RECUEIL PÉRIODIQUE
D'OBSERVATIONS
DE MÉDECINE,
CHIRURGIE,
PHARMACIE, &c.

Par M. VANDERMONDE, *Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris.*

. . . . Artem experientia fecit,
Exemplo monſtrante viam. . . . .
Marc. Manil. Aſtronom. lib. 1. v. 63. 64.

JUILLET 1756.

TOME V.



A PARIS,
Chez VINCENT, Imprimeur-Libraire, rue S. Severin, à l'Ange.

Avec Approbation, & Privilege du Roi.

AVERTISSEMENT

DE L'AUTEUR

DU JOURNAL.

NOUS avons reçu plusieurs Lettres de Province, par lesquelles il semble qu'on nous reproche d'avoir inséré dans ce Journal des réflexions systématiques ou contraires aux principes les plus reçus en Médecine. On doit faire attention que tout ce qui est d'opinion, est susceptible de plusieurs faces, & que l'on peut embrasser un parti différent des autres, selon le dégré de ses connoissances & selon le plus ou le moins de justesse d'esprit dont on est capable. Au reste nous déclarons que nous suspendons notre jugement, & que sans approuver ni désapprouver personne, nous nous ferons toujours un vrai plaisir de faire valoir, autant que nous le pourrons, les productions des Auteurs qui veulent bien nous consacrer le fruit de leurs veilles.

2°. Les différentes matieres que l'on a traitées dans les Observations que nous avons reçues, sont très-curieuses

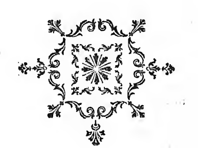
& très-utiles ; mais on nous permettra d'observer qu'il y a encore plusieurs objets importans dans la Médecine qui méritent d'être éclaircis, & qui semblent entiérement négligés. Prenons pour exemple la colique de Poitou, qui est une maladie endémique dans ce pays-là & fort rare dans ce pays-ci. Si les Médecins de Poitiers vouloient faire des observations sur cette maladie, en bien détailler les symptomes essentiels, en distinguer les accidentels, tâcher d'en découvrir les causes prochaines & éloignées, les remedes les mieux appropriés, & de donner un prospectus curatif fondé sur l'expérience, assurément ils rendroient un service important à leur patrie, aux Médecins & à tous les hommes. Il en est de même du *chorea sancti Viti*, qui est assez commun en Picardie. Les Médecins pourroient déterminer par de bonnes observations si cette maladie est véritablement une affection convulsive, & si elle n'a pas son siége dans les premieres voies, comme l'ont prétendu quelques Auteurs célebres. Il est inutile de tracer ici aux Chirurgiens & aux Apothicaires le chemin qu'ils ont à suivre dans les découvertes qu'ils peuvent faire, & dans les choses qui restent

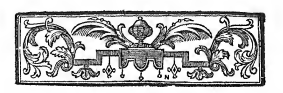
à perfectionner dans la Chirurgie & la Pharmacie ; vouloir les fixer, c'est borner leurs talens & retarder les progrès de nos connoissances.

3° Les maladies épidémiques que l'on nous a adressées, peuvent bien servir de modéles à ceux qui auront occasion par la suite de faire de pareilles Observations ; mais ces sortes d'ouvrages deviendroient plus instructifs, si l'on y joignoit une connoissance exacte du caractere particulier de l'épidémie, de la cause prochaine de la maladie par l'ouverture des cadavres, de la température de l'air qui a précédé, qui accompagne & qui suit l'épidémie, & sur-tout un récit fidéle des bons & mauvais succès que l'on a éprouvés.

4° Toutes les Lettres que l'on nous a fait l'honneur de nous écrire, qui contiennent des Observations & qui ne sont pas signées, ne paroîtront pas en public. A l'égard des Dissertations, elles s'annoncent d'elles-mêmes, & elles sont dans une circonstance plus favorable. Cette précaution nous paroît essentielle dans une matiere aussi délicate que l'est la vie des hommes. Nous travaillons en cela autant pour la sûreté du Public que nous respectons, que pour notre propre satisfaction.

5° Nous invitons toutes les perſonnes qui s'intéreſſent à cet Ouvrage, à nous aider de leurs conſeils pour le tirer de ſon berceau. Nous avons fait tous nos efforts pour l'élever & lui donner de nouvelles forces ; s'il commence à marcher d'un pas plus ſûr, il en eſt redevable au zéle des Sçavans qui nous ont éclairés de leurs lumieres & à celui des Auteurs célebres qui ont bien voulu nous communiquer leurs Obſervations : nous leur rendons cet honneur qui leur eſt légitimement dû, nous ne cherchons pas même à le partager. C'eſt aſſez pour nous d'avoir été les dépoſitaires de leurs richeſſes, & d'avoir ſçu les employer au profit de l'humanité.



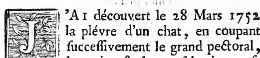


RECUEIL PÉRIODIQUE D'OBSERVATIONS DE MÉDECINE, CHIRURGIE, PHARMACIE, &c.

Suite des Expériences sur l'irritabilité & la sensibilité des parties, par M. le Baron DE HALLER, *Docteur en Médecine, Président de la Société Royale des Sciences de Gottingue, &c.*

SUR LE SENTIMENT DES MEMBRANES.

SUR LA PLÉVRE.



J'AI découvert le 28 Mars 1752 la plévre d'un chat, en coupant successivement le grand pectoral, le petit, & les muscles intercostaux. Cela n'est pas aisé dans un animal qui vit, qui souffre & qui s'agite; & cette opé-

ration ne réuſſit pas toujours. J'irritai la plévre, & l'animal n'y parut pas ſenſible ; mais je ne voudrois pas me fonder ſur cette expérience. Je découvris, le 29 Mars, la plévre d'un chien, je l'irritai avec le ſcalpel, je la brûlai avec de l'huile de vitriol, ſans que l'animal donnât aucune marque de ſenſibilité. Le 30, je raclai la plévre d'un chevreau, ſans que l'animal s'en reſſentît. Je fis, le 10 Avril, de nouvelles tentatives ſur un autre chevreau, qui réuſſirent à merveille. Cet animal eſt beaucoup plus facile à contenir que ne le ſont les chats, les chiens & tous les animaux carnaſſiers. Je mis à découvert une bonne partie de la plévre, & je l'irritai, ſans que l'animal parût ſouffrir ; mais quand j'approchai de la peau une éponge trempée, il cria & s'agita fortement.

SUR LE PÉRITOINE.

Je découvris, le 7 Avril, le péritoine dans un chien & le nettoyai, du côté qu'il eſt recouvert par les muſcles droits ; je l'irritai avec le ſcalpel & le beurre d'antimoine, ſans que l'animal donnât des marques de douleur. J'ai réitéré ces expériences ſur des chiens, des chevreaux, & l'événement en a été exactement le même.

SUR LA SENSIBILITÉ DES VISCÈRES.

J'ai irrité, déchiqueté, brûlé les poumons,

le foie, les reins & plusieurs glandes, & jamais l'animal n'y a paru sensible. Je cherchai, le 24 Décembre 1750, dans un chien le plexus des nerfs qui accompagnent l'artere cœliaque & la veine-porte, je les irritai, l'animal parut avoir senti de la douleur ; mais il n'en résulta aucun mouvement dans le foie, ni dans l'estomac. Il étoit naturel que des nerfs eussent du sentiment, eux qui en sont l'organe ; mais ils ne peuvent produire de mouvement que dans les muscles. Je découpai, le 10 Janvier 1751, le foie, les reins, la rate de plusieurs souris & d'un chat, & ces animaux n'ont pas paru sensibles à ces blessures. On ne doit donc pas être étonné de ce que l'on ne sent pas de douleur dans les ulceres du poumon, du foie ou des reins. J'ai vu le poumon, j'ai vu le rein percé à coups d'épée suppurer abondamment, sans que les blessés se plaignissent d'aucune douleur, & les uns & les autres guérirent aisément par l'abstinence toute simple.

SUR LE SENTIMENT DES NERFS.

J'irritai, le 2 Septembre 1750, dans un chat le nerf qui descend avec les muscles fléchisseurs du tibia ; l'animal poussa des cris affreux, & la douleur le rendit furieux. J'ai souvent fait cette expérience dans ces animaux dont la vie est fort dure, & toujours avec le même succès. Le 6 Avril 1751, je liai le nerf brachial d'un chien, qui ré-

pond au médian de l'homme, & qui eſt aſſez facile à découvrir ; je me ſervis dans toutes les ligatures d'une aiguille de laiton courbe, fort peſante & obtuſe, pour percer les tuniques cellulaires ſans bleſſer les vaiſſeaux ni les nerfs. L'animal, pendant que je ſerrois le fil, donna les marques de la plus vive douleur. Sous la ligature tout devint inſenſible, le tronc même du nerf irrité ne cauſoit plus de peine à l'animal, dans le tems que d'autres nerfs que je n'avois pas pas liés & que j'irritois, produiſoient de violentes convulſions dans leurs muſcles. Le nerf de la huitieme paire ſe trouve à côté & derriere la carotide dans le lapin : le 30 Octobre 1752, je le liai, & pendant que je ſerrois le fil, cet animal qui ne ſe plaint jamais, & dont je n'avois pas encore entendu la voix dans mes nombreuſes expériences ſur la reſpiration, cria d'une maniere à émouvoir la pitié d'un homme dont la connoiſſance du vrai ne ſeroit pas le ſeul motif qui animeroit ſes travaux ; il ſurvint de grands accidens, des efforts continuels pour vomir, une reſpiration difficile, & une parfaite pourriture de tout ce qui étoit dans l'eſtomac. L'animal périt la nuit qui ſuivit l'opération, & je lui trouvai des matieres vertes, mais entiérement pourries dans le ventricule. La prompte mort de ce lapin étoit bien ſûrement la ſuite de la ligature ; car la bleſſure elle-même

n'avoit entamé que la peau, avec une perte de fang fort peu confidérable. Le 14 Novembre, je compris dans la ligature tout le paquet des nerfs du bras d'un chat, & non le médian déja féparé, comme dans les expériences précédentes. L'animal pouffa des hurlemens affreux pendant l'opération; il perdit le mouvement de la jambe, & périt le cinquieme jour. Le fil de la ligature en avoit coupé le nerf, & il y avoit une forte fuppuration aux environs, dont l'odeur étoit prefque infupportable. Je liai, le 31 Décembre, dans un chien le nerf de la huitieme paire; d'un côté l'animal perdit la moitié de fa voix : je le liai de l'autre, & il devint muet, comme dans les expériences de Galien faites à la vérité fur le nerf récurrent. J'ai répété une infinité de fois ces expériences fur des chiens avec le même réfultat.

J'ai fait l'expérience fuivante fur un grand nombre de grenouilles. On en prend une dont on arrache le cœur; les nerfs n'en confervent pas moins de fentiment, & les mufcles entrent en convulfion, quand on en irrite le nerf.

Ces expériences n'ont rien de nouveau, ni de contraire aux principes reçus. Elles concourent à faire voir qu'en liant un nerf, on empêche la fenfation des parties, dont il fournit les rameaux nerveux, d'être portée à l'ame & de s'y repréfenter, & que par

conféquent l'ame ne fent pas dans la partie. Elles prouvent encore que cette même ligature intercepte la caufe qui naît de la volonté, & qui va par les nerfs aux mufcles; il ne leur refte plus que leur contraction naturelle. Peut-être n'eft-il pas fi commun de reconnoître les fuites funeftes des ligatures des nerfs. Sur dix expériences, il n'y en a qu'une feule, dans laquelle l'animal a échappé aux fuites funeftes de la ligature fi communes dans les amputations, dans lefquelles il eft de la méthode de paffer des aiguilles par les chairs pour lier l'artere avec les nerfs qui l'accompagnent. Cette opération faite fur une partie auffi fenfible que l'eft le nerf ne m'a jamais plu, & j'en ai partagé encore mieux le plaifir de la nouvelle découverte de l'agaric fubftitué à la ligature des troncs artériels. J'aurois pu joindre les expériences de la huitieme paire à celles que je vais rapporter; elles démontrent que la refpiration, la digeftion & la voix dépendent en grande partie de ce nerf.

SUR LA FORCE MOUVANTE QUE LES NERFS FOURNISSENT AUX MUSCLES.

J'ai irrité avec le fcalpel différents nerfs dans des grenouilles, des fouris, des rats, des corbeaux, des chiens & des chats, & j'ai obfervé conftamment que les mufcles

dans lesquels ils alloient se répandre, entroient en convulsions. Je découvris, le 2 Décembre 1751, le nerf médian dans un chien; je glissai sous ce nerf une régle bien divisée & d'une échelle dont les dégrés étoient assez petits: j'irritai le nerf, les muscles se sont contractés. Je regardai fort attentivement le nerf pour distinguer s'il feroit quelque mouvement, & si par conséquent il passeroit d'un dégré de la régle à l'autre; ce qui devoit arriver infailliblement, pour peu qu'il eût fait d'oscillations: rien n'arriva, il n'y eut jamais de mouvement que celui qui suit méchaniquement de l'attouchement du scalpel dont on se sert pour irriter le nerf. Après cette expérience, je touchai le nerf avec de l'esprit de nître fumant; il n'en résulta aucun mouvement dans le nerf qui fut détruit par ce poison.

Cette expérience & une infinité d'autres paroissent suffisantes pour prouver, 1° que la cause des mouvemens violens des muscles y vient par les nerfs, puisque l'irritation d'un nerf quelconque produit dans le muscle auquel il aboutit des mouvemens convulsifs. 2° Cette cause du mouvement volontaire paroît effectivement dépendre du sentiment, & l'opium supprime cette faculté des nerfs par laquelle ils excitent du mouvement dans les muscles. M. Oeder, expérience 176, a fort bien remarqué que l'irri-

tation du nerf ne produit jamais de mouvement que dans le muſcle dans lequel il ſe diſtribue ; c'eſt du moins ce que toutes mes expériences m'ont appris, quelle que puiſſe être la démonſtration contraire que l'on tire des mouvemens ſympathiques dans les maladies. 3° Pour exciter du mouvement dans les muſcles par l'irritation des nerfs, il n'eſt pas néceſſaire que ce nerf ait conſervé ſa continuité avec le cerveau, ni avec la moëlle de l'épine ; car l'irritation d'un nerf entiérement ſéparé de la moëlle épiniere ou du cerveau produit les mêmes contractions dans le muſcle que celle d'un nerf dont la continuité avec ſes parties eſt conſervée. 4° Le nerf qui produit la force contractive d'un muſcle, ne ſe meut pas lui-même, & n'a aucune oſcillation viſible ou proportionnée aux mouvemens qu'il produit. Cette expérience eſt de conſéquence pour la Phyſiologie ; elle détruit tout ce qu'on a dit ſur le tremblement des nerfs analogue à celui des cordes élaſtiques, & ſur l'élatere des nerfs. 5° Il ſuit encore de la même expérience que la fibre nerveuſe elle-même ne ſçauroit produire de mouvement ſans l'aſſiſtance des fibres muſculaires. Il faut donc retrancher de la Phyſiologie ce que d'habiles gens, & moi d'après eux, ont écrit ſur les lacs nerveux qui environnent les arteres, les veines, & les vaiſſeaux exhalans & abſorbans. L'action

du nerf n'eſt pas de ſe mouvoir pour faire mouvoir le muſcle, comme une force méchanique qui en met une autre en mouvement ; elle conſiſte à faire parvenir aux muſcles, d'une maniere ſecrette & inacceſſible aux ſens, cette force qui les met en contraction, ſoit que cette force ſoit un fluide quelconque, ſoit que nous n'en ayons pas d'idée encore. On pourroit objecter que ce tremblement de la ſubſtance nerveuſe peut être inviſible. Mais alors il ne faut pas le comparer à celui des cordes élaſtiques dont on voit & on compte les vibrations, & il ne paroît pas qu'on puiſſe attendre d'une oſcillation inviſible qu'elle ait la force de ſerrer l'artere ſouclaviere, ou l'aorte même, aſſez puiſſamment pour y changer le mouvement du ſang.

SUR LE NERF PHRÉNÉTIQUE EN PARTICULIER.

Je l'ai irrité dans pluſieurs animaux, le diaphragme s'eſt contracté ; j'ai attendu une fois que le diaphragme ceſſât de jouer, & que l'animal fût bien affoibli : j'irritai alors le nerf phrénétique, & le mouvement revint à ce muſcle. J'irritai, le 30 Novembre 1750, le nerf phrénétique d'un chien, & le diaphragme ſe contracta ; je le comprimai & je l'irritai au-deſſus de l'endroit comprimé, le diaphragme n'agit pas moins ; je l'irritai ſous la

compreſſion, & le muſcle agit derechef. Je ne l'irritai point, & le diaphragme fut tranquille. Je le ſerrai entre le pouce & l'index, & je fis gliſſer les doigts en haut; le diaphragme n'agit point; je les fis deſcendre, & le diaphragme ne s'en ébranla pas davantage. Je coupai, le 6 Avril 1751, le nerf diaphragmatique d'un chien, je l'irritai après qu'il eut perdu ſa continuité avec ſes racines; le diaphragme ne s'en reſſentit pas moins vivement, & ſe ſecoua avec la même vigueur qu'il l'auroit fait, ſi le nerf n'avoit rien ſouffert.

Ces expériences confirment ce que j'ai dit un peu plus haut, qu'on comprime, qu'on lie, qu'on coupe le nerf d'un muſcle, & qu'on intercepte tout le commerce qu'il avoit avec le cerveau, qu'on irrite ce nerf, pourvu qu'il ſoit encore frais & humide, ces irritations produiront dans le muſcle auquel ce nerf aboutit les mêmes mouvemens qu'elles auroient produits, ſi ſa continuité avec le cerveau étoit entiere. Ce théorême ayant été prouvé pour les nerfs qui obéiſſent à la volonté, l'eſt ici pour les nerfs vitaux. 2° On a prétendu avoir fait ſur le nerf phrénétique des expériences dont on a abuſé pour tirer des preuves en faveur des eſprits animaux. Il eſt abſolument contraire à l'expérience qu'un nerf ſerré entre les doigts produiſe du mouvement, lorſqu'on fait re-

monter

monter ses doigts ; il est même faux qu'il y produise une plus grande disposition au mouvement qu'y excite l'irritation.

PHÉNOMENES SUR LA FORCE CONTRACTIVE QUI EST ESSENTIELLE AUX MUSCLES.

J'ai vu dans un chien le crémastere & le muscle droit du bas-ventre palpiter, & leurs chairs approcher alternativement du milieu des muscles & s'en éloigner pour s'étendre : ces mouvemens se faisoient long-tems après la mort apparente ou la parfaite insensibilité de l'animal ; les muscles ne pâlissoient pas pendant la contraction. J'ai observé dans un autre chien la maniere dont les chairs d'un muscle s'acquittent de leurs fonctions. Elles deviennent plus courtes de la moitié, mais sans perdre de leur rougeur ; les fibres s'approchent du milieu, & peu-à-peu dans le relâchement du muscle elles s'en éloignent. Il me parut que ses fibres se riderent, & formerent des ondes transversales. Le tendon ne fait qu'obéir au mouvement des chairs, sans se contracter lui-même. Un seul paquet de fibres peut agir à part, dans le tems que le reste du muscle se repose. J'ai vu tout cela long-tems & exactement. J'ai observé un chevreau qui paroissoit mort, quand j'irritai les chairs des muscles

gaſtrocnémiens, ils entrerent en action, & l'extrémité des fibres s'approcha du milieu. J'ai remarqué que dans un chat pluſieurs muſcles & le diaphragme ont conſervé longtems après la mort leur force contractive & leurs palpitations. J'ai découvert un des gros muſcles de la cuiſſe de deux grenouilles, j'ai irrité ſon nerf, je l'ai fait entrer en action; pendant que ſes chairs ſe contractoient, je conſidérois, armé d'une bonne loupe, le muſcle, & je fixois mon attention ſur les vaiſſeaux qui marchent entre le paquet des fibres. Je les vis également remplis de ſang, & dans la contraction du muſcle & dans ſon état de relâchement, & je ne trouvai pas qu'ils perdiſſent la moindre choſe de leur couleur rouge. Je repris la chienne à laquelle j'avois lié le nerf médian; elle avoit perdu le mouvement volontaire & le ſentiment de cette jambe; la peau, les muſcles & le tronc du nerf lié étoient inſenſibles ſous la ligature. Mais quand j'irritai ces muſcles privés de ſentiment & qui n'avoient plus de mouvement volontaire, ils ne laiſſerent pas que de ſe contracter. Ce mouvement des muſcles ne dépendoit donc pas du ſentiment. J'avois lié le nerf ſciatique à un chien; la peau & les muſcles de cette jambe étant inſenſibles, je découvris ceux-ci, & je les irritai. Ils ſe retirerent évidemment, & palpiterent ſans l'aſ-

ſiſtance des nerfs. J'avois lié le nerf ſciatique d'un chien ; les muſcles inférieurs à la ligature ayant perdu le ſentiment, je les irritai, & leurs chairs palpiterent & tremblerent.

Ces expériences prouvent, 1° que la nature irritable des parties du corps humain eſt différente de la ſenſibilité : celle-ci périt, quand on a lié ou détruit le nerf, ou coupé une extrémité ; mais l'irritabilité reſte à ces parties devenues inſenſibles. 2° Il y a trois forces contractives dans les muſcles : la premiere & la plus foible dure même après la mort & pluſieurs jours après, tant que la fibre a conſervé ſa ſtructure. Quand on coupe alors un muſcle, ſes fibres ſe retirent vers les parties ſolides auxquelles il eſt attaché & vers le milieu de la chair, elles laiſſent entr'elles une diſtance ; c'eſt une force naturelle de la fibre animale qui ne dépend ni du ſentiment ni de l'irritabilité, & qui n'a rien de commun avec la vie. La ſeconde force des muſcles, c'eſt l'irritabilité ; elle leur eſt naturelle & dure autant que la vie, & même après la fin de la vie, juſqu'à ce que les muſcles ſoient réfroidis dans les animaux à ſang chaud. C'eſt elle ſeule qui anime les muſcles dans les animaux qui n'ont point de nerfs. On la voit agir d'elle-même dans les muſcles découverts, & on la rappelle en les irritant. Elle produit un tiraillement al-

ternatif des fibres qui s'approchent vers le milieu du muscle, & qui retournent à leur place. Cette irritabilité produit le mouvement sans l'aide des nerfs ; elle subsiste dans le cœur, les intestins, les glandes séparées du corps. Elle demeure attachée aux muscles dont on a coupé les nerfs, ou dont on les a rendus par une forte ligature incapables d'agir ; elle persiste dans les parties dont le sentiment est entiérement supprimé. La troisieme force des muscles est celle qui part des nerfs ; elle est excitée quelquefois par une douleur ou une cause quelconque qui irrite les nerfs, & plus naturellement par la volonté de l'ame. Elle est beaucoup plus forte que les deux autres ; du reste elle produit à-peu-près le même effet, c'est de faire retirer les chairs vers le milieu du muscle. 3° Ces expériences soutenues par d'autres nombreuses encore prouvent absolument que le muscle ne change point de couleur quand il agit, & que le sang n'en sort point pendant la contraction. 4° La diminution & la longueur du muscle qui se contracte, est beaucoup plus grande qu'on ne l'a trouvée par l'hypothese des vessies formées pat la dilatation des fibres. Je l'ai vue dans le diaphragme, & sur-tout dans les muscles intercostaux dont les termes sont fixes, réduire ces muscles à moins d'une moitié de leur longueur. Des expériences analogues m'ont fait

voir la même chose dans les muscles des lévres, le sphincter de l'anus, l'estomac & les intestins. 6° Quelques expériences établissent la constance & l'irritabilité du diaphragme, qui paroît supérieure à celle des autres muscles. Je souhaiterois pourtant que cette expérience fût vérifiée plus souvent.

SUR LE MOUVEMENT DE L'IRIS.

Cet anneau membraneux est doué d'une espece d'irritabilité toute particuliere. Il se ferme par un stimulus qui n'a aucun effet sur le reste du corps humain par la lumiere toute simple, & il se relâche par l'ombre & par les ténébres. C'est la prunelle, pour parler plus juste, qui se rétrécit au jour, & l'iris est alors dans un état de dilatation ; elle gagne toute la largeur que la prunelle perd. A l'ombre, c'est la prunelle qui se dilate, & l'iris qui se rétrécit. Cela est fort visible dans l'homme vivant, & encore plus dans le chat & les animaux. L'iris se dilate jusqu'à ne laisser qu'une fente au lieu de prunelle. J'ai observé quelques phénomenes de cette membrane, & je vais les rapporter.

Pour connoître si cet anneau est musculeux, le 24 Novembre 1750, je perçai la cornée d'un chat avec une aiguille à coudre. Il ne me parut pas que l'animal sentît l'effort qu'il fallut faire pour percer l'épaisseur

de la cornée. J'irritai enſuite l'iris ; je ne vis pas que la prunelle en devînt plus étroite, & il ne parut aucun mouvement dans l'iris. Le 24 Février 1751, je pris un lapin blanc pour faire ces expériences. Les animaux de cette couleur ont la prunelle rouge pendant leur vie, à-peu-près comme on dit que l'ont les négres-blancs : peut-être les négres-blancs, doivent-ils, de même que les lapins, cette rougeur au manque de mucoſité noire dont l'œil des lapins blancs eſt entiérement privé. On y voit fort à ſon aiſe les vaiſſeaux rouges de la choroïde, qui donnent à la prunelle cette couleur roſe-pâle. Quand l'animal eſt mort, la choroïde pâlit, & la rougeur de la prunelle diſparoît en même tems. Dans le lapin blanc la prunelle devint d'une largeur énorme, dans le moment même que l'animal alloit mourir ; elle me parut plutot un peu plus étroite, quand l'animal fut tout-à-fait mort. Pendant qu'il vivoit, l'iris étoit extrêmement ſenſible aux moindres changemens de la lumiere ; elle ſe rétréciſſoit à meſure que la lumiere diminuoit, & elle devenoit plus large avec les plus petites augmentations de la clarté. L'iris a des vaiſſeaux rouges concentriques à la prunelle. La cornée contribue évidemment à groſſir les objets : placée ſur des caracteres, elle en augmentoit le volume. Le cryſtallin faiſoit la même choſe, plus puiſſamment encore ;

il étoit fort gros, fort convexe, & rendoit l'iris convexe avec lui. On voyoit à travers la prunelle les troncs rouges de la rétine. Le 3 Juin, je pris un chat : l'iris étant bien large dans une chambre bien éclairée, je l'irritai avec une aiguille passée à travers la cornée ; il ne résulta aucun mouvement de cette irritabilité, & la prunelle ne s'en rétrécit point. Le 1 Septembre, je choisis une grenouille : cet animal a deux manieres de défendre ses yeux. Il a une membrane qui le fait clignoter très-fort, & il a avec cela des muscles qui renversent l'œil dans le fond de l'orbite, où l'iris & le crystallin vont se cacher : cette iris est dorée, comme on sçait, & elle est insensible ; ni l'irritation méchanique ni la lumiere ne sçauroient la faire entrer en contraction. Le 7 Février 1753, nous noyâmes un chat, dans l'intention de tenter des moyens pour le rappeller à la vie. Pendant qu'on le tenoit assujetti sous l'eau, je vis, comme autrefois M. Mery, trois troncs rouges des arteres de la rétine & un cercle verd-brun (c'étoit la place de la lame cribleuse) & le tapis luisant de la choroïde. Il faut faire cette expérience sous l'eau ; car on n'appperçoit plus les arteres de la rétine, dès qu'on en retire la bête.

Je conclus de ces expériences, que la cause des mouvemens de l'iris ne réside pas dans son tissu. S'il y avoit des fibres musculaires

dont le sentiment exquis occasionneroit le rétrécissement de la prunelle, elles seroient irritables par des causes bien plus fortes que les rayons de la lumiere ; cependant d'autres expériences que j'ai faites, font voir que la cause du mouvement de l'iris est dans le sentiment, puisque l'opium qui détruit le sentiment, détruit aussi la mobilité de l'iris. Il faut que le sentiment réside dans la rétine ; car l'iris devient immobile, quand une cause quelconque rétrécit, comprime ou détruit le nerf optique dont la moëlle continuée par les troncs de la lame cribleuse forme la rétine. Enfin le mouvement par lequel la prunelle se dilate, continue dans le moment de la mort & après la mort même ; dans la plus grande partie de mes expériences je m'en suis convaincu. Pour la cause qui dilate l'iris & qui rétrécit la prunelle, elle ne subsiste que pendant la vie, & aussi longtems que la rétine est en bon état : le méchanisme de l'un & de l'autre mouvement me paroît bien difficile à découvrir.

Au Journal prochain nous continuerons les mêmes Expériences.

LETTRE

A l'Auteur du Journal sur l'effet de l'alkali volatil dans un mal de gorge gangréneux, guéri par M. MAJAULT, Docteur Régent de la Faculté de Médecine de Paris, ancien Médecin des Armées du Roi, & un des Médecins de l'Hôtel-Dieu de Paris.

MONSIEUR,

Je croirois manquer à ce que je dois par état au Public, si je ne faisois part à mes confreres d'un remede que j'ai employé avec succès dans le traitement du mal de gorge gangréneux; mal qui par les ravages qu'il a faits à Paris depuis quelques années, a effrayé avec raison. Je n'entre pas dans le détail des symptomes de cette maladie, plusieurs célébres Médecins les ont très-bien décrits, & quelques-uns de mes confreres les ont aussi détaillés dans des Dissertations faites à ce sujet qui ont été rendues publiques. Mon objet n'est donc que de rendre compte des moyens que j'ai employés pour arrêter les progrès & détruire même la gangrene d'une partie sur laquelle l'application des remedes avoit paru impossible, & sans

laquelle cependant cette maladie doit être regardée comme incurable. J'expoferai la méthode dont je me fuis fervi avec d'autant plus de confiance, qu'elle a mérité l'attention & l'approbation de douze de mes confreres affemblés à la Faculté pour le *prima menfis* (*a*) d'Août 1752.

Une Demoifelle âgée de vingt-un ans fut attaquée d'un mal de gorge très-violent, le 19 Juillet 1752. Pendant l'efpace de quatre jours il ne parut que des fymptomes peu différens de ceux qui accompagnent ordinairement l'inflammation vive des glandes amygdales. Pendant ce tems on fit cinq fortes faignées du pied à la malade ; on ne lui donna pour boiffon que du petit-lait clarifié, & la diéte fut très-févere : on obfervoit plufieurs fois par jour s'il ne paroiffoit aucun figne de l'efpece de mal de gorge dont il eft queftion. La nuit du quatre au cinq à onze heures du foir, on ne trouva rien de différent des jours précédens : huit heures après, la partie malade, c'eft-à-dire, l'amygdale gauche qui avoit femblé devoir fuppurer, le voile du palais, la luette qui jufques-là n'avoient pas paru violemment enflammés, non feulement furent couverts de taches gangréneufes, mais déja rongés par la gangrene ;

(*a*) La Faculté de Médecine de Paris toujours occupée du bien public, s'affemble tous les premiers du mois pour délibérer fur les chofes qui intéreffent la vie ou la fanté des citoyens.

des petites pustules pleines d'un *ichor* lymphatique jaunâtre dont le pharinx étoit chargé, annonçoient que cette partie commençoit à éprouver le même sort ; une petite toux séche & très-fréquente, la difficulté de former des sons ne laissoit pas à douter que le larinx & la trachée-artere n'eussent contracté le vice du voisinage ; enfin une puanteur insupportable assuroit une corruption encore plus considérable que celle que l'œil pouvoit appercevoir. N'ayant alors pour objet que la maladie locale, & me rappellant ce que j'avois pratiqué autrefois dans les Hôpitaux du Roi avec tant de succès pour procurer l'exfoliation des parties gangrénées, je crus qu'il étoit possible de tirer partie du remede employé dans ce cas qui ne tient sa vertu que de l'alkali volatil : puisque ce médicament, me disois-je, n'agit que sur la partie volatile, il faut charger l'air de ce volatile qui pourra par conséquent être porté par ce véhicule dans les parties, où tout autre fluide que celui de l'air ne sçauroit être admis ; l'inflammation qui cesse, dès qu'une partie tombe en gangrene, sera renouvellée, & la gangrene du larinx & de la trachée-artere qui tue infailliblement les malades attaqués d'esquinancie gangréneuse, sera circonscrite & pourra s'exfolier. Pour remplir ces vues, je fis mettre dans six onces d'eau commune deux onces d'esprit de vin chargé

de beaucoup d'alkali volatil (*a*) & une once & demie de miel rosat ; ce mêlange qu'une bouche saine pouvoit à peine supporter à cause de son piquant, parut presque insipide à la malade : j'ordonnai qu'elle s'en lavât la gorge sans se gargariser, & qu'elle le rendît dans une assiete, après l'avoir gardé le plus long-tems qu'elle pourroit ; mais convaincu que le remede ne toucheroit que le voile du palais & la partie de la luette qui est du côté de la bouche, & que la surface de la glande amygdale & les autres parties malades ne pourroient tirer aucun avantage de cette espece de fomentation : pour ne pas perdre de vue ce que je m'étois d'abord proposé, j'ordonnai que la malade se tiendroit la bouche ouverte sur l'assiete qui contenoit le mêlange dont elle s'étoit servie, duquel il s'élevoit une grande quantité d'alkali volatil, afin que toutes les parties malades fussent touchées par ce remede dont l'air étoit chargé. Au bout de six heures, j'apperçus déja que non seulement la gangrene avoit cessé de faire des progrès, mais qu'elle étoit circonscrite ; trente heures après l'exfoliation commença, & fut achevée en quarante-huit heures ;

(*a*) L'alkali volatil étant le même par-tout, il est indifférent qu'il soit tiré du regne végétal ou animal. Celui que j'ai employé, venoit du raifort sauvage ; si je ne l'avois pas trouvé assez puissant, je me serois servi du volatil de sel ammoniac mêlé avec de l'esprit de vin.

l'air que la malade respira pendant trente-six heures, fût presque toujours chargé d'alkali volatil, sans cependant qu'il le fût assez pour mettre le poumon dans un état de spasme : l'indication alors étoit changée, il fallut aussi changer le remede. Je fis mettre une once & demie de miel rosat & d'esprit de vin dans six onces ou environ d'eau commune, pour faire une espece de défensif dont la malade usa pendant deux jours, comme elle avoit fait du mêlange chargé d'alkali, & j'eus la satisfaction de la voir guérie le neuvieme jour de sa maladie. Je ne parlerai point des remedes accessoires faits pendant la maladie & convalescence. Cette maladie qui, à la gangrene près, n'a rien de différent des inflammations vives, n'exige aussi que les remedes dont on fait ordinairement usage dans ces sortes de cas; remedes connus de tous les Médecins qui les varient selon les indications.

L'alkali volatil, soit à raison de l'analogie qu'il a avec les principes qui entrent dans la composition du regne animal, soit à raison de la divisibilité de ses parties & de son piquant, pénetre le corps gangréné, renouvelle l'inflammation de la partie voisine de la gangrene, & procure une suppuration légere, ou peut-être un suintement lymphatique qui sépare la partie morte d'avec la vivante : ce remede ne conviendroit donc

point dans le cas où il n'y auroit point de gangrene, parce qu'il feroit propre à augmenter l'inflammation, puifqu'il la procureroit même à une partie qui n'auroit pas la moindre difpofition à être enflammée : l'effet des cantharides & celui du cataplâme de moutarde en eft une preuve.

Il fembleroit qu'il feroit à propos de placer ici quelques réflexions fur les avantages qu'on pourroit tirer de la méthode de charger l'air de principes convenables aux différentes maladies auxquelles le larinx, la trachée-artere & le poumon font expofés ; mais cette matiere étant trop étendue, je me réferve à la traiter lorfque quelques expériences auront confirmé des conjectures que je regarde comme auffi bien combinées que celles qui m'ont conduit dans le traitement de la maladie qui fait le fujet de cette Lettre.

J'ai l'honneur d'être, &c.



OBSERVATION

Sur un vomissement hystérique, par M. POMME le fils, Docteur en Médecine à Arles.

Dans le courant du mois de Février de cette année 1756, je fus appellé pour voir une fille âgée de trente-cinq ans, d'un tempérament robuste & sanguin, & qui dès l'âge de puberté n'avoit jamais été bien réglée : elle étoit travaillée d'un vomissement hystérique si violent, qu'elle rejettoit tout liquide avec des efforts si terribles, qu'ils amenoient le sang avec eux. Le premier remede auquel on eut recours, ce fut, selon la coutume ordinaire, à une potion antihytérique, composée d'eau de mélisse & d'armoise, de quelques gouttes de teinture de castor, & de celle de laudanum liquide de Sydenham. Cette boisson fut la seule, il est vrai, dont l'estomac ne se révoltât point ; on en réitéra les doses dans l'attente de calmer le vomissement ; mais on fut fort surpris de ce que dans peu la malade ajouta aux efforts du vomissement la difficulté d'avaler. Le spasme de l'estomac s'empara de l'œsophage, & il ne fut plus possible d'avaller, ni même de présenter une seule goutte d'eau, sans qu'elle fût

livrée à de pareils efforts. L'érétifme des fibres de tout le canal inteftinal me paroiffant être la véritable caufe de ces fortes d'affections, j'ordonnai le bain comme le feul fpécifique : je voulus même exiger que la malade y fût plongée jufqu'à entiere guérifon. Mais comme le préjugé n'eft pas facile à détruire, à peine pus-je obtenir dix heures de bain par jour. L'eau du bain fut pour lors fon unique remede, celle qui pénétra par les pores cutanés, fervit à entretenir le fang dans fa fluidité naturelle, puifque les urines coulerent. Ce fut au feptieme jour que le relâchement fuccéda au fpafme. Un évanouiffement fubit me l'annonça. Dans cet inftant, la fille avalla pour la premiere fois. Sa boiffon fut une tifanne de ris, au défaut de celle de poulet, dont je lui fis boire confidérablement; & ce fut par ce double fecours qu'elle fut entiérement rétablie.

N'eft-il pas naturel de conclure, après une expérience de cette efpece, que l'eau eft le feul antidote des affections hyftériques? Et n'eft-il pas encore plus naturel d'affurer que les antihyftériques font plus nuifibles que falutaires? Outre les raifons de probabilité que la théorie nous préfente, celles que cette expérience nous offre deviennent fans réplique. La potion antihyftérique que l'on fit prendre à la malade, loin de calmer fon vomiffement, ne produifit-elle pas

l'effet

l'effet que l'on devoit attendre de sa volatilité ? Loin de relâcher les fibres de l'estomac, comme l'indication l'auroit exigé, ne les tendit-elle pas davantage, & ne les crispa-t-elle pas au point que le spasme s'empara de tout le canal intestinal depuis le rectum jusqu'à l'œsophage, d'où s'ensuivit la difficulté d'avaller ?

LETTRE

A M. Delius, *Professeur en Médecine en l'Université d'Erlang, de l'Académie des Curieux de la Nature & de celle de Montpellier, au sujet de l'empire de l'ame sur le corps. Par M.* DE SAUVAGES, *Professeur Royal en Médecine à Montpellier, de l'Académie des Sciences, &c.*

MONSIEUR,

Voici la Démonstration prétendue que M. Fred. Schreiber apporte contre les Animistes, pour prouver que l'ame n'agit point sur le corps.

» *Définition.* Si l'être A fait effort pour » produire un changement dans l'être B, & » B un pareil sur A, l'être B est dit générale» ment *Résister* à l'être A. » Observez que

M. Schreiber parle de l'être en général, & ce qu'il dit n'est cependant vrai que de l'action d'un corps sur un autre, & non de l'action d'un esprit sur un corps ou réciproquement.

» *Lemme*. Les êtres doués de force mouvante se résistent réciproquement. Appellons ces êtres A. B. C. D. &c. il suit de la notion de force mouvante, que l'être A est dans un continuel effort pour produire un nouveau mouvement, c'est-à-dire, pour occuper le lieu de l'un des autres B. C. D. &c. que cet effort soit égal de part & d'autre, ou inégal, ces êtres se résistent l'un à l'autre, dans le premier cas avec égalité, ce qui fait l'équilibre; dans le second cas avec inégalité, d'où s'ensuit le mouvement. Donc les êtres doués de force mouvante se résistent réciproquement.

Observez encore que l'Auteur voulant parler des êtres en général, pour pouvoir comprendre les esprits dans sa conclusion, ne parle réellement que des corps; car qui pourroit lui attribuer l'opinion que l'ame occupe le lieu d'un corps, comme il arrive aux êtres dont il parle.

» *Proposition*. Un être simple ne peut avoir de force mouvante.

» Mettons qu'un être simple puisse avoir une force mouvante, ainsi il résistera aux autres êtres qui en auront aussi, par le

» lemme précédent : & comme il n'y a au-» cune raison pour qu'il résiste en un sens plu-» tôt qu'en un autre, cet être simple résiste-» ra également en deux sens opposés Mais » un être simple ne peut avoir qu'une seule » force (par l'Ontologie) ni faire plus » d'un effort, encore moins en faire d'op-» posés : donc autant que le principe de » contradiction est certain, autant l'est-il » qu'un être simple ne peut avoir de force » mouvante. c. q. f. d.

» Coroll. 1. Toute force mouvante est » donc une force composée : d'où il s'ensuit » qu'il n'y a qu'un être composé qui puisse » l'avoir.

Tout ce raisonnement suppose que les êtres en général ne peuvent agir les uns sur les autres sans se résister, ce qui n'est vrai que des corps ; car il n'y a que les corps qui agissant les uns sur les autres, cherchent à se déplacer réciproquement ; mais il est absurde de dire qu'un corps déplace un être simple qui n'occupe aucune place ; ainsi ce raisonnement porte sur une absurdité.

Le Corollaire n'est pas moins erroné. Car Dieu est un être simple (Théol. 1. 83.) mais Dieu est l'être vivant (Théol. 111.) actif (105) tout-puissant, & qui a imprimé aux globes immenses qui roulent autour du Soleil, la force mouvante qu'ils ont ; autant donc qu'il est absurde de penser que Dieu

n'a point de force mouvante, autant il l'eſt d'aſſurer qu'un être ſimple n'en peut avoir.

De ce qu'il plaît à M. Schreiber de prétendre que toute force mouvante dépend de l'aſſemblage de pluſieurs forces actives dont ſont doués les êtres ſimples, ce que je crois vrai pour les corps, il ne s'enſuit pas que nul être ſimple n'ait de force mouvante.

» Coroll. 2. Il s'enſuit auſſi que l'ame hu- » maine ne peut avoir de force mouvante.

Cette conſéquence eſt auſſi peu démontrée que la premiere, & ſe réfute de la même façon. L'argument d'Alfonſe Borelli eſt plus clair que celui-là, & me paroît plus concluant.

» Que le principe & la cauſe effective du » mouvement des êtres animés ſoit l'ame, » c'eſt ce que perſonne ne peut ignorer, puiſ- » que c'eſt par l'ame qu'ils vivent, & que » durant la vie le mouvement perſévere en » eux; & après la mort, c'eſt-à-dire, l'ame » ceſſant d'opérer en eux, la machine ani- » male devient tout-à-fait immobile & ſans » action. Borell. pag. 1.

On appelle *force mouvante* la cauſe d'un mouvement dans un corps, ou la raiſon ſuffiſante de l'exiſtence de ce mouvement: or l'action de l'ame eſt la ſeule choſe qui nous fait marcher, parler, & la ſeule choſe qui manque dans les cadavres, leſquels ne peuvent faire aucun de ces mouvemens; c'eſt

donc elle qui contient la raiſon ſuffiſante de ces mouvemens.

» *Scholie*. Donc l'influx Phyſique ne peut » avoir lieu : & les Scholaſtiques ſe ſont » trompés en attribuant inconſidérément une » force mouvante à l'ame. Que perſonne ne » s'expoſe donc plus à l'avenir à ſe faire » mocquer de lui, en citant les forces de » l'ame pour expliquer les phénomenes du » corps.

M. Schreiber ne croit pas à l'influx Phyſique d'Ariſtote, ni au ſyſtême des cauſes occaſionnelles de Deſcartes ; il tient pour l'harmonie préétablie : pour moi je ne tiens à aucune de ces hypotheſes, & j'aime mieux avouer que je ne conçois pas plus comment l'ame agit ſur le corps, que comment Dieu agit ſur l'univers & l'a mis en mouvement ; mais de ce qu'on ne conçoit pas comment une choſe ſe fait, s'enſuit-il qu'elle ne ſe faſſe pas ?

Si on attribue aux Anciens d'avoir penſé que l'ame agit ſur nous comme un corps ſur un autre en faiſant effort pour occuper ſa place, & qu'enſuite on en prenne occaſion de s'en mocquer, on doit commencer par rire de ſes propres rêves : enfin M. Schreiber conſeille charitablement à ſes adverſaires de ne plus s'expoſer à la riſée des Machiniſtes, en citant l'ame comme le principe ou la cauſe d'aucune action de l'homme ; mais

ne fait-il pas comme Metrodore, qui foutenoit avec tant de vivacité & tant de fortes gesticulations l'impossibilité du mouvement, qu'il se disloquat le bras; alors il pria son adversaire de lui remettre le bras en place; à quoi il fut répondu qu'il faudroit pour cela que le mouvement ou le changement de lieu fût possible; ce qui, suivant lui-même, n'étoit pas.

Voilà, Monsieur, à quoi se réduit la Démonstration par laquelle M. Schreiber a débuté dans ses Elémens Physico-Mathématiques de la Médecine. Je ne puis lui refuser la gloire d'avoir dans le reste de son Ouvrage enchaîné ses raisonnemens avec beaucoup de justesse & de force. Il est pourtant étonnant qu'il ait pu s'imaginer que quand il écrivoit de si belles choses, son ame n'avoit aucune part à l'action de son corps, & qu'il fallût que sa machine seule fût montée dès sa naissance de façon à écrire avec tant d'ordre un si prodigieux nombre de mots, conformément à sa volonté & à sa pensée, sans que le principe qui pensoit & qui vouloit, y eût aucune part. Cela me paroît tout aussi surprenant, que la pensée qu'on prête à un savant Prélat d'Irlande, qui est qu'il ne mange & ne boit qu'en idée, & que son corps ni ceux qui l'environnent n'ont aucune réalité. L'un attribue tout au corps, l'autre tout à l'ame : je pense qu'il est plus sûr de philosopher simplement comme nos Peres,

& de regarder l'ame comme le principe de la vie & des mouvemens, dont le corps & ses différentes parties sont les organes : telle étoit la façon de penser de Riviere, Sennert, Fernel, & de tout ce qu'il y a eu de grands Médecins jusqu'à ce siécle, si on excepte ceux des payens qui étoient matérialistes, & qui croyant que Dieu & l'ame étoient des corps, attribuoient par-là tout aux corps.

OBSERVATION

Sur un hoquet périodique, par M. HAZON, Docteur Régent de la Faculté de Médecine de Paris.

Une Demoiselle âgée de trente ans, d'un assez mauvais tempérament, fut surprise par une fâcheuse nouvelle dans un tems critique ; tout se supprima, & l'accident qui suivit cette suppression fut la fiévre, une suppression de poitrine & un hoquet très-violent. Ce hoquet duroit trente-six heures, il cessoit vingt-quatre ; il reprenoit trente-six heures, & gardoit réguliérement ce période. Il faut remarquer que dans le tems des régles, la malade étoit sujette à une évacuation de sérosités assez abondantes qui remontoient de l'estomac & sortoient par la bouche ; elle se trouva aussi supprimée en même tems.

Cette évacuation aussi critique & réguliere fut celle qui m'occupa le moins : je pensois qu'elle venoit d'un défaut de l'estomac & des digestions, ordinairement moins bonnes dans le tems critique, & sur-tout dans une fille d'un assez mauvais tempérament, & je ne pensois nullement qu'elle influât pour cause dans l'accident de ce hoquet ; c'étoit cependant la principale. Je fis faire plusieurs saignées du pied assez copieuses, pour tâcher de suppléer ou de rappeller les régles dont la suppression paroissoit la principale cause & même l'unique. J'employai les toniques, les acidules, les calmans de différentes especes, & même les gouttes minérales anodynes d'Hoffmann, le tout sans succès ; le hoquet reprenoit toujours de la même force, & cela pendant ses trente-six heures. Enfin je fis cependant quelque attention sur cette évacuation aussi critique de sérosités qui paroissoit réguliérement tous les mois en même tems que les ordinaires : je prescrivis des purgatifs hydraguogues gradués & choisis. Dès le premier purgatif, le hoquet diminua considérablement : en répétant le purgatif, la malade guérit en peu de tems ; mais la convalescence fut longue. La malade avoit été épuisée par le hoquet, l'insomnie, les souffrances & la diéte.

Il n'y a guére de maladie plus fatiguante pour le malade & le Médecin que ces ho-

quets rebelles, dont on ne peut souvent connoître la vraie cause. Qui eût pensé dans cette occasion qu'une évacuation de sérosités supprimées eût produit un hoquet si opiniâtre, & que des purgatifs hydraguogues assez forts eussent dû guérir un hoquet, maladie convulsive de l'estomac & du diaphragme ?

LETTRE

A l'Auteur du Journal, sur une catalepsie, par M. PEFFAULT DELATOUR, Docteur en-Medecine, de la Faculté de Montpellier, à Beaufort en Anjou.

MONSIEUR,

Plus l'on considére votre Journal, plus l'on en sent l'utilité ; une entreprise de cette nature ne pouvoit être mise que trop tard au jour : je serois trop heureux, si en m'y joignant par mes foibles réflexions, je pouvois atteindre au but que je me suis proposé, en m'instruisant dans une science que j'ai embrassé par inclination, & que je désire cultiver avec fruit.

Je vais dans ce dessein vous faire part du détail de la maladie qui suit.

Une fille de treize ans perdit tout-à-coup l'usage des sens & de la parole en présence

de ſa mere qui m'envoya chercher ſur le champ. Malgré toute ma diligence & la proximité du lieu, je trouvai la malade revenue en connoiſſance, mais fort interdite, ayant le viſage enflammé, la vue égarée, le pouls plein, & ſe plaignant d'un engourdiſſement général. J'ordonnai auſſi-tôt deux ſaignées du bras à trois heures de diſtance, un lavement émollient dans l'intervalle, après quoi je preſcrivis la ſaignée du pied pour le ſoir ; le lendemain deux verres de caſſe émétiſée produiſirent tout l'effet qu'on pouvoit en attendre. Le régime néceſſaire en pareil cas fut obſervé, de ſorte que cette jeune perſonne fut quatre jours ſans s'appercevoir de rien, & ſe regardoit comme entiérement guérie ; mais au bout de ce tems un nouvel accès ſurvint qui la ſaiſit lorſqu'elle étoit debout, au même inſtant qu'elle étoit occupée à vouloir prendre un ſac ſuſpendu au mur, dont l'élévation la mettoit dans la néceſſité d'étendre le bras droit & de lever le pied gauche, en ſorte qu'elle demeura dans cette attitude ſans connoiſſance, ſans parole, ſans ſentiment, ſans mouvement, & dans un parfait équilibre. Un fait auſſi ſingulier ſe paſſant en plein jour, ne fut aſſurément pas ſans témoins dont je fus du nombre, ayant été mandé à l'inſtant.

Le vulgaire qui ne connoît que le préjugé pour régle de ſes déciſions, jugea que c'é-

toit un ſort. Je perſuadai, autant qu'il me fut poſſible, à tous les aſſiſtans que cette maladie, quoiqu'extraordinaire, ne paſſoit pas les forces de la nature ; ce que je confirmai, au moyen d'une bouteille à moitié remplie d'un ſel volatil urineux que je fis ſentir à la malade, & qui fit ceſſer le charme prétendu dans le moment. Je travaillai de nouveau à détruire le principe du mal : pour cet effet j'ordonnai l'application des ſang-ſuës, les lavemens de différente eſpece, l'émétique, les céphaliques, les antihyſtériques, les bains, les véſicatoires, les frictions, tant le long des vertébres que ſur la tête. Malgré tous ces remedes, qui pendant l'eſpace de deux mois furent appliqués ſuivant l'ordre de leur indication, la malade éprouva plus de ſoixante accès plus ou moins longs & violens, quelquefois juſqu'à trois par jour ; la reſpiration étoit des plus laborieuſes & ſemblable à celle des agoniſans, avec cette différence que le viſage étoit des plus naturels & teint des plus belles couleurs. La roideur des membres, la difficulté qu'on avoit à les fléchir, les différentes attitudes auxquelles ils ſe prêtoient, quoiqu'avec beaucoup de réſiſtance, & qu'ils gardoient conſtamment juſqu'à la fin du paroxiſme, ne laiſſoient aucun équivoque & caractériſoient parfaitement la catalepſie.

Les remedes, qui au jugement de la ma-

lade eurent le plus de succès, furent les émétiques suivis de juleps céphaliques & antihystériques, qui furent répétés à différentes fois, jusqu'à ce que la malade rebutée de remedes, & voyant que les accidens s'éloignoient de plus en plus, reprit sa maniere de vivre ordinaire; pendant l'espace de deux ans, elle eut quelques accès assez légers de distance à autre, qui furent enfin totalement terminés par l'éruption des régles; de sorte que s'étant mariée depuis, elle a eu des enfans, & jouit actuellement d'une parfaite santé. Elle peut avoir aujourd'hui vingt-six ans; elle se nommoit Gourdin de son nom de fille, son pere est tisserant, & son mari est boulanger.

Cela prouve que les menstrues qui communément commencent chez les femmes depuis l'âge de treize à quinze ans ou environ, pour finir à celui de cinquante plus ou moins, leur sont très-salutaires; & que comme il arrive assez souvent que le besoin d'évacuer précéde en elles la disposition des vaisseaux qui y sont destinés, cela donne lieu non seulement aux maladies les plus communes, mais encore à celles qui sont les plus extraordinaires & les plus bisarres, par la trop grande abondance du sang & les différens effets qui en peuvent résulter, à moins que la nature ne trouve les moyens d'y suppléer par d'autres voies, ainsi qu'il arrive à

certaines qui sont sujettes à des hémorragies périodiques soit par le nez, soit par les hémorroïdes, quelquefois à des hémoptisies, ou autres évacuations qui leur tiennent lieu de menstrues; dérangement dont elles sont tôt ou tard les victimes, parce que chaque partie de nous-mêmes ayant une fonction déterminée, ne peut être remplacée par quelqu'autre que ce soit que pour peu de tems, de sorte que si l'ordre ne se rétablit, la santé ne peut être qu'imparfaite & la vie abbrégée.

De tous ceux qui ont parlé de cette maladie, les plus anciens, tels que Galien, Petrus Forestus, Thomas Burnet, Cardan, Fernel & autres, l'attribuent à une imtempérie froide & congélante, théorie qui approche beaucoup des qualités occultes d'Aristote; ainsi quand je fais attention que la catalepsie captive les membres dans la même situation où ils se trouvent lors du paroxisme, qu'ils retiennent celle dans laquelle les assistans jugent à propos de les mettre, avec perte des sens extérieurs, & le plus souvent avec abolition des sens intérieurs, excepté du pouls & de la respiration; lorsque je considere, dis-je, la singularité de ces faits qui ne se manifestent précisément que sur les parties dont le mouvement paroissoit auparavant soumis à la volonté, je ne puis me rendre au raisonnement de ces Auteurs, quel-

que fameux & reſpectables qu'ils ſoient à tous autres égards ; l'ouverture des cadavres que cite Boerhaave, dans leſquels il a découvert à l'occaſion de cette maladie, l'engorgement des arteres & des veines du cerveau, prouve que la trop grande abondance du ſang & du ſuc nerveux en eſt la vraie cauſe, puiſque par elle l'on en peut expliquer les principaux ſymptomes. En effet la ſecrétion du ſuc nerveux qui doit ſe faire en raiſon de la quantité du ſang, ſera trop abondante ſi celui-ci excede dans ſa quantité ; enſorte qu'il s'en fera un amas aſſez conſidérable pour ſurcharger les nerfs dans toute leur étendue, & les réduire à un état de pléthore qui les prive de toute action ; circonſtance bien différente de la paralyſie, qui ſuppoſe la privation de ce ſuc dans la partie paralytique, & de la convulſion qui ſuppoſe l'irrégularité dans ſon mouvement & dans ſa diſtribution, au lieu que dans le cas dont il eſt queſtion il n'y aura ni paralyſie ni convulſion, tout reſtera dans cet équilibre, ce ſpaſme univerſel, cette perte de connoiſſance, cette inſenſibilité, cette indifférence à toute attitude, enfin dans cet état qui caractériſe la catalepſie ; & comme ce ſuc nerveux perd de ſa fluidité en raiſon de la diminution de ſon mouvement, & que ſon mouvement diminue en raiſon de ſa trop grande quantité, les parties de ce même ſuc ſe toucheront donc par de plus grandes ſur-

faces, & acquéreront par ce contact auſſi ſerré, une qualité viſqueuſe & tenace qu'elles communiqueront aux parties qu'elles pénetrent intimement, & qui s'en trouvent pour ainſi dire imbibées, & qui, à l'inſtar de la cire & de toute autre ſubſtance gommeuſe, retiendront ces mêmes parties dans toutes les modifications dont elles ſeront ſuſceptibles, juſqu'à ce que le ſang, dont le mouvement ſubſiſte toujours dans cette circonſtance, ait perdu par les autres voies une partie de ſa ſurabondance, & ait procuré, au moyen de cette décharge, la facilité aux nerfs d'en uſer ainſi à l'égard du ſuc dont ils ſont ſurchargés, ce qui s'opere par le mouvement des arteres qui les touchent; pour lors le paroxiſme ceſſe par la diſſipation du ſuperflus de cette humeur, enſorte que celle qui reſte dans une quantité proportionnée, recouvre ſa premiere fluidité, & les nerfs leur ſoupleſſe; tout enfin rentre dans l'ordre, juſqu'à ce que par une nouvelle ſecrétion trop abondante (la cauſe étant toujours la même) un nouvel accès reparoiſſe, ce qui prouve que le fluide nerveux péche par le trop comme par le trop peu.

Voilà, Monſieur, le précis des réflexions dont j'avois deſſein de vous faire part à l'occaſion de cette maladie.

J'ai l'honneur d'être, &c.

CONSEQUENCES relatives à la pratique, déduites de la ſtructure des os pariétaux. Par M. BERTIN, Docteur Régent de la Faculté de Médecine de Paris, de l'Académie Royale des Sciences, &c.

Les os pariétaux ſont preſque nuds, ils ne ſont recouverts dans la plus grande partie de leur étendue que par l'aponévroſe des muſcles frontaux, par la peau & le péricrâne; ainſi les coups que l'on reçoit, & les chutes que l'on fait ſur ces os peuvent plus facilement les fracturer que l'os frontal, que l'occipital, que le temporal.

En effet, l'os frontal eſt recouvert du muſcle ſourcilier, du muſcle frontal; dans l'écartement de ſes deux tables eſt pratiquée une grande cavité, ſous laquelle paroît la table interne du crâne; la paroi antérieure de chaque ſinus frontal eſt un rempart pour la paroi intérieure. D'ailleurs, les éminences ſourcilieres forment une eſpece de bourlet oſſeux qui fortifie l'os frontal; l'os occipital eſt terminé par une tubéroſité très-forte & très-épaiſſe; il eſt matelaſſé intérieurement par les muſcles trapeze, ſplenius, complexus, grands droits, petits droits poſtérieurs, par

par les grands obliques, les petits obliques, & par les petits complexus.

Sa partie supérieure est recouverte des muscles occipitaux ; d'ailleurs, elle est très-forte ; la tubérosité la met à l'abri du choc dans les chutes que nous faisons en arriere.

Les apophyses mastoïdes, les oreilles, les muscles sterno-mastoïdiens, les muscles temporaux suppléent à la foiblesse de la portion écailleuse de l'os temporal ; mais rien ne met à l'abri des coups & des chutes les os pariétaux ; ils se présentent presque nuds à la surface des corps qui fondent sur eux ou sur lesquels nous tombons. Ces os sont plus minces, plus foibles que les autres os ; ils présentent une grande surface dont les plaies qui attaquent les parties de la tête qui répondent aux pariétaux, doivent faire redoubler l'attention du Médecin & du Chirurgien, en réfléchissant sur la figure du corps qui a fait la plaie, sur la violence avec laquelle il a agi, sur la hauteur de la chute, si c'est une chute qui a produit la plaie, sur l'âge du malade, sur la nature des symptômes de la maladie : le jugement que l'on portera sur la plaie précédera en quelque sorte l'incision des tégumens, c'est-à-dire, que sans qu'il soit presque besoin d'ouvrir la plaie ou de la dilater, l'on sera en état de prononcer s'il y a fracture.

Une circonſtance rend encore les plaies des pariétaux dangereuſes, c'eſt que les principales ramifications des arteres & des veines de la dure-mere, rampent dans cette partie de la dure-mere qui tapiſſe la table interne des os pariétaux; ces arteres, par l'ébranlement externe qu'elles éprouvent à l'inſtant du coup, ſe caſſent; & il ſe fait un épanchement mortel, à moins que l'on ne donne iſſue aux fluides épanchés.

M. Hunauld a obſervé des fractures de l'os pariétal mortelles par des chutes que trois à quatre enfans différens s'étoient faites en tombant ſimplement de leur hauteur; ce qu'il y a de ſingulier dans les faits que M. Hunauld rapportoit dans ſes Cours particuliers, c'eſt que ces enfans après leur chute n'avoient preſque pas été malades; c'eſt que dans les uns, pluſieurs ſemaines s'étoient écoulées ſans qu'il parût de grands accidens, c'eſt qu'il n'y avoit qu'une ſimple tumeur ou inflammation à l'endroit de la plaie, & que les autres avoient ſurvécu à leur chute pendant pluſieurs mois, ſans ceſſer de ſortir & de ſe procurer les plaiſirs ordinaires à l'enfance; mais ces enfans, les uns plutôt, les autres plus tard, furent attaqués tout-à-coup de tous les accidens qui accompagnent ordinairement les épanchemens ſur le cerveau & les fractures du crâne.

Les parens eurent recours à M. Hunauld, qui à l'aspect des symptomes effrayans dont ces enfans furent attaqués, soupçonna quelque fracture ou au moins une commotion au cerveau, produite par une chute & par quelque coup à la tête; les parens interrogés, répondirent qu'il étoit vrai que leurs enfans étoient tombés; mais que leurs chutes leur avoient paru de si peu de conséquence, qu'ils n'avoient pas cru devoir l'avertir.

J'ai dit ci-dessus qu'il étoit resté une tumeur constante à l'endroit de la chute, il n'en fallut pas davantage pour engager ce célébre Médecin à toucher avec soin le lieu de la tumeur; il sentit à travers son épaisseur un bruit & une espece de craquement; ç'en fut bien assez pour conclure qu'il y avoit fracture.

La maladie fut connue alors, mais il étoit trop tard; le mal étoit sans reméde, le séjour des liqueurs épanchées en avoit altéré la qualité, elles s'étoient corrompues & avoient dérangé l'économie du cerveau: l'on fit une incision sur le pariétal sur lequel étoit la tumeur; il sortit une quantité considérable de matiere, dont le cerveau même étoit le foyer; l'on découvroit l'os pariétal; le péricrâne étoit séparé de la surface de l'os, ainsi qu'il arrive dans le dernier dégré de la putréfaction ou du sphacele; l'os pariétal étoit fracturé dans toute son étendue, par une

fente longitudinale. De telles obſervations devroient engager ceux qui ſont prépoſés à l'éducation des enfans, à ne les laiſſer jamais ſans avoir la tête environnée d'un bourlet circulaire.

Quoique j'aye dit que les os temporaux, l'os frontal & l'occipital ſe fracturent moins fréquemment que les pariétaux; quoique j'en aye fait connoître les raiſons, il n'en faut pas conclure que ces os ne ſe fracturent jamais, ſoit par les coups, ſoit par les chutes; j'ai voulu ſeulement prouver que dans les plaies des contuſions de la tête qui ont leur ſiége ſur l'os pariétal, l'os eſt ſouvent fracturé, & que cela arrive quelquefois aux enfans, ſans que de telles fractures ſoient immédiatement ſuivies des ſignes qui caractériſent les fractures du crâne; mais comment, dira-t-on, les os pariétaux peuvent-ils par une ſimple chute ſe fracturer dans leur longueur? Comment, en admettant des fractures auſſi grandes, concevoir qu'un enfant puiſſe vivre des mois entiers ſans éprouver aucun des accidens qui accompagnent ordinairement les fractures du crâne? Mais premiérement, l'os pariétal, ainſi que je l'ai dit ci-deſſus, eſt, ſi l'on excepte la portion écailleuſe de l'os des temples, le plus mince & le plus foible des os du crâne; il eſt le plus expoſé aux coups & aux chutes, il eſt de tous les os du crâne celui qui ſe caſſe le plus aiſément dans la ten-

dre enfance ; on le casse aisément avec la main ; en le pliant il éclate dans toute sa longueur, il n'est recouvert d'aucune partie molle ; il ne cede pas au choc des corps, parce que étant large, & par conséquent les sutures qui l'unissent aux autres os étant éloignées, les fêlures s'y prolongent dans sa longueur ; l'on ne doit donc pas être surpris que les enfans qui tombent de côté sur des corps souvent très-durs, se fracturent quelquefois l'os pariétal sur lequel ils tombent très-fréquemment.

Je reviens à la seconde demande : il s'agit de sçavoir pourquoi l'os pariétal étant fracturé en long dans les enfans dont je viens de parler, les accidens ordinaires aux fractures n'ont pas éclaté dès les premiers jours. L'on en concevra facilement la raison, en faisant attention aux réflexions suivantes. La cause la plus ordinaire des accidens funestes qui accompagnent les fractures du crâne, est la compression que le sang extravasé excite dans le cerveau : or dans les fractures où les os pariétaux sont fendus depuis un de leurs bords jusqu'au bord opposé, il est manifeste que le sang extravasé ne sçauroit faire une forte compression sur le cerveau des enfans. Car les bords des os pariétaux, dans la tendre enfance étant à peine unis avec les os voisins, peuvent être rejettés en dehors par le

mouvement du cerveau ; les deux bords de la fracture peuvent, par la même force avec laquelle le cerveau s'éleve, être un peu écartés l'un de l'autre, & laisser une libre sortie à la matiere épanchée.

De ces deux raisons qui sont liées l'une à l'autre, & qui sont fondées sur la foiblesse des sutures dans la tendre enfance, l'on peut donc conclure qu'il arrive quelquefois de très-longues fractures aux os du crâne, sans que le cerveau soit comprimé, & par conséquent sans que les accidens, qui ont pour cause prochaine & immédiate la compression du cerveau, doivent éclater dans les premiers tems qui suivent la fracture.

Mais ces maladies sont d'autant plus terribles, que sous des dehors trompeurs, elles portent un coup mortel. En effet le sang extravasé jusqu'à une certaine quantité, ne peut être repris par les ouvertures absorbantes des vaisseaux ; il s'accumule, ses principes se décomposent, il se pourrit. Il communique sourdement aux parties voisines le poison dont il est infecté ; ces parties sont la dure-mere & le cerveau, c'est-à-dire, les parties les plus importantes à la vie : alors tout-à-coup le malade, comme s'il étoit frappé de la foudre, tombe dans des accidens funestes, tels que la fiévre, les mouvemens convulsifs, le délire, accidens plutôt produits par l'âcreté d'une matiere

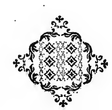
âcre & irritante, que par la compression. Mais bientôt par l'effet de la fiévre les vaisseaux du voisinage se gonflent, s'enflamment ; il se forme un dépôt dans toutes les parties, sur lesquelles la matiere âcre & la premiere épanchée ne cesse point d'agir. Ce dépôt presse le cerveau, il se forme même en partie dans sa substance ; & alors l'assoupissement succede à la fiévre, & est en peu de tems suivi de la mort du malade.

La structure, la direction, les unions de l'os pariétal nous font encore comprendre la raison d'un phénomene intéressant dans la pratique : il arrive quelquefois que par un coup violent, reçu à la partie supérieure des os pariétaux, la fracture n'arrive pas à l'endroit du coup, mais à la partie inférieure du pariétal ; il arrive même quelquefois qu'un tel coup semble respecter le pariétal, pendant qu'il fracture la partie écailleuse de l'os occipital.

L'Ostéologie nous apprend que la partie écailleuse de l'os temporal est tout à la fois un arc-boutant qui appuie la partie inférieure de l'os pariétal, & une base sur laquelle le bord inférieur du pariétal est appuyé. Le coup porté sur le bord supérieur du pariétal, tend à enfoncer cet os ; mais ce bord est plus fort que le bord inférieur ; sa figure, en forme de voûte, lui donne une

force nouvelle ; la violence du coup s'amollit en partie dans la ſuture ſagittale ; tous les points de la voûte oſſeuſe partagent une partie de la violence du coup. Le bord inférieur étant plus foible, plus droit, ſera pouſſé de haut en bas avec une violence extrême ; étant plus foible & plus mince que le bord ſupérieur, il pourra éclater, quoique ce ſoit ſur le bord ſupérieur que le coup aura été porté.

Il ſe pourra même que la portion écailleuſe ſe fracture, quoique le pariétal reçoive un coup porté ſur la ſuture ſagitale ; parce que toute force qui tend à abbaiſſer l'os pariétal, tend en même tems à jetter en dehors la portion écailleuſe de l'os temporal, qui eſt, ainſi que je l'ai avancé, un arc-boutant qui ſupplée à la foibleſſe du bord inférieur de l'os pariétal.



LETTRE

A l'Auteur du Journal, par M. DUPUIS, Chirurgien Major de l'Hôpital à Pontorson en Basse-Normandie, sur une plaie à la poitrine faite à la chasse par un coup de fusil.

MONSIEUR,

Si nous voyons tous les jours notre santé succomber aux plus légeres atteintes, & la mort nous enlever en un tems & à un âge où nous croyons ne devoir pas la redouter; ne voyons-nous pas aussi très-souvent des prodiges s'opérer en notre faveur dans les plus critiques accidens & les maladies les plus aigues? Je ne veux, pour vous en convaincre, que vous exposer succinctement les effets tragiques d'un coup de fusil chargé à poudre & à plomb, qu'un jeune homme âgé de vingt-deux ans reçut dans la poitrine le Mardi 19 Décembre 1754, de la cure duquel j'ai été chargé. Voici le détail; je me flatte que le Public, & vous, Monsieur, le recevront favorablement comme une preuve de mon zéle & de mon attachement pour mon état, & pour les malades qui m'honorent de leur confiance.

Le jeune homme dont il eſt queſtion a toujours aimé la chaſſe ; il partit le jour cy-deſſus à l'iſſue de dîner, avec un Officier qui voulut l'accompagner : celui-ci tua un oiſeau, qui tomba dans un buiſſon fort épais ; le jeune homme, pour éviter à ſon ami la peine de l'en retirer, prit ſon fuſil par le canon, & avec la croſſe eſſaya de rapprocher l'oiſeau. Le coup part, & le jeune homme tombe à l'inſtant. L'Officier s'approche, le voit baigné de ſon ſang, prend un mouchoir & l'applique ſur la plaie : le bleſſé ſoutient le mouchoir de la main, & après avoir donné un moment au ſaiſiſſement d'un pareil accident, il ſe leve & ſe détermine à entreprendre de revenir à pied. L'Officier lui prête le bras, ils font quelques pas, le bleſſé tombe en foibleſſe, ſon ami le ſecoure le mieux qu'il peut, & le ramene ainſi à pied aſſez loin, à un endroit où ils trouverent un cheval, ſur lequel le malade monta ſeul ; il en deſcendit de même en arrivant à ſa maiſon qui n'étoit pas éloignée. Je fus appellé ; je trouvai le malade à demi-mort, je le fis promptement deshabiller ; j'enlevai doucement les mouchoirs & les ligatures qu'on lui avoit appliqués. Je n'apperçus qu'une plaie très-ſuperficielle, ronde & large comme un liard, noire ſur les bords, ſans hémorragie, & ſituée à quatre travers de doigts de l'aréole latéralement & du côté droit. Je portai le

doigt indice sur la plaie, plutôt qu'une sonde, dans la crainte de causer quelqu'irritation & d'ouvrir quelques vaisseaux cautérisés par le feu : je crus d'abord que ce n'étoit qu'une simple excoriation. Une observation très-intéressante me frappa dans ce moment : j'examinai scrupuleusement les hardes que le blessé venoit de quitter : je trouvai un seul trou à la chemise, à la veste & à une espece de gilet qu'il portoit : après cet examen je ne pus douter que les différentes charges du fusil, & quelques lambeaux de ses hardes, ne se fussent glissés sous les tégumens, ou n'eussent entrés dans la poitrine. Je visitai de nouveau la plaie qui ne me présenta rien de ce que je cherchois. Je demandai au malade dans quelle situation il étoit lorsqu'il avoit reçu le coup; il ne put me répondre : mais la foiblesse & l'oppression étoient si grandes, que je n'eus que le tems d'appliquer promptement de la charpie & des compresses, le tout soutenu du bandage du corps & du scapulaire : on le coucha aussitôt; mais à peine fut-il au lit, qu'il se plaignit qu'aucune situation ne lui étoit commode; il s'agitoit tellement que le bandage qui lâcha un peu, permit au sang de sortir abondamment, parce que dans cette situation la plaie interne se trouvoit parallele à l'externe. Je m'en apperçus, je disposai tout pour le panser de nouveau. Je levai le premier appareil, & je

portai encore le doigt dans la plaie que je coulai alors aiſément de bas en haut ; ce qui me fit connoître que le coup avoit porté horiſontalement, & s'étoit gliſſé ſous les muſcles grands dorſal & dentelé : je pris un ciſeau courbe que je conduiſis à la faveur de mon doigt, & je dilatai la plaie en ſuivant le trajet du coup d'environ quatre à cinq pouces de long, ſur trois de large ; je paſſai enſuite le doigt tout le long de la plaie, & je ſentis fracture à la derniere des vraies côtes dans ſa partie moyenne : cette ſeconde découverte me fit craindre que la plaie ne fût pénétrante. Pour m'en aſſurer je pris un ſtilet, au bout duquel étoit un bouton ; je le portai ſur la côte, & je tombai dans la poitrine qui, remplie de ſang & d'air, bouillonnoit au moindre mouvement que je faiſois dans ſa capacité ; ce qu'il y eut de ſingulier, c'eſt que le ſtilet ne put entrer dans la poitrine qu'entre l'eſpace des deux bouts de la côte caſſée. Il ſembloit que tout le coup ne s'étoit porté que ſur le corps de la côte : en effet tout le plomb que je trouvai aux environs de la plaie étoit écraſé & allongé : je connus alors toute la grandeur de la maladie ; je tentai tous les moyens de donner iſſue au ſang néceſſairement épanché par la rupture des vaiſſeaux, & principalement de l'artere intercoſtale. Il en ſortit beaucoup ; la difficulté étoit d'ôter les corps étrangers ;

c'étoit pour cela que je voulois faire une contre-ouverture ainſi que pour vuider la poitrine du ſang qui l'inondoit, & qui peſoit beaucoup ſur le diaphragme ; mais le malade étoit ſi foible que je n'oſai pas tenter cette opération ; d'ailleurs l'ouverture étoit aſſez baſſe : je me contentai donc d'appliquer ſur ſa côte découverte & fracturée un petit plumaceau trempé dans l'eſprit de vin, & le reſte comme au premier panſement, excepté que je trempai les compreſſes dans une décoction émolliente mêlée d'un peu d'huile roſat. En moins d'une heure je ſaignai deux fois le bleſſé, parce que la reſpiration étoit fort gênée. Toute la nuit il fut en délire & en convulſion, accidens qui pouvoient être produits par quelques eſquilles qui piquoient la plévre. Le lendemain je lui tirai encore vingt-quatre onces de ſang en deux fois. Sur le ſoir je levai l'appareil ; je trouvai la plaie en aſſez bon état, je la panſai comme la veille, ſi ce n'eſt que je chargeai les plumaceaux d'un peu de digeſtif pour favoriſer la chûte de l'eſcarre. J'obſervois à tous les panſemens de mettre le malade en une ſituation favorable à l'écoulement du ſang ; j'avois ſoin auſſi de tenir la poitrine ouverte par le moyen d'un petit ruban uſé que j'y introduiſois, après l'avoir trempé dans une liqueur ſpiritueuſe ; pendant dix jours je ne panſai pas autrement : quoique ſa boiſſon fût très-humectante & que

ses bouillons ne fussent qu'une eau de poulet, néanmoins pour modérer l'érétisme & éteindre le feu de la fiévre qui le dévoroit, je lui donnai quelques lavemens émolliens qui firent très-bien, & j'ajoutai à sa boisson quelques grains de nitre purifié. Par ce moyen je procurai la liberté de ventre & la sécrétion des urines. Un grand calme & une douce & légere moiteur succéderent bientôt. Mais je fus bien surpris à un des pansemens de voir le pus sortir à grands flots de la poitrine. Je ne doutai plus que ce ne fût l'effet des corps étrangers, qui étoit tout ce que je craignois : c'étoit-là le cas de faire l'application de cet axiome connu de tout le monde : *Sublatâ causâ tollitur effectus*, & conséquemment de faciliter la sortie des corps étrangers ; cependant je différai quelque tems pour me consulter sur les voies que j'employerois. Tout bien examiné je jugeai à propos d'attendre, dans l'espérance que la nature expulseroit les corps étrangers à la faveur des matieres purulentes. Je ne fus pas trompé dans mon attente. J'eus la satisfaction de voir peu après sortir avec le pus beaucoup de bourre.

Dans ces circonstances j'avois plusieurs vues à remplir ; il falloit faciliter la sortie des matieres étrangeres, prévenir l'acrimonie du pus, déterger les ulceres & panser beaucoup plus fréquemment. On en sent la nécessité.

J'employai une décoction d'aristoloche, que j'éguisai d'un peu d'eau vulnéraire; j'en seringuois dans la poitrine à tous les pansemens. Telle a été ma méthode pendant plus de trois mois, lorsque tout à coup les matieres qui entraînoient toujours avec elles des corps étrangers s'intercepterent.

Cette interruption me faisoit craindre que quelque fungus ne formât une espece de valvule, & que le pus par son séjour ne fît tomber en fonte toute la substance du poumon. Je me servis de teinture de mirrhe & d'aloës pour avancer plus promptement l'exfoliation des bouts de la côte fracturée : en effet je tirai bientôt après une esquille considérable, qui faisoit partie de la scissure qu'on remarque au rebord inférieur & interne des côtes : aussitôt il sortit une si grande quantité de pus si âcre & si fétide, que le malade, ceux qui étoient témoins & moi, n'en pouvoient soutenir l'odeur qu'avec peine. Je pansai le malade comme de coutume, en observant seulement d'introduire à chaque pansement dans la plaie pour la dilater, un peu d'éponge préparée attachée à un fil, crainte qu'elle ne tombât dans la poitrine.

Comme depuis plus de trois semaines il ne sortoit plus aucune matiere, j'essayai de cicatriser la plaie. J'en vins à bout aisément; je jugeai même à propos de donner au malade une médecine très-douce. J'eus lieu d'en être content.

Mais tandis que chacun le félicitoit sur son bonheur & sur sa convalescence, & que je le regardois moi-même comme guéri, j'appris avec étonnement qu'il crachoit le sang tout pur. Je lui fis une petite saignée; je lui conseillai l'eau de ris, il en fit usage huit ou dix jours, & s'en trouva bien: quelque tems après il me fit appeller pour me dire que le pus le suffoquoit, qu'il le rendoit à pleine bouche. J'examinai ses crachats, je les trouvai d'une très-mauvaise qualité. Cet accident m'inquiéta d'autant plus que je ne pouvois pas douter que ce ne fût une vomique, c'est-à-dire, un abcès qui s'étoit formé dans la substance du poumon qui avoit rongé son kiste, & qui s'étoit ouvert une voie par les bronches. Je redoublai mes soins; je ne négligeai rien pour lui faciliter l'expectoration & modérer la toux violente qui le fatiguoit. Mais cet abcès n'étoit pas le seul. Il y en avoit, je crois, trois ou quatre; un entr'autres qui pensa l'étouffer. Il s'annonça par des convulsions qui durerent plus d'une heure, le malade étoit sans connoissance, le pouls concentré; je vins promptement à son secours, & aussitôt je pris ce qui se trouva sous ma main (c'étoit une fourchette.) Je lui ouvris la bouche avec peine, je l'agitai, je le mis sur le ventre, il rendit beaucoup de pus. Je lui présentai des eaux de senteur qui le réveillerent un peu, je lui fis avaler de la ti-

ſanne chaude, les convulſions ſe calmerent. Plus je le trouvois en danger, plus je crus devoir redoubler mes ſoins. Je lui fis une petite ſaignée deux heures après. Je lui fis boire abondamment de ſa tiſanne toute la nuit, & j'eus l'agrément de le voir bien revenu de cet accident. Le lendemain je craignis que la violence des convulſions n'eût cauſé quelqu'effet ſur la plaie nouvellement cicatriſée, elle ſe trouva réellement ouverte; je continuai de la panſer comme auparavant.

Telle étoit la poſition du malade, lorſque de nouveaux accidens me mirent dans la néceſſité de changer le traitement. Ils ſe déclarerent par des vomiſſemens, une fiévre aiguë & des inquiétudes continuelles. J'en ignorois la cauſe; je croyois que comme il prenoit depuis long-tems ſoir & matin le lait coupé avec une infuſion de liere terreſtre & de mille-feuille, cette boiſſon auroit pu s'aigrir ſur ſon eſtomac: en conſéquence je lui en interdis l'uſage. Mais je fus bientôt au fait, lorſque je vis le viſage du malade ſe couvrir de puſtules, & que le lendemain je m'apperçus que le corps en étoit infecté: pour lors il ne me fut pas poſſible de méconnoître la petite vérole. Dès que j'ai été aſſuré de l'état de mon malade & de ſa maladie, j'ai employé les remedes ordinaires, en obſervant de le panſer avec beaucoup plus de précaution; ce que

j'ai toujours fait. Tandis que la petite vérole faiſoit ſon éruption de la façon la plus favorable, la plaie ceſſa inſenſiblement de ſuppurer. Je me ſerois volontiers porté à la cicatriſer ; mais je crus devoir la tenir encore ouverte pendant quelque tems, pour voir ſi l'expectoration qui étoit très-libre, ſe ſoutiendroit. J'appréhendois d'ailleurs de retomber dans l'inconvénient que j'avois eſſuyé, & que ſa plaie ne ſe rouvrît une ſeconde fois. Après avoir attendu un mois & plus, je l'ai fermée, & j'ai eu la ſatisfaction de voir le malade revenir peu-à-peu en pleine ſanté. Il en jouit à préſent ; & ſi je ne craignois de laiſſer entrevoir ici quelque ſoupçon d'amour propre, je vous avouerois que l'agrément que j'ai de le voir, eſt pour moi beaucoup au-deſſus de toutes les récompenſes que je pourrois eſpérer. Au reſte je n'ai jamais ſçu rougir des bienfaits que j'ai reçus. Il y a dans cette ville des Médecins dont les lumieres m'ont beaucoup ſervi : je les ai conſulté ; & ſi je ne les nomme point, c'eſt que la réputation dont ils jouiſſent les met au-deſſus de la gloire qu'ils pourroient partager avec moi pour le ſuccès de cette cure. J'aurai toujours lieu d'être infiniment flatté, lorſqu'ils voudront bien m'honorer de leurs conſeils ; & s'ils ſe reconnoiſſent ici, je ferai charmé qu'ils y trouvent l'expreſſion de mes vrais ſentimens pour eux.

Recevez, je vous prie, Monſieur, ce foible eſſai de ma part ; je n'y connois d'autre mérite que le bonheur dont mes ſoins ont été ſuivis. J'aurai lieu de m'applaudir, ſi vous le trouvez digne de figurer dans votre Journal avec les Obſervations des Maîtres de l'Art.

J'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE

A l'Auteur du Journal, par M. LEAUTAUD, Chirurgien à Arles, cy-devant Chirurgien en Chef de l'Hôpital général du S. Eſprit de la même ville, ſur une pierre trouvée ſous la langue d'un homme.

MONSIEUR,

Vous nous recommandez par le Journal de 1756 que vous venez de mettre au jour, de vous faire part des obſervations & des découvertes extraordinaires qui regardent notre profeſſion ; c'eſt ſans contredit le moyen le plus ſûr pour bien cultiver la Chirurgie, & pour la porter au plus haut dégré de perfection. Dans le deſſein donc de ſatisfaire

à votré invitation, je vous envoie le récit d'une cure extraordinaire que j'ai faite, & qui a en tout le succès possible. Voici le fait.

Le 6 Novembre 1754 je fus appellé à Tarascon pour voir un jeune homme âgé de trente-sept ans, qui souffroit des douleurs très-vives, une salivation des plus abondantes, avec une fiévre continue & ardente ; ce qui ne permettoit de donner que des instans : le tout procédoit d'une dureté sous la langue. Je saignai en conséquence le malade trois à quatre fois dans l'espace de cinq jours, mais inutilement. De-là je conclus qu'un corps étranger occasionnoit tous ces dérangemens. Me défiant cependant de mes lumieres, je fis appeller le Médecin de la Maison, homme de mérite ; & après nos réflexions, je fus autorisé à faire sur la partie une incision de la longueur du corps étranger que je soupçonnois : ce que j'exécutai avec le bistouri ; & ayant ensuite enfoncé mes deux doigts, je tirai une pierre de la grosseur d'un œuf de pigeon. Cette pierre étoit grisâtre en dehors, & blanche comme du lait en dedans ; je la pulvérisai avec la main. A peine l'opération fut-elle faite, il étoit alors environ huit heures du soir, que le malade entiérement soulagé entra dans un profond sommeil jusqu'au lendemain matin,

& fut guéri radicalement par les gargarismes ordinaires.

J'ai l'honneur d'être, &c.

OBSERVATION

Sur une pierre engendrée dans le palais; par M. KRUGER, *Docteur en Médecine à Hambourg.*

Un paysan eut au palais une tumeur inflammatoire considérable qui dans cet état empêchoit la déglutition. Comme alors cet homme faisoit un exercice violent, la tumeur alors en maturité s'ouvrit d'elle-même, & il sortit de la bouche avec le pus une pierre assez grosse de couleur cendrée, légere & assez compacte. L'eau contient la matiere des pierres; & comme nous buvons continuellement de l'eau, on comprend facilement qu'il doit s'engendrer des pierres dans le corps. Mais comme l'eau des végétaux n'y forme jamais de pierres, il est clair qu'il doit y avoir encore une autre cause; c'est le violent mouvement des liqueurs: car nous observons journellement que les poissons qui ne vivent que dans l'eau, n'ont jamais de pierres; mais que les ani-

maux terreſtres qui ſont plus expoſés à la chaleur, & dont les humeurs ſont très-agitées, en engendrent auſſi fréquemment. On voit que ce mouvement peut être la cauſe de la pierre, quand on conſidere que les fibres des animaux qui ſont compoſées de mollécules terreſtres peu adhérantes, étant muës fortement & d'habitude, ſont dérangées dans leur œconomie, & dans cet état fourniſſent ſuffiſamment de matiere à la pierre. Le fluide qui contient cette matiere, doit ſe mouvoir très-peu, s'il n'eſt dans une entiere inaction, ce qui ſe paſſe journellement dans la veſſie pouvant fort bien arriver dans tous les endroits où les humeurs ſtagnantes ſe changent en pus; car le pus ne ſe forme que de la réſolution du ſang & des fibres de l'animal, l'un & l'aure fourniſſant la matiere de la pierre, enſorte que pour ſa formation il a ſuffi que les particules purement aqueuſes ſe ſéparaſſent de cette matiere ou par la voie de la tranſpiration, ou en entrant dans le ſang.



NOUVELLES OBSERVATIONS

SUR L'EAU DE LUCE.

Par M. COSTEL le jeune, Etudiant en Chymie.

Le procédé de M. de Machy eſt vrai ; mais l'indiſſolubilité qu'il prétend du ſavon commun dans l'eſprit alkali volatil eſt abſolument contraire à l'expérience. Le ſavon m'a toujours ſervi à faire l'eau de Luce. La blancheur une fois donnée, n'a jamais été altérée par le tems ni par le repos. Ce qu'ont dit Boerhaave & un de ſes plus grands ſectateurs, eſt donc exact. Si l'union du ſavon à l'eſprit alkali volatil n'a pas eu de ſuccès entre les mains de M. de Machy, c'eſt qu'il eſt un point d'énergie néceſſaire pour la combinaiſon. Je l'exhorte à faire un eſprit alkali volatil des plus vigoureux, & il croira bientôt à la diſſolution. Voici mon procédé.

Je fais un ſavon ordinaire ſucciné ; je le diſſous, à la faveur de la chaleur, dans le double d'eſprit de vin tartariſé, & j'en mêle ſur le champ quelques gouttes dans un eſprit alkali volatil des plus pénétrans, dont le vaſe qui le contient eſt mis dans l'eau froide.

Je ne vois qu'un inconvénient dans ce manuel, c'eſt que peu de perſonnes peuvent y avoir recours, parce que, comme je l'ai fait remarquer, mon procédé, ou plutôt celui de Boerhaave, quoique ſimple, demande un eſprit alkali volatil des plus forts; mais les Artiſtes auſſi m'en ſçauront gré, en ce que jaloux du tems pour l'employer à l'utile, & toujours attentifs à donner à leurs remedes plus d'efficacité, & par-là procurer à la ſociété des biens réels, trouveront de quoi ſatisfaire leur zéle & leur curioſité.

Nota. Le procédé que M. Coſtel a coutume de ſuivre pour faire l'eau de Luce, ne nous paroît pas aſſez détaillé; cependant comme nous ne voulons pas priver le Public de tout ce qui peut augmenter ſes connoiſſances, ou du moins les perfectionner, nous avons cru devoir placer cette piéce dans ce Journal immédiatement après celle de M. de Machy, afin que les Artiſtes puiſſent en faire le parallele, & porter leur jugement après en avoir fait la comparaiſon, & nous faire ſçavoir laquelle des deux méthodes de faire l'eau de Luce eſt celle que l'on doit préférer.

ROUGEOLES anomales épidémiques, observées à Florence en 1749 & 1750, par le Docteur TARGIONI TOZETTI, *Médecin aggrégé au Collége de Florence, Professeur Royal de Botanique, de la Société Botanique de Florence, & de l'Académie Impériale des Curieux de la Nature, &c.*

Il y eut en 1749 & en 1750 des rougeoles épidémiques dans la ville de Florence & dans les campagnes voisines; on observa aussi en même tems des petites véroles & des fiévres pourprées. Cette constitution épidémique continua jusqu'en 1751, & me donna occasion de remarquer des maladies fort irrégulieres, & sur-tout des rougeoles dont il est important de parler.

Il est bon d'observer d'abord qu'il y eut plusieurs personnes qui furent attaquées de ces sortes de rougeoles plus d'une fois, & qu'elles se caractériserent bien toutes les fois qu'ils l'eurent.

J'observai d'abord sept sujets différens qui furent pris d'une rougeole accompagnée d'une éruption abondante & des symptomes ordinaires; mais dans le même jour ils sentoient quelques légeres douleurs spasmodiques à la région épigastrique, qui étoient

bientôt ſuivies d'une diarrhée bilieuſe & abondante : elle duroit deux jours, & ceſſoit au bout de ce tems, ſans être ni précédé, ni accompagné, ni ſuivie d'aucuns fâcheux ſymptômes. Quand la diarrhée ſe déclaroit, la rougeole diſparoiſſoit, ainſi que la fiévre & que la toux qui étoit très-incommode : après la diarrhée ſuccédoit une foibleſſe & un abattement conſidérables dont ſe plaignoient les malades. La premiere perſonne qui fit le ſujet de mes obſervations, étoit une Dame d'environ trente ans qui avoit eu la rougeole dans ſon bas âge ; cette ſeconde fois-ci elle reſſentit auparavant pendant pluſieurs jours une toux convulſive très à charge, mais ſans fiévre ; j'avois déja formé le deſſein de faire ſaigner la malade du pied, pour appaiſer la violence de la toux & de la fiévre ; car les délayans & les adouciſſans n'avoient produit aucun bon effet : mais je fus fort ſurpris le ſoir lorſque je remarquai que cette Dame étoit toute couverte de rougeole ; l'éruption ſe ſoutint juſqu'à ce que la diarhée parut ; celle-ci fit diſparoître ſur le champ la rougeole, ce qui me fit une très-grande peur, croyant qu'il ſe feroit quelque métaſtaſe fâcheuſe. Je repris bientôt courage, quand je vis que la malade étoit entiérement délivrée de toutes incommodités, & qu'elle étoit hors de danger. Cette obſervation me rendit plus aſſuré, quand je vis la même choſe arri-

ver à deux jeunes Seigneurs qui eurent aussi la rougeole, ainsi qu'à quatre autres personnes qui furent attaquées de la même maladie.

Par ces observations j'eus occasion de réfléchir sur la bonté de la théorie de Van-Swieten, qui dit que la matiere morbique qui cause les éruptions dans les maladies aigues dépend des premieres voies, & qu'elle se réunit au ventricule ou dans les parties voisines; dans les rougeoles que j'ai décrites, il est vraisemblable qu'il y en avoit ainsi une partie qui avoit été portée dans l'estomac, & que le reste étoit dans les parties qui avoisinent le cœur, & que c'étoit pour cette raison que la maladie se terminoit par une diarrhée & par une éruption, parce que la matiere morbifique qui étoit à l'estomac, sortoit par les intestins, & l'autre qui étoit dans les routes de la circulation, prenoit son issue par la peau. Il nous reste à présent à examiner si dans ces sortes de maladies on doit éviter l'usage des adoucissans, comme le vulgaire le prétend. Voici ce que j'ai observé.

J'ai vu trois sujets différens dont la maladie a commencé comme une espece de fiévre catharrale, avec une tumeur inflammatoire à la gorge, une toux violente, ce qui dura jusqu'au septieme jour; il n'y avoit eu jusques-là aucune apparence de rougeole. Je traitai cette maladie comme une maladie in-

flammatoire, & le ſeptieme jour il ſe fit une éruption très-abondante qui dura quatre jours, pendant leſquels la toux & la fiévre ſe calmerent, de façon que les malades ſe rétablirent bien vîte.

Une Dame de mes voiſines, dans la crainte de gagner la rougeole qui étoit répandue dans toutes les maiſons aux environs, alla à ſa campagne. La nuit d'après elle ſentit de la fiévre accompagnée de friſſons. Le lendemain elle en eut un autre accès pendant le jour, à une heure correſpondante à celle de la nuit. Ces accès continuerent vingt-quatre jours, pendant leſquels elle eut quarante-huit accès. La fiévre loin de diminuer, alloit toujours en augmentant, ſurtout pendant la nuit, où les friſſons étoient plus conſidérables. La malade reſſentoit auſſi une toux ſéche & convulſive, & une difficulté de reſpirer. Quelques-uns de ſes accès étoient aſſez courts & aſſez légers ; auſſi la plus grande partie ſe ſuivoient de ſi près, qu'ils formoient preſque une eſpece de fiévre continue. Comme il n'y avoit aucune marque de rougeole je fis faire deux ſaignées, & je fis donner les délayans & les adouciſſans, & j'ordonnai enſuite quelques priſes de quinquina. Mais tous les remedes furent inutiles, ainſi que les régles de la malade qui ne produiſirent aucun ſoulagement. La nuit du 15, il ſurvint à une heure après minuit une fié-

vre très-forte avec de très-grands frissons, des mouvemens convulsifs, un délire, une toux continuelle & suffocante, & je crus sur le champ que c'étoit une péripneumonie bien décidée. A peine étoit-il jour que je pensois à faire saigner la malade, j'apperçus sur tout son corps une infinité de boutons dont elle étoit couverte, & je commençai à bien augurer de l'ancienne maladie, par la présence de celle-ci. En effet à mesure que la rougeole qui fut très-grave, poussoit au dehors, on voyoit les symptomes diminuer; & au bout de quatre jours la rougeole eut une fin heureuse; il ne restoit plus à la malade que de la foiblesse.

Voici encore une observation d'une rougeole aussi irréguliere que les précédentes. Une Religieuse âgée de vingt-quatre ans, d'une complexion assez forte, eut un saisissement subit, occasionné par la chute que fit une Religieuse de ses amies. Malgré une saignée qu'on lui fit sur le champ, elle fut prise deux heures après d'une fiévre lente, & perdit l'appétit & les forces; mais comme le sang qu'on lui avoit tiré paroissoit exténué & de très-mauvaise couleur, on lui fit donner un peu de vin. Immédiatement après, soit que le vin eût produit cet effet, soit qu'il y eût quelqu'autre cause cachée, la malade après avoir pris de la nourriture, sentit des douleurs vives dans le bas-ventre, & la fiévre aug-

menta; on ordonna pour lors une saignée du pied à-peu-près quinze jours après la premiere. Le sang qu'on tira à la malade étoit un peu meilleur. La fiévre cessa, mais les douleurs subsisterent pendant un mois; au bout duquel on vit la peau se couvrir de boutons, & surtout les épaules; cette éruption rentroit & sortoit alternativement. La malade recouvra après cela entiérement la santé. Au mois de Février de l'année suivante, elle sentit une toux convulsive qui augmentoit tous les jours; & sur la fin du mois il survint quelques accès de fiévre, avec des douleurs de tête, & des difficultés de respirer. Cette Religieuse prenoit du petit lait & de l'eau froide sans aucun soulagement. La fiévre augmenta encore, ainsi que la toux, qui devint si violente, qu'il sortit du nez de la malade une grande quantité de sang. Le Médecin la fit saigner du pied, & on lui tira du sang assez mauvais, comme l'année précédente; mais on ne lui donnoit aucun soulagement, & tous les symptomes devenoient plus graves de jour en jour. Enfin deux jours après on vit les épaules de la malade toutes couvertes de boutons de la même nature qu'auparavant; mais comme ces éruptions étoient fréquentes, le Médecin commençoit à croire que ce n'étoit pas la rougeole. Les Religieuses disoient le contraire, car elles assuroient que

la malade avoit déja eu deux fois cette maladie avant d'être Religieuſe, & qu'il y en avoit alors dans le même Couvent pluſieurs autres qui l'avoient eu deux ou trois fois. Cependant la maladie ſe caractériſa à merveille, & la plus grande partie des boutons de la rougeole étoit au viſage. La couleur de la peau étoit rouge, & violette dans pluſieurs endroits. La fiévre étoit très-forte, la toux augmentoit tous les jours avec une douleur de poitrine inſupportable. Deux autres jours s'écoulerent & tous les ſymptomes ſubſiſtoient; on appella un autre Médecin, qui fit tirer du bras ſept onces d'un ſang inflammatoire. Le ſur-lendemain les taches de la peau changerent de couleur, les urines commencerent à couler en abondance, la fiévre étoit toujours très-forte, les autres ſymptomes ſubſiſtoient dans leur violence, & de tems en tems il ſe faiſoit de nouvelles éruptions; quelques jours après la malade ſe trouva délivrée de tous ces accidens; mais l'appétit ni les forces ne revenoient pas, & elle tomboit toujours en foibleſſe après avoir mangé. La douleur de poitrine fut très-opiniâtre, & dura juſqu'au jour où la malade fut ſaiſie d'une attaque violente de vapeurs convulſives, qui dura onze heures. Elle fut tourmentée de tems en tems de pluſieurs accès ſemblables, avec une douleur très-vive à l'œſophage chaque fois qu'elle mangeoit, ce qui la con-

traignoit à rester pendant plusieurs jours sans prendre de nourriture. On employa inutilement pendant tout ce tems-là le petit lait, le lait d'ânesse, les bains, les eaux ferrées. Voyant le peu d'efficacité des remedes, je proposai pour lors une décoction de sarcepareille : après l'usage de cette boisson son mal cessa, & elle commença à avaller avec plus de facilité ; ses douleurs & ses convulsions se calmerent également : l'été suivant cependant elles reparurent avec une nouvelle éruption. Il faut observer qu'avant les paroxismes convulsifs, la malade avoit toujours le visage couvert de boutons. C'est ce qui me fit soupçonner qu'il y avoit une acrimonie marquée dans la lymphe, qui ne céderoit qu'aux sudorifiques. Je ne me trompai pas dans mon prognostic ; car cette Religieuse en reçut tout le soulagement qu'on pouvoit en attendre ; & pour terminer la cure, je lui ai fait prendre des eaux de ce pays appropriées à son état & à son tempérament.

APPROBATION.

J'Ai lû, par ordre de Monseigneur le Chancelier, *le Journal de Médecine* du mois de Juillet. A Paris, ce 18 Juin 1756.

LAVIROTTE.

RECUEIL PÉRIODIQUE
D'OBSERVATIONS
DE MÉDECINE,
CHIRURGIE,
PHARMACIE, &c.

AOUT 1756.

TOME V.



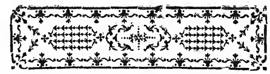
A PARIS,

Chez VINCENT, Imprimeur-Libraire, rue S. Severin, à l'Ange.

Avec Approbation, & Privilege du Roi.

CATALOGUE DES OUVRAGES de BOERHAAVE, *qui se trouvent chez* VINCENT.

	Prix reliés.
LES Aphorismes de la Médecine sur la connoissance & la cure des maladies. *in*-12. 1745.	3 liv.
Commentaire sur les Institutions de Médecine. 8 vol. *in*-12. 1750.	20 liv.
—Les tomes IV, V, VI, VII & VIII, séparément, à 50 f. le volume.	
Les Institutions de Médecine, sans Commentaire. 2 vol. *in*-12. 1739.	6 liv.
Les maladies des yeux & les leçons sur la pierre. *in*-12.	2 liv. 10 f.
Traité de la matiere médicale, pour servir à la composition des remedes indiqués dans les Aphorismes, auquel on a joint les opérations Chymiques du même Auteur. *in*-12. 1739.	2 liv. 10 f.
Traité de la petite Vérole, avec la maniere présente de la guérir. *in*-12. 1740.	2 liv. 10 f.
Traité des maladies Vénériennes. *in*-12. 1753.	2 liv. 10 f.
La Théorie Chymique de la terre, auquel on a joint le traité du Vertige, avec une lettre à M. Astruc sur les maladies Vénériennes. *in*-12. 1741.	2 liv. 10 f.
Elémens de Chymie. *in*-8°. 2. vol. 1752.	8 liv.
—Les mêmes, *in*-12. 6 vol. avec figures, nouvelle édition. 1754.	15 liv.
Consultationes & Responsa. *in*-12. 1744.	2 liv.
De la vertu des médicamens. *in*-12.	2 liv. 10 f.
Le Recueil de Pièces concernant l'Inoculation de la petite Vérole, ci-devant annoncé, se trouve actuellement chez tous les Libraires qui débitent ce Journal. in-12. 1. vol.	2 liv. 10 f.



RECUEIL PÉRIODIQUE *D'OBSERVATIONS* DE MÉDECINE, *CHIRURGIE*, PHARMACIE, &c.

Suite des Expériences sur l'irritabilité & la sensibilité des parties, par M. le Baron DE HALLER, *Docteur en Médecine, Président de la Société Royale des Sciences de Gottingue, &c.*

SUR L'IRRITABILITÉ DES VAISSEAUX DU CORPS ANIMAL.

J'AI touché la surface extérieure de l'aorte de plusieurs chiens, d'un chévreau, de plusieurs chats, de quelques grenouilles; de deux anguilles; je n'ai jamais observé de contraction dans l'artere. J'ai pris un microscope, & je n'ai rien vu de nouveau. Je me suis servi de nitre fumant, ce puissant acide

a changé le ſang en bouë dans les arteres; mais il n'a produit aucun mouvement dans l'artere. Je fis le 14 Septembre 1750 une inciſion à une des arteres d'une grenouille, qui en ouvrit à-peu-près la moitié : dans une fente auſſi fine la moindre contraction de l'artere devoit ſe rendre ſenſible en la dilatant; le muſcle dans un cadavre même éloigne les lévres de ſes bleſſures l'une de l'autre : rien n'arriva, la fente demeura fine & capillaire, & le même événement revint dans d'autres exemples. J'ai fait pendant le cours de l'Eté 1754 plus de cent expériences ſur des grenouilles ; jamais je n'ai vu de contraction dans les membranes des arteres; jamais les veines qui traverſoient la largeur des troncs artériels, n'en ont été comprimées, & jamais une artere preſque à vuide, & qui ne contenoit plus qu'un petit nombre de globules, n'en a été rétrécie.

Ces expériences m'ont convaincu par leur nombre & par leur uniformité, 1° que les arteres des animaux à ſang froid ſont abſolument ſans force contractive; 2° pour les animaux à ſang chaud, elles doivent avoir aſſez de force contractive pour rétablir une artere dilatée par la force du cœur dans le diamétre qu'elle avoit auparavant. Ces animaux ont d'ailleurs des fibres muſculaires dans leurs arteres : j'y reconnois par conſéquent de l'irritabilité; mais je ne tire pas

une conviction des expériences dans lesquelles les acides chymiques les plus puissans ont produit quelque contraction dans les arteres. Ces poisons en produisent bien, comme je dirai en son lieu, sur les nerfs qui par les expériences déja rapportées sont absolument déstitués de toute irritabilité. L'irritation méchanique faite avec l'acier aiguisé produit une contraction sur tout véritable muscle, & sur les membranes musculaires des intestins & de l'estomac, au lieu qu'elle n'en produit pas sur les arteres. Il faut attribuer apparemment cette exemption à l'épaisseur de la cellulosité qui compose le gros de la substance des arteres, & qui couvre les fibres musculaires.

SUR LES VEINES.

Le 2 Février 1750, je touchai la veine cave d'un chien avec de l'huile de vitriol; elle se resserra évidemment. Je vis arriver la même chose sur un chévreau, sur un chat, sur des grenouilles. J'ai touché extérieurement la veine cave avec de l'esprit de nitre; elle s'est resserrée. J'ai fait la même chose intérieurement; elle s'est resserrée encore. La contraction des veines touchées avec le poison acide est plus forte que celle des arteres, & la raison de cette différence est apparemment dans la substance des veines plus mince, & plus recouverte de cellulo-

ſité ; mais comme cette contraction réuſſit également bien dans le cadavre long-tems après la mort, & comme l'irritation méchanique ne produit aucune contraction dans les veines, je ne voudrois pas tirer des concluſions de cette expérience. Dans les animaux à ſang froid, il ne paroît aucune contraction dans les veines. Il doit y en avoir dans les animaux à ſang froid par-tout où il y a des fibres muſculaires ; mais elles ſont fort rares dans les veines.

SUR LES VAISSEAUX LACTÉS ET LE CONDUIT THORACHIQUE.

J'ai vu devenir vaiſſeaux lymphatiques ce qui peu de tems auparavant étoit vaiſſeau lacté. Ce phénomene eſt fort commun & fort connu ; mais il démontre efficacement que les vaiſſeaux peuvent ſe décharger de leur chyle par leur contraction, & qu'à la place du chyle quelqu'autre cauſe dont il ne s'agit point ici fait ſuccéder la lymphe. J'ai touché avec de l'huile de vitriol le conduit thorachique d'une ſouris ; il s'eſt reſſerré, & a fait ſortir ſon chyle. Je réitérai le 12 Mai 1751 les mêmes expériences ſur des chévreaux ; elles ont réuſſi très-bien. En faiſant abſtraction de l'évacuation des vaiſſeaux lactés que les poiſons chymiques ont produite, on voit par les phénomenes qui par-

tent de la nature ſeule que ces vaiſſeaux ſont d'une force contractive aſſez puiſſante pour ſe défaire du chyle qu'ils contiennent. Les arteres & les veines qui contiennent du ſang, n'ont pas le même pouvoir.

SUR LA FORCE CONTRACTIVE DE LA VÉSICULE DU FIEL.

J'ai fait beaucoup d'expériences ſur des chiens, des chats, des hériſſons, des chévres, des anguilles & des lapins, dont j'ai touché la véſicule avec les poiſons chymiques : dans les unes elle a paru ſe contracter; les autres n'ont donné aucune preuve d'irritabilité. J'ai touché la véſicule d'un chien, je l'ai irritée avec une aiguille & le ſcalpel : elle ne s'eſt point reſſerrée; mais elle s'eſt contractée, quand je me ſuis ſervi de l'huile de vitriol. Le beurre d'antimoine n'y a rien fait.

Ces expériences, quoiqu'aſſez diſcordantes, ſe réuniſſent pourtant pour démontrer que la force contractive de la véſicule du fiel n'eſt ni forte ni vive, & qu'elle agit plus foiblement & plus lentement que dans la veſſie urinaire. J'ai vu à la vérité des véſicules remplies de deux ou de trois groſſes pierres former autant de cellules que de pierres, & ſe rétrécir conſidérablement dans leur intervalle. On pourroit attribuer cette

contraction à une force musculaire de la vésicule, étant évident que le diaphragme n'y a point de part. Mais ces resserremens entre les places où se dilate un réservoir, se font certainement dans le regne végetal, sans que des fibres musculaires y puissent avoir part. Dans les Raiforts, les Acacia, par exemple, l'intervalle des graines se resserre si fort, qu'il n'y reste presque plus de cavité, pendant que les graines se gonflent & se font des cellules.

SUR LA FORCE CONTRACTIVE DE LA VESSIE.

La vessie étant fort remplie d'urine, elle se contracte d'elle-même par la force de ses fibres musculaires. Le 26 Février 1746, je perçai celle d'un chien avec une aiguille, & elle fit sortir l'urine avec un jet sans cesser de la pousser au-dehors, jusqu'à ce qu'elle se trouva réduite à la grandeur d'une noix; sa contraction se fait lentement, mais sans discontinuer & sans alternative de relâchement, jusqu'à ce qu'elle soit au plus petit diamétre dont elle soit capable. Je fis le 27 Avril la même épreuve sur un chat, & l'urine coula par le canal naturel jusqu'à la derniere goutte. Les muscles du bas-ventre n'avoient aucune part à cette évacuation, puisqu'ils étoient ouverts & détruits. J'ai réitéré

ces expériences sur des chiens, des chats, des lapins, un hérisson, une chévre, des rats, & elles ont également bien réussi. Le 18 Octobre, je touchai la vessie d'un lapin avec de l'huile de vitriol; elle se ressserra. J'ai cru devoir mettre en opposition le peu de contraction que l'huile de vitriol a produite dans la vessie avec la vive constriction qu'opere l'irritation méchanique de ce stimulus même de l'urine. Cette contradiction acheve d'ôter le crédit aux expériences que l'on fait avec ces acides violens: on voit qu'ils produisent de la contraction dans des membranes qui n'en ont pas de naturelle, & qu'ils n'en produisent pas dans la vessie dans laquelle cette force se manifeste naturellement avec tant de vivacité. Il m'a paru au reste que la vessie se contracte plus vivement quand elle est remplie, que sa contraction se fait d'une maniere continue, sans admettre aucune alternative de relâchement. C'est ainsi qu'un homme qui ne respire pas, peut faire sortir l'urine avec un jet continu, sans se servir du diaphragme.

SUR L'URETERE.

J'ai vu l'uretere d'un chien se contracter, quand je le touchois avec de l'huile de vitriol. Il m'a paru par les différentes expériences que j'ai faites sur différens animaux,

que la force contractive de ce canal eſt extrêmement foible, ou plutôt qu'on ne ſçauroit y démontrer cette force. L'Anatomie n'y découvre point de fibres muſculaires; & il ſemble par les phénomenes de ceux qui ſont attaqués de la gravelle, qu'il faut de violentes convulſions des muſcles du bas-ventre pour y faire avancer la pierre.

SUR LA FORCE CONTRACTIVE DE L'UTÉRUS.

Le mouvement des cornes de la matrice d'une chienne pleine me parut le 3 Janvier 1751 être extrêmement évident; il n'a pas beſoin d'irritation pour paroître, & il eſt ſemblable & égal au mouvement périſtaltique des inteſtins. J'ai vérifié ce fait ſur des chiennes pleines, des chates, des lapines. Le 25 Septembre, le mouvement de la matrice d'une lapine pleine fut très-conſidérable, quoiqu'elle fût détachée du corps & de ſes cornes. Il paroît démontré que la matrice ſe contracte auſſi fortement que les inteſtins, à l'occaſion de quelque irritation que ce ſoit, & que cette force peut faire avancer la cauſe irritante du pavillon à la matrice; car les inteſtins faiſant cet effet, les cornes de la matrice ayant un mouvement périſtaltique tout auſſi vigoureux, doivent y réuſſir également. Un fruit avalé eſt porté

de l'eſtomac au rectum ; & un œuf qui paſſe par le pavillon, doit être pouſſé par la trompe juſqu'à l'utérus.

Au Journal prochain nous continuerons les mêmes Expériences.

OBSERVATION ſinguliere de Pratique, faite par M. MAJAULT, Docteur Régent de la Faculté de Médecine de Paris, &c.

L'uſage & la routine, & l'étalage pompeux de toutes ſortes de remedes ne forment pas l'Art de guérir ; il ne réſide que dans la juſte application d'un ſecours ſouvent ſimple, mais placé avec intelligence. C'eſt du jugement & de la ſagacité de l'Obſervateur que l'on doit tout attendre, quand on a tout tenté ſans ſuccès ; & l'on voit tous les jours échouer la Pratique la plus conſommée où l'eſprit ſeul triomphe. M. Majault vient de nous en donner une preuve éclatante dans le traitement qu'il eut occaſion de faire dernierement d'un malade qui étoit à l'Hôtel-Dieu. Nous ſaiſiſſons avec empreſſement cette occaſion de lui rendre la juſtice qui lui eſt dûe à cet égard, & de lui témoigner publiquement l'opinion

favorable que nous avons de ses talens. Voici le fait.

Un jeune Médecin qui suit M. Majault à la visite des malades de l'Hôtel-Dieu de Paris, nous a rapporté que le 13 Juin de cette année il y arriva un garçon Tailleur âgé d'environ vingt-sept à vingt-huit ans, attaqué d'un mal de gorge violent depuis dix mois, qui avoit fait de tels ravages pendant l'espace de six à sept mois, que le malade étoit tombé dans le marasme, ayant perdu totalement la voix, & ne pouvant avaler aucun liquide, sans que la déglutition fût suivie d'une toux violente & même convulsive. Ceux qui avoient amené le malade à l'Hôtel-Dieu, dirent qu'il y avoit plusieurs mois qu'il étoit dans cet état. M. Majault le fit boire devant lui ; mais ayant observé que la moitié du liquide tout au moins avoit passé dans la trachée-artere, lorsque la toux que cet essai procura fut terminée. Il ordonna au malade de porter la tête, le plus qu'il pourroit, sur l'épaule droite, & de boire dans cette attitude. Le malade obéit, & avala presque un demi-verre de tisanne ; il n'y eut que quelques gouttes qui passerent dans la trachée-artere. Il fit donner un second verre de tisanne au malade, & lui ordonna de faire le même essai, en portant la tête sur l'épaule gauche, & en lui recommandant sur-tout d'avaler dans cette attitude jusqu'à

la derniere goutte ; le malade but le second verre, sans qu'il passât rien dans la trachée-artere. Cet événement étonna fort, non seulement ceux qui avoient amené le malade, mais les jeunes Médecins qui accompagnoient M. Majault. Ces derniers lui demanderent quelle étoit la raison qui lui avoit suggéré ce moyen de faire boire, aussi prompt que singulier. Il leur répondit que sans examiner quelle pouvoit avoir été la cause primitive de ce mal de gorge, il étoit démontré que la glotte ou l'épiglotte, ou peut-être l'une & l'autre avoient été rongées, & que l'ouverture de la glotte mal couverte par l'épiglotte, dans l'instant de la déglutition, permettoit au liquide l'entrée dans la trachée-artere, & qu'en avalant, le visage tourné du côté de l'épaule, soit à droite, soit à gauche, les muscles qui servent à la déglutition, se trouvent dans un état de contraction qui doit diminuer l'ouverture de la glotte ; & que faire boire un malade attaqué de pareille maladie dans cette attitude, étoit le seul moyen de lui procurer la faculté d'avaler des liquides : moyen sans lequel il ne seroit pas possible de donner le moindre soulagement au malade. Il ajouta qu'ayant observé que le malade avaloit plus facilement, la tête tournée vers l'épaule gauche, que vers l'épaule droite, il conjecturoit que la partie gauche de la glotte ou de

l'épiglotte étoit plus rongée que la partie droite.

Le malade mourut environ 60 heures après son arrivée à l'Hôtel-Dieu. M. Majault en fit faire l'ouverture ; les jeunes Médecins qui avoient vu boire cet homme, y assisterent. On trouva la glotte & l'épiglotte rongées du côté gauche, l'ouverture de la glotte allongée vers le pharinx du double de sa longueur ordinaire, & les ulceres qui avoient occasionné ces ravages consolidés.

On doit présumer que si ce malade n'eût pas été dans cet état de marasme qui lui a donné la mort, il eût pu l'éviter, ayant trouvé le moyen d'avaler des liquides.

Cette maniere ingénieuse de faire boire les malades qui sont dans ce cas, pourra avoir son application, lorsque la gangrene, le vice vénérien, le vice scorbutique auront occasionné le délabrement de la glotte ou de l'épiglotte. Ces sortes de malades qui périssent ordinairement étouffés par le liquide qui entre dans la trachée-artere, trouveront une ressource sûre dans une manœuvre aussi simple que bien imaginée.

Nota. On a lu dans notre dernier Journal une Observation de M. Majault sur le mal de gorge gangréneux que nous avons jugé à propos d'y insérer, quoiqu'elle ait été déja imprimée dans le Mercure de France 1752 ;

nous nous y sommes déterminés d'autant plus volontiers, que nous croyons que plusieurs Médecins ne lisent pas le Mercure, & que cette Observation qui est cependant importante à connoître, auroit bien pu être ignorée. Il s'y est glissé une faute d'impression : elle est page 27, ligne 19. On lit, *n'agit que sur la partie volatile ;* il faut lire, *n'agit que par sa partie volatile.*

OBSERVATION

Sur l'expulsion d'un fœtus mort & corrompu dans le sein de sa mere, à la suite d'une fiévre putride maligne. Par M. DUPUY DE LA PORCHERIE, *Docteur en Médecine de Montpellier, Aggrégé au Collége Royal des Médecins de la Rochelle.*

Catherine Didier, femme de François Thevenin de cette ville, âgée de trente-six ans, d'un tempérament bilieux & grosse de cinq mois, se plaignit le 13 de Juillet 1751 d'une grande douleur à la tête, aux reins, & principalement dans tout l'intérieur & l'extérieur de la gorge, avec inflammation de la luette & des amygdales, ce qui l'empêchoit d'avaler même sa salive ; les parties postérieures de la gorge, & sur-tout le voile du palais, étoient parsemés de pe-

tits chancres ou ulceres malins, blancs & ronds; & de divers diamétres; la langue étoit extrêmement chargée, & la bouche exhaloit une odeur très-fœtide. La fiévre & les accidens redoubloient tous les soirs, & molestoient la malade sans relâche. Le pouls étoit plein & dur, la peau séche & aride; les mouvemens de son enfant se faisoient vivement sentir.

Dans cet état l'on saigna la malade deux fois du bras; tous les accidens, au lieu de diminuer, augmenterent considérablement, & furent bientôt suivis de vives tranchées dans les régions des lombes & de l'hypogastre, sur-tout d'une hémorragie utérine qui dura plusieurs jours, malgré les saignées & les nitreux qui furent mis en usage & mariés avec les astringens, jusqu'à ce qu'enfin une langueur & un abbatement géneral, un pouls petit & inégal, de fréquentes défaillances déterminassent à m'appeller.

Le 24 de Juillet la malade étoit dans cet état, sans qu'elle se plaignît d'aucune douleur dans aucune partie du corps, ses sens étoient comme assoupis; elle ressentoit cependant de tems à autre de fréquentes foiblesses, toujours précédées de vapeurs qui se portoient au visage, lui voiloient les yeux, & lui causoient des sifflemens dans les oreilles; ces foiblesses se terminoient ordinairement par des sueurs froides. Je lui trouvai

le

le pouls petit & inégal, le ventre applati, le visage pâle & défait, les temples abbatues, les yeux languissans & creusés, la langue chargée & visqueuse, sur-tout à sa base, & la bouche exhaloit une odeur cadavéreuse. La malade n'avoit que peu ou point uriné, & son ventre n'avoit fait aucune fonction depuis qu'elle gardoit le lit. Elle m'assura ne plus sentir son enfant.

Après avoir pesé mûrement toute l'horreur d'une semblable situation, je crus m'appercevoir que tous les solides du corps, & principalement la matrice, étoient dans une *atonie* si marquée par les épuisemens qu'elle avoit souffert, que je jugeai dès-lors qu'il n'y avoit d'autre parti à prendre que de rappeller le *vis vitæ* de ces parties, & ranimer, s'il étoit possible, la matrice & ses agens auxiliaires au point d'expulser de sa capacité le corps étranger qu'elle contenoit avec ses attaches & ses enveloppes.

Pour y disposer la malade, je me contentai de lui ordonner un lavement émollient & carminatif : ce remede en apparence ne produisit que très-peu d'effet ; ce qui me détermina à lui en prescrire un autre mieux indiqué, composé avec la décoction de la racine d'aristoloche longue, les feuilles d'armoise & de matricaire, les fleurs de camomille, l'anis verd & le lénitif fin. Ce lavement entraîna une quantité prodigieuse

de matieres dures de toutes couleurs, & qui empeſtoient. Cette opération fut ſuivie & ſoutenue d'un julep à prendre à deux fois dans l'intervalle de trois heures ; il étoit composé avec les eaux diſtillées des plantes emménagogues, la teinture de caſtoreum, l'élixir de propriété, l'eſprit volatil aromatique huileux, & le ſyrop d'armoiſe. L'effet de ces remedes répondirent à mon attente ; la malade en éprouva dans la nuit de fortes tranchées qui furent ſuivies d'une perte abondante. La malade avoit uriné un peu, & rendu beaucoup de vents ; ce qui l'avoit très-fort ſoulagée.

A ma viſite du matin, je trouvai le pouls dur & un peu plus élevé, & par conſéquent moins inégal : je dis par conſéquent, parce que je n'avois attribué l'inégalité du pouls qu'à la grande foibleſſe de la malade. Le viſage me parut moins pâle, & les yeux moins languiſſans. La perte continuoit, & la malade éprouvoit d'un moment à l'autre des tranchées aſſez vives ; ce qui me fit inſiſter ſur les remedes déja preſcrits, & je lui conſeillai en outre un cataplâme emménagogue, précédé d'un liniment de même vertu, pour être appliqués chauds ſur les régions des lombes & de l'ypogaſtre. Peu de tems après l'application de ces topiques, les tranchées & la perte augmenterent prodigieuſement, & expulſerent un fœtus cor-

rompu. Je l'examinai, il étoit seul, le placenta n'étoit pas encore sorti ; les tranchées cependant continuoient, ainsi que la perte. Je fis réitérer l'application du liniment & du cataplâme, qui pendant la nuit travaillerent beaucoup la malade, mais la délivrerent entiérement.

Je vis le lendemain un placenta plus corrompu encore que n'étoit le fœtus ; il avoit répandu dans la chambre une odeur cadavéreuse si pénétrante, qu'on eut assez de peine à la dissiper avec les parfums ordinaires. La malade, quoique fatiguée, paroissoit jouir d'une grande tranquillité : son pouls qui le jour précédent avoit paru dur & élevé, étoit devenu souple & mollet, une douce moiteur s'étoit emparée de tout son corps, & la malade commença à dormir pour la premiere fois. Je la purgeai quinze jours après avec les minoratifs, & le régime restaurant dont je lui conseillai de faire usage, acheva de la remettre entiérement. Sa convalescence a été cependant de près de six mois, au bout desquels elle est devenue grosse d'un enfant qui se porte bien & est très-bien constitué, & depuis elle a encore été nourrice d'un autre.

S'il n'est pas nouveau, du moins il paroîtra surprenant, que la femme qui fait le sujet de cette Observation, ait pu résister à la corruption insigne que renfermoit sa ma-

trice, fans que cette partie ni les autres ayent fouffert la moindre altération.

Nota. Cette Obfervation n'eft pas la feule qui prouve combien la matrice eft à l'abri de la pourriture dans ces efpeces de cas. C'eft un des vifceres les plus forts de la femme, & un de ceux dont elle peut le plus aifément fupporter la perte. Cette vérité eft fuffifamment prouvée par le fuccès réitéré de l'opération cæfarienne, par l'amputation, l'extirpation, le déchirement de la matrice, connues de Rhafis, Ambroife Paré, Mercurialis, Duret, Schenkius, Bonet, Fernel, & une infinité d'autres ; on fçait de plus que la matrice peut fuppurer, tomber en gangrene, & même fe rompre, fans caufer la mort. Dans le premier cas, voyez Albucafis, Ouffetus, Donati, l'hiftoire de l'Académie des Sciences ; dans le fecond, Henri à Moinichen, Gatinar, Sever, Schenkius ; dans le troifieme, Stalpartus, Van-der-Wiel, Hildanus, Bonet, Lamotte, Mauriceau, Gregoire.

OBSERVATION

Sur une ouverture à l'ombilic, qui donnoit paffage au chyle & à des vers contenus dans les inteftins grêles. Par M. MARTEAU, Médecin de l'Hôpital d'Aumale.

Hippocrate a prétendu que les folutions

de continuité dans les inteſtins grêles ne pouvoient ſe cicatriſer. L'Obſervation ſuivante prouve le contraire, comme pluſieurs Obſervations Chirurgicales l'ont déja établi démonſtrativement.

Magdeleine De Lattre, du village de Beaucamp-le-Vieux en Picardie, âgée de ſept ans, me fut amenée au mois de Juin 1753. Elle avoit un aſcite très-manifeſte; elle le portoit depuis l'âge de deux ans, à ce que m'aſſura ſon pere nourricier : elle guérit en trois mois. Au printems ſuivant l'hydropiſie ſe régénéra, & ſe diſſipa de nouveau par les mêmes remedes que j'avois mis en uſage la premiere fois; mais il reſta une tumeur dure & phlégmoneuſe à l'ombilic. Par l'application des cataplâmes émolliens, la tumeur mûrit & creva; il ſortit avec le pus trois lombris de la nature des ſtrongles, & enſuite des matieres chyleuſes. Cette ouverture a continué pendant ſix mois à verſer du pus, du chyle, & même à donner paſſage à des portions indigérées de nourritures, telles que des filamens de haricots verds qu'on a tirés plus d'une fois aux panſemens. Il ſortoit de tems en tems quelques ſtrongles; l'enfant ne s'en amuſoit pas moins aux jeux de ſon âge. Enfin après ſix mois la plaie ſe diſpoſant à la cicatrice, n'a plus fourni pendant dix-huit mois qu'une ſéroſité ichoreuſe. Dans le cours de ces dix-huit mois, il eſt

encore sorti un ver par la plaie, mais plus de matiere chyleuse : ce ver étoit le quatorzieme rendu par cette voie. L'enfant se porte bien depuis.

LETTRE

A l'Auteur du Journal, sur l'héméralopie, par M. FOURNIER, Médecin de l'Hôtel-Dieu de Montpellier.

MONSIEUR,

J'ai vu avec bien de la reconnoissance de votre attention, que vous aviez eu la bonté de faire insérer dans votre Recueil Périodique une de mes Observations sur l'héméralopie. Cette Piéce n'avoit pas d'abord été destinée à voir le jour, avec la tournure qu'elle a dans le précis qui en a été imprimé; je ne l'avois ainsi formée, que pour pouvoir la présenter à deux personnes distinguées par leur naissance & leurs emplois, qui me l'avoient demandée. J'espere dans quelques momens de loisir de lui donner une autre étendue; la trame en a été préparée dans le tems, & les circonstances de l'Observation. C'est dans cette trame que j'ai touché à ce que peuvent avoir dit les Auteurs anciens & les modernes de cette maladie;

l'on y voit ſenſiblement que les Anciens l'ont mal décrite, pour ne pas dire méconnue, & qu'ils ont plus mal encore déſigné les remedes qui peuvent lui convenir. Entre les Modernes, je n'ai pu découvrir que Maitre-Jan & Boerhaave qui en ayent parlé : le premier ne fait que gliſſer ſur la matiere ; le ſecond qui ne l'a traitée que d'après une Obſervation qu'on trouve dans les Mémoires de l'Académie de Londres, en décrit les accidens d'une maniere toute contradictoire à ce que j'en ai vu, & ce qu'en ont vu avec moi beaucoup de Docteurs & d'Etudians en Médecine qui me ſuivent régulièrement à mes viſites de l'Hôtel-Dieu. M. Boerhaave prétend que dans l'héméralopie la pupille eſt fort rétrécie, tandis qu'elle m'a paru ſur plus de ſoixante-dix héméralopes très-ſenſiblement dilatée. Cette dilatation étoit encore bien plus marquée & plus conſidérable dans le cas tout récent d'un aveuglement ou parfaite cœcité qui a été emportée ſoudainement, & comme par miracle, par les mêmes ſecours que j'avois mis en uſage auprès des héméralopes que j'avois ci-devant traités. En voici le détail.

Une payſanne, de l'âge de vingt-deux à vingt-trois ans, & de Bias, village auprès d'Agde, s'endormit à la campagne, il y a environ neuf à dix mois, accablée de travail & de laſſitude. Ce ſommeil gagné par

la fatigue fut profond, & de trois heures; au bout desquelles elle s'éveilla ; l'instant de ce réveil fut celui d'une affliction qui la pénétra d'autant plus vivement, qu'elle s'y étoit moins attendue : elle ne vit plus ni la lumiere, ni aucun objet. Elle crut d'abord que son réveil étoit encore imparfait, & qu'il falloit lui imputer les profondes ténébres dont elle étoit environnée ; mais cette douce illusion s'évanouit presqu'aussi-tôt qu'elle en avoit été flattée. Sa vue ne revenant point, elle se livra tout-à-coup & sans mesure aux horreurs de cette perte ; elle versa tant de larmes & jetta des cris si perçans, que les paysans les moins éloignés accoururent pour en sçavoir le sujet & pour la secourir. Elle les consterna, en leur annonçant son malheur, qui ne manqua pas d'exciter leur pitié, & qui les engagea à la consoler & à la rassurer sur les suites de ce fâcheux événement, par l'espérance qu'ils lui donnerent qu'il ne dureroit pas long-tems. Sa famille qui l'avoit appris, arriva dans ce moment avec le Chirurgien qui la saigna, & qui la purgea le lendemain. Ces premieres ressources ne produisant aucun bon effet, ce Chirurgien se tourna du côté des collyres ; il en employa des secs & des liquides, mais si inutilement, qu'on prit le parti de mener cette fille dans la ville la plus voisine, pour la faire voir à quelqu'un qui pût trouver un

remede à son mal. On ne fut pas plus heureux dans cet endroit ; tout ce qu'on y tenta pour ramener la vue, n'aboutit qu'à faire prononcer que les obstacles qu'il falloit vaincre pour y parvenir, étoient insurmontables, & qu'elle étoit perdue pour toujours. Cette décision étoit trop affligeante pour ne pas laisser des doutes à ces bonnes gens : il leur en resta encore assez pour les déterminer à aller à d'autres sources, à conduire successivement cette fille dans plusieurs villes peu éloignées, où l'on joignit aux premiers secours qui avoient été employés d'autres moyens qu'on crut plus capables de produire un meilleur effet, comme l'usage des bouillons apéritifs, altérans, fondans, avec l'attention de lui faire recevoir sur les yeux, le soir & le matin, la fumée qui s'élevoit des tranches d'un foie de mouton qu'on plaçoit sur le feu, & de lui prescrire le bizarre régime de ne se nourrir que de cette viande (*a*) ; mais tout cela ne produisant rien,

(*a*) Cette méthode de faire manger du foie de mouton, ou du foie d'autres animaux, avec celle d'en diriger la fumée sur les yeux, quand on en a mis des tranches sur le feu, est empruntée des Anciens, & mise en usage par bien des gens, sur-tout dans les armées, où l'on nous a assuré qu'elle avoit souvent lieu ; mais bien loin de pouvoir être favorable à ces sortes de maladies, elle nous y paroît ou inutile, ou préjudiciable. Inutile, en ce que cette fumée ne peut immédiatement agir que sur les parties extérieures de l'œil, qui fort souvent ne sont point affectées. Préjudiciable, parce que cette fumée qui ne sçauroit par son action dégager les parties postérieures, en déterminant une plus

on la conduisit dans d'autres villes, où l'on n'oublia jamais les collyres, sans que la malade reçut le moindre soulagement. Enfin on se détermina à la faire venir dans notre Hôtel-Dieu, sous les auspices d'un de MM. les Administrateurs qui me la recommanda fortement. Je l'examinai avec beaucoup d'attention; je trouvai, en faisant cet examen, la pupille sans mouvement, & si dilatée, que je craignis qu'elle n'eût une goutte séreine. Les espérances que je conçus & que je donnai en conséquence, furent bien légeres & bien peu consolantes; cependant pour ne pas laisser cette pauvre fille livrée à son sort, sans rien tenter pour l'en tirer, je lui ordonnai une saignée au bras, & deux heures après l'émétique, avec des vésicatoires au derriere des deux oreilles. C'étoit à quatre heures de l'après midi à ma visite du soir; le lendemain à ma visite du matin, je trouvai que ces remedes avoient très-bien réussi : cette fille me dit qu'elle comptoit voir un peu de clarté; mais que ce sen-

grande abondance d'humeurs à se jetter sur les antérieures, peur au contraire par-là augmenter les embarras des premieres; sans compter d'ailleurs que nous regardons le foie comme une substance lourde, grossiere, qui ne fournit dans la digestion que des sucs pesans, mal préparés, capables d'engluer le sang & toutes les humeurs qui s'en séparent, celles par conséquent des yeux que l'épaississement rendra moins propres à rouler dans les vaisseaux, plus disposés donc à s'arrêter, à former de nouveaux obstacles, ou à soutenir ceux qui sont déja formés.

timent étoit si louche, & si peu de chose, qu'elle craignoit de se tromper. A la visite du soir, son langage fut bien mieux décidé : elle me répondit qu'elle ne pouvoit pas distinguer les objets, mais qu'elle étoit très-assurée de voir la clarté ; les véficatoires furent constamment soutenus, & donnerent abondamment. Le lendemain matin elle n'attendit pas que je fusse parvenu jusqu'à son lit : à peine entrois-je dans la salle des femmes, qu'elle vint vers moi, en m'annonçant qu'elle y voyoit parfaitement, & qu'elle n'avoit jamais mieux vu de sa vie ; elle distingua exactement les objets qui se trouverent auprès d'elle, & ne démêla pas moins bien tous ceux qu'on lui présenta à une grande distance. Ce récit paroît si fabuleux du prime-abord, que si à mon témoignage sur un événement tout récent je n'étois à même de joindre celui de plus de soixante témoins oculaires, presque tous Médecins, ou destinés à l'être, je n'aurois jamais osé l'hazarder.

Mais avec cet avantage de le constater, j'ai cru, Monsieur, que je pouvois vous l'adresser, & vous prier de le faire insérer dans votre Recueil Périodique, en vous assurant qu'on ne sçauroit rien ajouter à la plus parfaite considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être, &c.

FOURNIER.

OBSERVATION

Sur un vice de conformation ſingulier, par M. GOUPIL fils, Docteur en Médecine à Argentan.

Un enfant de douze à treize ans a directement ſur le milieu du pubis une tumeur ovale, de la groſſeur d'un œuf de poule, dont la peau eſt tendue, rouge, & comme enflammée, mais ſans un ſentiment très-vif. Au côté gauche de cette tumeur eſt une fente oblique, longue d'environ quatre lignes. C'eſt par cette ouverture que l'enfant urine, mais d'une maniere aſſez ſinguliere : L'urine en tombe goutte à goutte, comme d'un alambic.

Sous la tumeur eſt une ouverture tranſverſe ; il en ſort de l'air avec bruit, & quelquefois une vapeur de mauvaiſe odeur.

Immédiatement ſous cette ouverture ſe trouve une ſeconde tumeur : cette tumeur paroît être une verge, dont le gland eſt applati & découvert.

A côté de cette verge qui eſt imperforée, eſt un bourlet demi-circulaire, ou à-peu-près, qui ſemble être le prépuce tiré de deſſus le gland, & roulé ſur lui-même : plus bas en-

core, il y a un ſcrotum dans lequel il n'y a point encore de teſticules.

L'anus eſt plus en devant qu'il ne devoit être, & ſi étroit, que l'enfant ne peut aller à la garde-robbe ſans reſſentir de vives douleurs ; encore faut-il qu'il ſoit debout ou couché, & non aſſis.

Comment l'urine peut-elle ſortir par le nombril ? L'ouraque que l'on dit n'être point creux, le ſeroit-il dans le ſujet dont il s'agit ? Le fait n'eſt pas unique. Graaf, Diemerbroek, Du Laurent, Fernel, &c. diſent avoir vu des perſonnes uriner par le nombril. L'ouverture tranſverſe, par où ſort une vapeur de mauvaiſe odeur, communiqueroit-elle avec les inteſtins ? Mais il n'y paſſe jamais d'excrémens. Les teſticules juſqu'à préſent inſenſibles, deſcendront-ils dans le ſcrotum ? Par où s'évacuera la ſemence, la verge étant imperforée ? Le tems ſeul peut en inſtruire. Je vous informerai, Monſieur, des changemens qui pourront arriver. Si l'enfant meurt, j'en demanderai l'ouverture. L'intérieur nous fournira peut-être quelque choſe d'auſſi curieux, que l'extérieur eſt ſingulier.



DISSERTATION

Sur les avantages que l'on pourroit tirer aujourd'hui de la méthode de Celſe *pour faire l'opération de la taille. Par M.* HEISTER, *premier Médecin du Duc de Brunſvick & de Lunebourg, Profeſſeur de Chirurgie & de Botanique dans l'Académie d'Helmſtadt, de l'Académie Royale des Sciences & de la Société Royale de Londres, de Berlin, &c.*

On ſçait que les Médecins & les Chirurgiens ont inventé différentes méthodes de faire l'opération de la taille ; on n'ignore pas non plus que la plus ancienne de toutes eſt celle de Celſe, & qu'il y a une infinité de perſonnes à qui elle a été très-profitable : il eſt conſtant néanmoins que l'on la néglige beaucoup depuis quelque tems, & que c'eſt ſans avoir conſidéré les avantages que l'on en peut retirer. Pluſieurs Chirurgiens célébres, tant en France qu'en Angleterre, ont au contraire adopté, & ont perfectionné la méthode de tailler du Frere Jacques, que l'on a appellée ſucceſſivement méthode de M. Rau, de M. Cheſelden, & que l'on connoît aujourd'hui ſous le nom de taille latérale. J'ai publié en 1745 une diſſertation ſur la bonté de l'opé-

ration de Celſe, & j'ai fait voir qu'elle étoit dans bien des cas préférable à la taille latérale. En voici le précis.

Je fais voir d'abord que ce n'eſt pas Celſe qui a inventé cette façon d'opérer, quoi-Toletus ait voulu l'inſinuer dans ſes Ouvrages, & quoiqu'il prétende que c'eſt pour cela qu'on l'appelle méthode de Celſe ; mais elle n'a conſervé ce nom, que parce que Celſe eſt le premier Auteur qui en ait donné la deſcription. Quoi qu'il en ſoit, il eſt certain que depuis le regne de Tibere ſous lequel Celſe vivoit, juſqu'au ſeizieme ſiécle, on a fait cette opération avec un ſeul inſtrument, ou tout au plus avec deux. Ce fut à-peu-près dans ce tems-là que Romanis, Médecin Italien, inventa une autre maniere de tailler. Il s'eſt contenté de l'exercer, & n'en a donné aucune deſcription. Marianus ſon diſciple nous l'a décrite, & on l'appelloit la méthode de tailler de Marianus ; mais comme celle-ci exigeoit un nombre conſidérable d'inſtrumens, on lui a donné le nom de grand appareil, comme la méthode de Celſe s'appelle le petit appareil. On a depuis imaginé beaucoup d'autres façons d'opérer, dont je ne ferai aucune mention pour être plus concis.

J'y détaille enſuite la maniere d'opérer que Celſe a décrite. Le malade eſt préparé, comme il convient : on le place ſur la table deſtinée à cet uſage, on le tourne du côté de la

lumiere, & on le fait tenir par des hommes forts & vigoureux, de peur qu'il ne se remue pendant l'opération. L'opérateur pour lors trempe les doigts de sa main gauche dans de l'huile, & en introduit dans l'anus un ou deux, selon l'âge du malade, & tâche de saisir de cette façon la pierre qui doit poser sur l'intestin rectum, & de la detourner du côté gauche du périnée, de façon que la peau soit élevée, & que l'opérateur puisse en assurance y faire l'opération. Alors le Chirurgien prend un scalpel de sa main droite, qu'il place sur l'endroit de la tumeur du côté gauche du périnée & vers la tubérosité de l'os ischion; il fait une ouverture de trois ou quatre doigts de largeur, selon la grandeur des sujets, & enfonce son instrument obliquement, coupe toutes les parties qui se rencontrent, jusqu'à ce qu'il soit arrivé à la vessie qu'il ouvre aussi, de façon que la pierre puisse se voir & se toucher : il faut sur-tout qu'il ait l'attention de ne point couper l'intestin rectum. L'incision faite, il se sert des doigts qu'il a introduits dans l'anus, & tâche de faire sortir la pierre; si elle est trop grosse, il a recours au crochet, & il traite la plaie comme à l'ordinaire; si le volume de la pierre est si gros, qu'elle ne puisse pas sortir par l'ouverture que l'on a faite, on doit faire une autre incision transversale, dans laquelle on coupe la partie

latérale

latérale & inférieure de la vessie, en ménageant toujours l'intestin & de cette façon on vient à bout de réussir dans cette opération.

Troisiémement, j'examine quelles sont les parties que l'on coupe dans la méthode de Celse; d'abord la peau, la graisse, & la partie inférieure & latérale gauche de la vessie où se trouve la pierre : telles sont les parties que le Chirurgien sacrifie, en glissant entre le muscle érecteur de la verge & l'accélérateur de l'urine. J'ai fait observer aussi que c'étoit à tort que depuis Hippocrate on avoit regardé les plaies faites à la vessie comme des plaies mortelles, puisque depuis plus de deux mille ans que l'on pratique cette opération, il y a eu beaucoup de personnes qui ont été guéries par cette méthode.

J'ai traité ensuite des signes auxquels on reconnoît la présence de la pierre dans la vessie avant d'entreprendre l'opération, de peur que le Chirurgien ne soit trompé par des signes équivoques, & qu'il ne fasse une opération qui pourroit devenir mortelle. J'ai rapporté l'observation d'un jeune homme, âgé de dix-neuf ans, qui avoit une pierre dans la vessie, que j'avois sondé, qui trois mois après fut parfaitement bien guéri par l'opération du petit appareil que je lui fis.

J'ai réfuté après cela les objections que

l'on a coutume de faire contre cette ancienne méthode ; & comme Celse lui-même paroît s'être trompé, en assurant qu'il falloit, pour voir le succès de sa méthode, choisir le tems, le lieu & les sujets, j'ai prouvé par la raison, & par l'autorité d'Æginete, d'Albucasis, de Brunus, & de quelques autres anciens Médecins, que l'on pouvoit faire cette opération sur des jeunes gens, sur des vieillards, & qu'il y avoit très-peu de circonstances où l'on dût les excepter de cette régle.

J'ai fait différens raisonnemens & rapporté plusieurs observations pour détruire les autres objections, & j'ai fait voir que la taille latérale qui avoit été si fort en vogue dans ce siécle en Hollande, en Angleterre & en France, ne devoit la plûpart de ses avantages qu'à ce qu'elle tient de la méthode de Celse. M. Rau, ce célébre Lithotomiste (*a*), & mon Maître en cette partie, m'a souvent avoué, quand je lui demandois pourquoi sa méthode réussissoit si bien, que ce n'étoit que sur Celse qu'il s'étoit formé, & que c'étoit des Ecrits de ce grand Médecin qu'il avoit appris la maniere de faire son opération, & le lieu où il falloit couper la vessie.

Dans ma Dissertation je me suis attaché

(*a*) Après le suffrage de ce grand homme, on ne sçauroit trop engager les jeunes Chirurgiens à lire Celse. M. Ninnin, Médecin, vient d'en donner une traduction très-estimable ; & qui est la seule qui existe.

à prouver que la taille de Celse l'emportoit sur l'appareil latéral & sur la méthode de Marianus, parce qu'on employoit un trop grand nombre d'instrumens, & que par conséquent cela ne servoit qu'à rendre l'opération plus longue & plus critique.

J'ai prouvé ensuite combien la méthode de Celse étoit préférable aux autres, d'abord en faisant observer que l'on en a fait usage pendant plus de deux mille ans, & que l'on en a retiré des succès plus grands & plus multipliés que par toute autre méthode. 2° Parce qu'elle est très-simple, très-facile & très-heureuse, & qu'on peut l'employer dans bien des occasions où l'on n'a pas sous la main tous les instrumens nécessaires pour l'appareil latéral. 3° Parce qu'elle devient essentiellement nécessaire dans les cas où l'on ne peut pas introduire la sonde dans la vessie, soit par la crainte du malade, soit par les douleurs & l'inflammation qu'il ressent dans ces parties-là, ou soit par quelqu'autre raison : or si on est obligé d'avouer qu'il faut la faire dans ces sortes de cas, & qu'elle réussit, pourquoi ne pas la tenter dans toutes les autres occasions? Ne pourroit-on pas en espérer un bon succès ? 4° Comme avec la tenette, la sonde & les autres instrumens nécessaires dans le grand appareil, on court grand risque d'offenser quelques parties, & qu'on ne voit pas bien où l'on conduit ces

ſortes d'inſtrumens, on doit préférer la méthode de Celſe qui n'a point tous ces inconvéniens. 5° L'inciſion eſt beaucoup plus facile à faire par cette méthode, que par les autres où il faut ſuivre la direction de la ſonde, parce que la pierre préſente plus de ſurface que la ſonde, & expoſe moins le Chirurgien à manquer ſon opération. 6° Le grand déſavantage des autres méthodes, c'eſt de ne point préſenter la pierre à découvert, comme dans celle-ci, où auſſi-tôt que l'inciſion eſt faite, on apperçoit la pierre, & d'où il eſt très-aiſé de la tirer, ſans riſquer d'endommager aucune partie; on peut même de cette maniere débarraſſer plus facilement la veſſie des petites pierres qui s'y trouvent. 7° Cette méthode a tous les avantages des autres, & n'en a pas les déſavantages. 8° Ce ſont les mêmes parties que l'on coupe dans la taille latérale, que dans la méthode de Celſe: ainſi il n'y a pas plus de danger à courir de ce côté que de l'autre; on peut dire même que le chemin que l'on prend pour arriver à la veſſie, eſt moins obſcur.

J'ai joint pluſieurs corollaires aſſez intéreſſans à la fin de ma Diſſertation, pour prouver la bonté de la méthode de Celſe, qui contribuent à diſſiper tous les doutes ſur cette matiere, & dans leſquels j'ai relevé pluſieurs erreurs faites par des Auteurs qui ont écrit ſur la taille. 1° J'ai fait voir que

l'on suppoſoit fauſſement que l'on avoit rejetté la méthode de Celſe, auſſi-tôt que l'on a été inſtruit de celle de Marianus. 2° J'ai prouvé que dans bien des cas on ne pouvoit pas mettre en uſage la taille latérale, ni celle de Marianus, & que c'étoit préciſément ces circonſtances dans leſquelles on avoit recours au petit appareil. 3° Que dans le petit appareil on ne coupoit que la veſſie, dans les autres qu'on ſacrifioit l'uréthre & la proſtate. 4° J'ai réfuté ceux qui ſe ſont imaginé que l'on ne devoit tailler à la maniere de Celſe, que quand la pierre étoit dans l'uréthre. 5° J'ai fait obſerver que pluſieurs Auteurs avoient tort de conſeiller de faire rentrer la pierre dans la veſſie, quand elle ſe trouvoit engagée dans l'uréthre, puiſqu'elle ſe tiroit plus aiſément dans cet endroit. 6° J'ai démontré que la ſonde n'étoit pas néceſſaire dans cette opération, comme on le prétend ordinairement. 7° La taille latérale ne differe de celle que je propoſe, que par les inſtrumens ; ceux qui ne ſont pas perſuadés de cette vérité, ont une fauſſe idée de la maniere de tailler par cette méthode. 8° On croit à tort que le petit appareil eſt plus dangereux que le ſont les autres méthodes. 9° Ce n'eſt pas ſans raiſon que Marianus a taxé d'ignorance ceux qui prétendent que l'on doit ſe ſervir du grand appareil dans les enfans & les jeunes gens. 10° Dans

le petit appareil, on peut tirer autant de pierres qu'il s'en préſente; dans les autres, cela eſt très-difficile à exécuter. 11° Il eſt honteux pour la Chirurgie qu'une méthode auſſi utile & auſſi ſimple ſoit ſi fort négligée. 12° J'ai tâché de prouver que Durantes Scacchus, célébre Lithotomiſte d'Italie, étoit le premier qui ait fait mention du crochet dont on ſe ſert dans le petit appareil : cette invention a beaucoup ſervi à perfectionner cette méthode, quand il faut faire l'extraction d'une pierre conſidérable. 13° On ne doit pas plus craindre la fiſtule au périnée par cette méthode, que par les autres. 14° L'uſage du crochet eſt moins dangereux dans le petit appareil, & on le manie avec plus de facilité. 15° On peut douter dans les autres façons de tailler qu'on ait ouvert la veſſie; au lieu que dans celle-ci on voit ſur le champ, quand elle eſt ouverte. 16° Marianus & Fienus ſont de tous ceux qui ont écrit ſur la taille, ceux qui ont parlé le plus favorablement du petit appareil. 17° Enfin j'ai détaillé comment la méthode de Celſe avoit été perfectionnée par Æginette, Albucaſis, Brunus, Scacchus & Fienus, juſqu'à moi qui me ſuis livré tout entier à cette méthode, & je puis dire avec ſuccès, puiſque le grand nombre de ceux que j'ai taillés s'en ſont bien trouvés.

OBSERVATION

Sur une fracture compliquée de la jambe; par M. Henry, Maître en Chirurgie à Auxerre.

Le 9 Septembre de l'année 1754, le nommé Jean Cerqueville, de la Paroiſſe de Venoy, tomba du haut d'un arbre fruitier de la hauteur de neuf à dix pieds.

J'y fus mandé, & je trouvai la jambe droite fracturée à ſa partie moyenne, de façon que le tibia & le péroné avoient percé juſqu'au dehors de la peau, & avoient fait deux plaies aſſez conſidérables. Ayant préparé un appareil convenable, je procédai à la réduction des os. Après les extenſions & contre-extenſions faites, je m'apperçus d'un vuide que laiſſoit le tibia à ſa partie antérieure, quoiqu'il fût dans l'état naturel par ſa partie poſtérieure. Le ſang pour lors m'ayant empêché d'en découvrir la cauſe, je me contentai de mettre la jambe dans une ſituation droite, d'arrêter l'hémorragie, & de la panſer avec le bandage à dix-huit chefs; je ſaignai enſuite le malade. Le ſurlendemain je levai l'appareil; je trouvai pour lors la cauſe du vuide que j'avois remarqué. Il s'étoit ſéparé une eſquille du tibia, qui avoit quatre à cinq li-

gnes de largeur sur trois d'épaisseur, pénétrant jusqu'à la moëlle, provenant de la partie supérieure de la fracture ; ensorte que la partie postérieure étoit entiere. La suppuration s'établit parfaitement bien dès le troisieme jour, sans que le malade se plaignît de grandes douleurs, ni de fiévre ; & les deux plaies, au bout de huit jours, n'en formerent plus qu'une seule qui avoit quatre à cinq travers de doigts de circonférence. Je pansai cette plaie pendant cinquante jours ; les chairs étoient belles & bien solides, la plaie très-rétrécie : je voulus pour lors voir si les os étoient réunis, en faisant faire avec mes mains quelques légers mouvemens de la jambe ; mais je m'apperçus qu'il n'y avoit rien de fait, que la partie postérieure du tibia, & du péroné, ne s'étoit point reprise, & je crus que cela ne venoit que des différens mouvemens qu'on étoit obligé de faire lors du pansement. C'étoit-là le cas d'employer la machine de M. La Faye ; mais le défaut d'ouvriers pour la faire, m'en fit imaginer une assez singuliere. Je pris une forme de tinturier dans laquelle je creusai une gouttiere pour loger aisément le tendon d'Achille, & une échancrure assez considérable pour placer le talon ; latéralement j'attachai des cartons qui formoient une boëtte avec des bouts de rubans qui venoient se nouer sur la partie antérieure du tibia ; la

plante du pied étoit soutenue par une semelle, & vis-à-vis la plaie qui étoit interne, je pratiquai une fenêtre au carton pour la panser commodément & sans rien défaire, ensorte que continuant pendant trois semaines, le malade de lui-même leva sa jambe, lorsque je voulus changer de compresse, & ôter en conséquence la machine, ce qui m'assura que tout étoit en bon état. Je remis ensuite la machine avec les compresses, & au bout de quelques jours je remarquai un fongus à l'endroit où s'étoit fait la déperdition d'une portion du tibia remarquée ci-dessus, Je voulus consommer ce fongus par les remedes ordinaires : Je fus surpris, lorsqu'il fut affaissé, d'appercevoir une pointe d'esquille ; ayant tenté de l'avoir avec mes pinces, il me fut impossible de la tirer, attendu qu'elle tenoit trop. Huit jours se passerent sans tentative, au bout duquel tems je l'amenai du côté de la partie interne du tibia & inférieure de la fracture avec assez de peine ; elle portoit dix-huit lignes de longueur, suivant la rectitude des fibres, sur dix de large & sur six à sept d'épaisseur : sa figure étant triangulaire, on y remarqua toute la face interne du tibia dans toute sa longueur. Ainsi il n'étoit point surprenant que l'os ne pût se reprendre avec le bandage à dix-huit chefs, à cause des différens changemens & de quelques légers mouvemens, La plaie s'est cicatrisée, & le malade

a parfaitement bien guéri. Il marche ſans canne ni bâton. Le tems du traitement a été de quatre mois & demi; mais il auroit été guéri cinquante jours plutôt, ſi cette machine y avoit été appliquée ſur le champ.

EXTRAIT DU DISCOURS

Prononcé au Jardin du Roi le 10 Juin 1756, à l'ouverture du Cours des Plantes, par M. DE JUSSIEU, Secretaire du Roi, Médecin de la Faculté de Paris, Profeſſeur Royal de Botanique, de l'Académie des Sciences, de la Société Royale de Londres, de celle de Berlin, &c.

SI l'étude des Sciences ne nous doit intéreſſer qu'autant qu'elles nous ſont utiles, la Botanique n'aura jamais pour nous de vrais attraits qu'à proportion des avantages conſidérables qu'elle peut nous procurer. Tant de gens l'ont vantée ſi ſouvent avant nous par cet endroit, que je crois qu'il ſeroit à préſent inutile de s'attacher à prouver une vérité dont on eſt encore plus perſuadé par une ſuite d'expériences, que par tout ce qu'on pourroit en dire.

En effet s'agit-il de conſerver la ſanté, & de l'entretenir par les voies les plus pro-

près & les meilleures, c'est par le moyen des plantes alimenteuses les plus convenables ? Faut-il la réparer cette santé, lorsqu'elle est altérée, ce qui fait le principal objet de la Médecine, ne préférera-t-on pas toujours à tout autre remede un nombre considérable de plantes qu'on sçait y être spécifiques ? Enfin si l'on travaille à la perfection des Arts, n'est-ce pas de l'emploi de plusieurs de ces plantes & de différens arbres que la Teinture, la Ménuiserie, la Charpenterie, la Peinture & tant d'autres Arts tirent la plus grande partie de leur mérite.

C'est donc du choix de ces plantes que dépend principalement le succès qu'en attendent ceux qui les mettent en usage ; & ce choix suppose tellement la nécessité de les connoître, que sans cette connoissance on ne peut guéres éviter de se tromper.

Dans l'obligation où je suis par mon état de vous donner cette connoissance, je ne puis me dispenser de vous avouer aujourd'hui qu'elle doit être appuyée de la Physique, & qu'il y a une partie de cette Physique qui a pour objet le regne végétal, celui auquel sur-tout nous nous intéressons ; mais je suis obligé, en vous faisant connoître les liaisons étroites qu'a cette partie de la Philosophie avec la Botanique, de vous instruire en même tems des bornes qu'il faut qu'y mette celui qui veut tirer de la connois-

ſance des plantes toute l'utilité qu'elles peuvent procurer.

Nous entendons par Phyſique des plantes les cauſes par leſquelles elles ſe produiſent, les parties extérieures & intérieures qui les compoſent, & les principes dans leſquels preſque toutes les plantes ſe réſolvent.

Trois faces différentes, ſous chacune deſquelles les plantes peuvent être conſidérées, & dont l'examen étant plus ou moins important au motif d'utilité qui eſt preſque le ſeul que nous ayons en vue, demande que je vous faſſe remarquer juſqu'à quel point on peut s'y attacher.

La premiere de ces faces qui concerne les cauſes de la production des plantes, dont la principale eſt leur culture, n'a point de circonſtances qui ne doivent intéreſſer infiniment la Botanique. C'eſt la partie par laquelle le ſçavant Théophraſte, le premier de nos Anciens en ce genre, s'eſt rendu très-recommandable; en quoi l'ont ſuivi Ariſtote, Dioſcoride, Pline, Ruellius & tous ceux qui ont le mieux écrit après lui ſur ce ſujet.

En effet combien ſeroit imparfaite la connoiſſance qu'on voudroit avoir des plantes les plus utiles, ſi l'on ignoroit leur qualité & celle de leur ſubſtance, ſi l'on ignoroit préciſément les ſaiſons dans leſquelles elles paroiſſent ordinairement, & les lieux où il faut les chercher, & ſi l'on n'étoit inſtruit

du tems de leur durée, & de la possibilité de les cultiver dans un pays qui leur est étranger.

Un détail de ces notions & de pareilles circonstances fait connoître que c'est précisément où se réduisent toutes les observations sur la culture des plantes dont on a besoin, lorsqu'on veut s'en assurer la connoissance : car pour ce qui est de la maniere & du tems de les semer, de les planter, de les arroser & de les tailler pour en faciliter & en bonifier la végétation, ce sont des faits qui ne pouvant appartenir qu'à une agriculture particuliere & industrieuse, sont & deviennent en quelque façon étrangers au but de la connoissance que l'on doit se proposer ; ensorte que toutes les observations physiques qui concernent la multiplication des plantes, à quoi s'attache sur-tout l'agriculture, font voir que l'art & l'adresse des hommes ont plus de part que la nature aux effets que l'on admire de la greffe & de la bouture inventées pour multiplier & se procurer des nouveautés de fleurs & de fruits qui font l'ornement de nos jardins, & les délices de nos tables : nouveautés qui étant bien connues, démontrent par-là que certains individus de plantes s'éloignent beaucoup du caractere ordinaire de l'espece à laquelle ces variétés doivent se rapporter.

La seconde face de la Physique des plan-

tes eſt celle qui regarde l'extérieur & l'intérieur de toutes les parties qui les compoſent : car à examiner tous les végétaux, ſuivant les régles de la bonne Phyſique, ils ſont tous en général compoſés d'organes propres à leur accroiſſement & à leur génération, & chacun de ces organes eſt formé de pluſieurs parties de différente ſubſtance & différemment combinées ; & c'eſt de la diverſité de ces parties, ſurtout des extérieures, que dépend cette multiplicité d'objets qui produit ce nombre conſidérable de genres, d'eſpeces & de variétés.

Des racines, des tiges, des branches, des feuilles, des ſtipules, des ſpathes, des glands, des fleurs, des fruits & des ſemences ſont celles de ces parties extérieures qui frappent d'abord notre vue d'une maniere tout-à-fait ſenſible.

Des fibres, des véſicules, des conduits aëriens qu'on nomme trachées, une ſorte de moëlle, une liqueur nourriciere qu'on appelle ſéve, & une ſubſtance pulpeuſe qu'on connoît ſous le nom de parenchyme, ſont les parties intérieures qu'on ne peut appercevoir ſans un examen particulier qui devient vétitablement anatomique.

Quoiqu'il ſemble que la parfaite connoiſſance des plantes dépende également de l'examen des unes & des autres de ces par-

ties, si néanmoins par l'inspection de tant d'objets bien considérés, & par des régles assurées, tirées de la figure constante des parties extérieures les plus apparentes, on peut donner des idées claires de ces productions qui par leur nombre prodigieux seroient capables de jetter de la confusion dans l'esprit, & si l'on vient en même tems à bout de les faire distinguer les unes des autres sans charger la mémoire, ce qui constitue la méthode, ne doit-on pas conclure que cet examen extérieur doit seul suffire ? Or cette méthode ne s'est perfectionnée que par des observations exactes des parties extérieures, dans le nombre desquelles les plus essentielles sont les fleurs & les fruits qui servent à la réproduction de la plante & de son espece, & qu'après ces premieres, celles qui servent à l'accroissement, telles que les racines, les tiges, les branches & les feuilles, sont remarquables par des figures constantes qu'elles ont; c'est par consequent des observations de ces deux sortes de parties & de leur situation respective que doivent se tirer ces caracteres constans & nécessaires pour établir des classes, former des genres, & en distinguer les especes. Par conséquent, sans s'étendre davantage sur la nécessité des observations exactes de ces deux sortes de parties extérieures, il faut convenir que, quelque mérite qu'ait l'examen physique des parties les plus

intérieures des plantes pour les faire connoître autant qu'il est possible, il doit être regardé comme inutile, à moins de vouloir s'engager dans des recherches qui, par l'incertitude du fruit qu'on en pourroit tirer, feroient perdre celui que l'on trouve sûrement dans l'examen des deux parties extérieures.

Il est vrai qu'on a employé ces recherches anatomiques des parties intérieures des plantes à bâtir dans le cabinet plusieurs systêmes sur la maniere dont les plantes se nourrissent & se multiplient; deux objets qui intéressent infiniment leur Physique. Mais dans combien d'erreurs & de contradictions ne se sont pas jettés ceux qui ont entrepris ces sortes d'explications, par la torture qu'ils se sont donnée pour suivre pas à pas, comme ils le prétendent, la nature dans l'observation de cet intérieur ? C'est un mystere qui paroît devoir être long-tems caché ; & bien loin que les expériences & les observations au microscope des Physiciens les plus modernes ayent pu le dévoiler, il semble au contraire qu'ils n'ont fait qu'augmenter les doutes sur la maniere dont ces deux sortes de fonctions s'exécutent dans les deux regnes animal & végétal ; quand il arriveroit même qu'à force de travail & d'exactes observations on parviendroit à quelque chose de clair & de positif, on confirmeroit seulement une proposition qui sera toujours vraie, que ces deux

fonctions de croître & de se multiplier, quoique semblables dans les plantes & dans les animaux, ne s'y font pas certainement de la même maniere; & d'ailleurs ces découvertes seroient tout-à-fait stériles pour la connoissance & le discernement des plantes.

La troisieme face de la Physique des plantes concerne encore leur intérieur, mais considéré d'une autre maniere que dans la précédente face.

Ce sont les principes qu'on tire des plantes, & qui produisent en elles les qualités par lesquelles elles nous deviennent tout-à-fait utiles.

Ces principes, qui ne sont autre chose que des sels fixes ou volatils, un phlegme plus ou moins abondant, une huile plus ou moins atténuée, une substance gélatineuse ou gommeuse plus ou moins apparente, & une terre plus ou moins grossiere; ces principes différemment combinés pour produire tant d'effets que nous admirons dans les plantes, ne sçauroient se découvrir par la seule inspection de leur extérieur; mais ils se manifestent à nous jusqu'à un certain point par les qualités sensibles de l'odeur & de la saveur, sensations qui font connoître en quoi certaines plantes different entr'elles: discernement quelquefois nécessaire pour rendre plus exacte la connoissance de plusieurs especes du même genre.

A l'égard des vertus qui font particulieres à chaque plante par la combinaifon de ces mêmes principes, & dont les effets appartiennent néceffairement à la Phyfique de leur intérieur, ce n'eft qu'à une tradition d'expériences mille fois répétées qu'on doit avoir recours, & par conféquent ce n'eft que par des difcours particuliers concernant à fond l'hiftoire de chacune de ces plantes utiles à la Médecine, qu'on peut déterminer les qualités les plus certaines de ces plantes & la meilleure maniere de s'en fervir. Enfin fi l'on a recours à la Chymie qui apprend à défunir les principes dont elles font compofées & les effets qu'elles peuvent opérer, comme ce n'eft que d'une combinaifon de ces principes tout-à-fait difficile à déterminer que dépendent tous ces effets, il eft à propos de fe tenir en garde contre tous les avantages que ces fortes d'analyfes ont fait efpérer, & attendre que des éclairciffemens plus confidérables & plus favorables conduifent les Médecins à quelque chofe de certain touchant le difcernement des vertus particulieres à chaque plante.

Ces différentes vues de Phyfique & ces moyens de tirer de la connoiffance des plantes toute l'utilité poffible, furent les motifs dont Gui de la Broffe, Médecin ordinaire de Louis XIII, fe fervit pour perfuader à ce Monarque l'importance d'établir dans la Capi-

tale du Royaume un Jardin où toutes ſortes de plantes ſeroient cultivées, afin de les rendre utiles à la Médecine. Il voulut en même tems que des Médecins verſés dans la Botanique, dans la Chymie & dans l'Anatomie, ſe donnaſſent la peine d'en examiner non ſeulement l'extérieur, mais encore tout l'intérieur, afin d'en mieux connoître les vraies qualités, & d'en faire part au Public par des leçons qui ſerviroient chaque année à inſtruire ceux qui voudroient s'appliquer à la Médecine; Exercices qu'on a vu s'exécuter très-avantageuſement, & qui depuis, & même aujourd'hui ſe font avec beaucoup de zéle & d'exactitude par nos illuſtres Collégues.

M. Fagon, neveu de Gui de la Broſſe & Médecin de la Faculté de Paris, ſoutint avec éclat, ſous le regne de Louis XIV, par ſes leçons de Botanique & de Chymie cet Etabliſſement qu'il chériſſoit d'autant plus, qu'il en connoiſſoit tout le mérite.

Mais devenu premier Médecin & Surintendant de ce Jardin, il rétablit le bon ordre qui avoit été affoibli par des variations & des relâchemens dont il avoit été témoin. Il porta l'œil ſur l'adminiſtration des fonds deſtinés à l'entretien du Jardin; il encouragea les Profeſſeurs par ſon exemple & par des manieres dignes de ſa place; il les honora même chacun en particulier d'une af-

fection véritablement paternelle ; j'en ai moi-même plusieurs fois ressenti les effets, aussi bien que M. Tournefort, & MM. Duverney, Geoffroy & Lemery que j'ai eu l'honneur d'avoir pour Collégues sous ce digne Surintendant.

Louis XV n'a pas moins que les Rois ses prédécesseurs donné des marques du zéle qu'il a pour l'accroissement des Sciences qui s'enseignent ici, en commettant M. Dufay, homme d'Epée & de Lettres, pour réparer dans ce Jardin tout ce qu'avoit négligé mal-à-propos pendant plusieurs années le successeur de M. Fagon. Les deux Professeurs de Botanique furent aussi-tôt consultés pour réparer, le plus promptement qu'on pourroit, tous ces dommages.

Les fonds du Jardin & les libéralités du Roi pour les réparations furent employés dignement & avec utilité.

Le parterre & ses allées dégradés par le défaut de soins, furent rétablis promptement d'une maniere convenable & sans beaucoup de dépense.

Les couches destinées à élever les jeunes plantes venues de graines, furent fort étendues, embellies & rendues plus commodes.

Le Jardin aux fleurs, ainsi nommé à cause qu'on y voyoit continuellement les fleurs de plantes qui étoient de trois climats différens,

fut mis en valeur, bien orné, & devint un lieu de réserve pour les plantes les plus difficiles à cultiver & à conserver.

Les serres chaudes que M. Fagon avoit fait construire dans le lieu même où Gui de la Brosse avoit déja fait un essai à-peu-près pareil, menaçant ruine faute de réparations, M. Dufay en fit élever dans le même plan & le même allignement deux nouvelles plus grandes, plus ornées & plus avantageuses.

L'expérience de leur bonté & de leur utilité excita d'abord une émulation surprenante pour cette nouvelle culture; on les imita presqu'aussi-tôt en petit dans plusieurs jardins particuliers, & nous vîmes avec plaisir le nombre des plantes étrangeres augmenter prodigieusement, ce qui depuis s'est soutenu & se soutient encore parfaitement.

Le Roi, instruit du succès de ces sortes de serres, en a fait construire de très-belles & de très-grandes à Trianon & à Choisy, où Sa Majesté nous a reçu, mon frere & moi, avec bonté, & nous a paru charmée que plusieurs de ces plantes étrangeres qui manquoient à nos exercices, pussent s'élever dans ses serres pour nous être aussi-tôt communiquées.

Si la volonté de nos Rois pour maintenir ce Jardin qu'ils ont toujours regardé comme utile à leurs Sujets, est véritablement admirable, le zele de ceux qui y ont favorisé

nos exercices, n'eſt pas moins louable, & la reconnoiſſance exige de vous & de nous que leurs noms ſoient continuellement dans notre ſouvenir, dans l'eſpérance que leur vertu ne perdra rien en vieilliſſant.

Nota. On a été obligé d'abbréger cet Extrait, & de ſupprimer beaucoup de détails qui auroient ſans doute concouru à donner plus d'intérêt au Diſcours, & à répandre plus d'agrémens & de lumieres ſur cet objet. Nous aurions tâché de peindre ici cette fermeté avec laquelle M. de Juſſieu s'exprime, ſi tous ceux qui ont eu le bonheur de l'entendre, ne connoiſſoient pas ſon activité à remplir tous ſes devoirs, la droiture de ſes ſentimens, la pureté de ſon zéle, & ſa conſtance qui n'a jamais été altérée depuis quarante-ſept ans qu'il fait les fonctions de Profeſſeur avec la plus haute diſtinction.

MÉMOIRE

Sur quelques moyens de ſoulagement dans les petites véroles les plus fâcheuſes. Par M. VARNIER, Docteur en Médecine, & de l'Académie Royale des Sciences de Montpellier.

Quel que ſoit le ſort de l'inoculation de la petite vérole, qui fait beaucoup plus de

bruit cette année dans les Ouvrages périodiques, qu'elle n'en a jamais fait depuis trente ans qu'on en parle, tant par le mérite éminent de ses protecteurs, que par la haute réputation de ses adversaires, je doute que jamais cette pratique prenne faveur en Province. Le peuple ne se laissera jamais persuader de se livrer à un mal réel, dans la vue d'en prévenir un plus grand, mais incertain & plus éloigné.

La petite vérole est ici très-bénigne, fait rarement des ravages qui soient bien à craindre ; & si nous avons le malheur de voir périr quelqu'un de cette maladie, de le voir mutilé, ou perclus de quelques parties après la guérison, c'est plutôt le mauvais régime & le défaut de secours convenables contre lesquels le peuple est prévenu qu'il en faut accuser, que le mauvais caractere de cette maladie. Quand même le peuple seroit bien persuadé de la bonté de la nouvelle méthode de l'inoculation, les Médecins de Province seroient bien embarrassés de faire ce présent à ceux qui en seroient curieux. La petite vérole ne se montre que rarement parmi nous, elle est quelquefois cinq à six ans sans paroître ; il en de même de la rougeole & de la plûpart des maladies épidémiques : par conséquent nous serions fort en peine de trouver de la matiere varioleuse pour servir de levain de communica-

tion. Il feroit néceffaire d'en faire venir des grandes villes, de Paris ou de Londres, où il paroît par différens Ecrits que cette maladie regne toujours ; ou bien il faudroit garder du pus ou des croutes varioleufes dans des bocaux bien fermés, comme on garde de la rhubarbe, de l'émétique, &c. pour s'en fervir au befoin ; encore feroit-il incertain fi par le laps de tems cette matiere, ces croûtes ne perdroient pas leur vertu de communication. J'en ai gardé de plufieurs années au commencement que je faifois la médecine ici ; mais je n'ai trouvé qui que ce foit affez complaifant pour m'en débarraffer, quoique j'aye bien prôné la bonté & la fûreté de cette méthode.

Il eft dit dans une Lettre, que rapporte M. Hofty, à l'occafion du voyage qu'il a fait exprès en Angleterre fa patrie par un zéle digne de nos éloges, pour s'inftruire à fond des bons fuccès de la petite vérole artificielle & de la vraie méthode de la communiquer, que c'eft principalement dans l'épidémie de cette maladie que le peuple Anglois eft plus curieux, plus empreffé de fe faire inoculer, pour l'obtenir plus douce & d'un meilleur caractere, (le fujet de qui on la prend étant choifi, & celui à qui on la donne bien préparé,) en un mot, pour prévenir les cruels effets de la petite vérole fpontanée. Mais ne peut-il pas arriver que

celui qui souffre l'insertion, renferme déja dans ses veines le levain de la maladie en question, qui étoit peut-être sur le point de se manifester? Cela est probable, puisque je suppose le cas d'une épidémie déclarée, comme il est dit dans la Lettre que je cite, & qui est rapportée dans tous les Journaux: ainsi l'addition du levain étranger est une surabondance de mal, une augmentation certaine, même un contraste dangereux, & c'est peut-être la cause inconnue qui a fait périr quelques sujets inoculés. Cette réflexion judicieuse me donne droit de dire aux Médecins Anglois & à tous ceux qui voudront les imiter, en se livrant à l'inoculation, qu'ils ne doivent pas choisir pour cela le tems où cette maladie est populaire, mais plutôt celui où l'on n'en voit que quelques-unes, & je suis persuadé qu'il n'en mourra plus: car il y a lieu de croire que dans une épidémie universelle tous les sujets susceptibles du mal courant sont tous disposés de même intérieurement, & seroient tous tombés malades, ou auroient été attaqués du même mal, quand ils auroient été à cent lieues les uns des autres, & que c'est cette disposition générale au même mal qui donne les apparences de contagion; que si on craint cette maladie dans le tems qu'elle est courante, tout ce que l'on peut tenter de raisonnable pour l'avoir plus bénigne, c'est de régler son ré-

gime de vivre très-ſobrement, de ſe faire ſaigner, ſi on eſt pléthorique; & purger, ſi on eſt cacochyme; en un mot, de garder en toutes choſes un peu de modération, ſuivant les régles de la diéte, & d'attendre patiemment les ordres de la Providence.

Laiſſons-là cette méthode qui, je crois, n'aura jamais lieu parmi nous, quelque bonne qu'elle ſoit en elle-même; mais eſſayons de donner quelques moyens peu connus & de peu d'uſage pour tirer les malades d'affaire dans certains cas fâcheux de cette maladie : cela ſera plus utile que de lutter contre les ſectateurs trop zélés de cette propagation artificielle, ou contre ſes adverſaires indiſcrets.

1° Boerhaave, dans ſes admirables aphoriſmes, dit poſitivement qu'il eſt poſſible de prévenir la petite verole, lors même qu'elle eſt annoncée par le caractere de la fiévre, & tous les ſymptomes qui ont coutume d'accompagner la premiere invaſion de cette maladie, au moyen d'une diéte bien inſtituée, par les ſaignées, les antiphlogiſtiques, & les préparations d'antimoine & de mercure, à cauſe de leur grande pénétrabilité. M. Théophile Lobb qui eſt du même avis, propoſe l'uſage de l'œtiops & des diaphorétiques. L'expérience m'a appris que cela étoit poſſible, ce qui m'oblige d'être du ſentiment de ces deux fameux Auteurs. J'ai vu

plusieurs fois la petite vérole annoncée par un frisson, par la fiévre lipyrieuse avec des redoublemens irréguliers, dans l'épidémie même de cette maladie; tout le monde & moi-même persuadé d'une éruption prochaine, le malade guérit sans aucune efflorescence sur la peau, au grand étonnement de tout le monde, & cela graces à la méthode de Boerhaave, c'est-à-dire, aux saignées, aux boissons nitreuses, aux acidules, aux minoratifs, &c. M. Cantwel, Anglois, D. M. P. autrefois grand protecteur de l'inoculation, & maintenant un de ses adversaires, est aussi de ce sentiment; mais c'est par le moyen de l'eau de goudron qu'il veut prévenir la petite vérole : boisson détestable qui, quelqu'efficace qu'elle soit pour tous les cas où la vante l'Evêque de Clouine, ne prendra jamais faveur parmi le peuple, à cause de sa saveur abominable. J'en ai fait usage pour moi-même fort long-tems, je la connois très-bien; l'usage que j'en ai fait me donne le droit d'en parler. Si elle est bonne pour prévenir la petite vérole & pour toutes les maladies inflammatoires, & autres, c'est qu'elle est acide, par conséquent rafraîchissante, antiplogistique, & par-là convenable où l'inflammation est manifeste & fait le fond du mal. La petite vérole est un de ces cas les plus marqués; mais elle y conviendroit encore, d'autant mieux qu'elle est dia-

phorétique & tonique, à cause d'une portion réfineuse balsamique qu'elle contient, qui lui donne cette vertu diaphorétique qui répond à l'idée de M. Lobb ; l'acide & le réfineux lui prêtent une vertu antiseptique qui conviendroit encore dans le cas dont il est question, puisque la corruption y est très à craindre, & fait pour l'ordinaire le terme fatal. Il faut un courage peu commun pour se livrer à une boisson aussi mauvaise : les plus délicats se feroient violence, s'il n'étoit question que d'en prendre un seul coup ; mais la continuation en devient si fastidieuse, que les plus intrépides ne sçauroient s'y faire. Il en est de même de l'eau de chaux (*a*) si vantée pour la pierre, ainsi que la plûpart des remedes de Mademoiselle Stéphens. Quelqu'efficaces que soient ces différens remedes, ils ne deviendront jamais d'un usage familier, à cause de leur goût fâcheux & rebutant. La nature & la Médecine seroient-elles donc si pauvres, qu'elles ne puissent substituer à cette méchante boisson quelque chose d'aussi efficace & de moins dégoûtant ? Les tisannes nitreuses, les acidules, comme la groseille, le limon, les grenades, même l'acide vitriolique jusqu'à une agréa-

(*a*) Il va paroître incessamment une traduction de l'excellent Ouvrage sur la vertu de l'eau de chaux, par le Docteur Robert Whytt. On sera à portée de juger de son efficacité dans les maladies de la pierre.

ble acidité avec le ſucre dans l'eau commune ne rempliroient-ils pas les mêmes indications en flattant le goût des malades ? Et ſi l'on vouloit ſatisfaire aux vues que préſente l'eau de goudron, ou que déſire M. Lobb, on pourroit donner une ou deux fois par jour quelques gouttes d'un baume choiſi en bol avec un peu de ſucre, plutôt que ſon baume aſtringent qui eſt auſſi très-difficile à prendre, & l'œtiops antimonié pour remplir les vues des uns & des autres. C'eſt par ces moyens innocens que j'ai vu diſparoître pluſieurs fois la petite vérole ſans éruption. Cette méthode bien entendue peut donc avoir lieu : ſi un Médecin eſt appellé de bonne heure, il peut la prévenir, ou du moins la rendre ſi bénigne, qu'elle ne donneroit pas lieu de ſe faire craindre ſi fort. Comme je ſuis cette méthode antiphlogiſtique en toute rigueur, à moins qu'il n'y ait quelque incident particulier qui m'en détourne, c'eſt ſans doute la raiſon pour laquelle j'ai vu périr ſi peu de ces malades entre mes mains.

2° Il arrive aſſez ſouvent que dans certains ſujets les avant-coureurs de la petite vérole ſe déclarent, je veux dire la fiévre inflammatoire, premier période, & au quatrieme ou cinquieme jour on voit paroître quelques puſtules qui, par une diſpoſition particuliere de la peau, ou bien parce que

tout l'effort se porte sur les visceres, en un mot, par quelque cause que ce soit, disparoissent en partie; les cordiaux, le vin même si vanté par le peuple n'y font rien; la fiévre s'allume davantage, & rien n'avance au-dehors : état fâcheux qui est des plus à craindre. J'ai dans ce cas singulier fait baigner mes malades dans l'eau tiéde à plusieurs reprises, & cela peut se pratiquer sans risque, sur-tout si la fiévre n'est pas bien forte. J'ai obtenu par ce moyen plusieurs bons effets, le relâchement du tissu de la peau, le retour des pustules, l'effort désiré du centre à la circonférence plus aisé, une transpiration plus libre; en un mot pour tout dire, tous ceux à qui j'ai appliqué ce remede, sans exception, s'en sont bien trouvés : j'ai eu le bonheur de les voir tous guérir heureusement. Boerhaave prescrit le bain des pieds dans une autre vue; c'est pour faire une sorte de révulsion, attirer tout l'effort sur les extrémités inférieures, & débarrasser d'autant le visage. J'ai souvent suivi son avis dans les confluentes les plus violentes; mais je pratique le bain susdit en totalité, c'est-à-dire, dans toutes les parties soumises à la tête, pour obtenir une éruption complette, & sauver mon malade qui est menacé du plus grand danger.

Souvent dans la même idée, dans les confluentes malignes où les fonctions de la

tête ſont perverties, j'ai fait appliquer de larges véſicatoires ordinaires derriere les oreilles, à la nuque du col, aux cuiſſes, aux jambes; par-là j'ai obtenu une ſuppuration des plus abondaates, & j'ai ſauvé des malades déſeſpérés. Il y auroit bien des choſes à dire là-deſſus, *ſed intelligenti pauca.*

3° Autre cas ſingulier, & qui n'eſt pas rare dans les diſcrettes; ainſi que dans les confluentes bénignes ou malignes, le troiſieme période abſolu, je veux dire la parfaite maturité des puſtules, il arrive que la peau eſt trop dure, trop denſe, ou bien les puſtules ſont trop profondes dans le tiſſu de la peau : elles ne crevent point pour épancher leur pus, elles ſe ſéchent au viſage comme ailleurs, & chaque puſtule forme une lentille dure qui enfin ſe détache comme une verrue; mais avant d'en venir à ce deſſéchement, la plus grande partie du pus eſt repompée par les vaiſſeaux abſorbans, & rentrant dans l'intérieur, ce pus va infecter toute la maſſe du ſang dans ſes propres vaiſſeaux, ce qui peut porter un grand préjudice au malade, cauſer une fiévre ſecondaire d'un très-mauvais caractere, *peſſimi indolis*, dit Boerhaave, & fait périr les malades preſque ſans reſſource. Pour obvier à tous ces funeſtes effets, & les prévenir juſques dans leur cauſe originale, je traite les puſtules dans leur parfaite maturité, avant qu'elles

commencent à jaunir, & au moment précis où de limpides & diaphanes comme de l'eau, elles ont paſſé à la couleur laiteuſe ou de blancſale ; je les traite, dis-je, comme autant d'abſcès particuliers ; je les fais ouvrir, ou je les ouvre moi-même avec les ciſeaux. En appuyant les deux lames des ciſeaux de côté & d'autre, la puſtule s'éleve entre deux, & en ſerrant les deux lames, la partie ſupérieure eſt coupée, & laiſſe tout ſon fond à jour : on eſſuye avec un linge doux & mollet, & au bout de quelques heures tout eſt deſſéché ; on peut même ne couper que celles qui ſont parfaitement blanches, & attendre la maturité des autres pour les couper ſucceſſivement, d'autant plus qu'il eſt impoſſible de tout faire à la fois. Ainſi c'eſt ſeconder les intentions de la nature, que d'y revenir à pluſieurs repriſes. Je préviens par cette manœuvre charitable cette fiévre ſecondaire dont à juſte titre on a tant parlé juſqu'ici : je remédie par-là au funeſte applatiſſement des puſtules ſi redoutable ; applatiſſement qui eſt la marque trop certaine de la rentrée du pus en dedans. La peau qui couvre les puſtules eſt morte ; ainſi cette opération n'eſt pas douloureuſe, ſouvent même elle eſt inſenſible, ſi on a ſoin de chauffer un peu les lames de l'inſtrument. Cette portion morte de la peau doit néceſſairement tomber : ainſi l'opération ne fait aucun tort à la

nature ; le pus que chacun de ces petits abſcès contient, doit s'évacuer au-dehors, & non ſe repomper au-dedans, pour troubler l'œconomie animale ; trouble qui, comme ſçait tout le monde, devient ſouvent funeſte. La plûpart des ſujets tués par cette affreuſe maladie, après le dixieme jour juſqu'au dix-huitieme, doivent peut-être leur malheur au défaut de toutes ces précautions, (le vin & le mauvais régime à part.) La ſuſdite opération ne fait donc que prévenir la nature ; le ſéjour du pus ſous la peau, ou l'épiderme trop dur, trop réſiſtant, eſt la ſeule cauſe de la gravure & de la difformité qui ſuit la plûpart des petites véroles : cette matiere abondante prend par ſon ſéjour une qualité ſeptique, corroſive, rongeante, quelquefois même gangréneuſe ; de-là cette prodigieuſe perte de la ſubſtance de la peau, & cette difformité ſubſéquente de quelques ſujets qui ne ſont plus reconnoiſſables. C'eſt par-là que la beauté ſi chérie perd ſes droits, & que les plus belles eſpérances fondées ſur un ſi foible appui s'évanouiſſent ſans retour. L'opération que je propoſe, & que je pratique heureuſement depuis plus de vingt ans, prévient de ſi grands déſordres ; elle écarte la crainte & la mort même. Le viſage, cette belle partie de nous-mêmes, ne doit point être épargné ; s'il ne ſeche vîte, les parties mortes dont vous le dépouillez devant néceſſairement tomber,

comme j'ai déja dit, vous ne faites que prévenir leur chûte, en les enlevant avec le ciseau. Mais comme il arrive pour l'ordinaire que la peau du visage qui est plus fine qu'ailleurs, se desséche promptement à cause de sa délicatesse, soit parce que les pustules sont plus menues & plus superficielles, vous êtes pour l'ordinaire prévenus dans votre opération pour cette partie ; il ne vous reste plus que de faire tomber bien vîte les croutes varioleuses, en les frottant souvent avec de l'huile d'amandes douces ou le sain-doux, qui en les détachant ne permet pas au pus de séjourner sous les croutes, & prévient, par leur chûte qu'il occasionne, cette laideur que quelques-uns craignent plus que la mort même. On a tout lieu d'attendre un bon effet de l'huile d'amandes douces & du sain-doux dans ces sortes de circonstances, c'est un des meilleurs moyens d'empêcher l'air de dessécher trop rapidement une cicatrice trop récente. J'ai vu plusieurs enfans dont toute l'étendue du visage n'étoit qu'une pustule, un masque hideux, effroyable, se déchirer, se mettre tout en sang, & n'être pas plus marqués, que s'ils n'avoient jamais eu la petite vérole : la raison de cela, c'est qu'au moyen de ce déchirement le pus s'évacuoit, & son séjour sous la peau n'ayant plus lieu, il ne pouvoit pas la ronger.

L'opération du ciseau que je propose, n'est pas déraisonnable, quand même elle n'auroit

pas l'expérience pour elle. J'ai appris d'honnêtes gens dignes de foi que quelques Médecins de réputation l'ont pratiquée fur le vifage, feulement pour prévenir la difformité, & qu'elle a parfaitement réuffi ; pour moi je préviens la mort, en l'exerçant fans diftinction fur toute la furface du corps.

Quand on ne voudroit pas convenir, contre l'évidence, que la fiévre fecondaire qui n'a pas toujours lieu, ne reconnoîtroit pas pour caufe la rentrée du pus dans l'intérieur du corps, d'où s'en doit fuivre la fermentation du fang & fa corruption, comme par l'effet d'un levain animal; je porterois en preuve du contraire l'infertion artificielle de la maladie même, & celle que l'on prend chez un malade par la feule infpiration : du moins l'ouverture des grandes puftules auroit toujours lieu dans la faine pratique; car les puftules qui font grandes, font des abfcès décidés. Vous n'attendrez pas de la nature ce qu'elle ne veut pas vous donner, l'ouverture de la peau pour la fortie de cette quantité de matiere. Il faut donc lui donner iffue par l'opération; autrement quand le fujet n'en devroit pas mourir, fi le pus rentre dans le courant des gros vaiffeaux, il fera bien malade, & donnera bien des foins au Médecin.

D'où viennent à la fuite des petites véroles ces accidens fâcheux de membres eftropiés, perclus, même détruits, fi ce n'eft de ces grands

dépôts qui se jettent sur une partie? Attendra-t-on la guérison d'un grand abscès, comme d'une simple pustule? On se trompe, comme il est aisé de le sentir par ce que j'expose ici: la nature est en défaut, vous serez sa dupe; ouvrez donc tous ces abscès, suivant les principes lumineux de la saine Chirurgie.

Il y a des petites véroles qui sont si simples, si bénignes, qu'il n'y faut rien faire que de tenir le malade dans une température convenable, à la diéte exacte; & celles-là, non plus que celles qui se séchent promptement, ne sont jamais suivies de la fiévre secondaire. Si j'ai rarement vu cette fiévre, c'est que je l'ai toujours prévenue par l'amputation universelle des boutons meurs, quand j'ai trouvé des gens dociles.

Un mot sur cette petite opération. Si vous ouvrez trop tôt les abscès varioleux, avant leur parfaite maturité, avant qu'ils ayent perdu cette diaphanéité, cette couleur d'eau, qu'arrive-t-il? Nul inconvénient fâcheux: une partie du pus, non meure à la vérité, est évacuée; mais les pustules se séchent à leur sommet, & toute leur circonférence se remplit de pus en s'élargissant, & vous êtes souvent obligé de les couper une seconde fois. Voilà tout le mal qui en résulte, qui n'a nulle conséquence. Si au contraire ces abscès sont au point de maturité que je désigne, lorsqu'on les coupe, ils ne reviennent plus; ils se séchent jusques dans leur

fond, produisent une certaine rugosité de la peau qui s'adoucit par les onctions huileuses ou par la chûte très-prompte de ces restes de croutes, s'ils sont trop meurs, si la matiere est déja épaissie à ne plus couler : opération inutile ; ce qui doit arriver, arrivera infailliblement. Il est donc question de saisir le moment de maturité, ce qui est aisé de faire. J'avois lu autrefois l'usage de cette louable manœuvre dans les Observations sur la petite vérole de M. Helvetius le fils, D. M. P. premier Médecin de la Reine, qui est le seul qui l'ordonne positivement. En 1736 il me tomba un étranger malade à Vitry, âgé de vingt ans, (M. le Marquis de Bezieux, Officier dans le Régiment de Mortmart ;) il fut attaqué de la petite vérole, & dans un danger évident jusqu'à la pleine éruption ; alors tous les symptomes se mitigerent jusqu'à la parfaite maturité. Nous attendîmes en vain l'ouverture naturelle des pustules : s'il s'en ouvrit quelques-unes, ce fut tout au plus au visage ; le reste des boutons gros, rebondis, dans la plus parfaite maturité de cette petite vérole, discrette à la vérité, mais si nombreuse que les boutons se touchoient presque, ne s'ouvrit point. Après bien des raisonnemens sur la crainte de cette malheureuse fiévre secondaire, je proposai de couper tous les boutons avec les ciseaux. Un autre Officier du Régiment qu'on avoit laissé ici pour servir de Mentor à ce jeune homme

de diſtinction, n'avoit jamais oui parler de cette opération : enfin ce ſage Officier, triſte de ne pas voir crever cette petite vérole, ſi groſſe, ſi parfaitement meure, & qui commençoit à jaunir, en craignit les ſuites ; il aima mieux s'en rapporter à moi, qu'à la nature, & il fit bien, j'eus le plaiſir de voir réuſſir l'expérience entiérement. Tous les malades que j'ai ſauvé depuis par cette manœuvre, doivent avoir obligation à ces deux Officiers ; car il faut commencer par un. La crainte de la mort m'a permis d'exécuter ici ce que la crainte de la mort ne m'a pas permis d'exécuter ailleurs : heureux qui ſçait ſe gouverner par la raiſon ! Je coupai donc toutes les puſtules, en eſſuyant à meſure avec un linge mollet, le malade lui-même m'aida complaiſamment ; & ce qui fait la perfection de l'expérience & ſon complément, c'eſt qu'il me permit de lui en laiſſer une, groſſe comme la moitié d'une balle de trente à la livre à-peu-près, qui ſubſiſta ſans crever, je crois, juſqu'au dix-ſeptieme ou dix-huitieme jour, auquel jour je la lui coupai. Nous fumes tous trois bien ſurpris de trouver tout le tiſſu de la peau ruiné, même le érioſte, & l'os de la ſeconde phalange du pouce de la main gauche qui étoit le lieu de la poſition de cette puſtule à nud & abſolument découvert. Il eſt aiſé de concevoir qu'un million de puſtules ne crevant pas, auroient néceſſairement fourni du pus en quantité dans l'intérieur, qui

infailliblement auroit mis le malade en danger. J'attendis en vain cette fameuse fiévre secondaire qui ne vint pas, & mon malade s'en retourna heureusement en Picardie sa patrie. J'ai traité de même dans une confluante maligne Mademoiselle Bruslard, âgée de plus de quarante ans, à l'Abbaye de S. Jacques; Madame Houdou, épouse de M. le Maître, Lieutenant particulier des Eaux & Forêts, & une infinité d'autres, sans le moindre accident.

Je ne connois que M. Helvetius le fils qui parle de cette opération. La Metrie, dans la traduction de l'Abrégé de la Médecine pratique d'Allen, édition de 1737, dit d'après Waldschmid : « *Que les pustules de la petite* » *vérole que l'on perce avec une aiguille, sont* » *plus long-tems à guérir, sont couvertes de* » *croutes pendant plus long-tems, & laissent* » *des cicatrices plus difformes ; c'est donc* » *mieux fait de les abandonner à la nature.* » Et d'après un Auteur qu'il ne nomme pas : » *Que lorsque les pustules des enfans sont de-* » *venues blanches, ce qui arrive ordinairement* » *le neuvieme jour, on doit les percer pour en* » *faire sortir la matiere.* » De-là je conclus que cet Auteur & ceux qu'il cite, n'ont jamais exercé cette opération; je suis peut-être le premier, après M. Helvetius, qui l'ait mise en pratique. Je ne m'en suis pas caché ; je l'ai publiée verbalement & par écrit, & même par l'impression; je l'ai prônée en un mot tant

que j'ai pu, & cependant je n'ai pas appris que personne m'ait imité : au contraire j'ai quelquefois trouvé de l'opposition de la part de gens de ma Profession.

4° Les femmes qui ont le malheur d'être attaquées de la petite vérole pendant leur grossesse, doivent s'attendre aux fausses couches, & à voir périr leurs fruits ; du moins je n'en ai jamais vu une seule dans le cas à qui cela ne soit arrivé. La petite vérole est toujours chez elles confluente & fâcheuse. Ce ne doit donc pas être à deux onces de manne & deux gros de sel de seignette donnés le vingt-troisieme jour de la petite vérole de Mademoiselle Cambray, du bas village, qui ouvrit la porte à un tas d'ordures infectées, qu'il faut attribuer sa fausse couche, mais à la maladie elle-même : dans ce cas où les déjections sont si puantes & si corrompues, loin de les arrêter en s'occupant simplement du terme de dévoiment, il faut, tant qu'elles sont si noires, si insupportables, en aider la sortie par quelques minoratifs, plutôt que de donner des astringens, des cordiaux, &c. Tous les bons Auteurs recommandent la purgation réitérée bien plutôt même avant l'éruption, & aussitôt que les pustules commencent à se sécher ; ils prescrivent même le tartre stibié, l'hipécacuanha, le sené. Voyez Sydenham, Freind, Morton, les deux Helvetius, Boerhaave, Heister. Je pourrois appuyer ce que je dis de

plusieurs observations, mais je ferois trop long, *ceci ne l'est déja que trop.*

5° J'ai vu plusieurs enfans extrêmement gras attaqués de petites véroles absolument confluentes malignes, toute leur graisse se tourne en pus, la gangrene & la pourriture arrivent avant qu'on ait le tems de les soulager; j'en ai vu à qui, dès le sixieme ou septieme jour, la peau de tout le corps s'en alloit en pourriture, pour peu qu'on les touchât, avec une puanteur abominable. A ceux-ci il faudroit ouvrir chaque pustule, à mesure qu'elle blanchit, & leur laver le corps avec du vin aromatique, l'eau de poulet pour nourriture & les acidules pour boisson, ce qui est le seul moyen pour empêcher le progrès de la putréfaction; un peu de vin coupé & le quinquina pourroient bien avoir leur place ici.

6° Il arrive souvent des accidens affreux dans le courant d'une petite vérole discrette ou confluente, en différens tems, mais dans celui de la suppuration, des accidens, comme dit l'illustre & sçavant Boerhaave, qui se caractérisent suivant la nature des parties qui les souffrent. Ici c'est une oppression terrible qui menace d'une prompte suffocation : on ne peut attribuer cet accident qu'à un engorgement considérable de sang dans le poûmon & les parties mobiles de la poitrine, ou à un spasme des parties musculeuses; la saignée du bras, en vuidant ou en relâchant, subvient à cet ac-

cident. Il ne faut pas héſiter un inſtant, il faut que le courage ſoit au-deſſus du préjugé. J'ai ſauvé la vie à quelques malades dans ce cas par ce ſecours répété, notamment au fils aîné de M. de Rouſſel, rue du Pont; d'autres fois c'eſt une diarrhée prodigieuſe qui menace de vuider toutes les liqueurs du ſujet, & de l'épuiſer totalement, ſi la matiere des déjections eſt ſtercoreuſe & puante. Soutenez les forces par le vin d'Alicante, la confection Alkermes, &c. mais laiſſez couler la corruption, elle s'arrêtera, quand la nature ſera débarraſſée. Si le dévoiment eſt abſolument ſéreux ſans odeur, il faut l'arrêter par la thériaque, les gouttes de Sydenham, l'extrait thébaïque, ou quelqu'autre parégorique qui en calmant le ſpaſme des glandes inteſtinales d'où cet accident fâcheux peut dépendre, l'orgaſme ou la fougue des humeurs qui ſe précipitent tumultueuſement ſur les viſceres du bas-ventre, vous ſauverez la vie à votre malade qui ne peut pas tenir long-tems à une évacuation ſi outrée. Cette derniere méthode m'a réuſſi pluſieurs fois très-heureuſement, & même dans d'autres cas que la petite vérole.

7° Le piſſement de ſang dont tous les Auteurs de réputation parlent comme d'un accident fâcheux, & qui l'eſt en effet très-fort dans la petite vérole, eſt un ſymptome très-rare. A les entendre, il ſemble qu'il n'y ait pas un malade qui n'en ſoit attaqué. Je n'en ai jamais

vu qu'un seul dans une petite vérole maligne, qui ne parut presque point, malgré tous les efforts imaginables pour la faire sortir au-dehors : dès le quatrieme ou cinquieme jour le pissement de sang parut, & continua jusqu'à la fin ; le malade avoit été saigné deux fois, d'abord dans l'état inflammatoire, & dès l'instant de l'éruption le pouls étoit devenu mauvais, concentré. Le jeune malade accablé, abbatu, & se jettant par-tout par une espece de délire, s'épuisa de plus en plus, & mourut le neuvieme jour, sans qu'on s'apperçût presque d'aucune élévation sur la peau.

D'où peut dépendre ce pissement de sang dans une résolution si prodigieuse des forces du sujet, dans un si grand épuisement ? Certainement on n'en accusera pas la violence de la fiévre, car à peine en ce moment étoit-elle sensible : il est vrai que dans la premiere invasion du mal, dans l'état inflammatoire elle étoit très-forte, & c'est ce qui détermina les deux saignées ; mais lors du pissement de sang, le pouls étoit mol, peu fréquent & très-petit. J'ai vu un homme accablé de travail & de soins mourir en trois jours d'un pissement de sang, sans fiévre d'abord : on prescrivit une saignée qui anima un peu le pouls ; cette petite fiévre survenue par l'effet de la saignée, en attira une seconde qui acheva le malade ; le pissement de sang continua jusqu'à la fin, sans autre mal que l'épuisement. Mais quelle

eſt la cauſe de cet accident dans la petite vérole, ou même dans ce cas ſingulier que je décris ici ? On n'en peut pas raiſonnablement accuſer la violence de la fiévre, il n'y en avoit point ou preſque point. Nous voyons tous les jours des malades de tout genre dans des cas inflammatoires les plus terribles, dans des fiévres outrées où ce ſymptome ne paroît point ; il eſt très-rare dans la petite vérole, il l'eſt auſſi dans les autres maladies : je l'attribuerois volontiers, ſur-tout dans les deux cas ſuſdits, à la fonte, à la diſſolution du ſang, je veux dire, à ſa trop grande ténuité, à la partie ſéreuſe trop abondante, à la partie rouge en trop petite quantité, & auſſi au relâchement conſéquent de tout le tiſſu glanduleux & vaſculeux, & dans ce cas le ſang trop fluide, ſans conſiſtance, paſſe par diapédeſe, comme dit Boerhaave, ſans rupture de vaiſſeaux, contre le ſentiment d'un grand Praticien qui prétend qu'il n'y a point d'hémorragie, ſi les vaiſſeaux ne ſont rompus ; & moi je prétends que les vaiſſeaux étant appuyés par-tout, même dans les poûmons, les hémorragies ſpontanées n'ont preſque jamais d'autres cauſes que la diapédeſe ou la tranſaction du ſang au travers du tiſſu des vaiſſeaux ſans rupture, par l'effet du relâchement des ſolides ou de la trop grande ténuité du ſang, & que le *rixis* de Boerhaave a rarement lieu. C'eſt pourquoi dans la ſuppoſition d'une ſi

grande dissolution du sang la saignée ne soulage point, à moins qu'elle ne soit révulsive, & c'est-là sans doute la raison de la difficulté de la guérison de certaines pertes ou de certaines hémorragies du nez.

Lobb qui a fait exprès deux gros volumes *in*-12 sur la petite vérole, qui paroît avoir épuisé la matiere, admet pour cause immédiate ou prochaine du pissement de sang le passage de ce fluide des dernieres arteres sanguines dans les vaisseaux urinaires, & pour cause éloignée la violence de la circulation, la rupture des vaisseaux par l'âcreté des fluides, &c. Il ne dit qu'un mot de la dissolution du sang & de la séparation de ses globules aidés les uns des autres pour entrer dans les tuyaux urinaires; & à cette occasion je désigne très-bien dans une note le moyen de connoître si l'hémorragie vient de dissolution ou de la dissolution du sang : c'est, comme je l'ai dit plus haut, lorsque le pouls est petit, intermittent, & le malade naturellement foible, cacochyme, &c. & il convient ingénument que la saignée y seroit pernicieuse. Dans un autre endroit, il prescrit pour remede à ce cruel symptome l'usage des acidules & le camphre; & moi, si je le vois jamais revenir, je ferai prendre au malade les aposêmes de quinquina avec le nitre, parce que le quinquina est aussi sûr contre l'hémorragie que contre la gangrene, comme je l'ai éprouvé plusieurs fois très-heureusement dans l'un &

l'autre cas. Le sang par l'usage du quinquina prend plus de consistance, outre que le quinquina agit par une vertu calmante & sédative; mais n'auroit-il pas sur le tissu fibreux de nos vaisseaux une vertu tonique fortifiante qui conviendroit très-bien dans le cas de relâchement? Ne produiroit-il pas sur les corps vivans quelque chose d'analogue à ce que l'écorce de chêne produit sur les peaux des bêtes mortes auxquelles elle donne plus de consistance, & qu'elle durcit? Un Médecin de réputation & de mérite m'a assuré avoir guéri plusieurs fiévres intermittentes avec la noix de galle qui est une production du chêne. Si le chêne guérit la fiévre, pourquoi le quinquina n'agiroit-il pas comme astringent ou tonique qui est la principale qualité du chêne? Je finirai par l'histoire fidéle d'une petite vérole des plus compliquées, que j'ai vue & terminé heureusement par mes soins.

Une jeune Dame fut attaquée en Eté 1748 d'une fiévre très-violente qui commença par un grand frisson, &c. dans le courant d'une petite vérole épidémique, très-nombreuse, étant grosse de près de quatre mois: on ne prit point le change dès la premiere invasion. Nous jugeâmes que cette Dame étoit attaquée de la maladie régnante; elle fut saignée deux fois dans le fort de la fiévre: le quatrieme jour l'éruption parut, & en peu de tems les boutons étoient très-multipliés, se touchoient par placards dans plusieurs lieux. Cette petite vé-

role fut abſolument confluente au viſage : la nuit du cinq au ſix il ſurvint une diarrhée ſéreuſe preſque ſans odeur. Nous convinmes, mon Confrere & moi, de donner un peu de thériaque qui produiſit tout le bien qu'on en pouvoit attendre ; le dévoiment ſe modéra, & nous fumes raſſurés de ce côté. Le lendemain le délire ſurvint qui, joint au gonflement prodigieux du viſage & des mains, m'obligea de lui baigner les jambes juſqu'aux genoux dans l'eau chaude au moins deux fois par jour, & de lui appliquer les véſicatoires à la nuque derriere les oreilles & aux jambes ; ce qui produiſit un bon effet, quoique le délire ſubſiſtât toujours un peu.

Pour finir l'hiſtoire de cette petite vérole des plus fâcheuſes, je fis ſouvent fomenter le viſage avec l'eau de guimauve tiéde ; & quand les boutons commencerent à ſe ſécher, je les fis oindre avec une plume trempée dans l'huile d'olive, ce qui les fit tomber promptement, de maniere que cette Dame n'en eſt pas marquée. Elle eſt auſſi belle qu'auparavant cette maladie ; mais les boutons du reſte du corps ne crevant que très-difficilement, on me permit de couper au ciſeau les plus conſidérables ; il y en avoit d'auſſi larges que la main, qui rendoient par l'inciſion une grande quantité de matiere. Ils ſe ſéchoient preſque auſſi-tôt qu'ils étoient coupés ; nous nous bornâmes dans cette opération aux bras, aux cuiſſes & aux jambes, ce qui n'étoit pas ſuffiſant. Auſſi la

fiévre ſecondaire arriva-t-elle, mais elle nous effraya peu ; les minoratifs de caſſe, &c. répétés deux ou trois fois, la diſſiperent. Cependant le peu de pus repompé avoit apparemment altéré les liqueurs ; car à quelques jours de-là il ſurvint une dyſſenterie des plus cruelles, douleurs d'entrailles, ténéſme ou envies fréquentes d'aller à la garde-robe avec effet ou ſans effet, déjections ſanglantes & glaireuſes. Je mis en œuvre les remedes ordinaires à cette maladie, ſur-tout les huileux & les calmans, & cette nouvelle maladie ſe termina heureuſement en l'eſpace de neuf à dix jours.

A peine cette Dame commençoit-elle à ſe rétablir, qu'elle nous donna de nouvelles allarmes ; les douleurs du bas-ventre, les inquiétudes, des douleurs de tête terribles nous firent craindre une fauſſe couche, qui arriva effectivement à deux ou trois jours de-là. Elle accoucha d'un enfant mort, & dont la peau ſe levoit en lambeaux, comme quand on fait macérer long-tems le corps d'un animal dans l'eau tiéde. Malgré tous ces accidens, heureuſement venus les uns après les autres, cette Dame s'eſt rétablie parfaitement.

APPROBATION.

J'Ai lû, par ordre de Monſeigneur le Chancelier, *le Journal de Médecine* du mois d'Août. A Paris, ce 18 Juillet 1756. LAVIROTTE.

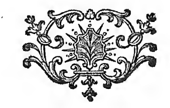
FAUTE A CORRIGER.

Page 100, ligne 17, au lieu de *Ouſſetus* ; liſez, *Rouſſetus*.

RECUEIL PÉRIODIQUE
D'OBSERVATIONS
DE MÉDECINE,
CHIRURGIE,
PHARMACIE, &c.

SEPTEMBRE 1756.

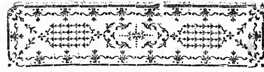
TOME V.



A PARIS,

Chez VINCENT, Imprimeur-Libraire, rue S. Severin, à l'Ange.

Avec Approbation, & Privilege du Roi.



RECUEIL PÉRIODIQUE *D'OBSERVATIONS* DE MÉDECINE, *CHIRURGIE*, PHARMACIE, &c.

Suite des Expériences sur l'irritabilité & la sensibilité des parties, par M. le Baron DE HALLER, *Docteur en Médecine, Président de la Société Royale des Sciences de Gottingue, &c.*

SUR LE MOUVEMENT PÉRISTALTIQUE DE L'ŒSOPHAGE ET DE L'ESTOMAC.

IL y a eu de tout tems & il y a encore des Auteurs qui doutent du mouvement du ventricule. Pour lever ces doutes, j'ai cru devoir apporter un nombre d'expériences suffisant pour réduire les plus incrédules à admettre la contraction d'un muscle creux qui a reçu des fibres assez visibles de la na-

ture. Il eſt ſûr avec tout cela que l'eſtomac eſt preſque toujours plus lent dans ſes mouvemens que ne le ſont les inteſtins, & qu'il ne ſe reſſerre pas avec la même exactitude ; mais il n'en a pas moins ſon mouvement qu'il poſſede en propriété, & qu'il ne doit pas aux muſcles du bas-ventre. M. Chirac auroit pu ſe rappeller, quand il donna ces muſcles pour les auteurs du vomiſſement, que ces muſcles ſont ſujets à la volonté, & que le vomiſſement le ſeroit de même, s'il dépendoit d'eux. Il eſt vrai encore que le mouvement du ventricule n'a point paru dans pluſieurs de mes expériences ; mais celles qui l'affirment, ont ſans contredit plus de force pour le démontrer, que n'en ont pour le détruire celles dans leſquelles il n'a pas paru. Un mouvement ne peut pas naître dans le corps humain, ſans qu'il n'y ait des cauſes ſuffiſantes dans la ſtructure de la partie, & l'effet ne ſçauroit ſe produire ſans la cauſe, mais la cauſe d'un mouvement peut fort bien ne pas agir ſans ceſſe : il ſe peut faire que l'eſtomac ſoit vuide, & qu'il manque par conſéquent de cauſe irritante ; il ſe peut encore que l'air froid ait détruit ſa contractilité, comme il la détruit dans le cœur même ; il ſe peut encore qu'un affoibliſſement extrême de l'animal empêche l'eſtomac de ſe reſſerrer. Toutes ces cauſes ou d'autres encore peuvent ſuſpendre l'action

du ventricule, celle de la vessie & celle des intestins, sans pouvoir servir de preuve contre le mouvement évident qu'on voit à ces parties dans d'autres tems.

SUR LE VENTRICULE.

J'irritai, le 23 Juin 1731, l'estomac d'un lapin avec un scalpel; il se resserra, & poussa l'air dont il étoit rempli vers le pylore. Je le détachai entiérement du duodénum; il ferma si bien cette plaie par sa contraction, qu'il ne sortit rien par le pylore. Je vis le 6 Avril 1742 sur un chien l'estomac se resserrer alternativement dans la région du pylore & se réduire au plus petit diamétre possible, & puis se relâcher & se gonfler par le moyen de l'air qui reprenoit la place dont la contraction du ventricule venoit de le chasser. Le mouvement péristaltique de l'estomac m'a paru sur des chiens plus évident même que celui des intestins : je l'excitois en irritant la partie supérieure de l'estomac; il descendoit peu-à-peu vers le pylore, & poussoit devant lui les matieres contenues dans le ventricule; les contractions & les dilatations étoient alternatives, jusqu'à ce que l'estomac fût entiérement vuide, & que tout eût passé par le duodénum. Le 16 Janvier on fit avaler à un chien de l'arsénic, & du sublimé à un autre. Le premier

avoit dans l'estomac un grumeau d'arsénic ; le ventricule se resserra dans cet endroit-là, & se réduisit à une espece d'isthme : phénomene que j'ai vu dans bien des cadavres, & plus fréquemment, si je ne me trompe, dans les femmes. Le chien qui avoit avalé du sublimé, fit voir quelque mouvement péristaltique dans son ventricule, mais sans vivacité. Quand je l'eus séparé de son œsophage, il se contracta, réduisit presque à rien la section, & ne laissa pas passer une goutte par la plaie. J'ai observé ce mouvement incontestablement sur des chiens, des chats, des chevreaux, des rats, des lapins, des grenouilles. Comme on pourroit tirer quelque objection de l'accès que j'avois donné à l'air dans les expériences que j'ai rapportées jusqu'ici, & dont on pourroit accuser la force irritante, j'ai cru devoir laisser le péritoine entier. J'ai vu à travers cette membrane l'estomac se gonfler & se dégonfler, & le diaphragme suivre ce mouvement, en s'élevant & descendant alternativement avec l'estomac. Le 2 Septembre je fis avaler à un chat de l'arsénic ; je vis l'estomac agité pendant une heure d'un mouvement lent & doux, après la mort apparente du chat. On fit avaler de l'opium à un chien, il ne parut pas de force contractive dans son estomac.

M. Sproegel avoit fait prendre du sublimé à un chien, qui me procura le premier plaisir

de voir l'action du ventricule pendant le vomissement. Il parut dans cet organe 1° un mouvement circulaire de contraction, tel que j'en avois souvent vu, & qui poussa les matieres contenues dans l'estomac vers le pylore ; mais il parut aussi 2° des secousses subites & violentes, dans lesquelles la parois antérieure de l'estomac approchoit de sa parois postérieure. Je voulus m'éclaircir aussi sur la sensibilité du ventricule, je l'irritai en différentes manieres ; mais l'animal ne parut pas souffrir autant que dans les irritations de la peau. Je le touchai ensuite avec le sublimé ; il en provint des plis qui parcouroient la longueur du ventricule, & qui faisoient paroître les fibres longitudinales.

Le mouvement péristaltique de l'estomac d'un chien fut fort considérable le 15 Avril 1752, quand je l'examinai, & dura plus long-tems que celui du cœur même.

Je crois avoir démontré par ces expériences qu'il y a véritablement deux mouvemens dans l'estomac, un mouvement de contraction, circulaire assez connu, & un mouvement d'applatissement qui se fait lorsque les deux faces s'approchent l'une de l'autre : voici comme j'en comprends le méchanisme. Je prends pour point fixe des fibres obliques, cette rangée de fibres plus fortes que le reste qu'on appelle *Cravate Suisse*, en France. Les fibres qui descendent de ce paquet, qui se

répandent sur les deux faces, & qui apparemment trouvent dans la grande arcade un autre point fixe que l'on a regardé comme un ligament, forment deux rangées d'arc dont les bouts sont aux deux arcades, & les convexités au milieu des faces. Leur racourcissement qui applatit ces arcs, approche les deux faces l'une de l'autre. Ces mêmes expériences peuvent servir à détromper les défenseurs de la trituration, qui ont pris dans les oiseaux granivores des idées qu'ils ont voulu appliquer à l'homme. Le chien a l'estomac plus robuste que l'homme, mais le mouvement ne laisse pas que d'y être doux & plus foible que celui des intestins. Il ne faut pas faire de comparaison des forces de l'estomac à celles du diaphragme, ni à celles des muscles qui obéissent à la volonté.

SUR LE MOUVEMENT DE L'ŒSOPHAGE.

Un chat avoit été forcé à avaler du sublimé; son œsophage fut si resserré par l'action de ce poison, qu'il n'y resta plus de cavité. Il paroît que le diaphragme resserre l'œsophage pendant l'inspiration. Le 10 Février 1752 je découvris l'œsophage d'un chien dans la cavité de la poitrine, je l'irritai avec le scalpel; il se contracta parfaitement, & fit avancer la portion d'aliment que la partie con-

tractée avoit renfermée. L'œſophage d'un autre chien irrité ſe contracta avec beaucoup de force & bien plus fortement que l'eſtomac.

Il paroît par ces expériences qu'il y a deux mouvemens dans l'œſophage. Le premier appartient à l'œſophage même : il eſt périſtaltique, & de la même nature que le mouvement de l'eſtomac & des inteſtins ; c'eſt ce mouvement qui fait avancer les alimens & la boiſſon depuis le pharynx juſqu'à l'eſtomac. L'autre eſt étranger ; il eſt imprimé à l'eſtomac par le diaphragme qui ferme l'œſophage dans l'inſpiration. Cette expérience confirme ce que j'ai enſeigné autrefois, que le vomiſſement ne peut ſe faire que pendant l'expiration.

Au Journal prochain nous continuerons les mêmes Expériences.



DÉTAIL du traitement de plusieurs personnes qui ont été mordues par un loup enragé. Par M. ROSE, Maître en Chirurgie de la ville de Lorris, Aggrégé à la Compagnie des Chirurgiens de Nemours.

Le 29 Mai 1755, il passa dans la Paroisse de Cudot & dans celle de Courtenay Election de Nemours Généralité de Paris, un loup enragé qui se jetta sur beaucoup de bestiaux de toutes especes; blessa les uns & renversa les autres. Il n'épargna pas davantage les personnes qui se trouverent à son passage, six furent malheureusement de ce nombre; il déchira aux uns le visage, & aux autres les bras & les jambes. Trois de ces blessés réduits à une extrême misere & à un état déplorable par leurs blessures, quitterent leur pays pour chercher dans quelques villes voisines du secours : ils ne se déterminerent néanmoins à ce voyage, qu'après avoir vu plusieurs personnes qui tiennent, disent-elles, des spécifiques contre cette fâcheuse maladie ; mais l'état affreux où se trouverent ces malheureux, leur fit désespérer de réussir. Dans ces circonstances, ils se déterminerent à aller à Sens, pour tâcher d'être placés dans l'Hôpital de cette ville : on les

refusa; aussi-tôt ils se mirent en route pour revenir dans leur pays. Arrivés à Villeneuve-le-Roy où ils étoient obligés de passer, ils attirerent la commisération des honnêtes gens du lieu, chacun se prêta à fournir tous les secours nécessaires pour leur guérison; MM. les Officiers leurs firent mettre des lits dans la géole pour s'assurer de ces malades & en être maître, s'ils tomboient dans la rage. La Communauté des Chirurgiens s'assembla, & tous de concert se joignirent au zéle de MM. les Officiers, & s'engagerent à traiter gratuitement leurs blessures & à leur administrer les remedes convenables. Les choses ainsi concertées, on pansa leurs blessures, on leur donna les alimens convenables, & au bout de huit jours leurs plaies commençoient à promettre une prochaine guérison; on étoit flatté du succès des remedes. Mais de quelle surprise ne fut-on pas frappé, lorsque tout-à-coup un de ces malades tomba dans un accès de rage des plus furieux? Il vécut environ deux jours, & périt en se déchirant & en ne permettant à personne l'entrée de sa chambre. Un pareil événement effraya beaucoup les deux autres, & l'allarme se communiqua à ceux qui étoient restés dans le pays & qui usoient simplement de quelques légers topiques pour panser leurs blessures. Les Chirurgiens de Villeneuve-le-Roy tenterent, dit-on, la mé-

thode de M. Desault, Docteur en Médedecine à Bordeaux : pendant ce traitement leurs plaies guérirent réellement, ensuite ils les renvoyerent avec une sorte de certitude de leur guérison ; mais dans l'instant qu'ils furent arrivés, la rage les saisit, & même j'ai appris depuis peu que le plus âgé de ces malades en a été attaqué en sortant de cette ville.

La rage faisant de plus grands ravages sur les bestiaux qui avoient été mordus & ceux qui en prenoient soin, l'allarme se répandit parmi les trois malades qui étoient restés à Cudot ; alors ils s'effrayerent, se désolerent, & se disposerent à quitter leur pays pour chercher ailleurs du secours ; leurs cris parvinrent jusqu'à Nemours, où M. De Château, Ecuyer & Subdélégué, étoit alors. Dans l'instant pénétré des vues charitables de M. l'Intendant de la Généralité de Paris, il donna des ordres à la Maréchaussée de Courtenay pour exercer une police qui a rendu de grands services à la Province, & m'honora de sa confiance & de son zéle pour aller dans le pays où étoient ces pauvres malheureux, les tirer, s'il étoit possible, de la triste situation où ils étoient, par les remedes que je leur ferois administrer & par les alimens convenables. Ce fut le 24 Juin que je partis pour me rendre au lieu de ma destination. Je crois être obligé de dire que j'ai entre-

pris ce traitement sur celui de M. Darlue, Médecin à Caillan, inséré dans le Journal de Médecine de Mai 1755.

Ce fut la veuve Surville, âgée d'environ cinquante ans, que je vis la premiere : cette femme avoit déja appliqué, comme je l'ai dit cy-dessus, quelques remedes sur ses blessures. Lorsqu'elle me vit & qu'elle eut appris que je venois chez elle à dessein de la traiter, elle fut extrêmement flattée ; je remarquai dans son air une satisfaction au-dessus de toute expression. Je conférai environ deux heures avec elle sur son état ; elle commença par me dire qu'elle étoit si vivement agitée, qu'elle croyoit que la rage alloit à chaque instant la prendre : je lui fis entendre que ces agitations, ces inquiétudes, ces songes nocturnes & cette tristesse qui l'opprimoient, n'étoient que des suites de l'effroi qu'elle avoit ressenti par la mort de ses voisins & par la morsure du loup. Je l'engageai à se confier à mes soins, & voici ce que j'observai en lui faisant quelques questions sur son état.

1° Pendant que je lui parlois & qu'elle me repondoit, malgré l'attention qu'elle apportoit à ce que je lui disois, elle s'endormoit, ou plutôt elle tomboit dans un morne silence, ayant les yeux baissés, à moitié fermés, avec quelques mouvemens convulsifs

daus les joues & dans les paupieres du côté que l'animal l'avoit mordue.

2° Je remarquai une grande cicatrice encore toute violette, dure & très-douloureuse, occupant tout le poignet gauche, & couverte d'une croute assez épaisse. En conséquence des déchiremens que le loup avoit fait avec ses dents, cette cicatrice étoit entourée d'un cercle rouge-brun & fort gonflé.

3° Le bras dont la main avoit été mordue, étoit de tems en tems enlevé & écarté du corps de cette femme par des mouvemens convulsifs, qui étoient eux-mêmes précédés d'élancemens de tems en tems : ces mouvemens étoient insensibles ; quelquefois ils étoient si précipités, qu'elle ne pouvoit retenir son bras qui s'écartoit de plus de trois ou quatre pouces de son corps.

4° La malade ne pouvoit rester un instant tranquille sur sa chaise ; elle étoit forcée de s'asseoir tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, & même elle se levoit, puis s'asséyoit : tous ces mouvemens se passoient si bien contre son gré, qu'elle s'en faisoit à elle-même des reproches.

5° Elle se plaignoit d'être dégoûtée, de ne pouvoir manger, & que lorsque cela arrivoit, c'étoit par caprice, ne pouvant jamais finir un repas, ainsi qu'elle avoit coutume de le faire auparavant.

6° Que toutes les nuits elle étoit agitée, qu'elle ne pouvoit dormir sans être traversée par des rêves affreux & qui avoient toujours rapport à l'animal qui l'avoit mordue; ces agitations alloient même jusqu'à la faire sortir de son lit.

7° Qu'elle avoit des maux de cœur & des envies de vomir qui lui rendoient tous les alimens insupportables.

Après l'examen de tous ces accidens, j'estimai que le mal étoit pressant, & que la rage menaçoit cette pauvre malheureuse d'un accès prochain. Je débutai par une saignée très-copieuse; quelques heures après je lui fis prendre l'émétique en lavage qui lui fit évacuer beaucoup de matieres de toutes couleurs, sur-tout vertes & d'un brun foncé. Le lendemain je lui donnai une potion purgative composée de casse, manne & de sel végétal; le soir je lui fis des frictions d'onguent mercuriel sur le poignet & sur toute l'étendue de la main qui avoit été mordue: le surlendemain je répétai les mêmes frictions, & je les étendis jusqu'à la partie superieure de l'avant-bras. Le troisieme jour elles furent poussées jusques sur la partie supérieure de l'humérus. Ces frictions furent faites d'un gros d'onguent mercuriel chaque jour. Je quittai la malade qui n'avoit encore rien de particulier, & la confiai aux soins de M. Le

Blond, Maître Chirurgien de S. Martin d'Ordon, après être convenus entre nous des précautions néceſſaires pour la ſuite de ce traitement.

La nommée Blondeau, âgée de quatorze ans, fut la ſeconde malade que je vis : cette jeune perſonne avoit été mordue à la partie inférieure & antérieure du bras droit. Le loup lui avoit emporté la piéce ; ſa plaie avoit environ l'étendue d'un écu de 3 liv. Je la trouvai ſans aucun ſymptome de rage, néanmoins fort inquiéte de la mort de ſa mere & des animaux de ſa maiſon : je n'héſitai pas un inſtant à lui adminiſtrer des remedes. Auſſi-tôt je la ſaignai ; je lui fis prendre, ainſi qu'à la premiere, l'émétique en lavage. Le lendemain elle fut purgée. Nous panſâmes la plaie avec un plumaceau couvert de baume d'arcæus & un peu d'onguent mercuriel ; nous lui fîmes des frictions à toute la circonférence de ſa plaie : le jour ſuivant nous deſcendîmes juſqu'au poignet. Le troiſieme jour nous remontâmes juſqu'à la partie ſupérieure de l'humérus, on continua ainſi pendant huit jours de ſuite ; après ce tems on la purgea, & on répéta de deux jours l'un une légere friction ſur le bras malade. J'inſiſtai un peu ſur les frictions, parce que ſa plaie lui étoit fort douloureuſe, bordée d'un cercle foncé brun & très-engorgé ; la plaie étoit

étoit garnie d'excroissances charnues, blanchâtres, couvertes d'un pus séreux, filamenteux & peu lié.

La troisieme malade qu'on me présenta, fut la petite Gaultier, de la Paroisse de Courtenay : cet enfant, âgé de treize ans, avoit été saisie par la partie supérieure & antérieure du bras gauche, un instant avant qu'on tuât ce furieux animal. On avoit abandonné cette petite fille à son triste sort ; sa famille même qui craignoit qu'elle ne devînt enragée, vouloit la faire sortir du pays. J'arrivai heureusement comme elle combattoit contre un aussi triste sort ; je la rassurai, & j'engageai un homme de bien de la ville à lui procurer un lit, un asyle, & quelqu'un pour en prendre soin. Je lui fis faire les mêmes remedes qu'aux deux autres, tant pour l'intérieur que pour l'extérieur. J'engageai M. Bouquillard, Chirurgien & homme de mérite, à en prendre soin en mon absence : après être convenus du régime & de tout ce qui conviendroit à sa situation, je partis pour me rendre à mes propres affaires.

De retour à Nemours, nous conférâmes avec M. De Château sur le triste sort de ces blessés, & nous convinmes d'en rendre compte à l'Intendance, ainsi que de mes opérations. J'envoyai un état de ces malades ; on le remit entre les mains de M. Boyer, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris,

Médecin ordinaire de Sa Majesté, Chevalier de l'Ordre de S. Michel, &c. qui délibera sur le champ que la poudre de Palmarius devoit être employée ainsi que les frictions mercurielles, il y joignit quelques autres remedes : il m'honora de son suffrage dans la conduite que j'avois tenue. Je repartis aussi-tôt pour voir l'effet des remedes dont nous étions convenus, & employer ceux qui étoient indiqués par l'ordonnance de M. Boyer. Arrivé à Cudot, je fus aussi-tôt chez la veuve Surville, étant celle qui m'inquiétoit le plus. Je trouvai cette femme dans un état déplorable, n'ayant pris aucune sorte d'aliment depuis trois jours, ayant les yeux étincellans, & étant agitée par tout son corps ; elle salivoit légérement, sa gorge étoit un peu enflammée : je m'approchai d'elle, & j'employai tous les moyens imaginables pour la rassurer. Je lui fis entendre que ces accidens provenoient de l'effet des remedes que je lui faisois administrer. Elle m'écouta avec autant d'attention que de confiance, & me promit de faire tout ce que je lui prescrivois. Aussi-tôt nous lui préparâmes une potion purgative, & nous lui assurâmes que si elle vouloit la prendre, elle seroit incontinent guérie ; elle s'efforça réellement, & la prit à diverses reprises. Cette médecine évacua beaucoup par les selles, le soir elle se trouva un peu plus tranquille, dans la nuit

elle reposa quelques momens ; ce qu'elle n'avoit pas encore fait depuis qu'elle avoit été mordue. Le lendemain je lui fis prendre quelques légers potages, & à mesure qu'elle en prenoit, le sommeil & les forces revenoient. Nous passâmes le troisieme jour à une seconde purgation ; ensuite nous lui fîmes faire usage de la poudre anti-spasmodique de Palmarius pendant environ deux jours.

Je retournai après ce tems dans ce pays, & je trouvai cette femme dans un état admirable : elle me témoigna en me voyant toute la plus vive reconnoissance, & m'assura qu'elle ne craignoit plus rien, que son sommeil n'étoit plus interrompu par des songes affreux ; mais cependant que ses cicatrices lui étoient encore très-sensibles, que quelques petits mouvemens convulsifs se faisoient encore ressentir dans son bras. Je pensai aussi-tôt qu'un cautere à cette partie remédieroit à cet accident, qu'elle seroit purgée tous les quatre jours, & qu'elle continueroit la poudre susdite. A mon retour j'écrivis à M. De Château, & lui rendis compte de l'état de mes malades & des dispositions où j'étois pour terminer leur cure : il étoit alors à Paris ; il communiqua ma lettre à M. Boyer qui me fit l'honneur d'approuver tout ce que je proposois. J'ai suivi ces malades avec toute l'attention possible, je les ai purgés tous les quinze jours, & je

leur ai fait continuer les anti-ſpaſmodiques pendant plus de quatre mois ; je regarde leur état comme certain.

Pour ce qui concerne les deux autres, je les ai ſouvent fait purger & leur ai fait prendre de la même poudre ; ils n'ont éprouvé aucuns ſymptomes de rage : leur traitement a été plus léger par rapport au mercure, que celui de la veuve Surville.

Nous ſommes fâchés de ne pouvoir pas faire uſage de quelques bonnes réflexions par leſquelles M. Roſe *termine le détail de ſes expériences ; la place nous manque.*

Nota. La morſure des animaux enragés a depuis long-tems fait échouer toutes les reſſources de la Médecine ; les bains de la mer étoient de foibles reſſources, plus faites pour calmer l'eſprit de ceux qui avoient été mordus ; que pour prêter aux Médecins des armes aſſurées pour combattre & détruire la rage. Il ſemble enfin que nous touchons au port, & que les différentes expériences que font tous les jours des citoyens généreux, vont nous mettre à portée de prévenir les ſuites funeſtes de cette cruelle maladie.

M. Deſault eſt le premier qui nous a frayé une route à la vérité, en ouvrant des animaux enragés, & en cherchant dans leurs entrailles, dans leur cerveau même, la ſource

de ce poiſon redoutable. Ce célébre Médecin a reconnu que la rage étoit cauſée par des vers, ou du moins que les animaux qui périſſoient enragés étoient remplis de vers. En découvrant la cauſe, il découvrit bientôt le remede : il choiſit le mercure comme un des plus puiſſans vermifuges ; il le conſeilla comme devant être le contre-poiſon de la rage.

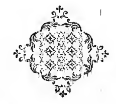
D. Darlue, dont on ne ſçauroit trop louer le zéle & les talens, a tiré cette méthode de l'oubli, & l'a employée avec ſuccès ſur pluſieurs perſonnes attaquées de la rage (*a*). Les expériences dont il nous à donné le réſultat, ſont faites avec toute la ſagacité poſſible ; mais elles nous apprennent que ſur un nombre aſſez grand de perſonnes des deux ſexes qui ont été mordues, il n'y en a que deux qui ont été guéries. Encore on nous permettra de faire une réflexion : les deux hommes qui avoient été mordus, n'étoient pas hydrophobes, quand M. Darlue s'eſt chargé de leur traitement par le moyen des frictions. On pourroit donc douter encore de l'efficacité du mercure dans la rage, puiſqu'on peut dire que ceux qui en ont été guéris, n'avoient pas le ſigne pathognomonique de cette maladie, qui eſt l'hydrophobie. Il eſt vrai cependant que l'on doit préſumer,

(*a*) Voyez le Journal de Médecine, Septembre 1755; Avril 1756.

après le détail que nous a donné M. Darluc des morſures affreuſes faites aux différentes perſonnes dont il a entrepris le traitement, qu'elles étoient véritablement enragées, & qu'elles ſeroient devenues hydrophobes, puiſque tous ceux qui avoient été mordus & qui n'avoient pas reçu de frictions, ſont morts dans les accès les plus violens de l'hydrophobie.

Les expériences de M. Roſe ſont très-intéreſſantes ; mais elles nous laiſſent également lieu de douter & de l'exiſtence réelle de la maladie, & de la propriété ſpécifique du remede. Il ſeroit important, avant de placer les frictions mercurielles, que l'on conſtatât cette averſion que l'on a pour l'eau, lorſque la rage eſt bien décidée : c'eſt la premiere précaution qu'a pris le Docteur Nugent, avant de commencer le traitement de la fille qu'il a parfaitement guérie. Voilà le premier & juſqu'ici le ſeul exemple qu'il y ait d'une guériſon authentique de l'hydrophobie : on en trouvera une autre dans les Obſervations ſuivantes ; elle établit plus ſûrement la vertu du mercure, & nous conduit à croire que c'eſt véritablement le contre-poiſon de l'hydrophobie. Nous croyons cependant devoir avertir qu'il y a deux tems principaux à conſidérer dans la rage ; celui de la rage commençante, & celui de l'hydrophobie. Dans le premier, on

peut tenter sans crainte les frictions & les pilules mercurielles. Dans le dernier, ne feroit ce pas hazarder beaucoup & tomber dans l'empyrisme ? Dans le tems de l'hydrophobie, il y a de l'inflammation, de la douleur, de la convulsion & du spasme. Ne feroit-on pas mieux d'avoir recours d'abord aux saignées, aux émétiques, & sur-tout aux calmans & aux anti-spasmodiques, afin de s'opposer de toutes ses forces à la violence du symptome, & d'éviter la destruction prompte & subite de la machine qui doit suivre infailliblement l'état forcé de l'hydrophobie ? L'Observation du Frere du Choisel qui suit, nous prouve le contraire ; mais il faut bien des Observations répétées sur le même genre pour assurer une bonne théorie : c'est ce que nous espérons du tems, des circonstances, & des lumieres de ceux qui voudront bien nous communiquer leurs Observations sur ce sujet.



OBSERVATIONS

Sur la rage & la maniere de la guérir, par le Frere DU CHOISEL, *de la Compagnie de Jesus, Apothicaire de la Mission de Pondichery.*

Quoiqu'il n'y ait qu'environ quatorze ans que je sois dans l'Inde, je ne crois pas que ceux qui exercent en Europe la Médecine depuis le plus grand nombre d'années, ayent eu, aussi fréquemment que moi, l'occasion de traiter des gens mordus par des animaux enragés, comme chiens, chats, renards, ou mordus par d'autres personnes enragées : ici, bien plus qu'en France, les animaux, sur-tout les chiens, sont sujets à devenir enragés. Les chaleurs excessives du climat peuvent en être une cause particuliere, & leur nourriture doit y concourir. Ils trouvent peu à manger dans les maisons de leurs maîtres, communément fort pauvres, & ne vivent pour l'ordinaire que de charognes : cette viande pourrie met sans doute dans leur sang une disposition prochaine à la rage. Ces animaux ne meurent cependant point de cette maladie ; mais ils communiquent par leurs morsures une rage mortelle à ceux qu'ils atta-

quent pendant l'accès de leur rage : je le dis fondé sur l'expérience qui suit.

Un petit chien mordit au bras le fils de son maître, & lui emporta la piéce ; ce jeune homme vint pendant quelques jours chercher des emplâtres pour guérir sa plaie, & il alla se baigner à la mer pendant neuf ou dix jours. Je lui fis prendre pendant ce tems une dose de thériaque tous les matins ; je m'informai si ce petit chien avoit mordu quelqu'autre personne, s'il paroissoit malade, s'il mangeoit & buvoit bien, &c. Sur ce qu'on me dit, je présumai qu'il n'y avoit aucun risque pour le jeune homme ; cependant un mois environ après cette morsure, il tomba malade, & mourut trois jours après. Personne n'imputa cette mort à la morsure faite par ce petit chien domestique, qui se portoit fort bien, qui n'avoit mordu aucune autre personne, & qui d'ailleurs n'avoit donné aucune marque de maladie ; cependant ce jeune homme qui pouvoit être âgé de quinze ans, avoit eu l'hydrophobie pendant les trois jours qni avoient précédé sa mort.

Mon dessein n'est point de discourir sur la nature de la rage ; cette discussion est hors de ma portée : je me bornerai au détail de quelques faits, tels qu'ils se sont passés sous mes yeux, laissant aux personnes plus éclairées le soin d'en tirer les conséquences convenables.

Dans l'emploi de charité que j'exerce en donnant des remedes aux malades, j'ai eu le chagrin d'en voir mourir plusieurs enragés, après les avoir traités, pour prévenir ce malheur, le mieux que je pouvois selon les régles communes de la Médecine : d'où je compris que ceux qui ont écrit sur la rage, n'en avoient pas trouvé le remede spécifique. Palmarius qui est entré dans un détail particulier des symptomes & des circonstances de ce mal, me paroît avoir avancé avec assez peu de fondement que les morsures faites à la face, sont plus dangereuses que celles qui sont faites en tout autre endroit du corps ; ce qui peut l'avoir trompé, c'est que la face n'étant pas couverte comme les autres parties du corps, la bave de l'animal enragé s'introduit plus facilement dans les plaies, au lieu que les habits qui recouvrent les autres parties, essuient les dents de l'animal enragé, & retiennent la bave. En ce climat-ci, où les habitans vont presque nuds, les morsures sont toutes également dangereuses, soit à la face, soit au pied, quoique le pied soit plus éloigné du cerveau. Entre les personnes que j'ai vu mourir de ce mal, l'une avoit été mordue à la main gauche, l'autre au bras, une troisieme à la jambe, & une quatrieme à la face ; de-là il est naturel de conclure qu'il suffit que la bave de l'animal s'insinue dans le sang, n'importe par quelle

partie du corps, pour avoir tout ſujet de craindre les mêmes ſuites fâcheuſes.

Les Auteurs qui ont écrit ſur la rage, du moins ceux que j'ai pu conſulter, en ont tous parlé d'une maniere vague & obſcure. Je ne connois que la Diſſertation qu'a donné M. Deſault, qui caractériſe cette maladie, conformément à ce que j'en ai obſervé. Ce n'eſt point préciſément la nouveauté du remede qu'il propoſe dans ſon Ouvrage, qui m'a engagé à m'en ſervir. Je ne ſuis pas non plus de ceux qui s'attachent ſi opiniâtrement aux idées des Anciens, que rien ne ſoit capable de les diſſuader, lors même que la raiſon & l'expérience concourent à démontrer la fauſſeté des opinions ſur leſquelles ils s'appuient. Ce remede contre la rage, dont le Public doit la découverte à M. Deſault, c'eſt le mercure. Avant que j'en fiſſe uſage, j'avois épuiſé inutilement les cordiaux, les amers, les abſorbans, les bains de la mer, & tout ce que la Médecine preſcrit pour la guériſon des perſonnes mordues par des animaux enragés; au bout d'un mois, ces perſonnes mouroient avec les ſymptomes les plus caractériſés de la rage, ſçavoir, un regard affreux & même convulſif, une parole tremblante, pouſſant des ſoupirs, ne pouvant expliquer eux-mêmes le mal qu'ils ſentoient, fuyant la lumiere, ayant horreur

de l'eau, & tombant en convulsion, lorsqu'on leur en présentoit à boire.

Plusieurs de ceux que j'avois traité se sont flattés d'avoir évité les accidens de la rage, & même la mort, par l'usage des remedes communs & ordinaires que je leur faisois prendre dans les premiers tems que je traitai cette maladie ; mais je suis persuadé que les animaux qui les avoient mordus, n'étoient point enragés. Les marques assignées par les Auteurs, pour connoître les chiens enragés, sont quelquefois très-équivoques : on ne peut pas toujours juger à la vue si un chien est enragé, ou non ; dans cette incertitude, j'ai pris le parti le plus sûr & le plus raisonnable, qui est de supposer que ceux qui se disent mordus par quelque bête enragée, l'ont été effectivement, d'autant plus que si l'animal n'étoit pas enragé, ma maniere de les traiter ne pourroit aucunement leur nuire. Voici ma méthode, différente en quelque chose de celle de M. Desault, & j'ose dire préférable à la sienne.

Je commence par faire une friction avec une dragme d'onguent mercuriel sur la partie mordue, en tenant ouverte, autant qu'il est possible, la plaie faite par les dents de l'animal, afin que l'onguent puisse y pénétrer. Le lendemain je réitere la friction sur tout le membre mordu, & je purge mon

malade avec un gros de pilules mercurielles. Le troisieme jour, après une friction sur la partie mordue seulement, je lui fais prendre une pilule mercurielle, ou la quatrieme partie de la dose cy-dessus. Je continue ainsi pendant dix jours à lui donner tous les matins une friction d'un gros d'onguent, & le petit bol fondant, qui communément procure deux ou trois selles au malade, & empêche que le mercure ne se porte aux parties supérieures. Les dix jours étant accomplis, je le purge de nouveau avec les mêmes pilules.

PILULES MERCURIELLES.

Trois gros de mercure crud éteint dans un gros de térébenthine.
Rhubarbe choisie.
Coloquinte en poudre.
Gomme-gutte.
De chacune deux dragmes.

J'incorpore le tout avec suffisante quantité de miel écumé : la dose est d'un gros.

ONGUENT MERCURIEL.

Une once de mercure crud éteint dans deux gros de térébenthine.
Suif de mouton, trois onces.

Du tout ſoit fait onguent : la doſe eſt d'un gros pour chaque friction dans la maladie dont il eſt ici queſtion.

J'employe ici la graiſſe de mouton, parce que la chaleur du pays empêche la graiſſe de cochon d'avoir aſſez de conſiſtance pour pouvoir en faire un onguent.

La méthode que je viens de marquer, & le tems que j'ai ſpécifié, n'ont lieu que pour ceux qui ſe font traiter auſſi-tôt après avoir été mordus ; car lorſqu'il s'eſt écoulé deux ou trois ſemaines depuis la morſure, il eſt évident qu'il faut augmenter la doſe des remedes, & les continuer plus long-tems, parce que le mal a pris des racines plus profondes. Il eſt inutile d'avertir qu'on diminue la doſe des remedes pour les enfans à proportion de leur âge. Je fais faire de petites frictions aux enfans tous les jours, pendant quinze jours, & je les purge tous les trois jours avec le ſirop de rhubarbe.

J'ai remarqué que les enfans & les jeunes gens ſont généralement plus ſuſceptibles du venin de la rage, que les perſonnes avancées en âge.

Quant au régime, je défends aux malades les choſes aigres ou acides, & tous mets indigeſtes ou difficiles à digérer : à cela près, je leur accorde toute liberté de manger ce qu'ils ſouhaitent.

L'on a regardé jusqu'ici le bain pris dans la mer comme un préservatif infaillible de la rage ; l'expérience que j'ai de tous les malades que je n'avois pas traités selon ma nouvelle méthode, m'a désabusé de cette croyance. Ils ont eu beau se baigner journellement à la mer, aucun d'eux n'a vécu au-delà de trente ou trente-trois jours. Je ne désapprouve cependant pas ces bains, mais uniquement parce qu'ils calment l'imagination des malades. Les Indiens sont d'ailleurs accoutumés à se baigner tous les jours ; nous sommes situés ici sur le bord de la mer : il est indifférent que quelques lames d'eau de la mer leur passent sur le corps, ou qu'ils se lavent dans un étang. Ce pays étant fort chaud, on n'y a point à craindre un défaut de transpiration, ni les pleurésies. Si j'étois éloigné des côtes maritimes, & dans un pays froid, je ne me prêterois point à cette espece de remede, que je crois tout-à-fait inutile à la guérison de la maladie.

En apprenant par la sçavante Dissertation de M. Desault à mettre le mercure en usage pour prévenir la rage, je ne me suis pas arrêté scrupuleusement à sa méthode, je la trouve trop longue ; car, pourquoi employer trente ou quarante jours pour guérir cette maladie, pendant que douze ou quinze suffisent ? Cet Auteur ne fait usage des frictions que de trois en trois jours, il se contente de

donner à son malade la poudre amere de Palmarius pendant les trente ou quarante jours du traitement ; mais j'ai plus de foi dans le mercure contre le venin de la rage, que dans la poudre de Palmarius. Le mercure donné, quoiqu'en petite dose, intérieurement & extérieurement, m'a paru bien plus capable de dissiper ce venin, que tout autre remede. C'est par cette raison que j'ai hazardé de faire prendre tous les jours pendant le tems du traitement un bol fondant, & je n'ai pas lieu de me repentir de cette pratique.

Quoiqu'il soit rare que la méthode que je mets en usage occasionne la salivation au malade, cela arrive cependant quelquefois : je ne m'en inquiéte point, je suis toujours ma méthode ; j'aime mieux voir un malade saliver quelques jours, que de le voir enragé ; mais le mercure opere plus communément par les selles, sans aucune fatigue. La plûpart de ceux à qui j'ai administré ce remede, ont vaqué à leurs emplois pendant le tems du traitement, comme s'ils ne prenoient aucun remede : article important dans ce pays-ci où les gens sont si pauvres, que s'ils cessent de travailler deux ou trois jours de suite, ils manquent absolument du nécessaire. Je ne sçais si la rage avoit anciennement des symptomes différens de ceux d'aujourd'hui ; mais je n'ai jamais vu d'enragé contrefaire, comme on

l'a

l'a cru, la bête qui l'avoit mordu. Je n'ai pas remarqué non plus que les enragés ayent une fureur qui se manifeste par des transports qui soient périodiques. Lorsque la rage se déclare dans un homme, il meurt le troisieme jour, rarement va-t-il jusqu'au quatrieme, puisque toujours le premier accès l'emporte.

C'est une erreur de croire que la salive baveuse d'une personne enragée communique la rage à ceux qui la touchent; car en ma présence plusieurs personnes ont marché, pieds nuds, sur la salive d'un enfant enragé qui mourut le même jour, sans qu'aucun de ceux qui avoient touché cette salive, ou marché dessus, en ait ressenti la moindre incommodité. Cette salive ou bave ne sçauroit nuire qu'en pénétrant dans les chairs, & passant dans le sang.

Quant à cette fureur des malades de mordre ceux qui les approchent, je n'ai vu qu'un jeune homme qui mordit deux femmes de ses parentes. Je vais rapporter au long ce qui regarde ce fait : l'efficacité de ma méthode contre la rage sera mise en entiere évidence par ces exemples.

Le 25 Mars 1753 on m'amena un jeune Indien converti, âgé de treize à quatorze ans, & on me dit qu'il avoit la fiévre avec frisson : je demandai depuis quand; on me fit réponse que c'étoit dès la nuit même : je lui touchai les mains, il les avoit assez fraî-

ches, & je ne lui trouvai pas de fiévre : je lui fis prendre quelques pilules fébrifuges que je composai avec de l'absynthe, la racine de *Colomba* (a) & le bézoar de bœuf; je lui fis donner à boire d'une tisanne de crystal minéral avec la réglisse. Le lendemain 26, on le présenta à-peu-près dans le même état; je continuai le même remede. Le 27, on me le ramena encore, sans que j'apperçusse dans ce garçon d'autre différence que quelques mouvemens convulsifs dans la face, & principalement dans les yeux & dans les paupieres. J'attribuai ces accidens aux vers; je purgeai ce malade avec une dose de pilules fondantes qui le firent aller quatre ou cinq fois, & le firent vomir trois fois : je lui envoyai une petite dose de diascordium pour prendre le soir en se couchant; il passa la nuit sans dormir, & avec beaucoup d'inquiétudes. Le 28 au matin, le malade qu'on me ramena, me parut plus mal qu'auparavant : il avoit les mains un peu froides, le pouls petit & précipité, un regard déconcerté; son visage, ses yeux, ses paupieres & ses lévres étoient agitées de convulsions; il ne parloit qu'avec peine, & d'une voix entrecoupée de soupirs. Je soupçonnai quelque poison ou venin : je m'informai des parens si leur enfant n'avoit pas mangé quelque chose

(a) On ne connoît que le *Calombé*. Voyez Lemery, Hist. des Drogues.

qui eût donné occaſion à ſa maladie, ou ſi quelque animal ne l'avoit pas piqué ou mordu; on me dit que non. Je demandai au malade s'il ne ſe reſſouvenoit point que quelque chien l'eût mordu. il me répondit qu'il l'avoit été, & me montra le deſſus de ſa main droite, où étoient cinq ou ſix veſtiges des dents du chien, qui étoient demeurés plus élevés que le reſte de la peau; d'abord après cette morſure on avoit tué le chien, il y avoit déja trente jours révolus. Je ne doutai point que ce jeune homme ne fût attaqué de la rage; & pour m'en convaincre ſûrement, je fis apporter une taſſe d'eau bien claire que je voulus lui faire boire comme un remede: à la vue de cette eau, il s'échappa bruſquement d'entre les bras de ſes parens, proteſtant d'un air plein de frayeur qu'abſolument il n'en boiroit pas: ſes paroles furent accompagnées de divers & violens mouvemens convulſifs, qui me furent des témoignages certains de ſa rage & du peu de tems qu'il avoit à vivre. Je le fis conduire promptement à l'Égliſe pour recevoir les derniers Sacremens, de crainte que la fureur, qui ſurvient toujours plus ou moins grande aux approches de la mort, ne permît point de les lui adminiſtrer; on le tranſporta enſuite chez lui. Sur les trois heures après midi devenu furieux, il mordit aux bras les deux femmes ſes parentes dont j'ai cy-devant

parlé. L'une d'elles étoit âgée d'environ soixante ans, & l'autre de trente. Dès que je fus averti de cet accident, je me rendis chez le malade que j'eus soin de faire lier pour éviter de nouveaux malheurs : il mourut vers les huit heures du soir. Si j'avois plutôt connu son mal, je l'aurois vraisemblablement guéri. Pour remédier à l'accident survenu à ces deux femmes, je fis faire à chacune sur le bras mordu une friction d'onguent mercuriel que j'avois apporté avec moi. La plus âgée des deux, & qui ayant été mordue la premiere couroit le plus de risque, fut fort attentive à venir tous les jours chercher mes remedes, après s'être lavée à la mer; je la traitai de la façon que j'ai marqué cy-dessus : elle fut purgée le premier & le douzieme jour avec un gros de pilules mercurielles ; dans l'intervalle elle prenoit chaque jour un bol fondant, & chaque jour aussi on lui faisoit une friction sur le bras mordu, dans laquelle on employoit à chaque friction une dragme d'onguent mercuriel. Cette femme faisoit trois ou quatre selles par jour. Pendant tout le tems du traitement je n'apperçus point d'autre effet sensible du remede. Elle eut bon appétit, elle vaqua à ses affaires domestiques à l'ordinaire; elle n'eut pas les moindres indices de salivation, & elle s'est toujours bien portée depuis deux ans & demi que cet accident lui est arrivé.

Il n'en fut pas de même de la seconde femme mordue. Elle vint les deux premiers jours se faire traiter ; ensuite elle fut trois ou quatre jours sans revenir : je l'envoyai chercher. Je lui fis d'abord quelques reproches, en lui exposant le danger qui la menaçoit, si elle discontinuoit l'usage des remedes. Elle se soumit à un troisieme friction ; mais elle ne revint plus me voir, se contentant d'aller pendant quinze ou vingt jours se laver assidument à la mer, même deux fois par jour. Elle crut en être quitte pour ces lotions, parce qu'elle se porta assez bien jusqu'au 7 Mai au soir, qui étoit le trente-neuvieme depuis la morsure ; mais ce jour-là elle commença à sentir une douleur sourde dans la tête, ainsi qu'elle me le fit sçavoir ; je lui envoyai demi-gros d'onguent pour faire une légere friction sur le bras qui avoit été mordu, en lui faisant dire de venir me trouver le lendemain matin : elle n'y manqua pas, après qu'elle eut fait son bain dans la mer. En m'abordant, elle m'avoua qu'elle craignoit fort d'être atteinte de la même maladie que le jeune homme qui l'avoit mordue : je tâchai de lui inspirer de la confiance ; cependant je regardai sa douleur de tête comme un symptome d'une rage naissante. Il est vrai que trente jours sont le tems ordinaire après lequel la rage a coutume de se déclarer ; mais le retardement de neuf jours pou-

voit être l'effet des trois frictions dont elle avoit fait usage au commencement. Quoi qu'il en soit, je lui fis donner un gros de pilules mercurielles ; elle vomit deux fois, & fut purgée neuf à dix fois. Le jour d'après s'étant bien lavée à la mer, (car elle avoit du goût pour ce bain que je lui laissois prendre tant qu'elle vouloit,) elle vint me dire que nonobstant qu'elle eût été bien purgée, elle n'étoit point soulagée de sa douleur & pesanteur de tête ; que sa tête étoit devenue insensible, & semblable à une piéce de bois : (ce sont les propres termes dont se servit la malade). Elle ajouta qu'elle sentoit des douleurs au cou, dans la poitrine, dans le ventre, & particuliérement dans tout le dos. Je lui donnai une pilule fondante, & j'ordonnai une friction avec trois gros d'onguent sur le dos & sur le bras mordu. Le lendemain 10 Mai, je réitérai l'un & l'autre ; un gobelet d'eau que je lui fis offrir, lui souleva l'estomac, la fit reculer avec frayeur ; à ma sollicitation elle vainquit sa répugnance, elle en but quelques gouttes qu'elle rejetta par le vomissement. L'hydrophobie caractérisoit trop manifestement sa maladie, pour pouvoir douter que ce ne fût une rage complette. Il est ordinaire que les malades qui ont ce dernier symptome, meurent le même jour ou le jour suivant ; plusieurs expériences me l'ont appris. Le plus pressé donc fut de procurer à cette

femme chrétienne la réception des Sacremens ; après quoi, sans désespérer absolument de sa guérison, je lui fis faire le soir une friction par tout le corps avec trois gros d'onguent. Le lendemain matin, même friction : la malade se tenoit retirée dans un coin de sa chambre, ne voulant ni boire ni manger. Dans ces circonstances, la salivation commenca à paroître, ce qui me fut d'un bon augure. Je lui fis donner encore le soir une friction avec trois gros d'onguent : dans la nuit elle saliva beaucoup ; le lendemain elle se sentit considérablement soulagée de la tête : deux légeres frictions qu'on lui fit encore avec deux gros d'onguent à chaque fois, entretinrent une salivation abondante pendant toute la journée : le jour suivant qui étoit un Dimanche 13 Mai, elle se sentit en si bon état, qu'elle alla se laver à la mer, vint entendre la messe, & me demander des remedes. Sa présence & le changement de son état me surprirent agréablement. J'eus la curiosité d'essayer si l'hydrophobie étoit passée ; elle but, à la vérité avec quelque peine, la moitié d'un gobelet d'eau : je fis continuer les frictions, mais plus légeres, le matin & le soir encore deux jours : la nuit du second jour il lui survint un cours de ventre dyssenterique ; je ne m'en allarmai point, je fortifiai intérieurement la malade avec un peu de confection d'hyacinthe : la salivation, le

cours de ventre & la dyſſenterie perſévérerent juſqu'au lendemain, que ne voyant plus en cette femme aucun ſigne de maladie, & l'hydrophobie ayant entiérement ceſſé, je lui donnai une once de catholicon double de rhubarbe, qui la purgea doucement, & arrêta la dyſſenterie qui probablement étoit occaſionnée par le mercure. Le ſoir, elle prit une doſe de diaſcordium, & le jour d'après on réitéra ce même remede le matin & le ſoir. Enfin, par le moyen d'un gargariſme aſtringent je raffermis les dents de cette malade, qui avoient été un peu ébranlées, elle n'en perdit pas une : la cure fut ainſi heureuſement achevée. Aujourd'hui cette femme jouit d'une parfaite ſanté.

Dans aucun Auteur, que je ſçache, il n'eſt fait mention qu'une perſonne enragée, & qui a eu les ſymptomes d'hydrophobie pendant trois jours, en ait réchappé ; c'eſt cependant une guériſon, dont le Seigneur a permis que je fuſſe l'inſtrument.

Je ne rapporterai point ici quantité d'autres exemples de l'efficacité de la méthode que j'employe pour préſerver de la rage ceux qui ont été mordus par des animaux enragés. Je puis aſſurer avoir traité avec le même ſuccès hommes, femmes, enfans, Indiens,

(a) L'Auteur ne connoiſſoit pas l'Obſervation du Docteur Nugent, Médecin à Bath, dans ſon Eſſai ſur l'hydrophobie, chez Cavelier, Libraire, rue S. Jacques.

Portugais, François, Maures, Métis & Arméniens, plus de trois cent personnes, sans qu'un seul ait été affligé du plus petit symptome de rage, & cela depuis 1749 que j'ai commencé de mettre en usage les frictions mercurielles. Je ne prétends pas que tous ceux que j'ai traités, fussent devenus enragés, s'ils n'avoient point eu recours à mes remedes; mais que tant de gens mordus par des animaux, ayent tous été garantis des symptomes de la rage, la chose est décisive, la guérison du plus grand nombre ne pouvant être attribuée qu'à l'effet du remede que j'ai constamment employé dans toutes ces occasions.

EXTRAIT de la Lettre, en forme d'Observation de M. MOREL, Démonstrateur en Anatomie & Chirurgie à Colmar, à M. Cambon, *Chirurgien-Major du Régiment de Caraman Dragons, sur une séparation considérable des os pariétaux.*

Ne partagerez-vous pas, Monsieur, ma surprise & mon étonnement, lorsque je vous aurai raconté un de ces faits qui s'observent si peu, s'expliquent si difficilement, & semblent ne paroître, que pour nous mieux faire

ſentir les bornes étroites de nos connoiſſances ? & quoique depuis plus de vingt ſiécles nous ayons accumulé une multitude de faits, & que même nous ſoyons parvenus à connoître le conſentement ou le rapport de quelques-uns entr'eux, il faut cependant avouer qu'il en eſt une infinité dont nous ignorerons toujours les cauſes primitives ou déterminantes, j'ajoute, dont à peine ſoupçonnerions-nous la poſſibilité, ſi les ſens & des ſens exercés par l'uſage ne nous la faiſoient entrevoir.

Ce n'eſt point, Monſieur, un phénomene de voir dans un enfant un écartement des ſutures du crâne, produit par un hydrocéphale intérieur, ou par une chûte, ou un coup, &c. mais c'en eſt un bien ſingulier de voir, dans une perſonne âgée de vingt-quatre ans, les bords ſagittaux des os pariétaux disjoints & éloignés l'un de l'autre de plus d'un pouce, & cela en conſéquence d'un violent mal de tête. Vous vous attendiez ſans doute à me voir aſſigner une cauſe bien différente, qui vous laiſſât au moins l'idée d'une puiſſance active : voilà cependant ſimplement ce qui a précédé, ſuivi & indiqué cette étonnante disjonction d'os. J'avois même cru jufqu'à ce jour que ce phénomene ſingulier n'exiſtoit que dans l'imagination de certaines femmelettes qui m'ont maintes fois aſſuré l'avoir obſervé, ſans pour cela avoir pu me

persuader de sa possibilité, encore moins de son existence (*a*). J'ai donc toujours continué à regarder comme une chimere tout ce qu'on a pu dire là-dessus, & à douter que les maux de tête, quelques violens qu'ils puissent être, soient capables de produire un écartement des sutures du crâne dans des personnes chez qui l'ossification est parfaite, jusqu'à ce que j'aye vu par moi-même ce fait rare & singulier en la personne d'une Serruriere de Saar Louis, dont voici l'histoire.

Cette femme, présentement âgée de cinquante-cinq ans, essuya à l'âge de vingt-quatre ans une très-fâcheuse couche; les efforts & les manœuvres déplacées que l'on fit pour tirer l'enfant, occasionnerent une grande inflammation à l'utérus, celle-ci la suppression des vuidanges (*b*): ces humeurs

(*a*) Je n'avois pas lu les Ephémérides des Curieux de la Nature, car j'y eusse trouvé, Décur. I. ann. IV & V. Obs. 33, qu'un Colonel Impérial, pour avoir fait un usage excessif de vin, a eu un écartement du crâne, vers la suture coronale, de la largeur d'un pouce; cet accident lui fut avantageux, puisqu'il buvoit beaucoup plus que par le passé, sans cependant pouvoir s'enyvrer. Ce fait est rapporté par Antoine Depozzis. J'eusse encore vu dans le même Livre, Décur. II. ann. IX. que Luc. Schriussius dit dans l'Obs. 230, qu'une Demoiselle ayant souffert des maux de tête violens qui furent suivis d'une discession de la suture sagittale, si grande, qu'on pouvoit y mettre le petit doigt, des purgatifs hydragogues & des sachets de sauge, marjolaine & succin, la guérirent.

(*b*) Dans les Ephémérides des Curieux de la Nature, Cent. X. Obs. 31, Chret. de Helwich parle d'une femme bossue & mal conformée qui, en conséquence d'une sup-

refluant dans le torrent de la circulation, se fixerent particuliérement dans cette partie de la dure-mere qui tapisse le sillon ou la gouttiere sagittale, & qui forme la parois supérieure du sinus longitudinal (*c*). Ces liquides arrêtés dans ces petits vaisseaux de la duremere subirent les mêmes altérations & vicissitudes qu'éprouvent les liquides croupissans; ils se décomposerent, en un mot devinrent âcres, capables par conséquent d'agacer & de froncer non seulement le tissu vasculeux de la dure-mere, mais encore tout le systême nerveux: l'un & l'autre se prouve par les vertiges ténébreux, les tintemens

pression ou d'un dérangement de ses régles, fut attaquée d'un mal de tête extraordinaire. Lorsque les douleurs étoient dans leur plus grande violence, & que la femme indiquoit l'endroit où elles se faisoient sentir le plus vivement, on observoit, en visitant la tête, un écartement à la suture sagittale, de la largeur du doigt annulaire, que la femme faisoit disparoître en comprimant sa tête avec ses propres mains. Pechlinus, dans ses Observations Phys-Med. L. II. Obs. 40, dit qu'une vieille femme de Hambourg, qui avoit essuyé des douleurs de tête pendant trente ans, & qui avoit la suture coronale écartée, ressentoit fortement & avec douleur les battemens des arteres de la dure-mere; on remarqua que les compressions en cette partie la soulagerent pendant quelques jours, mais les douleurs se renouvelleterent.

(*a*) Boot, dans ses *Obs. Med. de affectib. capit. cap.* 4, dit qu'en Irlande la séparation des os du crâne y étoit fort commune, principalement à la suture coronale, quelquefois à la sagittale; que cela arrivoit sans cause externe. Il remarque que cette disjonction d'os étoit accompagnée de grandes douleurs de tête avec une tension lancinante à la duremere; que cet accident arrivoit non seulement à des personnes délicates, mais aussi à des robustes, laborieuses, paysannes & endurcies par le froid, le chaud & le travail.

d'oreilles, & les douleurs exceſſives de tête qui procédoient & ſuivoient l'accès qui, à proprement parler, ſe maintint pendant plus de trois ans dans toute ſa vigueur & ſans intermiſſion ſenſible. Ce fut dans ce long intervalle de tems que la malade s'apperçut que les os pariétaux ſe ſéparoient, & que cette disjonction augmentoit au point à y pouvoir loger le pouce ; le péricrâne dans tout cet eſpace ne trouvant plus d'appui, ſe replia & ſe déprima ſur la dure-mere (& peut-être y cohéra), la calotte aponévrotique & la peau firent de même, de ſorte que cette dépreſſion reſſemble aſſez bien à une cavité ſemi-elliptique qui ſe porte d'arriere en avant. Au bout de trois ans paſſés dans les plus cruelles angoiſſes, les douleurs parurent ſe relâcher & ne revenir que par accès : pour lors la malade eut des intermiſſions de ſept à huit jours, ce qui continua à-peu-près dans le même ordre depuis l'âge de vingt-ſept ans juſqu'à celui de cinquante-cinq. Elle ſe plaignit ſouvent que ſa tête étoit ouverte, on n'y fit aucune attention, on ne daigna pas même s'en convaincre, tant tout le monde étoit perſuadé de l'impoſſibilité d'un pareil événement ; j'étois dans le même ſentiment & j'y aurois perſiſté, ſans l'accident ſuivant.

Au mois de Juillet de l'année précédente, il ſurvint à cette femme un rhume catharreux qui l'obligeant à touſſer & cracher fré-

quemment, augmenta extraordinairement ſes douleurs de tête. Quoiqu'accoutumée depuis long-tems à ce mal, elle ne put s'empêcher de me demander du ſoulagement, & me pria d'examiner ſa tête : je le fis ; & quel fut mon étonnement, lorſque j'apperçus cette profonde dépreſſion ! Mon premier ſoin fut de m'informer ſi la malade n'avoit point fait de chûte dans ſa jeuneſſe ; on me répondit que non, & que l'on n'avoit commencé à s'appercevoir de cet écartement, que lors de ces furieux maux de tête que la malade reſſentit après ſes couches, & dont je vous ai fait mention cy-deſſus : elle-même ajouta qu'elle avoit ſenti maintes fois ſa tête s'ouvrir peu-à-peu (ce ſont ſes termes), & cela lorſque ſes douleurs étoient dans leur plus grande violence. Je vous avoue, Monſieur, que l'inſpection de la partie & le récit de la malade ſur la cauſe de cette ſurprenante diſjonction m'étonnerent extrêmement, & je commençai dès-lors à ſentir combien il eſt dangereux dans notre Art de trop adhérer aux préjugés des autres & aux ſiens, & combien il eſt ſage d'examiner ſcrupuleuſement & ſans partialité tous les événemens extraordinaires qui arrivent dans la nature, quand même leurs cauſes premieres nous ſeroient inconnues, ou ne paroîtroient pas quadrer avec nos opinions.

J'ai l'honneur d'être, &c.

REMARQUES

Sur les différentes especes de frictions & sur les différens effets qu'elles produisent, par M. L O U I S, *de l'Académie de Chirurgie.*

La friction en général est au rang des exercices nécessaires à la santé; c'est une des six choses non naturelles, & une espece de celles qui sont comprises sous la classe du *mouvement :* les Anciens en faisoient grand cas, & elle est sans doute trop négligée de nos jours. Les frictions seroient utiles aux personnes qui ne peuvent, par des raisons particulieres, faire les différens exercices convenables à leur santé.

Ambroise Paré, dans son Introduction à la Chirurgie, réduit toutes les especes & différences de frictions à trois, sçavoir, la *forte*, la *douce* & la *modérée*, qu'il exprime par les termes de dure, de molle & de médiocre. Dans la premiere, on frotte rudement les parties, soit avec la main, soit avec de la toile neuve, des éponges, ou autre chose. La vertu de cette friction est de resserrer & de fortifier les parties qui y sont soumises : si on réitere souvent, & qu'on frotte assez long-tems à chaque fois, elle raréfie, évapore, résout,

exténue & diminue la ſubſtance des parties ; elle fait révulſion, diſent les Auteurs, & détourne la fluxion des humeurs d'une partie ſur une autre. J'ai vu des rhumatiſmes & d'autres douleurs fixes qu'aucun remede n'avoit ſoulagées, céder à ces frictions ; elles ſont très-efficaces pour fortifier les parties ſur leſquelles il ſe fait habituellement des fluxions : par cette raiſon, elles ſont un moyen utile dans la cure préſervative des ſciatiques, & autres maladies du genre goutteux & rhumatiſant, fort ſujettes à récidive. On conçoit bien que le dégré de force qui établit la différence des trois eſpeces de frictions, doit être relatif ; car celles qui ſeroient modérées ſur une perſonne très-robuſte, pourroient être trop violentes pour une perſonne qui ſeroit d'une conſtitution délicate. Il faut auſſi avoir égard à l'âge & à la conformation naturelle des parties, plus ou moins tendres & ſenſibles.

Les plus grands Maîtres ont conſeillé dans la cure de la léthargie des frictions ſur l'occipital & le cou, dirigées de haut en bas ; elles doivent être d'autant plus fortes, que l'aſſoupiſſement eſt plus profond. Lanciſi rapporte que des gens du peuple, que les remedes les plus violens n'avoient pu réveiller d'un aſſoupiſſement apoplectique, ont été ſur le champ rappellés à la vie par des fers rouges qu'on approcha de la plante de leurs pieds.

M.

M. Winslow, dans sa thése sur les signes de la mort, dit qu'on peut exciter avec succès, dans ce cas, une sensation douloureuse avec l'eau bouillante, la cire ordinaire ou la cire d'Espagne brûlante, ou bien avec une mêche allumée sur les mains, les bras, ou autres parties du corps; mais les frictions très-fortes produiront le même effet, & sont préférables à beaucoup d'égards. On lit dans les Ephémérides de l'Académie des Curieux de la Nature, qu'un Médecin ayant soupçonné qu'un homme qui étoit sans pouls & sans respiration n'étoit point mort, fit frotter la plante des pieds de cet homme pendant trois quarts d'heure avec une toile de crin pénétrée d'une saumure très-forte, & que par ce moyen il le rappella à la vie.

Les frictions faites avec un linge chaud sur la surface du corps des noyés, sont un des principaux secours qui peut favoriser l'effet des moyens qui ont le plus de vertu pour les rappeller d'une mort apparente à l'exercice des fonctions vitales, suspendues en eux dans ce cas : les frictions servent moins à attirer le sang du centre à la circonférence, qu'à la coagulation des liqueurs auxquelles elles donnent du mouvement. J'ai donné sur ce sujet les détails convenables dans mes Observations sur la cause de la mort des noyés & sur les secours les plus propres à les rappeller à la vie, à la suite des *Lettres sur la*

certitude des signes de la mort, chez Lambert, Libraire, à côté de la Comédie Françoise.

La friction douce ou légere a des effets différens de la forte : elle amollit & relâche, elle rend la peau douce & polie, pourvu néanmoins qu'on emploie assez de tems à la faire ; car celle qui seroit de trop courte durée, seroit absolument sans effet. Ces sortes de frictions en produisent un très-bon sur les membres débilités par la gêne & la contrainte qu'ils essuyent de la part des bandages, & par l'inaction, pendant le tems de la cure des fractures, des grandes plaies, &c.

Quelques personnes sont dans l'usage de se faire frotter légérement le matin & le soir avec une brosse douce, pour ouvrir les pores & faciliter la transpiration ; elles se trouvent très-bien de ce genre d'exercice.

La friction modérée tient le milieu entre les deux autres ; elle attire le sang & les esprits sur la partie. Elle convient aux membres estropiés, parce qu'elle fait augmentation d'aliment & de nutrition, comme disent nos Anciens, d'après Galien, *libr. de sanitate tuendâ.* On a quelquefois réussi à rappeller la goutte dans les extrémités inférieures, en les frottant modérément, depuis les pieds jusqu'à la moitié des cuisses, avec une flanelle douce, de trois en trois heures, pendant un quart d'heure à chaque fois.

En général les frictions exigent les mêmes précautions, pour être administrées sagement, que les autres exercices. Il faut être attentif au tems propre, à la quantité, à la qualité & à la réitération convenables ; toutes choses qui doivent être soumises à des indications raisonnées sur l'état de la personne, & sur l'effet qu'on se propose d'obtenir des frictions. Il faut beaucoup de connoissances pour faire avec succès les choses qui paroissent les moins importantes.

On prépare utilement à l'efficacité de l'application des ventouses, des vésicatoires & des cauteres potentiels ; à celle des fomentations résolutives, des emplâtres de même vertu, & de tous les remedes incisifs ou stimulans, dont on se sert sur les tumeurs œdémateuses, & autres conjections de matieres froides & indolentes qu'on veut échauffer ; on prépare, dis-je, au bon effet de ces remedes par des frictions modérées faites avec des linges chauds, & assez long-tems. M. Petit parlant de l'anchylose, dans son Traité des maladies des os, dit que les frictions faites avec des linges chauds peuvent d'abord être mises utilement en usage pour suppléer au mouvement de l'article ; & que si ces frictions ne suffisent pas seules pour résoudre la synovie & dissiper le gonflement de la jointure, elles servent du moins à assurer l'effet

des autres remedes qui, par ce moyen, agiſſent plus efficacement.

Le Duc d'Aſcot demanda au Roi Charles IX de lui envoyer Ambroiſe Paré, premier Chirurgien, pour le Marquis d'Avret ſon frere, qui étoit à la derniere extrémité, à la ſuite d'un coup de feu reçu ſept mois auparavant, & qui avoit fracturé l'os de la cuiſſe. Dans cette cure, l'une des plus belles qu'on ait faites en ce genre, Ambroiſe Paré preſcrivit des frictions avec des linges chauds ſur la partie, pour favoriſer l'opération des remedes capables d'atténuer & de réſoudre l'engorgement du membre bleſſé; & il en faiſoit faire le matin ſur tout le corps, parce qu'il étoit, dit ce célébre Chirurgien, grandement exténué & amaigri par les douleurs & accidens, & auſſi par faute d'exercice.

Dans les ſueurs ſpontanées ou qui arrivent par l'action des remedes ſudorifiques, auſſi-bien que dans celles que procure un exercice violent, tel que le jeu de la paume, &c. il eſt convenable, avant de changer de linge, de ſe faire eſſuyer & frotter modérément avec des linges chauds. Cette friction non ſeulement nettoie le corps, en abſorbant l'humidité qui le mouille; mais elle fait ſortir & exprime des pores de la peau des reſtes de ſueur & de ſucs excrémenteux qui y ont

été portés, & donne du ressort aux parties: aussi remarque-t-on que ces frictions préviennent la lassitude, effet ordinaire de l'épuisement.

LETTRE

A l'Auteur du Journal, par M. LE CAT, *Maître en Chirurgie & Secretaire perpétuel de l'Académie à Rouen.*

MONSIEUR,

Je viens de recevoir à la fois sept mois du Récueil périodique, &c. sçavoir, depuis Juin 1755 jusqu'en Décembre même année. Je les ai parcouius, & j'y ai trouvé dans les mois de Novembre & Décembre une Replique de M. Pessaut à ma Réponse insérée dans le Recueil du mois de Juin.

Cette circonstance, Monsieur, explique mon silence; mais je dois vous ajouter ici que quand j'aurois vu plutôt cette Réplique, je n'aurois pas eu l'honneur d'y répondre. M. Pessaut quitte le ton poli & modéré qu'il avoit pris dans sa premiere critique: dès ce moment j'abandonne une discussion où l'esprit de parti & les personnalités commencent à aiguiser le style. La Réplique de mon adversaire ne contient guéres que des répé-

titions de ces premieres difficultés auxquelles j'avois répondu. Je puis l'assurer que je me suis fait bien des fois toutes les objections que contiennent ses deux productions, & qu'il n'y en a aucune qui ruine les principes ou qui combatte victorieusement les faits contenus dans mon Mémoire. Sa pénétration seule lui découvrira ces vérités, quand il voudra y réfléchir. Au reste, Monsieur, je rends aux talens & au sçavoir de M. Pessaut toute la justice qui leur est dûe, lors même qu'il les dépouille de cette urbanité qui les décoroit dans son premier Mémoire. Il est un vaillant défenseur des *humeurs peccantes*, & cette cause avoit besoin de tout son génie; mais je suis sincérement fâché qu'il l'employe à perpétuer une erreur.

J'ai l'honneur d'être, &c.

MEMOIRE sur la construction & les avantages d'un nouvel instrument pour tirer l'urine de la vessie. Par M. DARAN Ecuyer, Conseiller, Chirurgien ordinaire du Roi.

La rétention d'urine est sans contredit une des plus fâcheuses maladies auxquelles le corps humain soit exposé : elle n'est le plus souvent qu'un accident de quelques autres qui exigent chacune séparément des considé-

rations différentes, & un traitement particulier. Mais quelles que ſoient les cauſes de ce mal, il devient toujours un cas urgent. Tous les Maîtres de l'Art conviennent qu'il faut d'abord procurer une iſſue à l'urine, en introduiſant une ſonde dans la veſſie.

Cette introduction n'eſt pas toujours facile; quelquefois même elle eſt impoſſible. L'inflammation conſidérable du col de la veſſie & du tiſſu ſpongieux de l'urethre, l'inflammation des proſtates, le gonflement skirreux de cette glande, forment des obſtacles qui rendent l'uſage des ſondes ordinaires peu sûr. Leur ſolidité ne permet pas qu'on faſſe ſans inconvénient, des tentatives un peu fortes pour ſurmonter les difficultés qui s'oppoſent à leur paſſage. Si l'on ne peut entrer dans la veſſie avec l'algalie, il ne reſte d'autres expédiens que de faire une ouverture au périnée ou à l'hipogaſtre : ce ſont les dernieres reſſources de l'Art : mais le cas où eſt le malade eſt extrême; puiſqu'il eſt dans des accidens très-fâcheux, & qu'il eſt menacé de les voir augmenter ſenſiblement; la mort même ſera une ſuite néceſſaire de ſon état, ſi l'on ne procure promptement la liberté du cours des urines retenues.

Toutes les fois que le canal ſera libre, c'eſt-à-dire, lorſque la rétention d'urine aura pour cauſe la paralyſie du corps de la veſſie, ou l'inflammation des parties qui avoiſinent ſon

col ; & qu'il n'y aura dans l'intérieur du canal de l'urethre aucun obſtacle, comme concrétions, tubercules, carnoſités, cicatrices, &c. Dans tous ces cas, dis-je, il ſera auſſi avantageux que facile de ſonder les malades avec l'inſtrument particulier qui m'a toujours réuſſi. Cet inſtrument eſt une algalie qu'on pourroit appeller bougie creuſe : elle n'a pas l'inconvénient des ſondes d'argent dont on ſe ſert ordinairement ; & elle en a tous les avantages. Par ſon moyen on ſe fraye un paſſage juſqu'à la veſſie, ſans riſquer de bleſſer le malade, ni de faire de fauſſes routes : elle reſte dans la veſſie comme l'algalie ; elle procure l'écoulement de l'urine & permet qu'on faſſe dans la veſſie les injections convenables. J'ajouterai que le malade ayant cette nouvelle ſonde dans le canal de l'urethre, peut non ſeulement ſe promener dans ſa chambre, mais même aller en voiture ; j'en ai vu l'expérience ſur des malades pluſieurs fois, & cela n'eſt pas peu avantageux dans bien des circonſtances. Comme je me ſers avec ſuccès depuis pluſieurs années de cet inſtrument, & que j'ai été à portée d'en reconnoître les bons effets dans des cas de la nature de ceux que je citerai cy-après, j'ai cru bien mériter du Public en faiſant connoître la conſtruction d'un moyen également recommandable par ſa ſimplicité, & par l'utilité dont il eſt dans les cas dont je fais mention.

Maniere de construire cet Instrument ou Sonde.

On prend une baguette ou verge d'acier d'un pied de long, qui va en diminuant proportionnellement d'une extrémité, qui a une ligne de diametre, jusqu'à l'autre extrémité, dont le diametre n'a que $\frac{2}{3}$ de ligne : on fait couler sur cette baguette un petit tuyau ou canon de cuivre de 2 pouces de longueur, lequel embrasse exactement la baguette où il s'arrête par son extrémité, pour faire la sonde plus ou moins longue sur la baguette, il est évident que le petit tuyau ou canon pour embrasser exactement la baguette, doit être conique comme elle ; à l'extrémité du canon se trouve une fente de quelques lignes, & un peu au-dessus un petit trou.

On fait passer par le trou du canon & sortir par la fente, un fil de laiton que les Epingliers nomment du N° *trois*, de maniere qu'on puisse le replier, le nouer, & l'arrêter vis-à-vis du trou. On introduit ensuite la baguette dans le canon, jusqu'à ce que le canon s'arrête, & l'on fait faire au fil plusieurs pas de spirale allongée sur le canon, à l'extrémité duquel on continue de le tourner spiralement sur ladite baguette, de maniere que les pas de la spirale soient le plus serrés qu'il est possible. On continue de même jusqu'à une de ses extrémités, alors on replie le fil de laiton du côté

de l'autre extrémité, & on le coupe à quelques lignes de diſtance du repli : enſuite on revêt ce moule avec une toile Gautier ou Sparadrap, dont voici les proportions. Elle doit avoir 10 pouces $\frac{1}{2}$ plus ou moins, ſuivant la longueur du moule, 1 pouce environ de large d'un bout, & 6 à 7 lignes à l'autre, & être taillée de façon qu'elle faſſe une portion d'un triangle iſocelle tronqué au ſommet. On coût avec un fil de ſoye les bords d'un bout à l'autre, comme ſi on vouloit faire un ourlet. On liſſe enſuite la ſonde à l'ordinaire par une méchanique que je ne décris point, parce qu'elle eſt connue de tout le monde.

Deſcription du Stilet pour introduire dans la Sonde.

Il faut prendre une longueur de fil de laiton de 22 pouces, un peu plus gros que celui dont on aura formé la ſonde ; il le faut plier en deux & les mettre l'un ſur l'autre, ce qui formera 2 longueurs de fil de chacun 11 pouces, que l'on tordra bien exactement ; enſuite il faut faire fondre du plomb, & tremper le bout du ſtilet pour qu'il en reſte une goutte comme une tête d'épingle, qu'il faut bien arrondir par tout, de façon que préſentant la tête contre la joue elle ne faſſe aucune douleur, afin que dans l'introduction de la ſonde creuſe qui doit toujours être garnie dudit ſtilet, rien ne puiſſe s'engorger dedans pour empêcher l'urine d'y

paſſer. Il faut que la toile dont on ſe ſervira, ſoit imbibée & recouverte d'un onguent, dont voici la compoſition.

Prenez Cire vierge 8 onces, blanc de Baleine 3 onces, onguent Roſat [illegible] onces, Ceruſe en poudre 2 onces; faites fondre enſemble ces drogues à feu doux, en remuant le mêlange juſqu'à ce qu'il ait acquis une conſiſtance ſuffiſante, qui ſera telle lorſqu'en en prenant avec une ſpatule un peu au bout des doigts, il ne s'y attachera pas. Quand il eſt refroidi, pour lors on y trempe de la toile fine de Hollande un peu uſée, & quand le Sparadrap eſt froid on le coupe par bandes pour l'uſage, ſelon ce que j'en ai dit cy-deſſus.

Le Sparadrap donne de la ſolidité à la ſonde: il en rend la ſuperficie égale: & les drogues adouciſſantes dont il eſt compoſé, le rendent propre à empêcher l'irritation qu'un corps étranger peut cauſer dans l'urethre.

Il eſt facile d'appercevoir les raiſons de la conſtruction & de la compoſition de cette ſonde. Il lui faut de la ſolidité, ſans quoi elle ne pourroit ſurmonter les obſtacles qui peuvent ſe rencontrer de la part de l'affaiſſement de l'urethre, ou de ſon inflammation. Mais il lui faut en même tems un dégré de flexibilité qui lui permette de ſe prêter aux différentes courbures de ce canal; c'eſt ce qu'on trouve dans la ſpirale qui forme le moule de cette ſonde; par ſon moyen auſſi le Sparadrap n'o-

blitere point la cavité de cette ſonde, quoique la chaleur de la partie l'ait ramolli ; il faut même remarquer que comme ſon diametre ſe trouve ſouvent trop gros du côté de la pointe, pour paſſer ſans aucune difficulté ; il faut commencer par lui frayer la voie, s'il eſt néceſſaire, avec des bougies pleines de différent calibre. Cette introduction préliminaire de bougies pleines ſera fort utile en ce qu'elle fera connoître ſi le canal eſt parfaitement libre, comme j'ai déja remarqué qu'il étoit indiſpenſable qu'il le fût. Une autre raiſon qui demande que la ſonde ait tout à la fois de la flexibilité & de la ſolidité, c'eſt qu'il faut qu'elle conſerve ſa fermeté, malgré la chaleur de la partie où elle doit reſter, afin qu'elle ne perde point un de ſes principaux attributs, qui eſt de donner paſſage à l'urine.

On eſt obligé de changer les ſondes tous les 8 ou 10 jours, mais on ne perd pas pour cela le moule ; on brule le Sparadrap, & on recouvre le moule avec une autre bandelette.

Il ne me reſte qu'à prouver par des faits l'utilité de ce nouvel Inſtrument. Parmi ceux que je pourrois rapporter, je me contenterai d'en citer trois, où j'ai eu pour témoins de mes ſuccès des perſonnes dont l'autorité ne peut être ſuſpecte.

Le 18 Janvier de l'année 1741, je fus mandé par Meſſieurs Renard Médecin & Guérin mon Confrere, pour voir M.... logé rue

S. Martin, à l'Hôtel de Châlons, âgé d'environ 75 ans, malade d'une rétention d'urine. Il y avoit 48 heures qu'il n'avoit piſſé qu'un peu par regorgement. Cet homme, d'un embonpoint exceſſif, avoit une inflammation dans le tiſſu cellulaire du périnée & du pubis. M. Guérin avoit tenté de le ſonder avec l'algalie, ſans avoir pu entrer dans la veſſie.

Je lui introduiſis une bougie dans l'urethre juſqu'au col de la veſſie ſans obſtacle ; mais ayant trouvé le point de difficulté, j'en pris une autre plus fine & plus ferme avec laquelle j'entrai dans la veſſie, ſans en faire ſortir une goutte d'urine. A la faveur de la route qu'avoit frayée cette bougie, je fis entrer ma ſonde flexible ou nouvel inſtrument, & je tirai près de trois pintes d'urine. Je réitérai cette opération quelques jours après; les parties du col de la veſſie étant devenues plus ſouples & plus relâchées, le malade a ſupporté ſans peine les autres opérations pendant près de trois mois de traitement, qui ont été le terme de ſa guériſon.

Je fus mandé au mois de Mars de la même année, rue S. Denis, près la rue de la Ferronnerie, par MM. Poiſſonnier Médecin & Guérin, pour voir M... Marchand, âgé de 35 ans, qui avoit une rétention d'urine depuis 24 heures. M. Guérin ayant tenté l'introduction de la ſonde ſans ſuccès, à cauſe de l'étranglement que cauſoit le gonflement de la proſtate, je

paſſai d'abord une bougie pleine qui n'entra dans la veſſie qu'après avoir reſté à l'obſtacle pendant près de 18 heures; mais elle ne procura point la ſortie de l'urine. J'introduiſis ledit inſtrument avec lequel j'en tirai une grande abondance : je réitérai pluſieurs fois cette opération avec ſuccès, & le malade guérit.

L'obſervation ſuivante montrera encore plus la ſupériorité de cet inſtrument ſur ceux dont on s'eſt ſervi juſqu'ici; puiſque le malade qui ne pouvoit ſupporter la ſonde ordinaire, s'eſt parfaitement bien trouvé de la mienne.

M. Foubert me fit appeller le 2 Avril, rue S. André des Arcs, près la rue de l'Eperon, pour voir un étranger âgé de 68 ans, qui ſouffroit extraordinairement par la préſence de l'algalie que M. Foubert avoit laiſſée dans la veſſie après l'avoir vuidée. Le malade ne pouvant la ſupporter, diſoit qu'il préféroit plutôt de mourir que de la garder; de ſorte que nous convînmes de lui introduire ma ſonde flexible qu'il ſupporta ſans peine juſqu'à ſa guériſon qui a été parfaite en fort peu de tems.

Ce ſuccès ne laiſſe rien à déſirer ſur les avantages de cette ſonde. On pourra même étendre plus loin l'utilité de ce que je viens de dire. On ſe ſert quelquefois après la taille ou autres opérations, de canules d'argent ſolides ou flexibles. Celles qu'on fera ſuivant la conſtruction de celle dont je viens de parler, ſe-

ront plus commodes & plus douces pour les malades, que celles dont on fait uſage ordinairement. M. Moreau Chirurgien en Chef de l'Hôtel-Dieu, qui a été auſſi le témoin des avantages de ma ſonde flexible, a éprouvé avec utilité une canule ſuivant cette conſtruction, dans une inciſion au périnée, faite pour une maladie de veſſie qui exigeoit indiſpenſablement cette opération.

Il faut obſerver que dans l'uſage que l'on pourra faire de cet Inſtrument pour tirer l'urine de la veſſie, ou y faire des injections, il arrive aſſez communément que lorſqu'on a preſque vuidé la veſſie, & qu'on remue la ſonde, l'air joint au peu de liquide qui y reſte, venant à frapper l'extrémité de la ſonde, fait ſentir un ou pluſieurs petits coups bien ſenſibles; & comme ceux qui ne le ſçauroient pas, ou n'y feroient pas aſſez d'attention, pourroient croire que ce ſeroit un corps étranger, il eſt néceſſaire de les avertir que c'eſt un effet qu'on doit attribuer aux cauſes cy-deſſus.

Il y a des cas où ces ſondes peuvent être fort utiles pour les femmes en travail d'enfant. Quand l'enfant ſe trouve engagé au paſſage, & que par les circonſtances il y reſte trop de tems, la malade ne pouvant point à cauſe de la preſſion des parties, rendre ſon urine naturellement, & ſouvent ne pouvant introduire la ſonde ordinaire par ſa trop grande dureté, celle-ci étant plus flexible entre aiſément où

l'autre ne le peut pas ; &, par-là, ſauve la femme d'un très-grand danger, comme l'a vu M. Levret, très-habile Accoucheur, qui me pria de lui donner une de mes ſondes creuſes pour femmes, de laquelle il ſe ſervit ſi à propos, qu'il me dit que la malade étoit en péril de perdre la vie ſans ce ſecours. Pluſieurs de mes Confreres à qui j'ai fait connoître cet Inſtrument, s'en ſont ſervi avec beaucoup d'utilité, & pluſieurs Médecins ont été témoins que nombre de malades auroient péri s'ils n'en avoient pas fait uſage.

LETTRE

A L'AUTEUR DU JOURNAL

Sur les différentes préparations connues de l'Eau de Luce, par M. le Chevalier de la Chapelle.

MONSIEUR,

Je viens de recevoir le premier Volume de votre Journal de Médecine, contenant les ſix premiers mois de l'année 1756 ; j'y vois avec grand plaiſir que le *Magiſtrat éclairé, actif & vigilant*, qui a bien voulu *autoriſer cette nouvelle entrepriſe*, ne pouvoit en charger quelqu'un qui s'en acquittât avec plus de zéle ; je me tais ſur les avan-

tages dont le Public vous sera redevable, & je me fixe à vous communiquer seulement les observations & les idées qu'a produit chez moi & chez quelques amis éclairés la lecture de ce Recueil Périodique, jointe à celle de quelques Ouvrages sur de semblables matieres. J'ai cru, Monsieur, ne devoir pas différer à vous en faire part, parce qu'elles peuvent contribuer à éclaircir les doutes qui naissent des contradictions qui nous ont répugné, & qui deviendroient préjudiciables à la société.

Appliqué dès ma premiere jeunesse aux Belles-Lettres, ami des Arts & sur-tout de celui d'où dépend notre conservation, j'ai eu lieu d'exercer la Chymie, c'a été une des parties de la Médecine qui m'a le plus flatté; & c'est pourquoi j'ai saisi d'abord quelques articles de votre Journal, qui appartiennent à cette science.

Vous me confirmez, Monsieur, dans la pensée où j'ai toujours été, que *le caractere le plus essentiel d'une observation, c'est d'être vraie jusques dans les plus petits détails, que la plus légere supposition en ce genre peut couter la vie à un millier d'hommes.... que les hypotheses ont fait beaucoup de tort aux sciences, & sur-tout à la Médecine;* suivant vos sages maximes on ne doit saisir les conjectures que pour ce qu'elles sont, c'est-à-dire, pour des supposi-

tions qui peuvent frayer quelquefois le chemin à la vérité ; mais combien d'étudians ou de gens qui ne sont pas instruits à fond de certaines particularités, se livrent aveuglément à ce qu'ils lisent dans les papiers publics, & sur-tout dans les livres scellés de l'approbation d'un Censeur ? Combien d'autres, capables d'appercevoir le faux par-tout où il se trouve, demeurent prudemment en suspens dans l'exercice de leur Art, (je veux dire de l'art de guérir) faute de pouvoir applanir les doutes qui les arrêtent, & fixer leur jugement sur l'objet qui les occupe.

Animé de ces sentimens, j'ai cru devoir m'arrêter à l'*Observation sur la morsure de la vipere, par M. Martin Apothicaire à Auxerre*, page 412 du Journal ; autre *Observation sur l'Eau de Luce, par M. Machi Apothicaire à Paris*, page 460 ; & les comparer avec une remarque insérée dans la nouvelle Edition du *Cours de Chymie de Lemery, à Paris, chez Herissant, 1756*, page 517. Il m'a paru d'une nécessité indispensable pour le bien public de rapprocher sous un seul point de vue ces trois différens Ouvrages qui concernent tant la préparation, que les propriétés de ce qu'on appelle *Eau de Luce*. J'ai rapporté à ces diverses observations ce que je connois des Ouvrages de Stahl, d'Hoffman, de Boerhaave, & ce que j'avois été autrefois à portée de sçavoir à Paris, de

MM. de Jussieu, Silva, Helvetius, & autres grands Médecins, sur le même sujet.

L'Eau de Luce, ses différentes préparations, ses propriétés ont fait le sujet des observations que je viens de citer ; ces mêmes observations réunies nous annoncent des contradictions & des abus d'une conséquence infinie, comme il sera aisé d'en juger.

Commençons par le Cours de Chymie de Lemery, on y trouve (pag. 517) au Chap. de l'Esprit volatil huileux aromatique une Note que je vais insérer ici mot pour mot.... *Cette remarque me donne occasion* (c'est le nouvel Editeur qui parle) *de dire ici un mot d'une liqueur qui a fait & qui fait encore aujourd'hui à Paris beaucoup de bruit sous le nom du sieur* Luce *Apothicaire de Lille en Flandres, & qu'on appelle pour cela l'Eau de Luce. Cette prétendue Eau n'est autre chose qu'une espece d'Esprit volatil huileux aromatique, préparé avec l'huile de succin & étendu dans une grande quantité d'esprit de vin de la maniere suivante : on met dans un flacon de cristal un demi gros d'huile blanche de succin, sur laquelle on verse cinq ou six onces d'esprit de vin bien rectifié ; on bouche le flacon avec son bouchon de cristal, & on agite fortement le tout, jusqu'à ce que les deux liqueurs soient bien unies ensemble : alors on ajoute au mélange une demie once de sel volatil ammoniac bien fort, bien sec,*

& bien blanc ; on secoue le flacon de nouveau pour faire fondre le sel ; lorsqu'il est entiérement dissout, on fait prendre à la liqueur une couleur bleue, en lui ajoutant quelques gouttes d'esprit volatil ammoniac teint en bleu avec la dissolution de cuivre dans l'esprit de nitre, & l'Eau de Luce est faite. On sent bien que la couleur qu'on lui donne n'est que pour le plaisir des yeux, & qu'elle n'ajoute rien à la vertu de la préparation. Ce remede est fort à la mode pour les vapeurs des femmes. On a pu remarquer que l'esprit de vin en fait la partie dominante, mais il seroit impossible autrement de dissoudre l'huile de succin.

Il suffiroit d'avoir vu une seule fois de l'Eau de Luce pour décider que la préparation qu'on vient de décrire, n'a pas la moindre ressemblance avec elle. Quelle activité doit-on attendre d'une douzieme partie de *sel volatil ammoniac* avec *demi gros d'huile de succin* dans une aussi grande quantité de liqueur? Cet alkali volatil qu'on recommande *bien blanc*, est-il jamais autre ? Le cuivre qui, à la seule humidité de l'air se décompose si facilement, auroit-il besoin d'être dissout dans l'*esprit de nitre*, puis dans l'*esprit volatil ammoniac*, pour en ajouter ensuite quelques gouttes au mêlange qu'on vient de décrire ? On accorde que celui qui teint ainsi sa prétendue Eau de Luce n'ait d'autre intention que le plaisir des yeux, ou plutôt le déguisement de

la couleur blanche qu'il n'a pas pu imiter, mais on ne conviendra pas que le métal dissous dans l'esprit de nitre, *n'ajoute rien à la vertu de la préparation.*

A la seule lecture de cette Note je n'ai pu, & ne puis encore me dissuader qu'elle n'ait été glissée par erreur dans l'Ouvrage; ou peut-être l'Editeur (d'ailleurs célébre par les longues recherches qu'il a fait sur le borax) se sera livré de trop bonne foi au rapport de quelque Artiste prétendu qui l'aura trompé. Je ne me suis donc pas donné la peine de répéter ce nouveau procédé, persuadé (comme on doit l'être) qu'il ne produira en aucune façon l'odeur, la couleur, l'activité de la vraie Eau de Luce. Quant à ses propriétés qui doivent fixer davantage l'attention du Public, & surtout celle des Médecins, l'addition d'un métal septique, qui, quoiqu'en disent certains Ecrivains, sera toujours formidable pour moi, m'a fait faire de sérieuses réflexions : l'Eau de Luce étant principalement destinée à être charriée avec l'air par les voies de la respiration, va donc porter avec elle un métal virulent réduit à sa plus grande atténuation, & par conséquent susceptible des effets les plus dangereux: si on s'en tient à ce que les Médecins les plus sages & les plus expérimentés nous en apprennent, la prudence permettra-t-elle d'en faire de nouvelles tentatives ? Si quelques anciens Chymistes ont recomman-

dé, dans des affections épileptiques, les dissolutions du cuivre, les teintures de lune, &c. les plus sages ont évité de s'en servir. Les maximes de Stahl à cet égard sont des loix dont je ne crois pas qu'on puisse s'écarter; voici ce qu'il dit de ces dissolutions métalliques : *Interne nunquam admittantur, utpotè nauseam, vomitum, erosiones ventriculi & intestinorum, diarrhæas, singultum, cardialgias producentes.* On me dira peut-être que cela ne doit s'entendre que de l'emploi de ces dissolutions portées par les voies ordinaires jusqu'à l'estomac; mais je soutiens qu'il y aura aussi à craindre de l'usage du même remede porté (pour ainsi dire) en vapeurs dans le poulmon. Quels désordres n'y produira-t-il pas?

Je sçai que les alkalis volatils pris de même en vapeurs & charriés avec l'air, ont été expérimentés par un célebre Médecin de la Faculté de Paris, & ont eu tout le succès qu'on pouvoit désirer dans les maux de gorge gangreneux qui régnoient il y a quelque tems, & qui ont fait tant de ravages; l'invention, toute simple qu'elle étoit, n'en a pas paru moins ingénieuse. Me dira-t-on que dans la même vue, en cas d'ulceres aux poulmons, la nouvelle Eau de Luce bleue pourroit s'employer avec succès? Ce seroit perdre son tems que de répondre à cette défaite, sur-tout si on se rappelle que l'Auteur du nouveau remede

l'indique lui-même pour les maladies hystériques, & non pour celles des poulmons.

Passons à l'Observation de M. Machi insérée dans ce Journal, pag. 460; elle confirmera une partie de ce que j'ai avancé; elle doit avoir paru à tout le monde bien raisonnée & partir d'une main plus habile ou plus exercée. N'ayant jamais tenté précisément les mêmes opérations, j'ai entrepris de les répéter telles qu'il les désigne; j'ai vu une Eau qui en tout me satisfaisoit davantage que celle dont je viens de parler: mais en comparant aussi exactement que je l'ai pu ce produit avec trois flacons de vraie Eau de Luce, qui m'ont été envoyés de Paris, & d'une main sûre, je trouvai que celle-ci avoit beaucoup plus de force, & une odeur plus composée que celle de ma façon, quoique j'y reconnusse toujours à la fin à l'une & à l'autre une certaine odeur succinée plus ou moins forte.

J'ajouterai que comme depuis long-tems je garde environ cinq onces d'une espece d'Eau de Luce que je fis autrefois à Paris par des combinaisons & des doses un peu différentes de celles de M. Machi, mais toujours suivant les mêmes principes, j'ai comparé cette ancienne Eau avec celle que je viens de faire, j'ai trouvé précisément la même odeur & la même pénétration à l'une & à l'autre; quant à la couleur, celle qui est faite selon la méthode de M. Machi est bien plus nette & plus

blanche ; peut-on douter que le tems n'ait contribué à jaunir une Eau qui a été faite il y a seize ans ou environ ; ou il faut remarquer que la vraie Eau de Luce n'est pas susceptible de ce défaut, comme j'en ai jugé par l'aspect d'un de mes flacons de Paris étiqueté de l'an 1742, & qui a conservé la même beauté que ceux que j'ai fait venir il y a trois ans.

Toutes ces raisons m'ont engagé à m'informer de la demeure de M. Machi pour communiquer avec lui par mes Lettres, afin de tâcher de mieux réussir. Je n'ai point effectué ce dessein, parce qu'on m'a assuré qu'il n'y avoit personne de ce nom dans le Corps des Apothicaires de Paris (*a*). Cependant l'Auteur, tel qu'il soit, dit dans ses Observations que *les Chymistes ont fait mention de l'Eau de Luce dans quelques uns de leurs Ouvrages*, & renvoye le Lecteur, *entr'autres aux Observations Physico-Chymiques d'Hoffman & aux Elémens de Chymie de Boerrhaave.* Il se plaint ensuite avec une sorte de satisfaction, *ou de ce qu'on n'a pas assez compris ces Auteurs, ou de ce qu'ils n'ont parlé de ce mélange que par oui-dire*, & donne à entendre que *les Formules* d'Hoffman & de Boerrhaave *ont paru impraticables.*

J'ai cru inutile de feuilleter de nouveau ces

(*a*) M. de Machy est un des Apothicaires gagnans Maîtrise de l'Hôtel-Dieu de Paris, & est très-bien connu par son ingénieux Mémoire sur l'Analyse des Eaux de M. Calsabigi.

deux Auteurs, ils me sont assez connus pour assurer qu'on n'y trouvera pas de Formules d'Eau de Luce, & je croirois volontiers que M. Machi a voulu seulement insinuer, qu'en suivant de bons principes de Chymie (tels que ceux de ces Auteurs & de bien d'autres) on pourroit arriver à contrefaire la composition de ce remede, ou du moins à en préparer un capable de suppléer au défaut de l'autre. On trouvera bien dans une des Observations d'Hoffman, où il compare les différentes distillations du sel ammoniac, soit avec la chaux vive, soit avec les cendres gravelées, l'alkali fixe du tartre, &c. qu'il indique la façon de préparer à l'instant tel sel volatil huileux qu'on voudra, à la méthode de Silvius: *Externe in affectibus soporosis, apoplexiâ, ad excitandum, non sine insigni commodo, naribus applicari potest, &, quia cum spiritu vini rectificatissimo amicè jungitur, quod non fit cum spiritu salis ammoniaci ex cineribus clavellatis, vel sale alkali & sale ammoniaco parato, maximè inservit ad extemporaneam salis volatilis oleosi (secundùm Sylvii methodum) præparationem*; c'est ainsi qu'Hoffman s'explique; je laisse à juger s'il a indiqué tel sel volatil huileux plutôt qu'un autre; il en est de même des principes généraux qui se trouvent dans Boerrhaave & autres Chymistes: les esprits volatils huileux de lavande, de citron, de rue, de sabine, &c.

auxquels on attribue les vertus céphaliques, hystériques, anti-épileptiques, sont autant de savons qu'il appelle, *mera offa sal saponaceus*, *sapones volatiles oleosi*, & qui ne sont point à comparer ni pour la solidité de la couleur, ni pour la force, à ce qu'on appelle *Eau de Luce*.

Il est de fait constant que l'alkali volatil est un & toujours le même par-tout, s'il n'est changé ou déguisé par les huiles; conséquemment l'alkali volatil de viperes, de crane humain, de corne de cerf, ne different de l'alkali volatil ammoniac que par l'huile de l'une ou de l'autre substance qui se mêle au sel dans la distillation; suivant ce principe on peut empreindre l'alkali volatil par de telle huile qu'on voudra de l'une des substances animales, végétales, ou minérales, comme de l'asphalte du succin ou autre matiere bitumineuse, on aura par ce moyen un sel savonneux qui prendra sa dénomination de la substance qui aura prêté son huile à l'alkali volatil : cela posé, croit-on facile de déterminer au vrai si la préparation de l'Eau de Luce ne consiste que dans l'addition de l'huile de succin ou de son sel, de l'esprit de vin, ou de quelques autres huiles, à l'alkali volatil ammoniac, soit fluide, soit concret? L'alkali volatil de viperes, de crane humain, ou quelqu'une de ces huiles du régne animal, ne pourroient-elles pas être de la partie? Les grands effets de l'Eau de Luce

dans tous les cas où on en fait usage me le feroient croire, quoiqu'à la vérité il m'a toujours semblé que l'odeur *succinée* y dominoit. La jonction de ces huiles à celle du karabé, & sur-tout en petite quantité, permet de reconnoître celle-ci, dont l'odeur, comme je viens de le dire, s'annonce toujours dans l'examen qu'on fait de ce remede : je ne puis donc convenir qu'il y ait autant de certitude, que M. Machi nous le dit, *des parties constituantes de l'Eau de Luce ;* quand mes connoissances seroient encore plus superficielles, les sens seuls décident le contraire de ce qu'il avance, & j'aime mieux rester dans le doute, jusqu'à ce que de nouvelles épreuves m'ayent assuré de la vérité ; s'il est possible de déterminer la différence caractéristique de quelques autres huiles combinées dans cette préparation avec celle du karabé, il ne me restera plus qu'à fixer les vraies quantités de chacune ; ainsi par dégrés & par des comparaisons exactes, peut-être arriverai-je à décider la question qui est agitée.

Ne seroit-il pas à souhaiter que tant d'autres remedes parvenus jusqu'à nous, eussent autant piqué la curiosité des Artistes ; c'eut été une preuve certaine de leurs bontés, & la Société y eut beaucoup gagné. Sans entrer dans le détail des différens motifs qui, suivant M. Machi, ont déterminé plusieurs Artistes de Paris *à étudier ce secret & à employer pour*

y parvenir différens moyens, que j'ignorois totalement, on ne peut disconvenir que si l'intérêt y a beaucoup de part, l'honneur a pu y participer. Le grand Geoffroi, l'un de ces Artistes célébres, avoit, dit-on, fait pendant long-tems des tentatives inutiles sur cet objet.

Passons à la Lettre de M. Martin, pag. 412 du Journal, pour en comparer l'exposé avec ce que nous venons de dire. Les cures que M. Martin nous détaille, & dont il rapporte (*avec la modestie la plus louable*) tout l'avantage, ou plutôt l'honneur à M. de Jussieu, ont-elles été faites avec l'alkali volatil, tant fluide que concret, ou avec l'un des deux chargé d'huile de succin seule, ou de l'huile animale ? S'est-il servi d'Eau de Luce bleue, blanche, ou de la jaune ? C'est ce qu'il nous laisse ignorer, & qu'il ne feroit pas indifférent de sçavoir, & on prend la liberté de l'inviter (*a*)

(a) *Voici ce que nous a mandé M. Martin* : Dans un flacon qui contenoit de l'esprit de vin, j'ai mis un peu d'huile de succin rectifiée. J'ai porté le flacon dans ma poche, ayant soin d'ajouter quelques gouttes de nouvelle huile, lorsque je m'appercevois que celle que j'avois déja mise étoit bien dissoute ; quelques gouttes de cet esprit de vin succiné versées sur de l'esprit alkali volatil de sel ammoniac violemment agité dans le tems du mêlange, m'ont fourni l'Eau de Luce avec laquelle j'ai guéri ces deux personnes qui font le sujet de mes Observations. Je saisis cette occasion pour vous avertir, Monsieur, que MM. Housset, Thienot, & Millot Médecins, ont présidé à ces deux cures, & que M. Lesseré Chirurgien de l'Hôtel-Dieu, a sûrement bien mérité de partager avec moi l'honneur du traitement. C'est une justice que je lui dois, ainsi qu'à MM. les Médecins.

à nous faire part de la nature & de la quantité de chaque sorte de composition qu'il employe pour la préparation de son Eau de Luce: je crois que l'alkali volatil ammoniac fait à la chaux, & chargé de sel volatil huileux de viperes, & peut-être de succin, est celui que l'Auteur a employé dans ses traitemens : quant à l'Eau de Luce *vénérienne*, elle n'eût, me dira-t-on, fait aucun mal appliquée extérieurement, je veux bien l'accorder; mais quant à l'usage interne, il seroit téméraire.

J'aurois cru d'abord cette recette d'Eau de Luce un moyen tout nouveau, & je ne pouvois imaginer quel auroit été le dessein de l'Artiste qui auroit le premier teint l'Eau de Luce avec le cuivre ; mais j'ai appris depuis, qu'avant que d'être rendu public, il avoit été déja pratiqué par quelques gens qui, fondés sur la facilité qu'ils trouvoient dans ce métal à colorer l'alkali volatil, & de plus sur l'agrément de la nouveauté qui en impose souvent en Médecine, avoient espéré augmenter leur fortune, & mettre bientôt en discrédit l'ancienne Eau de Luce qu'ils ne pouvoient assez bien imiter; leur intérêt personnel soutenu de l'ignorance, ne leur permettoit pas de réfléchir que l'extrême atténuation du cuivre dans cette nouvelle composition, compensoit la petite quantité de ce métal, & pouvoit devenir très-préjudiciable.

L'exposé de M. Martin est donc un préju-

gé de plus en faveur de l'Eau de Luce distillée avec les sels volatils huileux, ou empreints d'huiles animales ; c'est sur quoi on s'en rapporte entiérement à la décision de M. de Jussieu, qui a le premier appliqué l'Eau de Luce aux morsures de viperes, & avec succès ; toujours demeurera-t-il pour constant, (on ose l'avancer) que ce célébre Médecin n'a jamais entendu appliquer l'Eau de Luce *vénérienne* à l'usage intérieur.

Je me crois obligé de revenir aux Observations de M. Machi, & ne puis convenir avec lui que ce soit *la combinaison* de l'alkali volatil avec l'huile de succin, ou autre, qui ait embarrassé des Artistes un peu éclairés ; on n'y découvre pas autant de difficultés qu'il le fait entendre, lorsqu'on procede avec jugement & exactitude. C'est la force, l'odeur, la couleur du remede, c'est l'effet que je n'ai jamais reconnu le même dans toutes les autres Eaux de Luce que l'on a faites à l'imitation de celle du sieur Dubalen ; c'est enfin une sorte d'altération ou de décomposition que deux ou trois années occasionnent, & qu'il faudroit sçavoir éviter : voilà quels ont été mes embarras, & peut-être aussi ceux des Apothicaires qui auront tentés la préparation de ce remede. Cette décomposition, ce changement n'arrivent point à la vraie Eau de Luce.

Pour ne laisser rien à désirer *des plus petits détails* qui concernent la question dont il s'a-

git, étant contraint d'entrer dans l'énumération de toutes les particularités qui y ont rapport, j'ennuirai peut-être le Lecteur, mais ce qui me reste à lui apprendre dans ce même Article, ne doit pas lui être indifférent; j'avois occasion lorsque je résidois à Paris, de communiquer avec le sieur *Dubalen*, qui seul y préparoit l'Eau de Luce; les liaisons que j'avois eu l'honneur d'entretenir avec des gens de la premiere qualité qui étoient ses vrais amis, parmi lesquels étoit M. le Comte de Baviere, m'avoient facilité de faire, pour ainsi dire, ma cour à cet Artiste; MM. Helvetius, Silva, &c. qui par état se trouvoient en quelque façon aussi liés avec lui, & qui me paroissoient en faire grand cas, m'avoient donné une sorte de vénération pour lui, & je puis dire avec sincérité qu'il avoit toutes les bonnes qualités du cœur qu'un homme puisse avoir : ce n'étoit donc assurément pas ce qu'on appelle précisément le sordide intérêt ni la passion *pécuniaire* qui retenoit son secret; c'étoit plutôt une sorte d'amour propre d'autant plus pardonnable, que je ne fus pas alors le seul témoin de la générosité extraordinaire de laquelle il usoit avec les gens de tous états, & sur-tout avec les malheureux.

Je pris le parti d'écrire à ce sujet, il y a plus de dix ans, à M. Juliot (qu'un de mes amis me dit être héritier & successeur de M. Du-

balen) pour avoir ſon avis & des éclairciſſemens ſur mes procédés ; il répondit à ma Lettre, me rendit des raiſons aſſez ſatisfaiſantes, en me prouvant l'inutilité de trois de mes opérations qui m'avoient couté beaucoup de ſoins & de tems ; mais, fondé ſur les mêmes principes que ſon prédéceſſeur, il ne m'inſtruiſit pas davantage ſur le point de vue què je m'étois propoſé.

Tel a été le fruit de mes recherches, dont le récit n'a été dicté que par l'amitié qui régnoit entre M. Dubalen & moi.

Le détail exact que je donnerai dans la ſuite des nouvelles opérations (que j'ai déja fait commencer ſous mes yeux, & qui ne tendent qu'à la perfection de ce que M. Machi a ſi bien commencé, dédommageront peut-être le Lecteur de cette digreſſion que j'ai cru indiſpenſable.

J'ai l'honneur d'être, &c.

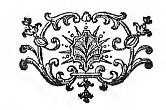
APPROBATION.

J'Ai lû, par ordre de Monſeigneur le Chancelier, *le Journal de Médecine* du mois de Septembre. A Paris, ce 23 Août 1756. LAVIROTTE.

RECUEIL PÉRIODIQUE
D'OBSERVATIONS
DE MÉDECINE,
CHIRURGIE,
PHARMACIE, &c.

OCTOBRE 1756.

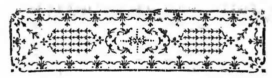
TOME V.



A PARIS,

Chez VINCENT, Imprimeur-Libraire, rue S. Severin, à l'Ange.

Avec Approbation, & Privilege du Roi.



RECUEIL PÉRIODIQUE
D'OBSERVATIONS
DE MÉDECINE,
CHIRURGIE,
PHARMACIE, &c.

Fin des Expériences ſur l'irritabilité & la ſenſibilité des parties, par M. le Baron DE HALLER, *Docteur en Médecine, Préſident de la Société Royale des Sciences de Gottingue, &c.*

SUR L'IRRITABILITÉ ET LE MOUVEMENT PÉRISTALTIQUE DES INTESTINS.

MONSIEUR de Haller a fait une multitude prodigieuſe d'expériences ſur des animaux de toute eſpece, pour prouver le mouvement périſtaltique des inteſtins ; il les a irrités avec toutes ſortes de ſtimulans. Comme il ſeroit trop long de rapporter le détail de toutes ces expériences, nous allons faire voir qu'elles ſe bornent à pluſieurs chefs.

1° A démontrer le mouvement périſtaltique des gros inteſtins, malgré le ſentiment de quelques Auteurs qui l'ont voulu nier.

2° Ces expériences font voir l'extrême petiteſſe du diamétre auquel des inteſtins irrités méchaniquement peuvent ſe rétrécir ; il ſe réduit preſqu'à rien. Les Mathématiciens qui ont fixé la contraction des muſcles à un tiers de leur longueur, n'ont conſulté pour le calcul que la théorie.

3° M. Haller prouve que le mouvement périſtaltique n'a pas beſoin de l'air extérieur pour ſe faire voir, puiſqu'il l'a apperçu à travers le péritoine.

4° Il réſulte que le mouvement antipériſtaltique paroît preſqu'auſſi ſouvent que le mouvement périſtaltique naturel qui porte les matieres vers le rectum.

5° On voit la maniere avec laquelle agiſſent les purgatifs ; ils augmentent la contraction de l'inteſtin & la quantité du fluide qui y eſt contenu.

6° M. Haller a obſervé comment ſe faiſoient les introſuſceptions, telles que celles qui accompagnent le miſérere ; il n'a jamais vu ſurvenir d'inflammation, & elles ſe détruiſent d'elles-mêmes peu de tems après qu'elles ſe ſont formées.

7° L'opium détruit le mouvement périſtaltique plus ſouvent qu'il ne le laiſſe ſubſiſter.

8° Les poisons augmentent presque toujours le mouvement péristaltique ; le sublimé est le seul qui tue avant que d'être parvenu aux intestins, & par conséquent il ne les irrite pas.

9° Le rectum peut se décharger des excrémens sans le secours des muscles du bas-ventre, au lieu qu'ils ne peuvent rien sans le mouvement péristaltique. Les forces de la respiration dépendent de la volonté ; mais elles ne sçauroient procurer de selles, dès que les intestins n'y concourent pas. Qu'on irrite le rectum par le moyen d'un clystere, il se déchargera sur le champ des excrémens.

10° Les intestins conservent leur irritabilité, quand ils sont détachés du corps ; elle paroît même s'augmenter : ils ne la quittent pas même, quand ils sont divisés dans chacune de leurs portions. L'irritabilité ne dépend donc pas de ce qui s'appelle sentiment. L'ame d'un homme ne sent rien de ce qui irrite des intestins qui ne font plus partie de son corps.

11° La force mouvante des intestins dure plus que celle des muscles ; il est vrai pourtant que le mouvement péristaltique n'égale pas la constance du cœur ou de l'oreillette que l'on a remplie d'air. Les intestins pourront s'agiter une heure après la mort appa-

rente ; mais le cœur battra des cinq, ſept, des dix heures entieres de plus.

SUR LE MOUVEMENT DU CŒUR.

M. Haller a obſervé que le cœur d'un chat continuoit ſes battemens, le mouvement périſtaltique étant ceſſé, la poitrine étant ouverte. Il a vu la pointe du cœur approcher de ſa baſe, & il eſt ſurpris des diſputes qui ont pu s'élever ſur un point qui lui a paru ſi clair. Il a contemplé pendant plus de deux heures le mouvement du cœur d'un autre chat ; les deux oreillettes ſe contractoient à la fois, & peu-à-près les deux ventricules agiſſoient en même tems comme les oreillettes. Le ventricule gauche perdit le premier le mouvement, puis le ventricule droit ; les oreillettes continuoient pendant ce tems-là d'agir ; elles palpitoient pluſieurs fois, avant que le cœur pût faire une ſeule pulſation. L'oreillette gauche demeura immobile quelque tems après, pendant que l'oreillette droite & la veine-cave palpitoient encore. Ce fut la partie de cette oreillette la plus voiſine de la veine cave qui conſerva le plus conſtamment ſon mouvement ; pendant que les ventricules ſe raccourciſſent, leur pointe s'éleve un peu.

Il eſt bien ſûr, ſelon M. Haller, que le

cœur se raccourcit pendant sa contraction, & qu'il s'étend & s'allonge dans son relâchement. Il est bien sûr encore, dit-il, par cent expériences que la chair du cœur ne pâlit pas dans son action. M. Haller a coupé à un chat la pointe de son cœur qui étoit en contraction, & il a vu distinctement les deux ventricules se contracter à la fois. Notre infatigable Observateur a lié les veines du cœur d'un chien, sans que le cœur ait cessé de se contracter. Il a touché avec un scalpel & avec du poison la pointe, la base du cœur, & les parties qui sont entre l'une & l'autre, l'irritabilité étoit générale. Il a essayé ensuite si la ligature des deux veines caves supprimeroit le mouvement du cœur, comme Bartholin l'a assuré; elle n'a point produit cet effet. Il a observé de plus que dans une infinité d'animaux le cœur sort de la poitrine & se porte avec violence en devant dans l'expiration. & qu'il est repompé, & retiré en arriere & en bas, quand l'animal inspire.

Voici les différens corollaires que M. Haller tire de tous les faits nombreux, & des expériences variées qu'il a faites sur le cœur.

1° Le mouvement du cœur persiste, dans le tems que le reste du corps animal a perdu la chaleur & le mouvement. Il n'y a pas de muscle dans le corps animal dont le mouvement soit aussi constant que celui du cœur, dix heures entieres après la mort apparente,

ou après que le ſentiment & le mouvement volontaire ont ceſſé. Le mouvement du cœur eſt toujours plus durable que celui des inteſtins ; la tête coupée, la moëlle de l'épine ſéparée, l'arrachement du cœur même ne ſuppriment pas ſon mouvement. Il ſemble que les expériences de M. Haller établiſſent une gradation marquée dans l'irritabilité des parties du corps animal. Les plus irritables ſont celles dont le mouvement ſe fait de lui-même & ſans irritation, & les moins irritables celles qui n'agiſſent qu'après un ſtimulus. Dans la premiere claſſe, ce ſont les parties qui agiſſent ſans diſcontinuer ; & celles qui mettent des intervalles à leur action, ſont beaucoup moins irritables. Voilà donc l'échelle ſelon laquelle ſe rangent les parties du corps animal les plus ſuſceptibles de mouvement ; le cœur, les inteſtins, l'eſtomac & le reſte des muſcles.

2° Le mouvement du cœur eſt provoqué & entretenu par le ſtimulus du ſang veineux. En liant les veines caves, & en irritant le cœur, on affoiblit le mouvement. C'eſt la raiſon principale de la conſtance que l'oreillette droite montre dans ſon mouvement. La veine cave lui fournit du ſang, dans le tems que le poûmon n'en laiſſe plus paſſer à l'oreillette & au ventricule gauche ; la partie même de l'oreillette dont le mouvement ſe conſerve le plus long-tems, eſt celle qui

touche à la veine cave, & qui en reçoit les dernieres impressions. C'est encore pour cette raison que l'air poussé dans la veine cave inférieure, est la plus puissante de toutes les causes par lesquelles on peut rappeller le mouvement éteint du cœur, & qu'elle seule agit encore, quand toutes les autres irritations ne peuvent plus rien. C'est encore par-là qu'il faut expliquer l'expérience de Hooke. On rappelle le mouvement supprimé du cœur en soufflant la trachée-artere, en faisant passer du sang, & quelquefois de l'air même dans le ventricule gauche. La même théorie est confirmée par les expériences que j'ai faites, pour enlever au ventricule droit & à l'oreillette de ce côté le privilege de conserver le plus long-tems leur mouvement. Il n'a fallu pour cela qu'ôter aux cavités du côté droit le stimulus du sang, & le rendre aux cavités du côté gauche; & j'y suis parvenu en ouvrant & liant les veines caves, en ouvrant l'artere pulmonaire, en vuidant par-là le ventricule droit & son oreillette, dans le tems que la ligature de l'aorte renferme le sang dans le ventricule & dans l'oreillette gauche. De-là vient encore que la pointe du cœur en est la derniere partie vivante, parce que c'est-là que se ramassent les dernieres gouttes du sang. Le cœur est irritable par-tout; si quelqu'une de ses parties a quelque avantage, il paroît appartenir à l'oreillette droite.

3° Comme le mouvement du cœur persiste, après qu'on a tranché la tête de l'animal, ou qu'on en a coupé la moëlle de l'épine, & comme d'ailleurs M. Haller n'a jamais vu que le mouvement du cœur fût affecté par les irritations des nerfs, ou que ces irritations fussent capables de le rappeller, quand il avoit cessé, il paroît encore qu'on peut conclure de ces expériences, que le mouvement des muscles ne dépend pas uniquement de l'influence des nerfs, ni de leur continuité non interrompue depuis le cerveau jusqu'aux muscles dans lesquels ils vont se rendre. Il paroît au contraire qu'il y a dans les muscles mêmes une irritabilité qui leur appartient en propriété, & qui est très-forte dans les muscles vitaux.

4° On peut tirer des expériences qu'on vient d'exposer, quelques corollaires pour assurer la maniere dont le cœur s'acquitte de ses mouvemens. Il paroît, par exemple, que les deux oreillettes agissent dans le même moment; que les deux ventricules en font de même, & que le moment de l'action des oreillettes précede le moment de l'action des ventricules.

5° Il est démontré par le parfait accord de tant d'expériences, que la pointe du cœur approche de la base, & que celle-ci approche un peu de la pointe; & il ne devroit plus y avoir de controverse là-dessus.

6° Ni le cœur, ni les muscles ne perdent de leur couleur pendant leur contraction. Le pâlissement que Harvée a vu, ne provient pas de la sortie du sang qui avoit été contenu dans les petits vaisseaux des chairs du cœur; il venoit de la sortie de celui qui avoit rempli la cavité des oreillettes & des ventricules.

7° Le relâchement du cœur n'est pas l'action naturelle d'un plan ou d'une partie de ses fibres; car le cœur en repos, ou le cœur privé de vie, demeure dans le même état dans lequel il s'est mis dans sa diastole. Aucun muscle n'agit dans cet état de mort, & la disposition du cœur qui domine dans la diastole, n'a donc pas besoin de muscle pour naître.

8° Les arteres coronaires se remplissent dans le même tems que le reste des arteres, & le sang en sort avec plus de vivacité dans le tems qu'il est dans sa sistole.

9° Les valvules ne ferment pas si exactement les avenues du cœur. Non seulement l'oreillette droite remplit les deux veines caves; mais M. Haller a vu le sang rentrer de l'aorte dans le cœur, & du cœur dans l'oreillette.

10° Le cœur se contracte avec vivacité; toute la force de la main suffiroit à peine pour contenir celui d'un petit animal, & il n'est point douteux qu'il ne soulevât un poids de plusieurs livres. Mais on ne peut pas dire

qu'il ſerre fortement le doigt qu'on auroit fourré dans ſa cavité, & le ſang en ſort bien mollement, quand on en a coupé la pointe.

OBSERVATIONS

Sur les maladies vermineuſes, par M. DIANYERE, Docteur en Médecine, Aggrégé au Collége des Médecins à Moulins en Bourbonnois.

Les vers qui s'engendrent dans le corps humain, plus ordinairement dans le canal inteſtinal, ſont des plus preſſans & des plus cruels ennemis de la ſanté & de la vie : tous les Auteurs parlent des ſymptomes qu'ils occaſionnent ; l'on eſt à portée de les obſerver tous les jours au lit des malades. L'on ne ſçauroit donc prendre trop de précautions pour venir à bout de les détruire. Il ne ſuffit pas de donner des anti-vermineux, il y a une méthode aſſurée dans leur adminiſtration ; nombre d'Obſervations, ſur-tout la ſuivante, m'ont perſuadé que celle dont je vais parler, étoit fondée ſur la raiſon.

Dans un tems où les maladies vermineuſes étoient fort répandues ici, dans la ville & dans la campagne, on fit l'ouverture d'un cadavre ; le détail des ſymptomes de la maladie, par lequel on commença, aſſuroit que

c'étoit une maladie vermineuſe. On avoit fait prendre deux ou trois fois des anti-vermineux toujours joints avec des purgatifs, qui avoient produit des évacuations, mais ſans faire ſortir des vers. On fit l'ouverture du bas-ventre, où je trouvai plus de ſoixante vers joints enſemble par pelotons en divers endroits du canal inteſtinal : je penſai que les anti-vermineux entraînés tout de ſuite par les purgatifs, n'étoient pas reſtés aſſez long-tems dans les inteſtins, pour pouvoir faire impreſſion ſur les vers. Cette remarque me confirma dans la méthode que j'ai toujours ſuivie de donner les anti-vermineux. C'eſt à des doſes réitérées & proportionnées, deux ou trois fois dans les vingt-quatre heures, que je fais prendre les plus efficaces; je joins en outre à la boiſſon ordinaire des vermifuges ſupportables au goût, & des moins capables de faire impreſſion ſur les humeurs & les parties ſolides : j'en donne aſſez ſouvent & aſſez long-tems, pour qu'il y en ait preſque toujours dans les inteſtins, & que les vers que j'affame d'ailleurs en ne donnant les remedes que quelque tems avant & quelque tems après la nourriture, ſoient obligés d'en avaler; pour les y porter encore davantage, j'allie les remedes avec des choſes douces, agréables au goût, qui leur ſervent d'appas. Lorſque j'ai lieu de penſer que les vers ſont morts, je conſeille des pur-

gatifs qui ne manquent pas pour-lors de les entraîner, partie en corruption, partie en entier ; si après le premier purgatif pris, j'ai lieu de soupçonner qu'il en reste encore, je réitere la même manœuvre. Enfin je finis par un purgatif, & je ne finis que quand l'état du malade m'assure que tout est détruit, que tout est entraîné. Cette conduite ne regarde que la seule destruction des vers ; je n'empêche pas d'avoir recours à d'autres remedes, lorsqu'ils sont nécessaires, pour parer les symptomes accidentels.

NOUVELLES EXPERIENCES

Sur les effets de l'Electricité dans plusieurs maladies, par M. ZETZELL, Médecin Suédois.

On sçait que M. Pivati, Jurisconsulte à Venise est celui qui a fait les premieres expériences au sujet de l'Electricité médicale ; leur succès a été si favorable, qu'elles ont excité l'admiration de tout le monde. Ce Sçavant publia en 1748 & 1749 qu'il avoit procuré du soulagement à des goutteux des pieds & des mains, à des paralytiques, & à plusieurs personnes attaquées de maladies de cette espece, en les électrisant avec des tubes de verre enduits d'un baume particulier. Ce

qu'il y a de plus singulier, c'est qu'il dit avoir observé que les particules actives de quelques médicamens que l'on tenoit dans les mains, avoient été poussées dans le corps par la matiere électrique ; que quelques personnes en avoient été purgées ; que d'autres avoient eu des sueurs abondantes, & qu'elles avoient excité une espece de salivation dans certains tempéramens.

M. Veratti quelque tems après confirma les expériences de M. Pivati par de nouvelles, & il en fit de particulieres qui contribuerent beaucoup à exciter la curiosité des Sçavans. La maniere de guérir les maladies par le moyen de l'Electricité, se répandit dans toute l'Europe ; on fit plusieurs tentatives qui n'eurent pas toutes le même succès. M. Jallabert a réussi dans une paralysie sur le bras, en faisant usage de l'Electricité. M. De Sauvages a guéri par le même remede une hémiplégie & un *lumbago* : M. Bianchi a traité avec succès des paralytiques & des gens attaqués de rhumatismes, en les électrisant ; plusieurs Sçavans cependant y ont échoué : c'est ce qui a jetté sur cet objet une si grande confusion, que l'on ne peut presque rien statuer de positif & de certain.

Tel étoit le sort de l'Electricité médicale, lorsque M. Stromer, célébre Professeur d'Anatomie, entreprit par ses expériences d'en rendre les effets plus sensibles. Comme les

expériences de M. Stromer eurent beaucoup de ſuccès, je fus chargé par M. Roſen premier Médecin, & par M. Stromer, de ſuivre les progrès de cette nouvelle méthode de combattre les maladies. Depuis deux ans j'ai eu beaucoup d'occaſions de faire ces ſortes d'épreuves ſur différens ſujets qui ſe ſont préſentés dans l'Hôpital d'Upſal : en voici le précis.

J'ai obſervé dans deux ſujets attaqués d'une goutte ſérene, que j'avois tiré inutilement des étincelles électriques des parties voiſines de leurs yeux, que j'avois même excité des commotions aſſez fortes, ſans être plus heureux; de façon que je crois que l'on ne doit rien attendre de favorable de l'Electricité dans cette maladie.

Il n'en eſt pas de même des affections goutteuſes : j'en ai vu quelques-unes céder à ce nouveau remede; mais il faut obſerver cependant que ce changement étoit ſuivi d'une métaſtaſe de l'humeur goutteuſe dans quelqu'autre partie du corps. J'ai également remarqué que pendant tout le traitement les malades étoient incommodés de maux de tête périodiques, de vertiges, de nauſées, de douleurs de ventre, & que ces maux ne ceſſoient que quand l'humeur étoit reportée aux articulations; quelquefois les malades étoient obligés d'uriner fréquemment, & quelquefois ils éprouvoient des ſueurs co-

pieuses pendant la nuit. Je conçus de-là l'espérance de venir à bout de ces maux longs & opiniâtres, en continuant le même traitement pendant très-long-tems; mais je me trompai, & bientôt après les malades éprouvoient les mêmes douleurs qu'auparavant. Il est donc évident que l'Electricité n'a point détruit l'humeur goutteuse.

Dans les maux de tête & les migraines qui provenoient d'une humeur catharrale ou rhumatisante, j'ai fait cesser les douleurs, en excitant des étincelles; mais après le traitement le mal étoit aussi violent qu'auparavant. J'ai été obligé d'avoir recours aux remedes internes & externes, pour favoriser l'effet de l'Electricité, & pour rendre constant le calme qu'elle avoit produit.

Dans l'ankylose le succès de mes expériences étoit plus marqué. J'ai vu un homme qui avoit les membres courbés depuis plusieurs années par une humeur catharrale qui les avoit ankylosés, en recouvrer l'usage, après avoir éprouvé le traitement électrique : ce qui est bien plus surprenant, c'est que dans une ankylose du genou causée par une humeur goutteuse, & qui duroit depuis cinq ans, la partie s'est étendue de la longueur d'un demi-pied, lorsque je lui ai fait ressentir quelques commotions électriques. Dans ces sortes de maladies, il est très-essentiel d'examiner au juste quels sont les muscles qui sont privés

de mouvement : pour-lors il faut en tirer des étincelles, mais bien se garder de leur donner la commotion causée par l'expérience de Leyde, & éviter de toucher aucunement aux muscles antagonistes, que l'on doit au contraire exposer à la vapeur de l'eau chaude pendant quelques heures, & ensuite les frotter avec de l'huile d'olive, ou quelqu'autre émollient, afin de leur donner assez de souplesse pour céder à l'effort que font les autres muscles qui agissent en sens contraire. Une autre observation qu'il est essentiel de faire, c'est que dans le commencement du traitement de ces sortes de malades, on doit avoir soin de tenir leurs vaisseaux toujours pleins, de peur que la matiere morbifique ne soit portée dans quelques parties plus nécessaires à la vie.

J'ai observé que l'Electricité n'avoit pas beaucoup d'efficacité dans la surdité & dans le tintouin d'oreille. Un cylindre de métal couvert d'une matiere électrique, & poussé dans le conduit auditif interne, a produit des étincelles qui ont dissout le *cerumen* des oreilles : j'ai remarqué aussi que de cette maniere on pouvoit fondre le pus qui pouvoit y être contenu : dans la surdité naturelle, dans celle qui est causée par une humeur catharrale, ou qui est formée par l'humidité de l'air, l'Electricité ne peut rien. Dans l'épilepsie héréditaire, & dans celle qui provient d'une

peur, l'Electricité n'a produit ni bons ni mauvais effets.

Les étincelles électriques font tourner le furoncle en maturité.

J'ai fait diffoudre par l'Electricité trois tumeurs aux poignets, que l'on appelle des ganglions.

L'Electricité eft inutile dans les vapeurs hyftériques.

Dans le *lumbago*, les uns fe trouvoient bien de l'ufage de l'Electricité; mais quand le traitement étoit fait, leurs maux recommençoient : les autres n'en ont fenti aucun foulagement. Quelquefois mes expériences ont eu un fuccès affez heureux, mais il furvenoit immédiatement après des naufées infupportables; de façon que la force de la maladie l'a toujours emporté fur celle de l'Electricité.

Dans le mal de dents caufé par la carie, par les fluxions, les catharres, la goutte, le fcorbut, j'ai fouvent fait ces fortes d'expériences; les uns fe font trouvés foulagés, peu en ont reffenti un fuccès conftant. Le mal recommence ordinairement dans les vingt-quatre heures, il fe fait fentir fur le foir tous les jours; il paroît cependant que le long ufage de l'Electricité le détruit. Il faut obferver que le cylindre électrique doit être difpofé de façon qu'il y ait un ruiffeau continuel de matiere électrique qui produife

dans la dent un mouvement égal, jusqu'à ce que la douleur soit calmée.

Dans la constipation, j'ai répété les expériences faites en Italie avec les plus forts hydragogues, & je n'ai jamais pu réussir.

Dans l'émiplégie & la paralysie complette, j'ai eu recours à la commotion que l'on donne par le moyen de l'expérience de Leyde. J'ai mis en convulsions des muscles qui étoient paralytiques, sans voir aucun changement. Enfin par hazard j'ai observé qu'il y avoit des endroits extrêmement sensibles, où les malades pouvoient à peine supporter les étincelles électriques. Je me suis attaché à faire mes expériences dans ces parties-là, & c'est ainsi que je suis venu à bout dernierement de guérir un Bourgeois d'Upsal qui étoit paralytique de la main. Mais pour prononcer plus sûrement sur cette maladie, j'attendrai que j'aie fait de nouvelles expériences.

Nota. *Depuis que les Médecins se sont emparé de l'Electricité, & qu'ils ont cherché à l'appliquer aux maladies, on a publié plusieurs Ouvrages sur cette matiere en Allemagne, à Geneve, en Italie & en France. Si l'on en croit la guérison frappante que M. Jallabert a faite d'un paralytique par l'Electricité, & l'autorité de MM. Pivati, Verrati, Bianchi, De Sauvages, tous hommes illustres, on seroit tenté de croire que*

l'Electricité est un des meilleurs remedes de la Médecine, & un de ceux dont on peut tirer le plus d'avantages. Si d'un autre côté on fait attention aux expériences qu'ont fait plusieurs Physiciens illustres, tels que MM. l'Abbé Nollet, La Sone, Morand, Louis, les Docteurs Bianconi & Bianchini, on regardera l'Electricité comme un remede presque indifférent, ou du moins dont on pourroit encore contester l'efficacité, & on sera persuadé qu'il y a beaucoup à rabattre des merveilles qu'on lui a attribuées. Dans une pareille indécision, nous recevons avec plaisir les nouvelles expériences de M. Zetzell, *persuadés qu'elles ne peuvent que contribuer à éclaircir cet objet important.*

OBSERVATION

Sur le ver plat appellé tænia, *par M.* GONTARD, *Conseiller-Médecin du Roi à Villefranche en Beaujolois.*

Une femme âgée d'environ quarante-cinq ans, ayant beaucoup d'embonpoint, blonde & assez haute en couleur, vint à l'Hôpital de cette ville au commencement du mois de Juillet dernier, se plaignant seulement de lassitude, de dégoût & de nausées. Je lui fis prendre une potion carthartico-émétique.

Dans l'effet de ce remede elle fit par les selles tout à la fois un ver long & plat, qui en sortant se rompit en trois portions, dont la somme faisoit six pieds, sans être trop tirée ; car dans les endroits où il pouvoit l'être sans se rompre, il s'allongeoit extrêmement. Il ne sortit pas tout, elle en fit encore pendant quelques jours plusieurs nœuds, tous séparés. Les Sœurs qui le virent, immédiatement après qu'il fut sorti, m'assurerent qu'elles l'avoient vu remuer. Je joignis les trois piéces comme elles devoient l'être dans l'état naturel, pour ne faire qu'un tout, dont une des extrémités, de la longueur d'un pouce, étoit parfaitement cylindrique, de la figure & de la grosseur d'une seconde corde de violon. Le bout de ce cordon, dans l'étendue d'environ une ligne, paroissoit parfaitement uni : on commençoit alors à s'appercevoir avec peine des lignes circulaires, qui devenoient ensuite plus apparentes en s'éloignant du bout, mais très-serrées & se touchant encore.

Ensuite ce cordon commençoit à s'applatir un peu, & les lignes à s'écarter aussi un peu, jusqu'à ce que, à trois pouces de l'extrémité, il fut devenu plat & mince comme un ruban. Il avoit alors une ligne de large.

Ensuite les lignes s'écartoient davantage, & laissoient par-là entr'elles des intervalles plus grands. J'appelle, avec les Auteurs, ces intervalles *des nœuds*. Ces nœuds devenoient

plus longs, à mesure que le ruban devenoit plus large; mais cette proportion ne s'observoit que jusqu'à un pied & demi. C'est-là que le ruban avoit sa plus grande largeur, qui étoit de quatre lignes, & les nœuds avoient une ligne de longueur.

Ensuite la largeur alloit en diminuant, mais non pas également, y ayant quelquefois des endroits inférieurs plus larges que les supérieurs; & à mesure que le ver devenoit plus étroit, les nœuds devenoient plus longs par une proportion contraire à la premiere. Mais la proportion constante est que depuis cette extrémité, par où j'ai commencé, jusqu'à l'autre, les nœuds devenoient toujours plus longs. A un demi-pied de sa plus grande largeur, les nœuds étoient longs d'une ligne & demie; & à un pied & demi, c'est-à-dire à trois pieds de l'extrémité, au milieu du tout, ils étoient longs de deux lignes.

Suivant cette proportion, à l'autre extrémité, qui étoit l'endroit qui s'étoit séparé de ce qui étoit resté dans le corps de la femme, le ruban étoit le plus étroit, & le dernier nœud le plus long, ayant quatre lignes de long & une de large. A cette extrémité les nœuds se séparoient, pour peu qu'on les tirât, ou presque en les touchant: il sembloit qu'ils ne tenoient les uns aux autres que par quelque viscosité; ce qui me fit penser que ce devoit être le côté de la queue, puisque

l'autre extrémité résistoit extrêmement à sa séparation, jusqu'au point qu'elle s'allongeoit de plus de moitié avant que de pouvoir se rompre. Aussi quoiqu'en sortant il se fût rompu en trois portions, ce n'avoit été qu'au-dessous de la plus grande largeur, de façon que la premiere portion, qui étoit la supérieure, avoit près de trois pieds. Cela m'engagea à examiner avec un microscope simple l'extrémité de cette portion qui finissoit en cordon.

Le bout étoit arrondi & paroissoit fini naturellement, je veux dire, non détaché d'un autre. On voyoit sur cet arrondissement quatre éminences rondes, ressemblant en quelque façon au bout des cornes des limaçons, au milieu desquelles sortoit un point noir, qui au bout de deux ou trois jours (le tout étant conservé dans de l'eau-de-vie) parut un peu allongé. Sur cette extrémité, dans l'étendue d'environ un pouce, que j'ai dit ressembler à un petit cordon, on voyoit au microscope quelques poils comme ceux des chenilles, qui étoient dispersés çà & là : pour mieux m'assurer si cette extrémité étoit naturelle, je la rompis dans l'endroit où le cordon ne s'applatissoit pas encore ; il résista considérablement. J'examinai avec le microscope les deux bouts séparés, ils n'étoient point arrondis ; leur surface étoit absolument plane, terminée chacune au bord par une des lignes circulaires : il paroissoit au milieu un point noir sans éminence.

Les nœuds, & par conféquent tout le ver, font fi plats & fi minces, qu'on ne peut pas en déterminer l'épaiffeur ; ils le font autant au milieu qu'à leur bord. Ceux de la queue cependant paroiffoient plus minces que ceux de l'autre extrémité ; ils font unis, parfaitement blancs, fans aucune tache, ni aucune raie longitudinale dans le milieu, telle qu'on la voit fur un de ceux qui font gravés dans Sennert. Ces nœuds paroiffent fortir les uns des autres, les inférieurs des fupérieurs. La ligne circulaire qui termine un nœud inférieurement, forme un petit rebord, du dedans duquel fort le nœud inférieur ; & quand ces nœuds fe féparent, l'inférieur fe dégage du rebord fupérieur.

La femme qui portoit ce ver, fentoit de tems en tems, depuis quelques années, principalement dans la région ombilicale, comme quelque chofe qui montoit & defcendoit ; alors elle éprouvoit des feux & des rougeurs au vifage avec des foibleffes, & quelquefois des maux de cœur. Elle n'avoit jamais eu de faim extraordinaire, elle étoit même fouvent dégoûtée ; & quand elle avoit mangé, elle ne s'en trouvoit pas mieux. Depuis la fortie de ce ver, elle ne fentit plus rien remuer dans les inteftins ; mais elle fut tourmentée pendant quelques jours de vents qui faifoient du bruit dans le colon, ce qui venoit

ſans doute de la putréfaction des nœuds qui reſtoient, & qu'elle rendit tous ſéparés, ou en fragmens pendant quelques jours, au bout deſquels les flatuoſités ceſſerent.

De cette Obſervation il eſt aiſé de tirer quelques conſéquences. 1° Il faut que l'extrémité qui reſſemble à un cordon, ſoit la tête, ou la partie par où l'animal prend ſa nourriture ; que le reſte juſqu'à ſa plus grande largeur, ſoit le corps, que ce qui ſuit, ſoit la queue, & que les nœuds qui ſe ſéparent ſi aiſément, ſoient comme les ſuperfluités dont l'animal ſe décharge à la moindre occaſion, au moindre tiraillement que produit le mouvement des inteſtins : auſſi voit-on ceux qui ont ce ver, en faire ſouvent, qu'on dit reſſembler à des ſemences de courges.

2° Il faut qu'il ne ſoit pas un compoſé de différens nœuds, qui déja formés ſe joignent enſemble pour ne compoſer qu'un tout. Il faut au contraire que ce ver en croiſſant forme des nœuds qui ſortent, pour ainſi dire, les uns des autres, & pouſſent les plus anciens qui ſe trouvent à la queue, & qui devenus meurs, pour me ſervir de ce terme, & ſans vie, ſe ſéparent avec une ſi grande facilité. Cette opinion eſt fondée ſur ce qu'il ne paroît point de nœuds à la tête & à une grande partie du corps, & qu'à ces endroits il réſiſte autant à ſon déchirement que pour-

roît faire une membrane assez forte. On ne peut pas dire que ces parties soient un composé de nœuds déja formés avant leur union : c'est donc de cette partie supérieure que sortent les nœuds dont l'inférieure est composée.

3° Il n'est pas toujours vrai que ce ver cause une faim extraordinaire & une maigreur considérable, comme quelques-uns le prétendent, & que pour se délivrer des inquiétudes qu'il produit quand il a besoin d'alimens, il faille que le malade mange, surtout des choses du goût de l'animal, comme du lait, &c.

4° Le vulgaire appelle ce ver, *solitaire*, apparemment parce qu'on croit qu'il ne se trouve jamais avec d'autres, soit de la même espece, soit d'une espèce différente. La derniere opinion seroit fausse, puisque cette femme m'a dit avoir fait un ver rond ordinaire, environ un mois avant la sortie de celui-ci.



OBSERVATION

Sur un gonflement squirrheux du foie, par M. Bon, Médecin à Sezanne.

Le troisieme jour de Mars de la présente année, le sieur Hubert Matthieu, habitant d'une Paroisse qui est à deux lieues de Sezanne, me fit prier de me transporter chez lui pour voir son épouse, âgée de vingt-six ans, languissante depuis plus de six mois. Je trouvai la malade au lit, qui me dit qu'elle avoit eu la veille une fiévre assez violente; elle n'en avoit point pour-lors.

Ce dont elle se plaignoit principalement, étoit 1° une difficulté de respirer continuelle, occasionnée, dit-elle, par quelque chose qui lui étoit monté dans l'estomac, & qui lui causoit cette gêne dans la respiration; 2° un poids & un gonflement qui survenoient aussitôt qu'elle avoit mangé, en quelque petite quantité que ce fût : ces symptomes augmentoient, & elle ressentoit une distention à la région de l'estomac; 3° une douleur de tête & des étourdissemens presque continuels qui devenoient plus violens après le repas; 4° un engourdissement & des picottemens dans la moitié du corps du côté droit; 5° un crachement de sang continuel : le sang qu'elle

crachoit, étoit clair & féparé des autres crachats.

En l'interrogeant, elle me dit qu'il y avoit plus de fix mois qu'elle avoit une dureté qui occupoit tout le côté droit du ventre ; que lorfqu'elle marchoit, elle fentoit un tiraillement confidérable de ce côté-là ; que lorfqu'elle vouloit fe baiffer pour prendre quelque chofe à terre, elle fentoit cette dureté qui formoit un corps très-folide de ce côté-là ; qu'elle ne pouvoit fe tenir couchée fur le côté gauche, fans éprouver un tiraillement confidérable qui la faifoit beaucoup fouffrir, & qu'elle ne pouvoit abfolument dormir fur ce côté-là.

Elle fe plaignoit encore d'une boule qui, felon ce qu'elle difoit, parcouroit toute la capacité du ventre où la tumeur ne s'étendoit pas, s'arrêtoit tantôt dans un endroit, tantôt dans un autre ; en outre elle avoit la bouche habituellement pateufe, un défaut d'appétit, & une abondance de pituite qui l'incommodoit très-fouvent : elle étoit avec cela très-bien réglée.

Elle me dit encore qu'il y avoit près de trois ans qu'elle avoit reffenti des douleurs fourdes & des tiraillemens en-dedans des fauffes-côtes du côté droit ; que ces douleurs & ces tiraillemens avoient toujours continué depuis, mais qu'il n'y avoit guéres que fix mois que cette dureté étoit devenue auffi confidérable qu'elle étoit.

Avant ces tiraillemens, elle avoit eu un abſcès au-deſſus de la feſſe droite, qui n'avoit ſuppuré que quelques jours, & que le Chirurgien qui l'avoit traitée, avoit, diſoit-elle, conduit à une prompte guériſon. Cet abſcès étoit ſurvenu à la ſuite d'une couche, pendant laquelle cette femme ne s'étoit pas apperçu que les évacuations néceſſaires pendant ce tems euſſent été moins abondantes que dans ſes autres couches.

Je reconnus par le tact que cette tumeur occupoit près de la moitié de la capacité du bas-ventre, s'étendant de haut en bas depuis les fauſſes-côtes juſqu'à près de quatre travers de doigt au-deſſous du nombril : de droite à gauche, elle s'étendoit ſupérieurement depuis la derniere des fauſſes-côtes du côté droit, juſques vers l'endroit où le cartilage de la troiſieme des fauſſes-côtes du côté gauche s'unit avec le cartilage des deux premieres ; & inférieurement depuis la partie poſtérieure de la crête de l'os des iſles du côté droit, juſqu'environ deux travers de doigt au-delà du nombril.

Cette tumeur avoit la même dureté & la même réſiſtance que les côtes, & étoit un peu plus élevée. Il y avoit un endroit au-deſſous du cartilage de la troiſieme fauſſe-côte du côté droit qui èxcédoit le reſte de la tumeur, & qui formoit comme une petite tumeur à part moins dure que le reſte, où

je n'apperçus cependant aucun ſigne de fluctuation. Il y avoit auſſi un endroit douloureux, & dans les différens tems que j'ai touché le ventre pour reconnoître l'état de la tumeur, j'y ai preſque toujours trouvé tantôt un endroit, tantôt un autre qui étoit douloureux.

La malade me conjura de lui apporter tous les ſecours poſſibles. Je lui dis que je ne pouvois pas décider ſur la poſſibilité d'une entiere guériſon, qu'elle n'eût uſé de remedes pendant long-tems, & que dans le cas où cette guériſon paroiſſoit poſſible, ce ſeroit l'ouvrage de plus d'une année. Elle parut ſe réſoudre au traitement que je lui propoſai, malgré la répugnance qu'elle avoit pour les remedes.

Comme cette femme me dit avoir toujours été d'une bonne ſanté avant ſa derniere couche, & qu'elle n'avoit reſſenti ſi vivement tous les maux dont elle ſe plaignoit, que depuis que cette dureté du bas-ventre s'étoit accrue ſi conſidérablement, je ne doutai nullement qu'ils ne dépendiſſent tous de ce gonflement ſquirrheux du foie ; & malgré le crachement de ſang, je ne fis pas de difficulté, après une ſaignée préliminaire, de faire prendre à la malade une eau minérale compoſée de ſel d'epſom & de tartre ſtibié, laquelle produiſit une évacuation par haut & par bas. Je lui fis uſer les trois jours ſuivans d'une

tisanne laxative composée comme les tisannes royales. Ces premiers remedes ont eu tout le succès que j'en avois attendu ; l'engourdissement & les picottemens qui occupoient la moitié du corps, disparurent entiérement, & depuis ce tems la malade n'en a rien ressenti ; la difficulté de respirer diminua aussi beaucoup. La malade se sentoit dès-lors plus de liberté pour marcher, & n'avoit plus tant de peine à se tenir couchée sur le côté gauche ; elle se trouvoit aussi dès-lors soulagée, par rapport à son mal de tête & aux étourdissemens. Le crachement de sang ne parut point diminuer, & la malade disoit sentir toujours comme une barre, lorsqu'elle se baissoit à terre. Le symptome d'affection hystérique caractérisé par cette boule qui remontoit, disoit-elle, jusques dans son estomac, subsistoit toujours.

La tisanne que je prescrivis à la malade, & dont elle a toujours usé, a été faite avec les racines d'oseille & de patience sauvage, & le sel de duobus à la dose d'un demi-gros, & ensuite d'un gros dans près de trois demi-septiers d'eau, mesure de Paris ; c'est la quantité la plus grande que j'aie pu lui en faire prendre par jour. Comme elle s'étoit aussi plaint de constipation habituelle, je lui fis user, de deux ou trois jours l'un, de pilules aloëtiques, dans lesquelles j'avois fait entrer un peu de jalap : elle prenoit à la fois deux

ou

ou trois de ces pilules, qui pesent chacune environ douze grains ; elle n'en a usé que pendant quatre à cinq semaines, le ventre au bout de ce tems a repris sa liberté ordinaire, sans le secours de ces pilules.

La malade ne put supporter les bouillons amers & apéritifs que je lui prescrivis au bout de quelque tems : pendant trois jours qu'elle en fit usage, elle éprouva un mal d'estomac & des symptomes de vapeurs assez violens ; elle eut recours aux pilules aloëtiques qui, en lâchant le ventre, firent disparoître tous ces symptomes.

Elle n'usa donc, pendant près de deux mois, que de la tisanne ordinaire que je lui avois prescrite, de pilules aloëtiques & de purgations réitérées tous les douze ou quinze jours, avec le sel d'epsom & le tartre stibié, & le lendemain une tisanne laxative. Par l'usage continuel de ces remedes, le succès qu'on avoit obtenu des premiers augmenta, & au commencement du mois d'Avril le crachement de sang disparut entiérement ; la difficulté de respirer, le mal de tête & les étourdissemens diminuerent de plus en plus. La malade commença à pouvoir dormir sur le côté gauche ; le manger ne l'incommoda plus tant, & les tiraillemens en marchant ne furent plus si considérables : elle ressentoit encore pourtant une espece de barre, en se baissant à terre ; le débordement de

pituite devint auſſi plus rare, & l'appétit commença à revenir.

Je reconnus par le tact que la tumeur étoit un peu diminuée ; la petite tumeur qui excédoit le reſte, avoit diſparu ; le ſymptome d'affection hyſtérique revenoit très-rarement.

Sur la fin du mois d'Avril, je préparai la malade à des remedes plus actifs par les demi-bains dont elle eut bien de la peine à faire uſage pendant douze jours une ſeule fois le jour, trouvant ce genre de remede trop gênant. Après avoir fait précéder quelques purgations de la nature des premieres, je lui donnai un opiate apéritif compoſé de gomme ammoniac & de ſel végétal, réitérant toujours les purgations tous les douze ou quinze jours.

Depuis que la malade eut fait uſage des bains, & eut commencé celui des apéritifs en ſubſtance, tous les ſymptomes qui accompagnoient le gonflement ſquirrheux du foie, ſont entiérement diſparus, c'eſt-à-dire, que la malade n'a plus reſſenti ni douleur de tête continuelle, ni étourdiſſemens, (excepté une migraine à laquelle elle a toujours été ſujette, & qui lui revient lorſqu'elle ſe fatigue plus qu'à l'ordinaire ;) elle ne ſe plaint plus de ſa pituite, elle a l'appétit qu'elle avoit avant ſa maladie, elle mange en même quantité ſans en être incommodée, plus de difficulté de reſpirer ; elle ſe couche auſſi aiſé-

ment sur le côté gauche que sur le droit, & y dort également ; elle ne ressent plus cette barre en se baissant, ni ces tiraillemens en marchant, plus de symptome d'affection hystérique ; elle est dans un embonpoint d'une personne en parfaite santé, ayant le visage vermeil. J'ai oublié de dire que la premiere fois que je la vis, elle étoit bouffie, & qu'après les premieres purgations, elle eut le visage tiré & d'un jaune pâle.

A l'égard du gonflement du foie, voici ce que j'ai observé jusqu'au 19 de ce mois où j'ai cessé de la traiter. Le 4 Mai, lorsqu'elle étoit encore à l'usage des demi-bains, je reconnus par le tact que la tumeur s'étoit considérablement amollie, sur-tout par le bas où elle prêtoit beaucoup sur la main. Le 22 Mai, je prescrivis à la malade des cataplâmes émolliens & résolutifs pour la nuit, & un emplâtre fait avec de la gomme ammoniac purifiée pour le jour ; cet emplâtre parut lui faire plus de mal que de bien, & elle n'en appliqua que pendant trois ou quatre jours. Le 25 Mai, la tumeur se trouva très-amollie aussi-bien du haut que du bas, & diminuée en tout sens, n'excédant pas d'un travers de doigt le nombril de haut en bas, & l'excédant à peine de droite à gauche : supérieurement la tumeur ne tomboit plus, & on pouvoit très-facilement enfoncer les doigts par-dessus les fausses-côtes. La

malade n'avoit pas encore pour-lors appliqué l'emplâtre de gomme ammoniac. Je fis retrancher des cataplâmes les feuilles de mauve, & augmenter à proportion la ciguë qui y entroit pour les rendre plus résolutifs, & je fus bien surpris le 29 Mai de trouver la tumeur médiocrement durcie du haut, & même un peu plus élevée : elle étoit cependant un peu diminuée du bas ; car elle atteignoit à peine le nombril de droite à gauche, & l'excédoit à peine de haut en bas.

Je prescrivis alors à la malade les demi-bains pendant une semaine, & quoiqu'elle me parût s'y résoudre aisément, elle ne les prit cependant pas. Mon dessein étoit de lui prescrire de tems en tems ces demi-bains, afin de pouvoir augmenter sans danger les apéritifs en substance, soit en dose, soit en force, & de lui faire prendre aussi d'autres remedes que je regardois comme plus actifs, & avec lesquels j'espérois parvenir à dissiper cette tumeur ; mais depuis ce tems il ne m'a plus été possible de la conduire : elle n'a plus usé de remedes que suivant sa fantaisie, tantôt elle n'en prenoit point du tout, tantôt elle en prenoit en bien moindre dose qu'auparavant.

Le 7 Juin, je trouvai la tumeur un peu augmentée dans sa partie supérieure, excédant un peu le niveau des fausses-côtes ; le bas de la tumeur étoit dans le même état que le 29 Mai.

Je vins à bout de persuader à la malade de recommencer l'usage de l'opiate apéritif; ce qu'elle a exécuté assez mal jusqu'au 29. Je lui fis recommencer l'application des cataplasmes que je rendis plus émolliens; ce même jour elle me dit que le traitement auquel je voulois la réduire, étoit incompatible avec son état, vu que les travaux de la campagne alloient devenir considérables, & qu'elle ne pouvoit absolument s'y prêter. Comme elle me tint le même langage le 19 de ce mois, & que je m'apperçus que les apéritifs en substance, quoique pris en petite dose, commençoient à l'échauffer, je pris le parti de me retirer, en lui disant que les remedes intérieurs que je pourrois lui prescrire en substance, sans les précautions auxquelles elle ne vouloit pas se prêter, ne lui serviroient pas beaucoup, & qu'il étoit même à craindre qu'ils ne lui devinssent nuisibles. Ce même jour je trouvai la tumeur à-peu-près dans le même état que le 25 Mai, c'est-à-dire, qu'elle étoit amollie & diminuée du haut comme du bas, & qu'on pouvoit enfoncer les doigts par-dessous les fausses-côtes.

Les reproches qu'on fait souvent à la Médecine de ne pouvoir guérir certaines maladies, retombent donc pour la plus grande partie sur les malades eux-mêmes qui manquent fort souvent au Médecin. *Nec verò*

ſatis eſt Medicum ſuum feciſſe officium, niſi ſuum quoquè ægrotus, ſuum adſtantes faciant, ſintque externa ritè comparata. Hip. aph. 1. On voit que pendant l'eſpace de trois mois & demi que la malade a uſé des remedes que la Médecine preſcrit en pareil cas, quoiqu'elle l'ait fait aſſez négligemment ſur la fin, le ſuccès qu'elle a obtenu lui donnoit de puiſſans motifs d'eſpérer une guériſon radicale ; car le foie paroît aſſez bien faire ſes fonctions par la parfaite ſanté dont elle jouit d'ailleurs : on pouvoit donc raiſonnablement eſpérer d'y faire paſſer les médicamens.

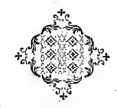
Dans la conduite que j'ai tenu pendant tout le tems que j'ai gouverné la malade, je n'ai preſque fait autre choſe qu'exécuter ce que preſcrit la Médecine en pareil cas ; ce qui a fait l'objet de mon travail dans ce traitement, a été l'attention continuelle que j'ai eu à obſerver quels étoient les médicamens qui pouvoient bleſſer la malade, & ceux qui la ſoulageoient.

Dans le choix que j'ai fait des apéritifs, j'ai préféré parmi les végétaux ceux qui contiennent une ſubſtance extracto-réſineuſe, pour deux raiſons. La premiere, c'eſt que les bouillons amers qui ont ſi fort incommodé la malade pendant les trois jours qu'elle en a uſé, étoient compoſés avec des plantes qui ne contiennent que des par-

ties échauffantes ; n'en ayant plus employé depuis ce tems-là, elle ne s'est mal trouvée d'aucun remede interne. La seconde, c'est que les extracto-résineux sont les médicamens les plus propres à être portés jusqu'aux dernieres sécrétions & jusques dans les vaisseaux les plus éloignés du centre de la circulation : cette seconde raison m'avoit engagé à choisir le sel végétal pour les opiates apéritifs.

La soustraction des émolliens dans les cataplâmes a, comme on voit, reculé le progrès des autres remedes ; cette faute eût pu être promptement réparée, si la malade eut fait usage des demi-bains.

Je ne parle pas des autres remedes que j'avois dessein d'employer, si j'eusse continué à traiter la malade, mon dessein n'étant que de rapporter une observation, & nullement de disserter sur les facultés des médicamens.



LETTRE

De M. LEBEUF *l'aîné, Chirurgien à la Roche-Chalais près Coutras, à l'Auteur du Journal, sur un homme qui est réglé par la* verge, *comme une femme l'est par le* vagin.

MONSIEUR,

Vous connoissez la nature, vous sçavez combien elle est merveilleuse ; mais on peut dire que si elle nous donne lieu d'admirer sa fécondité dans la réproduction des especes, elle n'est pas moins surprenante dans les différens dérangemens auxquels elle est exposée. En voici un exemple dont vous pourrez apprécier la singularité. Je vais vous en faire un détail très-concis, & n'attendez pas de moi d'autres couleurs, d'autres graces & d'autres ornemens, que ceux que se permet la simple vérité.

Je fus appellé le 24 Juin dernier pour voir le Berger d'une métairie qui étoit tombé sur le cartilage xiphoïde. Je m'informai des accidens qui avoient suivi sa chûte, ils se bornoient à une simple douleur : je me disposai néanmoins à le saigner ; mais la maîtresse du logis me dit confidemment que cette opéra-

tion pourroit avoir des suites fâcheuses, parce que son valet lui avoit dit qu'il avoit ses règles. Cet avis me causa un extrême étonnement, & si je n'avois été convaincu de la simplicité de la paysanne, j'aurois pensé qu'elle vouloit me surprendre; mais persuadé de sa bonne foi, je tournai mes soupçons du côté du malade, que je croyois avoir des raisons pour recourir à cette supercherie. Je m'approchai de son lit, je découvris le cartilage xiphoïde qui étoit dans son état naturel; je considérai aussi le sein gauche, que je remarquai être d'une grosseur beaucoup plus considérable que celle des mammelles des hommes. Je crus au premier coup d'œil que cette tumeur étoit emphisématique, j'y portai la main; mais il se couvrit si promptement, que je ne pus pour l'instant m'assurer de rien. Ce procédé m'intrigua, je le pris pour l'effet de la pudeur, & je commencai à croire que je traitois une fille sous l'habit d'un garçon. Ma curiosité augmenta; & pour la satisfaire, j'imaginai différens prétextes pour considérer plus attentivement cette partie: j'y réussis, & je ne trouvai rien dans sa figure qui ne servît à augmenter ma défiance. Sa base étoit ronde, bien circonscrite, & formoit sans affaissement une pyramide bien soutenue; le mammelon étoit bien sorti, l'aréole brune, de grandeur ordinaire; enfin il avoit la figure & les attributs d'un teton d'une fille

de vingt ans : c'étoit auſſi l'âge de mon malade, qui d'ailleurs étoit blond & bien conſtitué. Après cet examen, je lui témoignai mon étonnement ſur le volume de cette partie ; je lui fis pluſieurs queſtions ſur l'état de ſon ſexe, & je lui déclarai la confidence que m'avoit fait ſa maîtreſſe. Il demeura interdit, il rougit ; mais il avoua après qu'il étoit vrai que depuis deux ans il étoit ſujet à une évacuation de ſang par la verge, dont les retours étoient réglés comme ceux de la Lune. Il ajouta que cet écoulement duroit environ deux jours, à la quantité de quatre onces de ſang plus ou moins, (autant que je pus le conjecturer par la quantité de ſang qu'il avoit rendu dans le période préſent de ſes régles,) ſuivant l'eſpace qui s'écouloit entre chaque évacuation qui étoit avancée ou retardée, ſans qu'il éprouvât le moindre changement pour ſa ſanté. Il m'a aſſuré qu'il ne reſſentoit précédemment aucune douleur aux reins, ni aux parties de la génération ; il n'eſt averti par aucun ſigne, & communément elles commencent dans le ſommeil, de maniere qu'étant toujours ſurpris, il n'a pu dérober cette incommodité à la connoiſſance de ſa maîtreſſe ; le ſang eſt toujours vermeil, s'il faut s'en rapporter à ſon témoignage & à l'inſpection d'une chemiſe qu'il avoit ſur le corps. J'exigeai de lui qu'il ſouffrît que je fiſſe ce qui convenoit pour me convaincre de ſon ſexe ; il y conſentit,

& je trouvai qu'il étoit véritablement mâle, sans la moindre altération dans aucune de ses parties. Ce phénomene aussi surprenant que nouveau pour moi, me le parut davantage, lorsque cet homme me dit qu'*il n'étoit pas le seul, puisqu'ils étoient dans sa famille quinze freres & une sœur qui avoient également leurs regles ; que son pere étoit dans le même cas*. Sans doute cette merveille est héréditaire ; la demeure de ses parens est à quinze lieues d'ici, & la famille s'est dispersée par nécessité. Cette distance met un frein à ma curiosité. Vous voyez, Monsieur, que je me borne à l'histoire de cette bizarrerie de la nature, sans essayer d'expliquer si la grosseur du sein & l'évacuation des régles n'auroient point quelques rapports entr'elles. Je laisse aux Médecins éclairés qui liront cette Observation, à faire présent de leurs réflexions au Public. N'en demandez pas davantage à un Chirurgien de campagne qui a moins de science que de zéle.

J'ai l'honneur d'être, &c.

LEBEUF.



OBSERVATION

Sur une tumeur squirrheuse remplie de vers ; Par M. DELESTRE *le jeune, Maître en Chirurgie, ancien Chirurgien Major des Armées du Roi, à Blois.*

De tous les sens, il n'y en a point de plus précieux, ni de plus néceſſaire à l'homme que la vue ; c'eſt un ſentiment reçu de tout le monde : en effet c'eſt elle qui ſert de guide à l'ame, & qui lui fait appercevoir la variété des différens objets qui nous environrent. C'eſt donc avec raiſon qu'un ancien Auteur nous fait entendre dans ſes ſages Ecrits, que la privation de la vue nous doit être auſſi inſupportable que les approches de la mort.

La crainte de perdre un tréſor ſi précieux détermina un particulier des environs de cette ville à me venir trouver, il y a quatre mois, pour me conſulter ſur une tumeur qu'il portoit un peu au-deſſus de l'angle interne de l'œil droit, qui l'incommodoit beaucoup par la groſſeur énorme qu'elle avoit acquiſe depuis deux ans ; car elle le privoit totalement de l'uſage de cet œil. Cette tumeur étoit ſquirrheuſe ; elle étoit indolente comme le ſont toutes celles qui ſe forment par congeſ-

tion ; elle cédoit difficilement au toucher : cependant en la comprimant exactement, on appercevoit des mouvemens de fluctuation d'une matiere fort épaiſſe. La peau qui couvroit cette tumeur, étoit également unie ; elle étoit d'une couleur cendrée : l'humeur qu'elle contenoit, me parut enkiſtée. Dans l'examen que je fis de l'œil, j'obſervai que ſa menbrane externe étoit fort épaiſſe & beaucoup plus compacte qu'elle ne doit être naturellement. Les points lacrymaux ſe trouvoient totalement effacés ; l'écartement des paupieres ne pouvoit ſe faire relativement au point de la tumeur ; leur union ne ſe faiſoit qu'imparfaitement ; les larmes couloient involontairement, par la preſſion que formoit la tumeur ſur les vaiſſeaux deſtinés à filtrer cette humeur. Voilà l'état dans lequel ſe trouvoit le malade.

Après avoir mûrement réfléchi ſur la nature de cette tumeur, ſur le lieu qu'elle occupoit, ſur ſes accidens, ainſi que ſur ſa cauſe qui étoit interne, je propoſai au malade d'en faire l'extirpation, comme le ſeul & unique moyen d'obtenir ſa guériſon. Il ſe rendit à mon ſentiment. Je le diſpoſai à ſubir cette opération par deux ſaignées du bras & quelques légéres purgations ; je lui preſcrivis une diéte humectante pendant dix jours conſécutifs.

1° Je dispofai mon appareil ; je plaçai mon malade fur une chaise à dos, fur laquelle je lui fis assujettir la tête par un aide-Chirurgien, de façon qu'elle étoit jettée un peu en arriere. Alors je pris la tumeur dans sa base, afin de la rendre plus saillante au-dehors. Je m'armai d'un troicart, que je plongeai dans la partie la plus déclive de la tumeur, en dirigeant mon coup de dessous en dessus ; après quoi je pris un bistoury à demi-courbe, que j'introduisis à la faveur de la crenelure de mon troicart : par ce moyen, je divisai la tumeur dans son milieu. Dans ce moment je donnai jour à beaucoup de matiere semblable à du suif, remplie d'une quantité extraordinaire de vers, de la figure de ceux qui font la foie, & de la grosseur d'un grain de bled ordinaire. Je me trouvai dans la nécessité de diviser ces deux parties de la tumeur en quatre, pour me donner plus de facilité à les emporter ; ce que je fis, en observant avec soin de ménager à l'organe tout ce qui pouvoit lui être propre. Je fus obligé d'avoir recours à une érigne, pour enlever le lambeau qui étoit proche le grand angle, afin de détruire des duretés qui s'y trouvoient : cet endroit me parut être le foyer de la tumeur. J'observai au milieu de cette tumeur une concrétion solide d'une couleur blanchâtre, qui avoit des adhérences avec l'os du

nez ; cependant cet os n'avoit aucune altération, il étoit découvert & blanc comme de l'ivoire.

Je pensai mollement cette plaie avec de la charpie brute & quelques compresses ; je ne levai ce premier appareil que deux jours après l'opération. Je me contentai d'arroser la charpie avec de l'huile rosat ; ce qui remplit parfaitement mon intention. Le troisieme jour, je pansai cette plaie avec un digestif simple, & j'appliquai sur l'os du nez un peu de charpie trempée dans le baume de Fioraventi.

La suppuration s'est parfaitement établie en quatre jours, au moyen de quoi les vaisseaux se sont débarrassés d'une humeur qui leur étoit hétérogene ; ce qui leur a donné la facilité de reprendre leur ressort naturel. Enfin le malade a guéri sans accidens en un mois de tems ; il voit parfaitement de son œil ; il a pour toute difformité une cicatrice un peu élevée, & un vuide à mettre un gros pois, le tout sans exfoliation de l'os du nez.



OBSERVATION

Sur deux hernies complettes, par M. LAURENCY, Chirurgien de l'Hôtel-Dieu d'Houdun

Un Marchand Epicier de cette ville, âgé de soixante-dix ans, portoit depuis quinze ans deux hernies complettes. Il n'avoit jamais voulu souffrir de bandages; il se contentoit de soutenir ses bourses avec des linges disposés à sa maniere.

Le volume du scrotum étoit devenu si considérable, que la verge étoit confondue avec la tumeur, laquelle approchoit de la figure du sarcocelle décrit par M. Dionis.

Le 20 Janvier 1755, ce malade sentit une chaleur brûlante aux bourses; il y appliqua de l'onguent rosat qui étoit son remede ordinaire. La fiévre survint, l'inflammation augmenta, & le 26 toute la partie inférieure de cette grosse tumeur étoit sphacellée.

On fit des scarifications en tout sens sur cette partie qui étoit froide, noire, & d'une odeur cadavéreuse. Elle fut lavée & souvent humectée avec la décoction de sabine animée d'esprit-de-vin camphré; on y appliqua un emplâtre de stirax.

Ce pansement fut continué quelques jours, pendant

pendant lesquels on coupa avec les ciseaux tout ce qui étoit corrompu, & même une portion du testicule gauche.

Le testicule du côté droit n'avoit point souffert, mais l'intestin étoit gangréné & adhérent aux parties voisines. Les matieres fécales sortoient par l'ulcere, qui fut détergé, mondifié & cicatrisé en deux mois.

Pendant tout le traitement le malade fut couché sur le dos; cette situation facilita la rentrée de la descente du côté gauche. Il resta au côté droit une fistule qui a servi d'anus & de décharge au malade, pendant cinq mois qu'il a survécu à cette fâcheuse maladie.

OBSERVATION

Sur une suppression d'urine, par M. Leautaud, Maître Chirurgien-Juré de la ville d'Arles, ci-devant Chirurgien Major de l'Hôpital général du S. Esprit de la même ville.

Un jeune homme, âgé de trente-un ans, fut attaqué d'une suppression d'urine: il y avoit déja cinq jours qu'il n'avoit pas rendu une seule goutte d'urine; ayant la vessie entiérement vuide; les reins étoient totalement obstrués. On le fit saigner du pied; il sen-

toit un grand poids aux reins, mais sans douleur : quelques heures après, il fut purgé en deux prises avec la casse, le sel d'epsom & la manne. L'évacuation fut douce, mais abondante ; & avec cela point d'urine. Quel parti prendre dans un cas si pressant ? Le malade étoit tout enflé, & si oppressé, qu'il ne pouvoit plus rester couché ; un vomissement énorme, & enfin le délire s'étant mis de la partie, on attendoit le moment de le voir expirer. On mit pourtant tout en œuvre pour le délivrer, les diurétiques les plus efficaces n'ont pas été négligés ; mais voyant qu'il alloit périr, ayant reçu tous les Sacremens, on le fit mettre dans un demi-bain, dans lequel on avoit fait bouillir une bonne quantité de sommités de pin. Dès qu'il fut dans l'eau, on lui fit avaler trois onces de suc de persil chargé du suc de trente-cloportes, de demi-dragme d'huile de thérébentine, & d'une dragme de l'ilium de paracelse ; ce remede l'anima si fort, & porta d'une maniere si marquée sur les reins, qu'il s'en détacha dans moins d'une heure & demie une grande quantité de petites pierres & beaucoup de sables. Les premieres urines qu'il rendit, entraînerent environ cent pierres de la grosseur d'un petit pois, & dans l'espace de trois mois il en fit environ six cent, sans compter les sables qui furent très-abondans, dès que les conduits furent débouchés : les urines coule-

sent avec tant d'abondance, qu'il en rendit dans l'espace de vingt-quatre heures plus de cinquante livres ; aussi fut-il bientôt désenflé. Nous lui avons fait prendre de la busserole (*a*) qui lui a déchargé les reins, & qui l'a guéri entiérement.

OBSERVATION

Sur une fracture au bras suivie de gangrene, & pour laquelle on a fait l'amputation. Par M. BRILLOUET, Chirurgien Major de l'Hôpital de Chantilly.

Un Postillon âgé de vingt-six ans, homme d'un bon tempérament, se laissa tomber de cheval sur le dos ; la roue de la chaise dans laquelle il y avoit deux personnes, lui passa sur le bras droit, & lui cassa l'humérus dans sa partie moyenne. Il fut transporté à l'Hôpital de Chantilly à huit heures du soir, deux heures après son accident. Cette fracture étoit simple ; l'os étoit cassé en tra-

(*a*) Cette plante n'est pas d'usage dans ce pays-ci ; il paroît, par ce qu'en dit M. Leautaud, qu'on l'emploie en Provence. On a beaucoup vanté à Montpellier sa vertu lithontriptique, sans cependant en tirer beaucoup de succès. La busserolle vient dans les bois ; on se sert des feuilles en infusion contre la pierre & la gravelle. Voyez le Traité des arbres & arbustes, par M. Duhamel, de l'Académie des Sciences, tom. 2. pag. 371.

vers, & par conſéquent facile à réduire. La réduction faite, on y appliqua un bandage ordinaire; une heure après on lui tira trois poilettes de ſang au bras. Le malade paſſa la nuit tranquillement, dormit même l'eſpace de quatre à cinq heures; il n'eut aucun mouvement de fiévre. Le lendemain à ſix heures du matin, l'avant-bras & la main ſe trouverent un peu gonflés, mais livides & ſans aucun ſentiment. Cet accident nous détermina ſur le champ à relâcher le bandage, qui ne ſe trouva preſque point ſerré. On fit de légeres ſcarifications à tout l'avant-bras, & même des inciſions dans le corps des muſcles, ſans que le malade en reſſentît la moindre impreſſion de douleur. Enfin toute la partie inférieure du bras & de l'avant-bras ſe trouvoit entiérement ſphacelée. A dix heures on lui fit l'amputation, le plus proche de l'épaule qu'il fut poſſible. L'amputation faite, on relâcha le tourniquet, afin de mieux voir l'embouchure des vaiſſeaux, pour en pouvoir faire la ligature; mais on fut fort ſurpris qu'en remuant même le poignet, il n'en ſortît que quelques gouttes de ſang produites par les muſcles coupés. Cette circonſtance étonna, & fit douter ſi on ne devoit pas recommencer l'amputation dans l'articulation de l'épaule; elle fut remiſe cependant au lendemain matin, ſuppoſé que les accidens l'exigeaſſent. On appliqua l'appareil & le ban-

dage ordinaire, avec la précaution cependant du tourniquet qu'on avoit laiſſé tout prêt, en cas que le ſang vînt à couler des vaiſſeaux.

La cauſe extraordinaire d'une mortification auſſi prompte fit diſſéquer le bras coupé. On ne trouva à l'extérieur & vis-à-vis la fracture aucune contuſion ni tumeur ; l'artere brachiale étoit contuſe, & comme déchirée de la longueur de deux pouces, par l'impreſſion de la roue, de ſorte que la circulation du ſang s'en étoit trouvée totalement interceptée, ſans que cette interception eût produit aucune tumeur anévriſmale : choſe extraordinaire & preſque ſans exemple. Le nerf qui accompagnoit cette artere, étoit de même déchiré & en partie détruit.

Le lendemain, on leva l'appareil ; la plaie parut en très-bon état, & la ſuppuration ſe fit à l'ordinaire. Le malade a guéri, ſans qu'il lui ſoit ſurvenu le moindre accident.

Le huitieme jour, il ſortit par la ſuppuration de l'embouchure des différens vaiſſeaux, principalement de l'artere brachiale, un corps dur & ſolide de la longueur d'un bon pouce, qui n'étoit formé que par le ſang qui s'étoit coagulé & épaiſſi dans ſa capacité.



RECHERCHES sur la cause des douleurs de l'enfantement. Par M. MELLET, Maître en Chirurgie & Accoucheur à Châlons-sur-Saône (a), ci-devant Chirurgien Aide-Major à la Salpêtriere, Hôpital général de Paris.

La rapidité de l'imagination fait tous les jours créer des systêmes nouveaux, il semble que ce soit le caractere propre de notre siécle; il seroit à souhaiter que la justesse répondît à la hardiesse des idées. On souhaiteroit encore que l'envie de chercher solidement la vérité, plutôt que la gloire, dictât aux Systématiques, aux hommes à imagination, les sentimens qu'ils mettent au jour.

L'art des accouchemens n'a point été exempt de ces sortes de variétés; il s'est répandu sur cette matiere en particulier une foule d'erreurs. Les uns ont attribué les différentes situations de la matrice à son dégré d'augmentation en hauteur, depuis ses ligamens larges jusqu'à son fond, & non à la situation ambulante du placenta (*b*). Les au-

(*a*) Il s'est glissé une faute d'impression dans la Table du Volume précédent; on a mis M. Meller à Soissons, il fait sa résidence à Châlons-sur-Saône.

(*b*) Voyez Deventer, édit. franç. chap. 9. pag. 39 & 40. J'ai fait part à l'Académie Royale de Chirurgie d'un Mémémoire sur la cause de ces changemens, où j'ai prouvé par

tres soutiennent avec fermeté que la situation de l'enfant dans la matrice, depuis le moment de la formation jusqu'au terme de huit mois, est d'être toujours droit, c'est-à-dire que la tête regarde le fond de la matrice, & les pieds se trouvent placés du côté de l'orifice ; qu'il surnage ainsi dans l'eau, & qu'ensuite faisant la culbute, la tête occupe la place des pieds, & les pieds celle de la tête jusqu'au tems de l'accouchement. Enfin d'autres ont cherché la véritable cause des douleurs de l'accouchement.

Les raisonnemens que chacun apporte pour produire son sentiment, paroissent séduisans à ceux qui ne joignent pas la pratique aux connoissances spéculatives.

L'on sçait qu'un enfant renfermé dans la matrice ne peut en sortir que par l'action de ce viscere qui agit sur le corps ; ce méchanisme ne peut s'exécuter, sans qu'il produise les douleurs que la femme ressent pour accoucher.

Beaucoup d'Auteurs ont tâché de découvrir la cause de ces douleurs, mais ils ne s'accordent pas entr'eux. Les uns l'ont cherchée dans les mouvemens que l'enfant fait dans la matrice, qui sont occasionnés par l'â-

plusieurs observations que l'attache latérale du placenta dans un des points de la circonférence de la matrice est la seule cause qui l'oblige à prendre une direction oblique, & que M. *Deventer* s'est trompé, lorsqu'il a voulu attribuer son inclinaison à son dégré d'augmentation en hauteur.

creté des eaux renfermées dans l'amnios ; ils prétendent que l'urine & les excrémens forment une masse, & que par leur âcreté ils incommodent le fœtus & obligent l'enfant à se mouvoir pour prendre en même tems l'attitude ordinaire, & que dans cette situation les intestins & la vessie picotés par l'urine & par les excrémens, causent encore plus d'inquiétude à l'enfant, & lui font faire par conséquent des efforts.

Bergerus croit que la situation gênante où se trouve le fœtus, en est la véritable cause. M. de Haller (*a*) a observé que la cause irritante est dans le fœtus ; qu'étant incommodé par son méconium, par la petitesse du lieu, & par la diminution des eaux, il essuie de fréquens froissemens contre la matrice, qui ne viennent que de la situation gênante du fœtus. Selon lui, l'irritation de la matrice est proportionnée aux grandes inquiétudes du fœtus, à sa pesanteur, à sa force, & à la petite quantité d'eau qui s'y trouve ; d'ailleurs, ajoute-t-il, la matrice ne peut s'étendre que jusqu'à un certain point fixe, & cette dilatation forcée par le fœtus l'oblige à entrer en contraction.

L'on voit que *Pechlin* & *Bohn* ne disent rien de satisfaisant sur cette matiere. *Dionis* (*b*) dit qu'il y a deux sortes de dou-

(*a*) Voyez Comment. de Boerh.
(*b*) Voyez liv. 3. chap. 3, pag. 203.

leurs ; de fauſſes & de vraies : on appelle fauſſes douleurs celles qui ne proviennent point de la matrice, qui ne portent point en bas, & qui ſont cauſées par des vents ou de la bile. Mais les véritables douleurs, continue-t-il, commencent dans la région des reins & dans les lombes, & ſe font ſentir dans celle de la matrice ; elles reprennent & ceſſent par intervalle ; elles vont toujours en augmentant ; enfin elles finiſſent par l'accouchement. *Mauriceau* dit à-peu-près la même choſe. *Deventer* (*a*) ne nous apprend rien ſur la cauſe de ces douleurs : il dit ſeulement que la femme ſent aux reins des douleurs qui ne ſont point ordinaires, qui augmentent de momens en momens, & reviennent par accès.

Ajoutons à ces différens ſentimens celui de M. *De Buffon* (*b*) ; traçons-le avec ſes propres couleurs. Qui pourroit le développer plus éloquemment que ce ſçavant Naturaliſte ? « La matrice prend, comme nous » l'avons dit, un aſſez prompt accroiſſement » dans les premiers tems de la groſſeſſe : » elle continue ainſi à augmenter, à meſure que » le fœtus augmente ; mais l'accroiſſement » du fœtus devenant enſuite plus grand que » celui de la matrice, ſur-tout dans les der- » niers tems, on pourroit croire qu'il s'y

(*a*) Voyez chap. 17. pag. 74.

(*b*) Voyez ſon Hiſt. natur. pag. 387. tom. 2. édit. 2.

» trouve trop ſerré, & que quand le tems » d'en ſortir eſt arrivé, il s'agite par des » mouvemens réitérés : il fait alors en effet » ſucceſſivement à diverſes repriſes des ef- » forts violens, la mere en reſſent vivement » l'impreſſion. L'on déſigne ces ſenſations » douloureuſes à leurs retours périodiques, » quand on parle des heures du travail de » l'enfantement : plus le fœtus a de force » pour dilater la capacité de la matrice, plus » il trouve de la réſiſtance ; le reſſort na- » turel de cette partie tend à ſe reſſerrer » & à augmenter la réaction. Dès-lors » tout l'effort tombe ſur l'orifice ; cet orifice » a déja été aggrandi peu-à-peu dans les » derniers mois de la groſſeſſe : la tête du » fœtus porte depuis long-tems ſur les bords » de cette ouverture, & la dilate par une » preſſion continuelle. Dans le moment de » l'accouchement, le fœtus en réuniſſant ſes » propres forces à celles de la mere, ouvre » enfin cet orifice, autant qu'il eſt néceſſaire, » pour ſe faire paſſage & ſortir de la ma- » trice. »

» Ces douleurs qu'on déſigne par le nom » d'heures de travail, ne proviennent que » de la dilatation de l'orifice de la matrice ; » c'eſt que cette dilatation eſt le plus ſûr » moyen pour reconnoître ſi les douleurs » que reſſent une femme groſſe, ſont en effet » les douleurs de l'enfantement. Il arrive

» assez souvent que les femmes éprouvent » dans la grossesse des douleurs très-vives, » & qui ne sont cependant pas celles qui » doivent précéder l'accouchement. Pour » distinguer ces fausses des vraies, *Deventer* (a) conseille à l'Accoucheur de toucher » l'orifice de la matrice, & il assure que si ce » sont en effet les douleurs vraies, la dila- » tation de cet orifice augmente toujours » par l'effet de ces douleurs ; & qu'au con- » traire, si elles ne sont que fausses, c'est- » à-dire, des douleurs qui proviennent de » quelqu'autre cause que de celle d'un en- » fantement prochain, l'orifice de la matrice » se rétrécira, plutôt qu'il ne se dilatera, ou » du moins qu'il ne continuera pas à se di- » later : dès-lors on est assez fondé à ima- » giner que ces douleurs ne proviennent que » de la dilatation forcée de cet orifice ; la » seule chose qui soit embarrassante, est cette » alternative de repos & de souffrance qu'é- » prouve la mere. Lorsque la premiere dou- » leur est passée, il s'écoule un tems consi- » dérable avant que la seconde se fasse sen- » tir ; & de même il y a des intervalles, » souvent très-longs, entre la seconde & la » troisieme, entre la troisieme & la qua- » trieme douleur, &c. Cette circonstance » de l'effet ne s'accorde pas parfaitement » avec la cause que nous venons d'indiquer ;

(a) Voyez chap. 17.

» car la dilatation d'une ouverture se fait
» peu-à-peu & d'une maniere continue, &
» non par des douleurs par accès. Je ne sçais
» donc si on ne pourroit pas les attribuer à
» une autre cause qui me paroît plus con-
» venable à l'effet ; cette cause seroit la sé-
» paration du placenta : on sçait qu'il tient
» à la matrice par un certain nombre de
» mammelons qui pénétrent dans de petites
» lacunes ou cavités de ce viscere. Dès-lors
» ne peut-on pas supposer que ces mamme-
» lons ne peuvent pas sortir de leurs cavités
» tous en même tems ? Le premier mam-
» melon qui se sépare de la matrice, pro-
» duira les premieres douleurs ; un autre
» mammelon qui se séparera quelque tems
» après, produira une autre douleur, &c.
» L'effet répond ici parfaitement à la cause,
» & on peut appuyer cette conjecture par
» une autre observation ; c'est qu'immédia-
» tement avant l'accouchement, il sort une
» liqueur blanchâtre & visqueuse semblable
» à celle que rendent les mammelons du
» placenta, lorsqu'on les tire hors des lacu-
» nes où ils ont leurs insertions ; ce qui doit
» faire penser que cette liqueur qui sort alors
» de la matrice, est en effet produite par la
» séparation de quelques mammelons du pla-
» centa. »

M. *De Buffon* auroit plus de raison de croire que les douleurs qu'une femme ref-

ſent pour accoucher, viennent plutôt de l'orifice de la matrice (comme il le dit plus haut) par la tête de l'enfant qui l'oblige à la dilater, que de la ſéparation du placenta. Il n'eſt point vraiſemblable que ces douleurs ſoient occaſionnées par le détachement du placenta ; ſi cela étoit, l'accouchement ne ſe termineroit jamais que par une perte de ſang, par la rupture des vaiſſeaux de communication qu'il y a de la matrice au placenta, & qui mettroit la mere dans un danger évident.

L'on n'éprouve que trop communément ce fâcheux accident ; & lorſqu'il arrive à la fin d'une groſſeſſe, la femme court grand riſque de perdre la vie, à moins qu'elle ne ſoit promptement ſecourue par une main habile. D'un autre côté l'on ſçait par expérience que quand l'accouchement s'annonce par une perte, l'on eſt fort en doute de la vie de la mere, de même que de celle de l'enfant. Cette ſéparation du placenta peut ſe faire, ſans qu'aucune chûte, ni coup, ni effort l'ait occaſionnée, mais ſeulement par la ſeule attache du placenta à l'un des points de la circonférence de la matrice (*a*). Il arrive ſouvent que le placenta eſt ſi adhérent à la matrice, qu'il ne peut en être ſéparé que par le ſecours de l'art ; & l'adhérence eſt quel-

(*a*) Voyez M. Levret ſur les cauſes & les accidens de pluſieurs accouchemens laborieux, in-8°. ſuite des Obſervat. art. 2. ſect. 3.

quefois si forte, que l'extraction ne peut s'en faire que très-difficilement : c'est ce que j'ai éprouvé plusieurs fois.

Mais tous ces raisonnemens ne nous décident en rien sur la cause de ces douleurs ; il faut la chercher ailleurs que dans les mouvemens de l'enfant dans la matrice, & dans la séparation du placenta.

L'on sçait que la matrice qui contient un petit fœtus, augmente & se dilate à mesure que le fœtus prend de l'accroissement ; & lorsque ce viscere est distendu en partie, son col & son orifice interne cédent à leur tour jusqu'à un certain dégré : les fibres qui se trouvent dans cet endroit plus sensibles que dans toute autre partie de la matrice, entrent en contraction, & occasionnent un sentiment douloureux ; ce sont ces petites douleurs que la femme ressent dans le cours de sa grossesse, sur-tout quand elle approche de son terme.

La matrice ne peut donc entrer en contraction, sans que son orifice se resserre, & ce resserrement sera plus ou moins considérable, suivant la compression plus ou moins vive que la matrice recevra, & selon sa facilité à se contracter elle-même sur l'enfant. J'infere de-là, que la cause des douleurs de l'enfantement vient 1° de la forte compression que reçoit le corps de la matrice de la part des muscles du bas-ventre qui la pressent

ſur l'enfant ; 2° de l'appui de la tête de l'enfant ſur l'orifice interne qui le comprime contre les os, le tout par l'action du corps de la matrice qui agit ſur l'enfant : ainſi chaque contraction que la matrice fera ſur l'enfant, ce ſera autant de douleurs vives que la tête occaſionnera à l'orifice par la ſeule compreſſion qu'elle fait ſur les os qui lui font violence. L'on eſt perſuadé de cette vérité par la figure oblongue que la tête de l'enfant eſt obligée de prendre pour favoriſer ſa ſortie.

Ambroiſe Paré que l'on peut regarder comme le reſtaurateur des accouchemens, n'a point ignoré la véritable cauſe des douleurs de l'enfantement. Il ſçait bien les attribuer à l'élargiſſement du col de la matrice ; parce qu'il dit que cette partie qui eſt ronde, ne peut s'élargir, ſans que la femme ſouffre beaucoup de douleurs, à cauſe des fibres nerveuſes qui ſe trouvent dans cette partie. (*a*)

La matrice ayant acquis ſon dernier dégré d'extenſion, les muſcles du bas-ventre pour-lors extrêmement tendus ſont obligés de ſe contracter : la parois antérieure de la matrice qui ſe trouve comprimée par l'action des muſcles & par la réſiſtance du corps de l'enfant qu'elle contient, eſt obligée de ſe mettre en contraction. Il réſulte de cette con-

(*a*) Voyez livr. 26. de la générat. chap. 13. pag. 696.

traction que l'enfant ne peut résister à l'action de la matrice ; qu'étant ainsi pressé, il est obligé de céder & de faire à son tour avec sa tête sur l'orifice de la matrice qui se resserre en même-tems, une pression si forte, que l'appui qu'il fait contre les os, occasionné par sa tête, cause une sensation vive à la mere ; elle ne pourroit même y résister, si la force des muscles & du corps de la matrice ne s'altéroit point & ne s'épuisoit, en perdant insensiblement leurs forces pour un instant, ce qui produit nécessairement la cessation des douleurs. Voilà la premiere douleur. Ce calme dure jusqu'à ce que les forces de ces mêmes fibres reviennent : alors ils agissent de nouveau ; la contraction de la matrice & des muscles du bas-ventre recommence comme ci-devant, & occasionne cette seconde douleur, &c. Le progrès & la continuation de ces douleurs de proche en proche élargissent successivement l'orifice de la matrice : cet élargissement ne peut se faire que par les efforts que le corps de la matrice fait sur l'enfant. Les douleurs reviennent encore plus considérables, à mesure que la tête de l'enfant s'engage dans les os, parce qu'elle comprime fortement l'orifice contre ces os : dans cet état la femme souffre si considérablement, qu'à peine peut-elle reprendre sa respiration ; c'est ce qui arrive aux femmes dont les os paroissent être

un-

un peu ferrés : celles au contraire dont les os fe trouvent bien écartés, mettent leurs enfans au monde avec une fi grande facilité, qu'à peine s'apperçoivent-elles de la douleur ; c'eft une preuve que la mauvaife conformation des os ne contribue pas moins aux douleurs de l'enfantement, que la fenfibilité de l'orifice interne de la matrice.

Il y a des femmes qui fouffrent de continuelles douleurs de reins, lorfqu'elles veulent accoucher, fur-tout celles qui n'ont pas l'entrée du baffin large, ce qui forme un obftacle à la fortie de l'enfant. Ces douleurs font caufées par le tiraillement des ligamens larges de la matrice, qui s'attachent, comme l'on fçait, dans la région iliaque du côté des reins ; elles font plus ou moins grandes, felon le plus ou moins de tiraillement que fouffrent ces ligamens par la contraction de la matrice.

C'eft encore une erreur de croire que le corps de la matrice fe trouve fufceptible de douleurs dans l'enfantement, parce que fi cela étoit, elle feroit privée de fon action. L'on voit communément la preuve de cette vérité. Les mufcles qui font expofés à faire plufieurs mouvemens,ne pourroient les faire fi, à chaque fois qu'ils fe contractent, ils éprouvoient quelques fenfations douloureufes : pour lors la partie qu'ils doivent faire mouvoir,

refteroit fans action. C'eft donc une raifon de croire que la douleur de l'enfantement ne fubfifte que dans l'orifice de la matrice & dans fa compreffion par la tête de l'enfant fur les os.

Pour s'en convaincre, que l'on examine une femme qui fera dans les douleurs pour accoucher, & dont l'enfant préfentera toute autre partie que la tête, elle ne fentira que des douleurs médiocres. D'un autre côté l'on voit fort fouvent un Accoucheur délivrer une femme dont l'enfant préfente une des parties de fon corps, & la mere fe trouve fans douleurs; l'Accoucheur, pour y parvenir, eft obligé d'aller chercher les pieds de l'enfant; & il fent fort fouvent, pour ne point dire toujours, la matrice fe contracter fur fa main à un point qu'elle lui engourdit toute la main & le poignet, & la femme ne fouffre que lorfque cette même main fe trouve fur l'orifice, ou quand il veut l'introduire.

Il s'agit à préfent de déterminer, pour rendre la chofe plus certaine, comment une femme fouffre à-peu-près les mêmes douleurs, lorfqu'elle accouche d'un fœtus extrêmement petit, d'un mâle ou d'un faux germe, qui n'eft qu'une conception manquée; la raifon me paroît affez fenfible. Lorfque la matrice veut fe débarraffer de ce qu'elle contient, tous les points de fa cir-

conférence se contractent, & agissent sur le corps qu'elle contient : or comme la force surmonte de beaucoup la résistance, l'orifice est obligé de céder & de se dilater à la moindre compression que la matrice fait sur le corps pour le laisser passer ; & cette dilatation forcée ne peut se faire, sans que la femme n'éprouve quelques sensations douloureuses, à proportion du corps qu'elle contient & de la résistance de l'orifice.

Cette matiere mérite d'être mise plus au long : l'on voit que je ne l'ai traitée que succintement ; j'aurois bien souhaité m'étendre davantage, mais j'ai été retenu par la crainte de passer les bornes qu'il faut suivre dans un Journal.

OBSERVATION

Sur la maniere de faire l'Eau de Luce sans intermède, par M. BETBEDER, Docteur en Médecine, Aggrégé au College des Médecins de Bordeaux, Inspecteur des Eaux minérales de Mont-de-Marsan.

L'Eau de Luce est une liqueur laiteuse volatile, très-pénétrante, formée par la combinaison de l'esprit volatil de sel armoniac avec l'huile de karabé.

Cette Eau que feu M. Dubalen, Apothi-

caire de Paris, a eu seul le secret de préparer pendant long-tems, a excité la curiosité des Chimistes : ils ont cherché à en connoître le caractere & la composition par l'analyse ; mais les uns ne connoissant cette nouvelle liqueur que par réputation, l'ont confondue avec une autre eau volatile de couleur bleue qui a fait beaucoup de bruit à Paris, sous le nom du sieur Luce, Apothicaire de Lille en Flandre. Les autres plus à portée d'analyser l'Eau de Luce du sieur Dubalen, en ont d'abord reconnu les principes constitutifs ; mais l'immiscibilité des huiles avec les substances aqueuses les a arrêtés dans leurs recherches : ils ont tenté différens moyens pour parvenir à combiner ces deux substances. Il seroit trop long de faire ici l'énumération de tous les procédés que l'envie de découvrir ce mystere, a fait imaginer : il suffit de rappeller que tous ces procédés se réduisent à trouver un intermède qui rende miscible l'esprit volatil de sel armoniac à l'huile de karabé ; celui que M. de Machy vient de rendre public, par la voie du Journal périodique de Médecine, &c. est un des plus raisonnables & des plus ingénieux, il est fondé sur les connoissances les plus exactes de la Chymie ; l'Eau de Luce qui en résulte est blanche, pénétrante, & paroît avoir toutes les qualités de l'Eau de Luce du sieur Dubalen. Malgré ces avantages, nous sommes fondés à avancer que le procédé de

M. de Machy n'eſt pas le plus ſimple par lequel on puiſſe obtenir l'Eau de Luce, puiſqu'il y emploie l'intermede de l'eſprit de vin pour combiner l'eſprit volatil de ſel armoniac avec l'huile de karabé, & que tout intermede devient inutile pour cette combinaiſon, qui doit néceſſairement s'exécuter par les ſeuls rapports de l'alkali volatil avec l'huile de karabé.

Pour peu que l'on réfléchiſſe ſur la nature du produit qui doit réſulter du mêlange de ces deux ſubſtances, on appercevra aiſément cette vérité, ainſi que la théorie de cette opération. L'idée de l'immiſcibilité de l'huile de karabé avec l'eſprit volatil de ſel armoniac diſparoîtra, ſi, au lieu de conſidérer cet eſprit comme une ſubſtance ſimplement aqueuſe, on réfléchit qu'il contient un ſel alkali volatil propre à s'unir à l'huile de karabé, & à former avec elle un corps ſavonneux : en effet par la ſimple union du ſel alkali volatil avec l'huile de karabé, il ſe forme un vrai ſavon volatil; ce ſavon ainſi produit eſt ſoluble dans l'eau, qui eſt le menſtrue dans lequel nage le ſel alkali volatil; & par une ſuite néceſſaire de la ſolution de ce ſavon, il réſulte de cette ſimple combinaiſon ſans intermede cette liqueur laiteuſe, pénétrante & volatile, qui eſt la véritable Eau de Luce du ſieur Dubalen.

Ce procédé, dont la théorie eſt fondée

ſur le rapport de l'alkali volatil avec l'huile de karabé, mais qui a paru juſqu'ici impraticable par l'immiſcibilité des huiles avec les ſubſtances aqueuſes, réuſſira exactement, ſi l'on a ſoin, en le vérifiant, d'employer un eſprit de ſel armoniac bien vigoureux, & une huile de karabé bien rectifiée : cette expérience n'exige point un grand appareil de vaiſſeaux, les fourneaux y ſont entiérement inutiles ; en voici tout le manuel.

Mettez dans un flacon de cryſtal à Eau de Luce quelques gouttes d'huile blanche de karabé rectifiée, verſez deſſus le double de bon eſprit volatil de ſel armoniac ; bouchez le flacon avec ſon bouchon de cryſtal, & le tenez pendant quelques jours dans la poche de la culotte ; la plus grande partie de l'huile ſe diſſoudra : ajoutez-y pourlors une pareille quantité du même eſprit volatil de ſel armoniac, & après avoir laiſſé le tout en digeſtion à la même chaleur pendant quelques jours encore, vous trouverez l'huile de karabé entiérement combinée avec l'alkali volatil ſous la forme & la conſiſtance d'un lait clair de couleur jaunâtre. Ce produit n'eſt proprement qu'un ſavon volatil ſucciné, réſous dans le menſtrue de l'alkali volatil du ſel armoniac ; conſervez-le exactement fermé dans le même flacon.

Pour faire l'Eau de Luce, il ſuffit de verſer quelques gouttes de ce ſavon ſucciné ſur

de l'esprit volatil de sel armoniac bien vigoureux ; on y en ajoute plus ou moins, suivant la blancheur & l'odeur de karabé qu'on veut donner à l'eau.

Cette préparation qui réunit les propriétés de l'alkali volatil avec celles de l'huile de karabé, est bien supérieure par son efficacité à l'esprit volatil de sel armoniac succiné que l'on a employé en Médecine long-tems avant l'Eau de Luce ; & qui y étoit très-recommandé dans les maladies des nerfs.

OBSERVATIONS Chymiques & pratiques sur les vertus de l'Eau de chaux pour la guérison de la Pierre, par le Docteur WHYTT, *Professeur en Médecine dans l'Université d'Edimbourg.*

A peine le Parlement de la Grande-Brétagne eut-il rendu public le remede de Mademoiselle *Stephens*, que la plûpart des Sçavans de l'Angleterre chercherent à le perfectionner, & à en découvrir quelqu'autre qui n'en eût pas les inconvéniens. Le sçavant Docteur *Hales*, dont le nom est si connu en Physique, s'assura par un grand nombre d'expériences que de toutes les liqueurs alkalines, l'*eau-mere des Savonniers*, ou la lessive d'alkali fixe aiguisée par la chaux,

étoit celle qui diffolvoit le plus promptement la pierre. Cette expérience fit imaginer à M. *Whytt*, Profeffeur en Médecine à Edimbourg, que la chaux & par conféquent l'eau de chaux pourroient bien être capables de diffoudre la pierre : fur ce fondement il en confeilla l'ufage à un Maître d'école qui éprouvoit tous les fymptomes de la pierre depuis plus de quinze mois, ayant été fujet pendant quarante ans à des coliques néphrétiques des plus violentes. Il avoit d'abord effayé le favon, & en avoit pris pendant deux mois, fans en éprouver aucun foulagement.

Il n'eut pas pris pendant quatre ou cinq jours de l'eau de chaux avec fon favon, qu'il ne difcontinua pas pour cela, que fes douleurs diminuerent, & que les autres fymptomes s'évanouirent peu-à-peu. Six femaines après, il rendit une pierre de la groffeur d'une féve, qui paroiffoit avoir fait partie d'une autre : en effet au bout de trois mois il en rendit une feconde qui s'ajuftoit parfaitement avec la premiere, & en avoit la couleur & la confiftence. Ces deux pierres portoient toutes les marques de la diffolution qu'elles avoient éprouvée.

Un fuccès auffi marqué engagea M. *Whytt* à faire un grand nombre d'expériences, dont il rendit compte en 1743 à la *Société Royale d'Edimbourg* par un Mémoire qui fut inféré dans la feconde Partie du cinquieme volume

des *Essais de Médecine* publiés par cette Compagnie. Quelques amis l'obligerent depuis à le faire imprimer séparément, afin de le répandre davantage; outre un grand nombre de corrections & d'additions qu'il y fit, il y ajouta l'histoire de la maladie de M. *Walpole* [*Horace*] qui s'étoit bien trouvé de son remede.

Ce Seigneur avoit tous les symptomes de la pierre; il éprouvoit de fréquentes rétentions d'urine; il rendoit du sang au moindre mouvement qu'il faisoit; il ne pouvoit pas supporter les voitures les plus douces, qu'il ne ressentît des douleurs très-vives. Enfin engagé par ses amis à faire usage du savon & de l'eau de chaux, il vit disparoître successivement tous ces symptomes; & en 1749, (c'est-à-dire, deux ans après qu'il eut commencé ces remedes,) il fut en état de faire 160 milles en carosse dans un pays extrêmement raboteux & rempli de rochers. Il est vrai que deux ans de calme l'ayant déterminé à diminuer la dose du savon & de l'eau de chaux qu'il prenoit tous les jours, il éprouva une rechûte; mais il fut rétabli une seconde fois par les mêmes remedes, dont il reprit l'usage comme auparavant. Depuis ce tems-là il n'a pas éprouvé le plus léger symptome de sa maladie.

M. *Newcome* qui fait le sujet d'une autre observation, avoit sûrement la pierre dans la vessie, ayant été sondé au mois d'Août 1752; il en fut délivré par un usage continué pen-

dant plus de deux ans de l'eau de chaux, dont il faisoit son unique boisson ; mais ce qu'il y a de remarquable, c'est que pendant tout ce tems il n'a rendu aucun fragment de pierre, mais seulement un sédiment épais & quelques graviers. Son urine qu'il rendoit tous les jours dans un vaisseau, où il avoit mis une pierre, la dissolvoit presqu'entiérement, de sorte qu'en quatre mois de tems elle fut réduite à 6 grains, de 31 qu'elle pesoit, lorsqu'il la mit en expérience : observation importante, puisqu'elle prouve que l'eau de chaux en boisson communique à l'urine la vertu qu'elle a de dissoudre la pierre.

M. *Whytt* rapporte d'abord les phénomenes que la chaux présente, lorsqu'on y verse dessus des esprits ardens, du vinaigre, de l'huile, du vin, de la biere, de l'eau : nous avouons qu'à cet égard ses recherches ne nous ont appris rien de nouveau ; la seule remarque importante qu'on trouve dans cette section de son Ouvrage, est que la chaux vive mise dans de l'urine fraîche, en dégage un alkali volatil : vérité d'ailleurs reconnue de tous les Chymistes.

La pierre prenant naissance dans les réservoirs de l'urine, & recevant tous ses accroissemens des parties que ce fluide y ajoute sans cesse, il étoit naturel que M. *Whytt* commençât ses recherches par l'examen des changemens que l'eau de chaux faisoit sur l'urine : il a donc mêlé ces deux liqueurs de différentes

manieres, & il a trouvé que ce mêlange étoit d'abord trouble & blanchâtre ; qu'il dépofoit un fédiment léger, fans former de pellicule ni d'incruftation fur les parois du vaiffeau où on le fait ; que la liqueur devenoit claire, & prenoit une couleur de citron peu foncée. L'eau de chaux verfée fur les incruftations que l'urine laiffe au fond des vaiffeaux dans lefquels elle féjourne, les diffout, c'eft-à-dire, s'en charge, les détache du vaiffeau, & laiffe tomber enfuite un fédiment qui ne contracte plus aucune adhérence. Différens mêlanges d'urine & d'écailles d'huitres réduites en chaux, d'urine & d'alkali fixe, d'urine & d'eau de chaux, ont répandu fur le champ une odeur d'alkali volatil, ou d'urine pourrie, qui s'eft augmentée avec le tems ; mais avec cette différence que l'odeur que rendoit le premier de ces mêlanges, étoit la plus forte, & celle du fecond la plus foible. N'eft-il pas bien naturel de conclure avec M. *Whytt* des premieres expériences que nous venons de rapporter, que la chaux & fon eau font capables non feulement de prévenir les formations de la pierre, mais encore de la diffoudre, lorfqu'elle eft formée ?

Quelque naturelle que paroiffe cette conféquence, l'expérience feule pouvoit y mettre le fceau de l'évidence : auffi M. *Whytt* en a-t-il fait un grand nombre, pour fe convaincre que l'eau de chaux, fur-tout celle qu'on fait

avec les écailles d'huîtres calcinées, diſſolvoit les pierres de la veſſie.

Il eſt bien ſingulier que de tous les Chymiſtes qui ont cherché dans la chaux un remede contre la pierre, il n'y ait eu que le ſeul *Borrichius* qui ait parlé de la vertu de l'eau de chaux dans une Lettre qu'il écrivit à *Thomas Bartholin*, & qui ſe trouve parmi celles de ce dernier. Il y a bien de l'apparence que c'eſt l'idée qu'on s'étoit faite de la prétendue acrimonie de cette liqueur, qui a empêché d'en faire uſage en aſſez grande doſe, pour qu'elle pût produire quelque effet. C'eſt à M. *Whytt* que nous ſommes redevables d'avoir achevé de détruire ce préjugé, qui avoit déja été attaqué par M. *Burlet* dans les *Mémoires de l'Académie Royale des Sciences, année 1700.*

Dans les expériences que M. *Whytt* avoit faites ſur la vertu diſſolvante de l'eau de chaux, il s'étoit apperçu qu'on augmentoit cette vertu en y ajoutant de nouvelle chaux, & que l'eau de chaux premiere étoit plus efficace que les ſuivantes, quoique ces eaux de chaux ne fuſſent pas ſans efficacité. M. *Alſton* qui avoit découvert cette propriété qu'a la chaux de communiquer ſa vertu à une très-grande quantité d'eau, prétendoit auſſi s'être aſſuré que l'eau, lorſqu'on la laiſſoit aſſez longtems ſur la chaux, ſe chargeoit de toute celle qu'elle pouvoit prendre, & que lorſqu'elle

étoit une fois saturée, elle n'en prenoit plus : d'où il concluoit que toutes les eaux de chaux, soit simples, soit doubles, soit qu'elles fussent les premieres ou les dernieres, avoient la même efficacité. Il se fondoit sur ce qu'en laissant des quantités égales de ces différentes eaux de chaux exposées à la même température, elles donnoient la même quantité de cette espece de pellicule qui se forme toujours à leur surface, & qu'on connoît en Médecine sous le nom de crême de chaux.

Ces prétentions de M. *Alston* engagerent M. *Whytt* dans de nouvelles recherches : il se convainquit par un grand nombre d'expériences 1° que la pesanteur spécifique des eaux de chaux doubles & des premieres eaux de chaux, étoit plus considérable que celle des eaux de chaux simples, & des sixieme, douzieme, dix-huitieme, &c. quelque tems qu'on les eût laissées sur la chaux ; 2° que le sel de tartre qui, comme l'on sçait, précipite tout ce que l'eau tient en dissolution, précipitoit une plus grande quantité de chaux des premieres, que des dernieres ; 3° qu'elles dissolvoient plus promptement les pierres de la vessie. Ce qui confirme ses premieres idées, & paroît renverser entiérement les prétentions du Docteur *Alston*.

C'étoit beaucoup que d'être assuré que l'eau de chaux étoit capable de dissoudre la pierre, mais cela ne suffisoit pas encore ; il

falloit être sûr qu'elle conserveroit sa vertu jusques dans la vessie, pour attendre le secours qu'on s'en promettoit. Par conséquent il étoit essentiel d'examiner quelle altération produiroient sur elle les différentes humeurs auxquelles elle devoit naturellement se mêler, les alimens que le malade seroit obligé de prendre pendant le tems qu'on en feroit usage, ou les remedes dont il pourroit avoir besoin ; ce qui a exigé un très-grand nombre d'expériences qui ont appris à M. *Whytt* que la salive, la bile cystique, la sérosité du sang, l'urine, ne changeoient rien à la vertu dissolvante de l'eau de chaux. Il n'en est pas de même des liqueurs fermentées ; elles affoiblissent plus ou moins son action, sur-tout celles qui sont acides. Les esprits inflammables n'y produisent pas, à beaucoup près, autant de changement ; le bouillon de mouton, la décoction de merlus, le lait, ne la dérangent point ; le miel l'affoiblit beaucoup, le sucre au contraire ne diminue presque pas son efficacité. Quant aux fruits, tous ceux qui ont quelque acidité, détruisent presqu'entiérement la vertu dissolvante de l'eau de chaux. Les artichauds, les asperges, les épinards, les laitues, le persil, les oignons, les porreaux, le céléri, &c. bien loin de lui ôter rien de sa force, semblent au contraire l'augmenter. Le tartre soluble, le nître, le sel d'epsom, celui de glauber, le sel marin, l'affoiblissent considérablement. L'a-

loës, la rhubarbe, le jalap, le fenné, la manne, n'y produifent aucun changement : auffi M. *Whytt* confeille-t-il de les préférer à tous les autres purgatifs, dans le cas où l'on auroit befoin de purger le malade, étant de la derniere importance d'affoiblir le moins qu'il eft poffible ce remede.

Nous nous hâtons d'en venir à la méthode que M. *Whytt* propofe pour la guérifon de la pierre. Il confeille, lorfqu'on eft attaqué de cette cruelle maladie, de prendre chaque jour une once de favon d'*Alicante*, & trois chopines ou même plus d'eau de chaux faite avec des écailles d'huitres calcinées. Il n'eft pas néceffaire que le malade prenne d'abord toute cette quantité du remede ; il peut commencer par de plus petites dofes, pour s'y accoutumer peu-à-peu, & même adoucir le goût défagréable de l'eau de chaux, en ajoutant un peu de lait, que nous avons vu ne lui ôter rien de fa vertu. Le favon non feulement contribue à la diffolution de la pierre, mais encore fert à tenir le ventre libre, & à prévenir la conftipation que l'eau de chaux cauferoit.

Pendant tout le tems qu'on fait ufage de ce remede, il faut s'abftenir de vin, de biere, de cidre, &c. & fi le malade ne peut pas s'en tenir à l'eau de chaux pour toute boiffon, il peut prendre du lait coupé avec de l'eau, ou une tifanne faite avec les racines de guimauve & de perfil, & la régliffe : s'il étoit

accoutumé aux liqueurs fortes, on pourroit lui permettre un peu de vin de Malaga, ou un *punch* léger sans acide. Il fera bien de s'abstenir de tout aliment salé, de miel, des fruits acides, & de se borner à l'usage des viandes, du poisson & des végétaux, dont nous avons parlé ci-dessus.

M. *Whytt* avoit proposé dans les *Essais de Médecine* de tenter de faire des injections d'eau de chaux dans la vessie; mais la difficulté d'introduire une sonde, aussi souvent qu'il seroit nécessaire, lui avoit fait négliger cette voie: cependant étant enfin déterminé à faire quelques essais, il parvint, au moyen d'un tuyau de 7 pouces de long, & d'une vessie de mouton qu'il y avoit lié, après l'avoir remplie d'eau de chaux, il parvint à faire passer cette eau de chaux dans la vessie; car quoique ce tuyau ne passât pas la courbure de l'urethre, cependant la force qu'on donne à l'eau de chaux, en comprimant fortement la vessie qui la contenoit, suffit pour lui faire vaincre la résistance du sphincter. M. *Bulter* a inventé depuis une machine, au moyen de laquelle un malade peut s'injecter très-facilement lui-même, sans le secours de personne.

APPROBATION.

J'Ai lû, par ordre de Monseigneur le Chancelier, *le Journal de Médecine* du mois d'Octobre. A Paris, ce 23 Septembre 1756. LAVIROTTE.

RECUEIL PÉRIODIQUE *D'OBSERVATIONS* DE MÉDECINE, *CHIRURGIE*, PHARMACIE, &c.

NOVEMBRE 1756.

TOME V.



A PARIS,

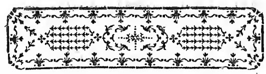
Chez VINCENT, Imprimeur-Libraire, rue S. Severin, à l'Ange.

Avec Approbation, & Privilege du Roi.

LIVRES NOUVEAUX

Qui se trouvent chez le même Libraire.

	Prix reliés.
ELEMENS de Chymie-Pratique, par M. Macquer, D. M. de la Faculté de Paris, seconde édition, *in*-12. 2 vol.	5 l.
Recherches sur le Pouls, par rapport aux crises, *in*-12. 1 vol.	3 l.
Traité complet sur la Gonorrhée virulente des hommes & des femmes, par M. Daran, Chirurgien ordinaire du Roi, *in*-12. 1 vol.	2 l. 10 f.
Traité de la Théorie & Pratique des Accouchemens, traduit de l'Anglois du Docteur Smellie, dans lequel on a joint le secret découvert de Roonhius dans l'art d'accoucher, *in*-8°. 2 vol. avec figures.	12 l.
Bibliographie médecinale raisonnée, avec une Lettre de M. de Montchaux, D. M. de la Faculté de Douay, *in*-12. 1 vol.	3 l.



RECUEIL PÉRIODIQUE D'OBSERVATIONS DE MÉDECINE, CHIRURGIE, PHARMACIE, &c.

NOUVELLES EXPERIENCES

SUR L'IRRITABILITÉ.

Par M. LORRY, Médecin de la Faculté de Paris.

L'IRRITABILITÉ des différentes parties du corps humain est une dépendance de leur sensibilité. L'irritation ne peut avoir lieu que sur des parties sensibles ; mais toutes les parties ne sont pas également affectées de l'action du même agent. Un son, quelque violent qu'il soit, ne peut jamais faire impression sur les yeux ; la lumiere la plus vive qui frappe les oreilles, ne les irritera point ; l'odeur la plus forte n'a d'action que

ſur la membrane pituitaire. On peut donc croire que chaque partie ſenſible à l'action de certains corps peut ceſſer de l'être à l'effet de pluſieurs autres. Il a plu au Créateur de varier nos ſens de cinq façons différentes: on ne peut pas douter que dans les propriétés des corps il n'eût trouvé de quoi les multiplier à l'infini.

Tout homme accoutumé à réfléchir, doit conclure de cette vérité, que nous ſommes bien loin d'avoir une hiſtoire complette de la ſenſibilité. Malgré les expériences de pluſieurs Sçavans, il nous reſte encore une grande carriere à parcourir. L'hiſtoire de la ſenſibilité embraſſe le corps en général, ou les différentes parties qui le compoſent. Dans cette hiſtoire il s'offre d'abord deux objets à conſidérer.

Le premier eſt le dégré de ſenſibilité d'une partie, & par conſéquent de ſon irritabilité.

Le ſecond eſt l'effet de l'irritation ſur elle; car nous prouverons dans ce Mémoire même que ces effets ne ſont pas les mêmes dans toutes les parties.

L'hiſtoire de la ſenſibilité en particulier conſiſte à déterminer l'action de chaque corps ſur chaque partie, c'eſt-à-dire, ſes irritans & ſes calmans : cette conſidération faite avec ſoin doit porter un grand jour ſur l'hiſtoire des médicamens. Quoique cette propoſition paroiſſe au premier coup d'œil un paradoxe,

il eſt peu de Médecins exercés qui ne la regardent comme une vérité. Telle ſubſtance, comme les huiles eſſentielles ou aromatiques, eſt violemment irritante dans l'eſtomac, & devient calmante ſur les tendons & ſur les nerfs. Le tabac irrite la membrane des inteſtins; tous les Auteurs ſçavent qu'il a une vertu narcotique. Sans doute toutes les propriétés de ces ſubſtances ſont difficiles à déterminer, & ce n'eſt que l'expérience qui peut en décider.

Les généralités de la ſenſibilité que nous nous propoſons de rechercher dans ce Mémoire, ſe réduiſent principalement à déterminer 1° quelles ſont les parties ſenſibles du corps animal; 2° quel eſt le dégré de cette ſenſibilité dans les différentes parties; 3° quels ſont ſes effets univoques & généraux.

Il ſembleroit qu'il ne devroit y avoir aucune difficulté touchant la premiere queſtion, qui eſt de ſçavoir quelles ſont les parties ſenſibles, quelles ſont celles qui ne le ſont pas. Il eſt aiſé d'appercevoir ſi l'irritation dans une partie y excite un ſentiment, ou ſi elle n'y en porte aucun; cependant cet objet fait un grand ſujet de diſpute parmi les Sçavans.

Mais avant que de propoſer mes expériences ſur la ſenſibilité, il faut connoître ſon caractere eſſentiel, celui qui peut la diſtinguer de façon à ne s'y point méprendre. Dans les différentes tentatives que j'ai faites pour

exciter l'irritation, j'ai toujours remarqué deux effets qui quelquefois sont réunis, comme les Auteurs l'ont reconnu ; quelquefois aussi se trouvent désunis : l'un est la douleur, l'autre est la contraction de la partie. Ces deux effets appartiennent également à la sensibilité, puisque c'est par le moyen des irritans qu'on les excite dans toutes les parties vivantes & sensibles : nous n'appellerons parties insensibles, que celles qui n'ont ni l'une ni l'autre de ces propriétés. D'après cette division, nous allons rechercher quelles sont les parties du corps capables de sentiment, ou de mouvement à l'approche du corps irritant, quelles sont celles qui ne sont susceptibles ni de l'un ni de l'autre, & quels sont les dégrés & les effets de ces deux propriétés.

La premiere partie qui se présente dans un animal vivant, c'est la peau : on sçait que la peau est sensible dans toutes ses parties, il est inutile de s'y arrêter plus long-tems. Je n'ai pas apperçu cependant que le sentiment de cette partie fût plus vif que celui des autres, soit que je l'irritasse avec une aiguille, soit que je répandisse sur cette partie de l'esprit de nitre fumant.

Après les parties extérieures, il étoit naturel que j'examinasse quel étoit le sentiment de celles qui en sont proprement l'origine, le cerveau & ses membranes. J'ai rendu

compte à l'Académie des Sciences des expériences que j'ai faites à ce sujet. Le péricrâne & le périoste sont extraordinairement sensibles ; la dure-mere l'est aussi, quoique les propriétés que Baglivi avoit accordées à cette membrane, ne soient nullement fondées dans la nature : comme plusieurs Auteurs célébres lui refusent du sentiment, j'ai pris de nouvelles précautions pour m'assurer de la vérité.

J'ai lié un chien fort & robuste ; & l'ayant trepané, je l'ai laissé reposer un peu de tems, pour amortir la premiere sensation de douleur qu'il avoit assez foiblement éprouvée dans la section des tégumens. J'ai lavé les tégumens & toutes les parties amputées avec de l'esprit de vin : après quelque tems j'ai laissé tomber une goutte d'esprit de nitre fumant sur la dure-mere, l'animal a donné des marques d'une violente douleur par ses cris & ses efforts. Mais quelque effet qu'ayent les irritans acides sur la dure-mere, L'irritation simple faite avec une aiguille arrache des cris plus perçans à l'animal : c'en est assez sans doute pour prouver qu'elle est sensible, & les effets de sa sensibilité sont même plus évidens & plus cruels qu'ils ne le sont dans la peau. Par conséquent le dégré de sensibilité de la dure-mere est plus considérable qu'il ne l'est dans la peau. On démontre encore cette sensibilité fort aisément dans les ani-

maux nouveau-nés, soit en enlevant les os du crâne, soit en soulevant ces mêmes os à la faveur d'un stilet, & y insinuant une goutte d'esprit de nitre; car quoique le tiraillement de la dure-mere nécessaire dans ce cas-là fasse naître toujours quelque espece de douleur, l'action de l'eau forte en excite promptement une encore plus vive.

Mais j'ai assez détaillé ailleurs ce que l'expérience m'avoit démontré sur cette membrane & sur ses propriétés; & ce que je suis en droit de conclure sur son article. De toutes les parties contenues dans les membranes du crâne, je ne connois que la moëlle allongée de sensible, & les effets de sa sensibilité sont évidens en deux endroits. Le premier est le lieu même où l'on fait l'irritation, & le second est celui où aboutissent les nerfs qui dérivent de cette partie. La moëlle allongée & le cerveau paroissent de même nature; cependant le sentiment est bien différent dans l'un & dans l'autre de ces organes: l'un est absolument insensible; la moëlle allongée a la sensibilité la plus vive que j'aie jamais remarquée dans la machine animale.

Je ne connois point dans les animaux de parties dont le sentiment soit aussi exquis & aussi vif que la moëlle allongée, celle de l'épine & les nerfs. Mais dans les nerfs, est-ce leur substance même qui est sensible, est-ce leur membrane? c'est une chose que j'ai

essayé en vain de décider dans mes expériences ; car, comme le sçavent les Anatomistes, les nerfs les plus gros sont un composé de faisceaux fibreux qui se subdivisent ensuite à l'infini, & qui ne sont que se séparer de leurs troncs. Le volume des gros nerfs est donc presque totalement composé de membranes ; ce qui me feroit croire que c'est leur substance qui est l'organe de la sensibilité, c'est que la moëlle allongée est sensible, & que les nerfs de la membrane pituitaire déposent leurs membranes, & n'en sont que plus sensibles.

Des membranes qui se trouvent dans le corps animal, les unes sont libres & flottantes, les autres sont contigues aux visceres, sans avoir aucune adhérence à ces mêmes visceres, de façon qu'elles paroissent être identifiées avec eux, & incorporés à leur substance.

Les premieres sur lesquelles j'ai fait mes expériences, & qui sont le plus à notre portée, sont les membranes du bas-ventre. On peut assurer, pour peu qu'on soit versé en Médecine, que quoique les parties contenues dans le bas-ventre ne paroissent pas influer sur la continuité de la vie, cependant elles jouent un rolle très-considérable dans la sensibilité, que l'affection de ces parties trouble le cerveau & les fonctions animales avant toutes les autres, & produit des sympto-

mes dont on n'imagineroit jamais que la cause résidât dans le bas-ventre.

Pour examiner quel étoit le dégré de sensibilité des membranes contenues dans cette partie du corps, j'ai fait une incision cruciale aux tégumens & aux muscles du bas-ventre successivement dans plusieurs chiens : cette incision n'affoiblit pas beaucoup l'animal ; on peut la faire très-promptement. A la vérité dans cette circonstance les choses sont dans un état contre nature ; mais une irritation plus forte, ou même une autre modification d'irritation doit exciter des cris plus douloureux ou un nouveau sentiment désagréable.

Cependant j'ai irrité le péritoine qui est, pour ainsi dire, le principe de toutes les autres membranes du bas-ventre, soit en le coupant, soit en jettant dessus de l'esprit de nitre fumant ; il ne paroît sentir aucune espece d'irritation, si on a le soin de ne porter l'impression du corps irritant que sur le seul péritoine : car, par exemple, si l'on porte l'irritation dans la partie où il est adhérent au diaphragme, il s'excite plusieurs phénomenes qui se rapportent au diaphragme, & qu'on ne doit point prendre pour ceux du péritoine. Dans cette expérience, ainsi que dans quelques suivantes, j'ai trouvé tout ce que M. Haller annonce très-véritable. Je n'entrerai pas ici dans un détail bien exact de toutes les ex-

périences que j'ai faites à ce ſujet : ce détail eſt trop uniforme ; mais tout ce que je puis aſſurer, c'eſt que ni l'eſprit de nitre fumant, ni l'alkali fixe le plus cauſtique, ni les huiles empyreumatiques des végétaux n'excitent aucune contraction dans le péritoine des chiens, ſoit qu'ils ayent un grand volume, ſoit qu'ils ſoient moins conſidérables, dans le commencement ou ſur la fin de leur vie.

Après le péritoine, j'ai examiné dans les mêmes ſujets l'épiploon, & j'y ai trouvé auſſi peu de ſentiment que dans le péritoine. Pour le méſentere, il m'a paru mériter un examen particulier par les premiers phénomenes qu'il m'a préſentés : j'en rendrai compte, quand je parlerai de la mobilité des parties par l'irritation ; mais ayant commencé par lui mes expériences, pour n'avoir rien à me reprocher d'avoir affoibli l'animal, en faiſant auparavant des expériences qui le fatigaſſent, j'ai coupé d'une même inciſion les muſcles & le péritoine, & j'ai mis à nud les inteſtins & le méſentere : à l'égard du ſentiment, je n'en ai découvert aucun dans cette membrane. Il faut cependant prendre garde à la méthode dont on ſe ſert pour faire ces expériences ; car ſi l'on jette indiſcrettement de l'eſprit de nitre fumant, ou quelqu'autre irritant de cette eſpece ſur la ſubſtance du méſentere, alors il eſt rare que l'action vive

de ces corps dont la force eſt ſi violente & ſi prompte, ne porte ſur les nerfs & même ſur les plexus méſentériques : il s'excite dans tout le corps des convulſions irrégulieres & des effets fort violens, ce qui m'eſt arrivé pluſieurs fois ; car ces plexus ſont peut-être de tous les nerfs ceux qui ont le plus de puiſſance pour troubler toute l'œconomie animale. Je reconnois donc trois membranes importantes dont l'irritation n'excite aucun ſentiment dans la machine. A la vérité les expériences que j'ai rapportées en preuve, ſont faites ſur des animaux qui étoient dans un état contre nature, & qui ſouffrant d'ailleurs pouvoient ne pas ſentir une légére impreſſion douloureuſe ; mais comme dans cet état toutes les parties vraiement ſenſibles ne laiſſent pas que de fournir des preuves du ſentiment de l'animal, on eſt toujours en droit de conclure, que ſi ces parties ſentent, elles ont au moins un ſentiment fort obtus, & qui n'eſt pas comparable à celui des parties, qu'on nomme communément parties ſenſibles, & que ce dégré ne peut entrer en comparaiſon ni avec celui de la peau, ni avec celui de la dure-mere, que nous avons examinés juſqu'à préſent.

Mais avant que de quitter l'examen de la ſenſibilité des membranes du bas-ventre, il me reſte à rapporter le ſuccès des expériences que j'ai tentées ſur les membranes pro-

pres des viſceres, ſur celles qui recouvrent immédiatement ces organes des fonctions. Cette recherche eſt d'autant plus intéreſſante, que l'on a fait conſiſter le ſiége principal du ſentiment de ces viſceres dans ces membranes; cependant elles ſont une continuation du péritoine, & le péritoine ne ſent point: il eſt vrai que dans l'Anatomie raiſonnée, on riſqueroit preſque toujours de donner dans l'erreur, ſi l'on ſuivoit de ſimples inductions. Mais c'eſt après les recherches les plus exactes que j'oſe contredire en ce point la plûpart des Médecins, & même l'obſervation ſur les animaux vivans qui paroît conforme à l'opinion reçue juſqu'à ce jour. Les viſceres membraneux ſentent à la vérité très-vivement, mais non pas également dans toutes leurs parties; & dans tous les cas où j'ai excité de la douleur dans mes expériences, il eſt aiſé de découvrir une ſtructure particuliere placée par la nature à deſſein d'augmenter l'irritation & de rendre la partie ſenſible.

De tous les viſceres du bas-ventre, ceux ſur leſquels ce paradoxe doit paroître plus frappant, ſont ſans doute les inteſtins. Leur partie intérieure eſt capable de ſentir la douleur la plus vive; leur membrane extérieure n'eſt point ſenſible.

J'ai ouvert le bas-ventre d'un chien fort & vigoureux, & ayant mis à nud les inteſtins, j'ai jetté de l'eſprit de nître fumant ſur

la tunique extérieure de l'inteſtin iléon : les phénomenes que j'y obſervai, ſont réſervés pour l'article du mouvement ; mais je fus extraordinairement ſurpris de voir l'animal reſter auſſi tranquille qu'il pouvoit l'être dans cet état, & ne donner aucun ſigne extérieur de douleur. Frappé de cette expérience, & voulant ſçavoir ſi l'animal étoit incapable de ſentir, je fis à l'inteſtin une ouverture longitudinale ; & ayant porté ma plume chargée d'eſprit de nître fumant ſur la membrane intérieure & veloutée, il s'excita dans l'animal les mouvemens les plus vifs, & il fit de violens efforts pour crier. Je fus par cette expérience en droit de conclure, qu'il y a une différence énorme entre la ſenſibilité de la membrane intérieure des inteſtins & celle de leur membrane extérieure, du moins quant à ce qui regarde le ſentiment. J'ai répété cette expérience pluſieurs fois, tant ſur les jeunes chiens, que ſur les chiens plus âgés ; & ſi cette obſervation peut être de quelque poids, j'ai obſervé que quand on laiſſoit libres les jeunes chiens, après leur avoir fait cette opération, ils portoient leur langue, non ſur l'endroit où l'on a jetté de l'eſprit de nître, mais ſimplement ſur les bords de la plaie & des muſcles.

J'ai fait la même expérience ſur le foie, la rate, les reins, & dans tous les cas j'ai toujours trouvé la même inſenſibilité dans

les membranes extérieures : il est vrai que la rate ne peut guéres subir de pareilles expériences, sans avoir été tiraillée, ce qui peut déranger la sensibilité ; mais le foie se présente aux yeux, sans que l'animal ait beaucoup souffert. J'ai porté aussi l'esprit de nître sur la membrane extérieure des reins, sur celle des glandes contenues dans le bas-ventre, mais sans exciter aucune marque particuliere d'irritation ; ensorte que j'ai pu en conclure, que si ces membranes ont un sentiment, du moins ce sentiment est-il beaucoup moins vif qu'on ne l'a cru jusqu'à présent.

Enfin pour voir quel seroit l'effet de la continuation de cette irritation, j'ai pris un chien d'une taille médiocre & se portant bien ; ce chien venoit de manger. L'ayant lié sur une table, je lui ai ouvert le bas-ventre très-promptement : ayant mis les intestins à nud, j'ai jetté sur les intestins & sur le foie une assez grande quantité d'eau-forte ; puis ayant réuni les muscles & la peau par une forte suture, je laissai l'animal à lui, qui eut un petit tremblement, les yeux un peu étincellans, & qui resta tranquille, sans boire ni manger pendant une nuit. Le lendemain il mangea un peu, marcha, & fut s'exposer au soleil. Le troisieme jour, sa plaie suppuroit, il la lêchoit, & sembloit avoir repris l'intégrité de ses fonctions, jusqu'à ce que plus sûr enfin que le chien ne périroit pas de cette

blessure, je l'ouvris de nouveau, pour voir quel changement avoit été excité à l'intérieur; mais je n'apperçus rien de mortel, nul signe d'inflammation, nul engorgement dans les vaisseaux : d'où je me crus en droit de conclure, que certainement l'impression qu'avoit fait l'eau-forte, tant sur les intestins, que sur le foie, n'avoit pas été considérable, & je ne vois certainement pas qu'on puisse penser autrement d'après cette expérience.

Par cet examen presque toutes les membranes du bas-ventre se trouvent exclues de la propriété de sentir, & cependant c'est peut-être un des endroits de tout le corps où les douleurs soient & plus vives & plus considérables. Mais en premier lieu, tout l'intérieur du canal des intestins est extraordinairement sensible, & même la sensibilité de ce canal est accompagnée de tant de circonstances, qu'il est à désirer que quelqu'un suive cette matiere. L'intérieur de tous les visceres membraneux est de même extrêmement sensible. Dans un chien qui avoit été assez fort & assez vigoureux, mais qui avoit souffert plusieurs expériences douloureuses, j'ai ouvert l'intérieur de l'uretere, & j'y ai porté au bout d'une plume une goutte d'eau forte; l'animal a ressenti une impression très-vive de douleur qui l'a fait tressaillir dans tout son corps. Le même chien avoit paru insensible à l'irritation extérieure de cette partie. Il

en eſt de même de l'irritation de la veſſie urinaire : ſon extérieur n'eſt pas ſenſible , ſon intérieur au contraire l'eſt beaucoup. Enfin la même choſe eſt véritable de l'intérieur de la veſicule du fiel & des conduits biliaires, (on parle ici du ſentiment de douleur, & non pas de la mobilité ;) car j'ai fait ſur toutes ces parties les mêmes expériences avec le même ſucces, mais j'en ſupprimerai le détail uniforme. Par ces expériences j'ai conclu que l'intérieur des inteſtins étoit ce que nous connoiſſions de plus ſenſible dans les viſceres membraneux du bas-ventre ; les voies urinaires le ſont davantage après les inteſtins : la ſenſibilité eſt moins grande dans les conduits biliaires.

Pour finir l'examen des parties ſenſibles du bas-ventre, il me reſtoit à examiner la ſubſtance propre des viſceres qui le compoſent : pour y parvenir, dans pluſieurs chiens j'ai enlevé la membrane du foie, & j'ai porté l'eſprit de nître fumant ſur la ſubſtance même du viſcere. J'ai cru y remarquer les traces d'un ſentiment obſcur qu'y excitoit cet irritant ; mais ces marques conſiſtoient uniquement en un petit ſoubreſault que fit l'animal dans une de mes tentatives, & que je n'ai pas revu depuis, ce qui fait qu'on peut l'attribuer à quelque circonſtance particuliere, comme, par exemple, à l'attouchement de quelque nerf. La rate ne donne aucun ſigne

de sentiment. Les reins paroissent sentir un peu plus vivement ; mais je crois qu'on doit attribuer leur sensibilité à l'origine des canaux urinaires : car l'eau-forte excite bien plus vivement l'irritation dans leur substance, quand on a fait une incision un peu profonde. Je crois donc que les visceres jouissent d'une sensibilité obscure, & que leurs membranes, outre beaucoup d'autres usages, ont aussi celui d'amortir leur sensibilité.

Mais d'oû viennent toutes ces douleurs énormes dont le bas-ventre est si souvent affecté ? Premiérement, j'ose avancer comme une proposition véritable, que toutes les membranes intérieures des intestins, comme toutes les autres où les nerfs aboutissent en mammellons & développés de leur gaîne, ont une sensibilité exquise, & qu'on doit la trouver par-tout où on reconnoîtra cette structure. Le Créateur n'a jamais donné cette construction à une partie, qu'il n'ait mis à côté une source abondante de glaires & de mucilages pour couvrir & garantir ces mammellons nerveux. Secondement, la quantité de plexus nerveux qui se répandent dans le bas-ventre, augmente encore sa sensibilité. Si l'on fait attention à cette structure, peut-être pourra-t-on concevoir comment des maladies graves attaquent le principe de la vie dans cette partie du corps, sans causer la moindre douleur ; comment d'autres au contraire

en exercent de si vives & de si cuisantes? Quelquefois le siége du mal paroît être dans le bas-ventre; tout à coup il se porte sur les jambes & sur les bras, qui semblent être à leur tour le théatre de la douleur. C'est sur le bas-ventre que les gouttes remontées semblent être les plus douloureuses : c'est dans son enceinte que les vapeurs hystériques & l'hypocondriasme font le plus de ravage; & si l'on prend garde aux symptomes de ces deux maladies, les plus irrégulieres que l'on connoisse, on y verra tantôt la douleur la plus vive, tantôt les mouvemens les plus violens, mais sans douleur, (cette mobilité sans douleur s'expliquera par la suite de ce Mémoire,) & quelquefois on y verra la sympathie la plus vive avec les parties les plus éloignées. Ce qui nous doit faire conclure, que la douleur dépend de parties souvent différentes de celles dans lesquelles est le siége du mal, & qui n'ayant pas la propriété de sentir, la communiquent cependant à d'autres. M. Simson (*a*) nous a laissé des exemples frappans de cette vérité, & je puis assurer avoir vu un homme attaqué de la pierre avoir des douleurs violentes dans l'un des bras qui se rapportoient à sa pierre. Les Chirurgiens expérimentés, & qui ont réfléchi, n'acceptent point avec raison ces termes de *malignité*, de *sang corrompu*, sur les-

(*a*) Inquiries on muscular motion, chap. iij. pag. 39.

quels tant d'autres ſe rejettent dans le traitement des plaies & des opérations (*a*). Ce ſeroit un grand & beau travail pour completter l'hiſtoire de la ſenſibilité & de l'irritabilité, que de rechercher avec ſoin quelle partie ſent de la douleur pour une autre, & juſqu'à quel dégré elle peut la ſentir.

La ſuite à un autre Journal.

DESCRIPTION d'une maladie ſinguliere de la peau, par M. BILLEBAULT, fils, Docteur en Médecine de l'Univerſité de Montpellier, à Coſne-ſur-Loire.

De tous les traités des maladies de la peau qui me ſont connus, il n'en eſt aucun qui juſqu'ici ait offert à mes recherches celle dont je vais donner la deſcription. Une pratique plus lumineuſe & plus féconde en événemens ſinguliers, une étude plus profonde & plus ſoutenue en ont peut-être plus d'une fois découvert à d'autres la nature & les cauſes : moins favoriſé qu'eux, j'avoue ne les pas connoître clairement.

Le 7 de Mars de l'année 1752, la femme du ſieur Guillot, Marchand Voiturier par eau

(*a*) V. Ranby on gun shot Wounds.

de cette ville, me fit appeller : âgée pourlors de vingt-trois à vingt-quatre ans, d'un tempérament sec & sanguin, elle avoit reçu la vie de parens assez sains. Le principe & les progrès de l'affection cutanée dont elle se plaignoit, ne devoient rien à ses mœurs, non plus qu'au régime de vie qu'elle avoit mené jusqu'alors ; régime d'ailleurs proportionné à sa condition. Dès sa tendre jeunesse & sans pouvoir en constater l'origine, elle ressentoit dans des tems aussi peu réglés par leur durée, qu'imprévus pour leur retour, des démangeaisons aux jambes & aux bras ; elles étoient occasionnées par des taches d'un rouge vif, alors fort petites & assez plates, sans sécheresse & sans âcreté. La sortie du lit les rendoit bientôt sensibles ; elles disparoissoient vers le midi, la fin du jour les rappelloit à l'habitude de la peau, & elles s'y soutenoient jusqu'au coucher de la malade : quelques minutes après la peau devenoit nette, les démangeaisons n'avoient plus lieu, & la malade jouissoit d'une tranquillité que nulle autre situation ne pouvoit lui procurer. Les Médecins, & quelquefois même les Empyriques aux soins desquels ses parens la confioient ; ne purent par aucuns des remedes, tant externes qu'internes, qu'ils lui prescrivoient, rallentir ni augmenter la vivacité des démangeaisons qu'elle enduroit : on abandonna cette cure à la nature, & on se flattoit qu'elle l'opé-

reroit par l'éruption des régles. Elles parurent à l'âge de dix-sept ans ; les taches & les démangeaisons subsisterent. Elle se maria trois ans après ; le mariage augmenta cette affection. La peau de toutes les parties du corps, à l'exception de celle du visage & des articulations, se trouva tout-à-coup marbrée de taches plus rouges, plus larges & plus importunes par les sensations désagréables qu'elles y excitoient : elle devint grosse ; les taches s'éclipserent de maniere qu'on crut pouvoir espérer que les couches emporteroient entiérement la cause d'une maladie dont la grossesse avoit fait disparoître les symptomes. On se trompa. A peine fut-elle relevée, que les taches rouges, de plates qu'elles avoient été jusqu'alors, s'éleverent & devinrent boutonnées ; quelques-unes acquirent la largeur d'un écu de trois livres, d'autres celle d'un écu de six livres, quelques autres celle d'une piéce de vingt-quatre & de douze sols : la démangeaison en devint insupportable. On m'appella. Le sang couloit des parties sur lesquelles les ongles avoient fait quelque impression. Cet état prurigineux inquiétoit la malade pendant quinze jours ; quelquefois il précédoit les régles, & quelquefois il les accompagnoit : les saisons n'apportoient à sa durée, à son incommodité & à son retour, qu'une différence peu sensible. Les articulations, sur

la peau desquelles on n'a jamais apperçu ces taches boutonnées, étoient enflées & tant soit peu douloureuses. Je ne trouvai les gencives ni tendres ni gorgées : l'état des dents étoit naturel ; enfin nul rapport connu avec le scorbut ni les dartres.

J'attribuai cette affection cutanée à quelques impuretés âcres & grossieres de la masse du sang, qui s'alliant avec la matiere de l'insensible transpiration, s'évaporoient avec elle, lorsque par la chaleur du lit les pores se trouvoient ouverts, & qui s'arrêtoient au contraire dans le tissu de la peau & y occasionnoient un petit engorgement, lorsqu'elles n'y trouvoient pas une issue libre : je soupçonnai même un vice local dans le tissu de la peau. En conséquence de cette théorie, je me proposai les quatre indications suivantes à remplir.

La premiere fut de diminuer par plusieurs saignées du bras le volume du sang trop manifesté par la plénitude & l'embarras du pouls.

La seconde, de nettoyer les premieres voies par quelques prises d'émetique en lavage, suivies quelques jours après de quelques purgatifs réitérés.

La troisieme, de détourner par les urines les impuretés de la masse du sang qui se portoient à l'habitude de la peau. Je satisfis à cette troisieme indication par l'usage d'une tisanne faite avec les racines d'asperge, d'a-

reste-bœuf, de petit houx, de chardon rollant & de fraisier, avec les feuilles de cresson de fontaine, de fumeterre, les fruits d'alkekenge, (le tout à dose légere dans les commencemens, & graduée à proportion des effets,) & demi-gros d'arcanum duplicatum par pinte : je faisois édulcorer cette tisanne avec le sirop d'orgéat; elle eut tout le succès que j'en attendois., les urines devinrent de jour en jour plus copieuses & plus chargées. Cette maladie s'évanouit, & la malade jouissoit d'un calme qu'elle n'avoit point encore éprouvé. Quatre mois s'écoulerent, sans qu'elle en ressentît la moindre atteinte.

Je me disposois par une vingtaine de bains domestiques à remplir la quatrieme indication qui, selon moi, consistoit à rendre le tissu de la peau plus souple & plus perméable à l'humeur de l'insensible transpiration. Des affaires particulieres appellerent la malade à Paris; elle cessa tout régime & tout remede. Enfin elle se crut guérie; je le croyois aussi. De retour chez elle, l'affection cutanée reparut. Je proposai de nouveau les bains; elle les refusa. Je la fis consentir à donner un exposé de son état, que j'adressai à MM. Astruc & Ferrein. Sans s'être communiqué leurs idées, ces deux grands Maîtres les rapprocherent parfaitement dans leur consultation. Ils déciderent en faveur des bains domestiques,

convertirent en bouillons l'usage des plantes employées dans la tisanne ci-dessus décrite, insisterent l'un & l'autre sur l'usage des fondans de la lymphe en bols, & sur-tout des fondans antimoniaux, terminerent le traitement par l'usage du lait d'ânesse pur ou coupé. Assuré du succès par celui qui avoit toujours suivi les lumieres que ces deux illustres Médecins avoient bien voulu me communiquer dans d'autres cas, j'allois suivre avec confiance les routes qu'ils m'indiquoient, lorsque j'apperçus des signes non équivoques de grossesse : je renvoyai après les couches le traitement de cette maladie. Elle marqua pourlors une opposition trop décidée à tout remede ; je l'abandonnai.

Actuellement les boutons sont plus étendus, plus incommodes, & durent quelquefois six semaines & plus ; les doigts sont plus enflés, & les articulations plus gênées & plus douloureuses ; les paulmes des mains & les plantes des pieds sont brûlantes. Le lit dissipe toujours pour quelques minutes tous ces boutons, sans en laisser le moindre vestige. Le tems de la grossesse est toujours celui où elle en est le moins incommodée ; elle jouit d'ailleurs d'une assez bonte santé, & toutes les autres fonctions s'exécutent bien.

A quelles causes peut-on légitimement imputer l'origine de cette affection, ainsi que l'irrégularité observée dans son retour & sa

durée ? Pourquoi des boutons d'une étendue & d'une élévation considérable rentrent-ils par la chaleur du lit avec autant de facilité & de promptitude dans la masse du sang, que les taches, lorsqu'elles étoient les plus petites & les plus superficielles ? Une maladie aussi ancienne seroit-elle encore susceptible de guérison, & par quels remedes pourroit-on l'obtenir ? Les frictions mercurielles précédées de bains & autres préliminaires, auroient-elles ici quelque efficacité ? Je souscrirai avec soumission aux lumieres qu'on voudra bien me communiquer à ce sujet.

OBSERVATIONS

SUR LES PIERRES BILIAIRES;

Par M. BOUCHER, Médecin à Lille en Flandres.

Il n'est point de partie dans le corps de l'homme où il ne puisse se former des pierres ; on en trouve des exemples de toute espece dans les Ouvrages des Médecins & des Naturalistes. On a vu des gens verser des larmes pétrifiées. Je connois une Religieuse, poitrinaire & d'vn tempérament fort sec, à qui il est tombé, à diverses reprises

& en différens tems, du fond du nez dans le palais des pietres très-solides, de la grosseur à-peu-près d'un grain de poivre : elle m'en remit, il y a quelques années, deux qu'elle venoit de cracher (*a*). Ces cas sont rares. Il n'en est pas de même des pierres cystiques ou biliaires qui sont les plus communes, si l'on en excepte peut-être celles des reins & de la vessie. J'ai eu occasion d'observer de ces pierres, non seulement dans des cadavres, mais j'en ai vu même rendre par le fondement à quelques personnes. Il y a environ quinze ans que je fus appellé dans un de nos fauxbourgs par un homme âgé d'environ vingt-six ans, d'un tempérament sec sanguin-bilieux, pour une colique hépatique-inflammatoire, désignée par une douleur très-vive à la région épigastrique vers l'hypocondre droit, laquelle douleur se communiquoit à la région ombilicale, accompagnée de vomissemens, de fiévre forte, de suppression d'urines & de selles : deux jours après, un commencement de jaunisse se joignit à ces symptomes. Je fis faire six à sept saignées; je prescrivis force lavemens émolliens, des

(*a*) Blasius a trouvé des pierres sous la langue & dans sa substance même, dans les lévres, les poûmons, le cœur, le scrotum, la glande lacrymale, &c. Isaac Catier en a vu une attachée à la surface interne de la dure-mere. L'on a plusieurs exemples de pierres engendrées dans la matrice. Tulpius en a trouvé une dans l'artere qui se distribue à la capsule atrabilaire gauche ; Réaldus Columbus & P. Marchetti dans la veine-porte, &c.

boiſſons anodynes & rafraîchiſſantes, des potions huileuſes : ces ſecours adminiſtrés promptement relâcherent le pouls, & rétablirent le cours des urines, ſans preſque rien diminuer des douleurs. Cette derniere circonſtance jointe à la continuation de la conſtipation & des ſymptomes de la jauniſſe, me fit ſoupçonner quelque obſtruction dans le canal cholidoque ou cyſtique par des pierres biliaires : je recommandai en conſéquence qu'on ne jettât rien des déjections du malade, ſans avoir ſoigneuſement viſité le baſſin ; j'ordonnai une tiſanne rafraîchiſſante & légérement apéritive, du petit-lait des tamarins, & des jus d'herbes rafraîchiſſantes dans du bouillon de veau, ſans négliger les lavemens. Le malade rendit effectivement au ſeptieme jour par le fondement ſeize à dix-ſept pierres, dont la moindre étoit de la groſſeur d'un pois, & quelques-unes approchoient du volume & de la figure d'une féve d'haricot. La guériſon radicale ſuivit de près.

Ces pierres, dont je conſerve encore quelques unes, ſont légéres, ſurnageant dans l'eau commune, jaunes tant au-dedans qu'au-dehors, liſſes & polies, repréſentant tantôt des triangles, tantôt des eſpeces de loſanges, & quelquefois des cubes applatis dont les angles ſont arrondis, marquées de lignes ſuperficielles qui ſemblent partager leur ſurface en

plusieurs parties symmétriques : (ces lignes paroissent sensiblement être l'empreinte des plis ou des rugosités que l'on voit dans l'intérieur de la vesicule du fiel.) Ces mêmes pierres sont composées de plusieurs couches, dont la plus intérieure qui en forme le noyau, est d'une matiere moins dure & d'un jaune plus foncé que les autres. A ces marques on ne peut méconnoître des pierres cystiques qui ont causé les symptomes que nous venons de décrire, dans le tems qu'elles étoient arrêtées dans le canal cystique ou le cholidoque. J'ai exposé de ces pierres brisées sur des charbons allumés ; elles ont pris feu comme de la cire, & se sont consommées presque sur le champ, après avoir renvoyé une fumée puante.

Les habitans des cantons marécageux paroissent avoir plus de disposition à la génération de ces sortes de pierres, que ceux qui habitent un autre sol ; l'air épais qu'ils respirent, & les eaux bourbeuses dont ils font usage en boison, y contribuent sans doute beaucoup.

En 1750, il a regné à la campagne & sur-tout du côté des marais, à peu de distance de cette ville, une dyssenterie épidemique, pour le traitement de laquelle les Etats de la Province ont envoyé des Médecins & des Chirurgiens. Ceux-ci ont trouvé dans plusieurs cadavres de différens âges des pierres de différente grosseur & figure renfermées

dans la veficule du fiel : celle d'une fille de quatorze ans étoit farcie de pierres angulaires, qui par leur blancheur reffembloient à des concrétions ftéatomateufes ou à des grains de cire blanche, dont elles avoient auffi prefque la confiftance, fe laiffant écrafer affez aifément.

L'on m'a remis d'autres pierres cyftiques qui font plus groffes que toutes celles que j'ai déja vues ; elles ont été tirées du cadavre d'un homme de foixante ans, mort d'une maladie chronique : le volume de quelques-unes approche d'une petite noix mufcade ; elles affectent des figures comme celles des pierres qui ont été rendues par le particulier dont il a été parlé ci-deffus, quelques-unes repréfentent un cube prefque parfait. Elles font compofées de deux ou trois couches épaiffes qui, quoique d'un tiffu compacte ou folide, peuvent être aifément féparées du noyau, lequel eft plus dur qu'elles. Leur couleur eft d'un gris-jaunâtre. Elles ne furnagent point dans l'eau : elles ne prennent pas feu, lorfqu'on en jette des fragmens fur des charbons allumés ; mais elles noirciffent bientôt, exhalent une odeur urineufe, & fe réduifent en une pouffiere blanche en affez peu de tems. Ces pierres étoient en grand nombre & rempliffoient la veficule, qui étoit augmentée de volume au point de reffembler à une veffie urinaire.

La veſicule du fiel n'eſt pas le ſeul foyer de la génération de pareilles pierres ; on en a auſſi trouvé dans les conduits hépatiques, & même dans la ſubſtance du foie. Stalpar Van-der-Wiel cite l'hiſtoire d'un homme, auquel on tira du foie, en ouvrant un abſcès formé dans ce viſcere, une pierre de la groſſeur d'un œuf de pigeon. *Obſ. 45. Cent. 1.*

Paul de Sorbait, cité par cet Auteur, fait mention dans les Ephémérides d'Allemagne d'une pierre tirée du cadavre d'une Dame de condition, qui étoit ſituée dans la ſuſtbance du foie, ſa tunique propre lui ſervant d'enveloppe d'un côté ; elle égaloit le volume d'un œuf d'oie. *Dec. 1. an. 2. Obſ. 106.* Les pierres biliaires n'étant que de la bile concréte & durcie à certain point, elles pourront ſe former dans les endroits où la bile ſe filtre, ou bien par où elle paſſe, dès que quelque obſtacle en empêchera le libre écoulement ; mais ces concrétions auront bien plutôt lieu dans la veſicule du fiel qu'ailleurs, par la raiſon que la bile y ſéjourne naturellement. : l'on trouve en pareil cas la bile croupiſſante plus ou moins épaiſſie. Il eſt rapporré dans la premiere année des Ephémérides d'Allemagne, que Greizelius, en faiſant l'ouverture du cadavre d'une Dame, a trouvé dans la veſicule du fiel une pierre brune en dehors & griſe en dedans, approchant du volume d'un œuf de poule, &

qui pesoit près d'une once ; elle nageoit dans une liqueur noire, & tellement visqueuse, qu'elle ressembloit parfaitement à de la glu. Si ladite Dame qui n'avoit que trente-trois ans, eût vécu plus long-tems, cette liqueur eût sans doute fourni par elle-même la matiere de plusieurs couches qui eussent été ajoutées à la pierre.

Les pierres noirâtres, d'un certain volume, que l'on voit rendre par le fondement à certaines personnes, & que pour cette raison l'on appelle des bézoards humains, sont-ils autre chose que de la bile épaissie & durcie ? Le célébre Fernel a prétendu, contre le sentiment de Galien, que la pituite intestinale peut se durcir au point de former des concrétions pierreuses : il dit avoir vu rendre à diverses personnes de pareilles concrétions de la grosseur d'un maron ou d'une noix, & il cite l'exemple d'un homme qui en faisoit tous les quatre ou cinq jours. *Pathol. lib. 6. cap. 9.* Benevenius a trouvé dans le canal intestinal d'un cadavre une pierre du volume d'un œuf de poule ; & un autre Auteur, cité par Van-der-Wiel, dit en avoir trouvé trois de pareille grosseur dans le même canal.

Nous ne nions pas absolument la possibilité de la production des concrétions pierreuses dans le canal intestinal : elle pourroit peut-être avoir lieu dans les poches du cœcum & du colon ; mais Fernel, non plus

que

que les autres Auteurs cités, n'alléguent aucune circonstance qui ait pu les convaincre que les concrétions dont ils parlent, eussent été formées dans les intestins, plutôt que dans le foie.

Il est dit dans le Dictionnaire de Médecine que les bézoards, que l'on nous apporte tant des Indes Orientales que des Indes Occidentales, sont des pierres formées dans la vesicule du fiel de différentes sortes d'animaux, du bouc, du sanglier, du singe, de la chevre, &c. On en cite un pesant cinq onces, qui a été trouvé dans la vesicule du fiel d'un tortue de terre; cependant on ajoute qu'il se forme des bézoards dans d'autres cavités du corps des animaux, que dans la vesicule. Nous sçavons en général, dit M. Geoffroi, dans un Mémoire inséré dans le Recueil de l'Académie Royale des Sciences, que cette pierre se trouve dans l'*estomac* d'une espece de chevre sauvage qui broute des plantes aromatiques: l'Académicien ajoute que ces pierres s'enflamment aisément, exposées au feu, & qu'elles paroissent contenir du sel volatil & de l'huile. Voilà des circonstances qui caractérisent essentiellement des pierres biliaires: peut-on après cela compter sur le rapport de ceux qui ont avancé qu'elles se rencontrent dans l'estomac des animaux dont je viens de parler? Y auroit-il une cause particuliere qui les y fît remonter du canal

inteftinal ? car je ne crois pas que le canal cyftique ou cholidoque en ces animaux s'ouvre immédiatement dans l'eftomac, comme dans les autruches & les porcs-épis.

S'il eft vrai que les bézoards des animaux ne font que des pierres biliaires, il en eft fans doute de même des bézoards humains. Mais pour porter cet objet au point fenfible de l'évidence, examinons fi ceux-ci n'ont point réellement les caracteres des pierres biliaires.

Une femme de cette ville, âgée d'environ quarante ans, a rendu par le fondement, il y a près de deux ans, un bézoard que j'ai eu entre les mains; c'eft une pierre angulaire, approchant de la figure d'un cône arrondi par fa bafe, & hériffé de petites élévations en forme de mammellons dans toute fa circonférence; elle pefe actuellement fix gros & douze grains : peu de tems après fa fortie, fon poids étoit plus fort; fon volume excede celui d'un œuf de pigeon. On voit, en conféquence d'une petite portion qui en a été enlevée, qu'elle eft compofée de couches concentriques, dont les intérieures font plus compactes & plus folides que les extérieures : celle-ci s'écaille aifément, elle eft brune & même noire en quelques endroits; au lieu que les couches fuivantes font grifes ou blanchâtres : la partie qui fe termine en pointe, eft très-liffe & polie. La malade, quelque tems avant de rendre cette pierre, avoit

encore évacué de petites concrétions pierreuſes, deux entr'autres qui approchoient du volume d'une féve d'haricot.

Cette femme qui eſt d'un naturel mélancolique, ayant en tout tems le teint olivâtre, avoit reſſenti, trois ou quatre ans avant la ſortie de ſa pierre, des douleurs vives à la région épigaſtrique, accompagnées de nauſées, de vomiſſemens, de borborigmes, &c. Les douleurs quelque tems après ſe ſont portées à la région lombaire droite, ou plutôt au haut de la région iliaque droite, où elles ont perſiſté un certain tems avec un ſentiment de peſanteur; elles ont enſuite deſcendu vers l'aîne droite, & ſe ſont enfin terminées dans le fond du baſſin. La malade n'a jamais été ſans ſouffrir; mais les douleurs augmentoient de tems en tems par des accès ſi violens, qu'elle ſe rouloit par terre, ſe jettant avec déſordre de côté & d'autre comme une phrénétique: elle a été pendant ce long intervalle de tems dans un état de conſtipation, les lavemens dont elle faiſoit uſage ne lui faiſant rendre qu'un peu de matieres noires & fétides; ſon teint étoit devenu livide par dégrés, quoiqu'il n'y ait jamais eu de jauniſſe caractériſée. Lorſque la pierre fut deſcendue au bas de l'inteſtin rectum, elle boucha le fondement tout-à-fait pendant trois jours. La malade eſſuya pour-lors les ſymptomes du vol-

vulus, jusqu'à vomir des matieres excrémenteuses. Elle m'a assuré avoir fait plus d'efforts & avoir ressenti des douleurs plus vives pour rendre cette pierre, que pour accoucher. Elle étoit tenue dans ce moment par quatre personnes : le fondement lui sortoit; elle s'est assez bien portée depuis.

On auroit pu épargner à cette femme une partie des dernieres douleurs, en lui faisant l'extraction de cette pierre avec des tenettes, un crochet, ou quelqu'autre instrument propre à cette fin, comme l'ont pratiqué, il y a plusieurs années, à l'Hôtel-Dieu de Paris, MM. Boudou & Moreau, à l'égard d'une femme à qui ils tirerent du fondement une concrétion pierreuse, du volume d'un œuf de poule : elle se cassa dans l'opération, ce qui en facilita l'extraction.

En suivant la marche des symptomes qu'a éprouvé la malade dont il est question, dans le long espace de tems qui s'est passé depuis le moment où elle a commencé à souffrir, jusqu'à celui où elle a été délivrée de sa pierre, on ne peut se refuser à l'idée qui se présente naturellement que cette pierre a été formée dans la vesicule du fiel. Les premieres douleurs qui se sont fait ressentir à l'endroit du canal cystique ou du cholidoque, ne paroissent avoir été causées que par la dilatation forcée de ce canal dans lequel la pierre s'étoit engagée; ce qui a dû exciter

aussi des nausées & des vomissemens. Le transport des douleurs à la région iliaque droite auxquelles s'est joint un sentiment de pesanteur, n'étoit-il pas l'effet de la pierre engagée dans la valvule du colon, après qu'elle eut traversé sans opposition tout le trajet des intestins grêles ? N'est-ce pas en se frayant le passage par l'orifice de cette valvule, & précédemment par les orifices étroits des canaux cystique & cholidoque, qu'elle a acquis à sa pointe, qui s'y est engagée en premier, ce poli que l'on y remarque ? Sa tournure en forme de coin arrondi à sa base a dû contribuer à faire prêter ces orifices au point requis pour son issue (*a*).

Mais, dira-t-on, quelle prodigieuse dilatation ne doit-on pas supposer dans les canaux cystique ou cholidoque, pour qu'ils puissent donner passage à une pierre du volume de celle-ci ? Je demande si cette dilatation est moins possible que celle que fait une pierre qui passe des reins dans la vessie par les ureteres, dont le calibre dans l'état

(*a*) Nous observerons à ce propos, qu'entre les pierres biliaires, d'un volume approchant de celle-ci, il n'y a guéres que celles qui ont une figure analogue à la sienne, qui puissent s'engager dans les canaux en question. Celles qui sont exactement rondes ou sphéroïdes, restent constamment dans la vesicule, & même assez souvent sans causer de lésion notable dans l'œconomie animale, parce que ne pouvant boucher tout-à-fait l'orifice du canal cystique, elles n'empêchent pas l'écoulement de la bile de la vesicule.

naturel n'eſt ſûrement pas plus ample que dans les canaux déſignés, & dont les tuniques n'offrent certainement pas moins de réſiſtance. N'a-t-on pas vu cependant des ureteres qui, ayant donné paſſage à des pierres bien plus groſſes que notre bézoard, avoient en conſéquence acquis une capacité preſque égale aux inteſtins grêles ? Ainſi l'on conçoit que les canaux biliféres pourront ſe dilater ſuffiſamment pour donner paſſage à des pierres, non ſeulement du volume de la nôtre, mais même à des pierres plus groſſes, comme étoit, par exemple, celle dont parle M. Bianchi d'après Tulpius, qu'a rendu une femme de ſoixante-dix ans, & dont le volume a dû être le double de la nôtre, ſi la ſolidité étoit la même, puiſqu'elle peſoit une once & demie. *Hiſt. hepat. part. 3. p. 484.*

Nous trouvons dans quelques Obſervateurs des faits qui ſont très-analogues au nôtre, du côté des ſymptomes qui ont précédé la ſortie de la pierre. Foreſtus, au quatorzieme livre de ſes Obſervations médecinales, fait mention d'une Demoiſelle de Dordrecht qui en a rendu une plus groſſe qu'un œuf de pigeon, après avoir reſſenti long-tems des douleurs à la région de l'eſtomac & au bas-ventre.

On trouve dans le Recueil périodique des Obſervations de Médecine, &c. Novembre 1755, celle d'un bézoard rendu par une Dame

qui avoit essuyé précédemment les mêmes symptomes ; ce qui détermine l'Auteur de l'Observation à proposer, en forme de problême, la question que nous agitons. L'Observation suivante suffiroit presque seule pour le résoudre.

Elle est du célébre M. Bianchi, qui rapporte qu'une certaine Comtesse sujette à une jaunisse périodique qui revenoit tous les mois & duroit douze à quinze jours, rendit, étant en couche, par l'effet d'un purgatif violent, une pierre approchant de la figure triangulaire, & dont le volume surpassoit celui d'une noix : moyennant quoi cette Dame fut délivrée pour toujours de sa jaunisse. On avoit précédemment soupçonné, ajoute l'Auteur, que la maladie étoit causée par une pierre contenue dans la vesicule du fiel. Les circonstances qui ont précédé & suivi sa sortie, ne permettent pas de douter qu'elle ne vînt effectivement de la vesicule ou des conduits hépatiques.

Il ne nous reste plus, pour remplir exactement notre objet, qu'à examiner si les bézoards, & le nôtre en particulier, ne portent point les caracteres des pierres biliaires, ou des pierres trouvées dans la vesicule du fiel & dans les conduits hépatiques. Tout le monde sçait que ce qui caractérise spécialement celles-ci, c'est qu'elles brûlent comme de la cire, & qu'elles se consom-

ment en peu de tems, expoſées au feu.

J'ai raclé un peu de notre bézoard, tant de la couche extérieure, que de celle qui eſt en deſſous : j'ai jetté ces fragmens ſur des charbons allumés, ils n'ont renvoyé ni flamme ni fumée ſenſibles ; ils ont cependant paru prendre feu obſcurément, ont exhalé une odeur urineuſe, ont noirci de ſuite, & ſe ſont bientôt réduits en pouſſiere. Les pierres trouvées dans la veſicule du fiel de l'homme de ſoixante ans, dont nous avons fait mention ci deſſus, n'ont pas produit d'autre effet étant jettées ſur des charbons ardens, quoiqu'elles euſſent été précédemment écraſées.

Il eſt donc conſtaté qu'il ſe trouve des pierres biliaires qui ne brûlent point, ou du moins qui ne prennent pas feu ſenſiblement. Cela peut arriver, par la raiſon que les principes de la bile dans les ſujets chez qui la production de pareilles pierres a lieu, ne ſont point dans la proportion requiſe ; que la lymphe qui fait eſſentiellement partie de cette humeur, domine trop ſur le principe huileux, ou parce qu'étant trop épaiſſie, elle enveloppe dans ces pierres le principe huileux comme un maſtic, de maniere qu'elles ne peuvent point ou preſque point donner de priſe à l'action du feu.

Les pierres que je viens de donner pour exemple, ont encore d'autres rapports avec notre bézoard, à ſçavoir du côté de la con-

ſiſtance ou de la ſolidité, puiſqu'elles ſe précipitent d'abord au fond d'un baſſin rempli d'eau, & du côté de la couleur de leurs diverſes couches, ſi l'on en excepte la couche extérieure qui dans le bézoard eſt noirâtre. Quant à cette derniere circonſtance, il eſt de fait que beaucoup de pierres décidément biliaires ſont naturellement telles, comme il eſt vérifié par quelques obſervations que nous rapporterons dans le moment.

Les divers rapports énoncés, joints à l'expoſé des ſymptomes reſſentis par les perſonnes qui ont rendu des bézoards, ſuffiſent pour convaincre que le foyer de leur génération eſt le même que celui des pierres biliaires, ou plutôt, qu'ils ne ſont que des pierres biliaires. La diſproportion de volume entre celui dont nous avons fait mention & les pierres biliaires les plus communes, ou celles avec leſquelles nous l'avons mis en parallele, ne doit laiſſer aucun ſcrupule, puiſque l'on trouve dans les Obſervateurs nombre d'exemples de pierres auſſi volumineuſes au moins, contenues dans la veſicule du fiel & dans les conduits hépatiques, ou même dans la ſubſtance du foie.

Qu'on ſe rappelle l'obſervation rapportée ci-deſſus d'après Greizelius dans les Ephémérides d'Allemagne. Fabricius Hildanus a trouvé dans la veſicule du fiel d'un homme qui avoit été ſujet à la jauniſſe, une pierre

très-dure, de la grosseur d'une noix, qui étoit noire d'un côté, & jaune de l'autre. Mais ceci n'est rien en comparaison de deux pierres que le même Auteur a observées dans la vesicule d'un homme de condition, & dont une seule pesoit quatorze gros. Elles paroissoient, dit-il, formées de couches ajoutées les unes autour des autres; elles étoient jaunes en quelques endroits de leur surface, & noirâtres en d'autres.

On peut joindre à ces exemples ceux que nous avons rapportés ci-dessus de pierres tirées de la substance du foie.

La solidité ou la pesanteur relative des bézoards & des pierres reconnues incontestablement biliaires, ne doit pas plus causer de scrupule que la différence du volume. M. Bianchi rapporte, d'après les Ephémérides d'Allemagne, une observation de quatre grosses pierres qui étoient dures comme le marbre, tirées du cadavre d'un Prince de l'Empire, & qui remplissoient la capacité de la vesicule du fiel.

Blasius, dans ses Observations, fait mention d'une pierre noire, en forme de coquille de limaçon & dure comme le caillou, qu'il a trouvé dans la substance du foie d'un cadavre, lequel viscere étoit presque tout squirrheux. *Obs. 19. part. 6.*

Les diverses qualités ou propriétés des pierres biliaires ont engagé l'illustre Auteur

du traité du foie à les distinguer en deux especes, en pierres noires & en pierres jaunes. Il s'en trouve, ajoute cet exact Observateur, qui tiennent le milieu, quant à la couleur, y en ayant de blanches, de verdâtres, de bleues, de couleur de plomb, &c. Les noires affectent plutôt des figures angulaires, que les jaunes ; celles-ci approchent plutôt de la figure sphérique ou ovale. Les premieres jettées dans l'eau se précipitent d'abord ; les autres surnagent ordinairement, quoique pourtant beaucoup d'entr'elles se précipitent aussi, lorsqu'elles sont plongées pendant quelque tems. Il s'ensuit donc que les pierres noires sont toujours spécifiquement plus compactes & plus pesantes que les jaunes : circonstance qui rend celles-là analogues aux pierres des reins & de la vessie, auxquelles elles ressemblent aussi par la disposition de leurs diverses couches, qui sont plus serrées & plus intimement unies que dans les pierres jaunes ; & ce qui, selon la remarque de l'illustre Auteur (*a*) que nous ne faisons qu'abréger, ajoute encore à cette analogie, c'est que les personnes sujettes aux pierres cystiques noires, le sont aussi aux pierres urinaires. Enfin la propriété la plus caractéristique des pierres noires consiste en ce qu'elles ne peuvent point prendre flamme, ni se liquéfier par le feu, comme les pierres jaunes. Il est pourtant à

(*a*) M. Bianchi.

remarquer qu'entre celles-ci, celles qui viennent du conduit hépatique, ont plus de disposition à brûler que les pierres de la vesicule : observation qui est conforme à ce que nous avons remarqué ci-dessus touchant les pierres tirées de la vesicule d'un vieillard, qui, quoique jaunes ou jaunâtres, n'ont pas pris feu d'une maniere sensible.

NOUVELLES OBSERVATIONS

CHYMIQUES ET PRATIQUES

Sur le sel naturel de l'urine de l'homme, par M. SCHLOSSER, Docteur en Médecine.

On retire de l'urine un sel, par le moyen de la crystallisation, auquel les Auteurs ont donné différens noms : Helmontius l'appelle *sal urinarium ;* Boerhaave, *sal nativum ;* Marggrave, *sal fusibile ;* Hauptius, *sal urinæ perlatum mirabile ;* & il a été nommé par Boyle *sal crystallinum.*

Boerhaave est le premier qui a donné la description exacte de la maniere de préparer cette espece de sel : Henkel en a traité après ce grand Médecin, mais avec moins d'ordre & d'exactitude. Le procédé de Boerhaave est cependant sujet à des inconvéniens. D'a-

bord le tems pendant lequel ce grand Médecin tient l'urine en évaporation, n'est fondé ni sur l'expérience, ni sur aucun raisonnement sensible. Secondement, l'espace d'une année qu'exige Boerhaave pour cette opération, est beaucoup trop long, puisque M. Schlosser dit qu'il ne faut que vingt-quatre heures. En troisieme lieu, Boherhaave prétend que l'on ne peut tirer ce sel de l'urine qu'une fois ou deux, & M. Schlosser assure que l'on peut répéter cette crystallisation plusieurs fois de suite.

Voici le procédé. de M. Schlosser.

Prenez de l'urine d'un homme sain rendue après la derniere coction : mettez-la dans un vase sur le feu, pour la faire évaporer également ; augmentez le feu par dégrés, soutenez l'évaporation jusqu'à ce qu'il s'éleve une espece d'écume, & qu'elle couvre toute la surface de la liqueur. Pour-lors tirez-la de dessus le feu, passez-la à travers d'un papier gris ; la liqueur devient limpide : mettez-la dans un vase chaud & propre, que vous couvrirez d'un papier attaché avec un fil, & laissez le tout en repos l'espace de vingt-quatre heures. On trouvera au fond & sur les parois du vase des crystaux durs, solides, légérement transparens, d'un rouge brun, & une liqueur épaisse, d'un rouge-noir, qui paroît grasse au toucher. Décantez cette liqueur, jettez dessus un peu d'eau chaude ; mettez-la en

évaporation, comme ci-dessus : vous retirerez de nouveaux crystaux semblables aux premiers. Recommencez ce manuel, jusqu'à ce que la liqueur ne fournisse plus de sel. Quand vous avez vos crystaux ainsi préparés, jettez dessus de l'eau très-froide, dans laquelle vous les agiterez vivement ; immédiatement après vous survuiderez l'eau : de cette maniere vous viendrez à bout d'épurer le sel, & de le priver de ses parties huileuses. On peut pourlors réserver ces crystaux, les distiller avec de l'eau de pluie très-pure, & répéter les solutions & les distillations, jusqu'à ce que le sel soit extrêmement purifié.

M. Schlosser prétend avec assez de raison que Boerhaave s'est trompé, quand il a dit qu'il falloit dans l'évaporation pousser le feu jusqu'à deux cent dégrés au thermométre de Farenheith : ce feu est trop violent pour le commencement de l'évaporation, où la liqueur est pleine de flegme, & par conséquent bien plus susceptible d'être réduite en vapeurs ; sur la fin, il ne s'éleve pas la moitié autant de flegme au même dégré de feu. Il vaut donc mieux augmenter le feu, à mesure que la quantité de l'eau diminue.

Notre Chymiste a observé que le vrai tems où l'évaporation étoit assez forte, c'étoit quand il s'élevoit une espece d'écume sur la liqueur ; quand le feu est trop foible sur la fin, cette écume ne se forme pas : quelquefois il nage

ſur la liqueur une eſpece de cuticule ; alors on voit une petite poudre très-fine, brillante & véritablement ſaline, qui ſe précipite au fond du vaſe d'autant plus abondamment, que cette eſpece d'évaporation eſt plus longue ; cette cuticule n'eſt elle-même qu'un tiſſu formé d'une infinité de cryſtaux. Si le feu eſt trop violent ſur la fin, il vient de l'écume, mais avant que l'urine ſoit aſſez évaporée ; alors elle eſt onctueuſe & ſe gonfle, en franchiſſant les bords du vaſe qui la contient, & en répandant avec elle cette poudre ſaline dont nous venons de parler.

M. Schloſſer, après s'être aſſuré que le ſel qu'on retire de l'urine récente & de celle que l'on a miſe en putréfaction, eſt préciſément la même, a voulu ſçavoir ſi par ſa méthode il n'en retireroit pas une plus grande quantité, que par celles de Boerhaave & de Marggrave. Pour cet effet il a pris cinquante onces d'urine rendue après la derniere coction d'un homme en bonne ſanté : il l'a faite évaporer ſur le feu de la maniere preſcrite ci-deſſus ; il a filtré le réſidu à travers la chauſſe d'Hippocrate. Il a trouvé que la liqueur qu'il avoit paſſée, peſoit une once ſix gros & demi. Ainſi il eſt aiſé de voir combien l'évaporation avoit emporté de liquide. M. Schloſſer a découvert après toutes ſes expériences que par demi-livre d'urine nouvelle, épaiſſie ſelon ſa maniere de la faire évaporer, on en retiroit cinq gros d'un ſel très-pur :

d'où il conclut que cent vingt pintes d'urine récente donneroient quatre pintes & sept onces de liqueur propre à la crystallisation, & qu'en faisant le reste du manuel qu'il prescrit, on auroit précisément sept onces d'un sel très-pur, tandis que Marggrave n'en a retiré que trois ou quatre tout au plus de la même quantité d'urine. Toute la différence de ces deux résultats vient de ce que Marggrave n'employoit dans la distillation que de l'urine en putréfaction, & que par conséquent le feu évaporoit une très-grande quantité de sel alkali volatil qui formoit le déchet qui se trouve dans le sel naturel de l'urine. En second lieu, les crystallisations répétées que fait M. Schlosser, peuvent aussi extraire de l'urine une plus grande quantité de ce sel, au lieu que Marggrave se contentoit de n'en faire qu'une.

Toutes les fois que l'urine que l'on tient en évaporation commence à devenir opaque, il se fait une précipitation proportionnée à l'évaporation, d'une espece de poudre qui porte un caractere de mucosité : elle n'a aucun éclat, quand elle n'est pas séchée, & elle paroît grasse; quand on la prive de toute son humidité, elle devient brillante, & se réduit en une véritable poussiere. M: Schlosser a voulu s'assurer de la nature de ce nouveau produit : pour y réussir, il la traitée dans des vaisseaux bien fermés au feu le plus violent, afin de calciner le résidu & de lessiver les cendres avec de

l'eau

l'eau bouillante. Il a mis quatre onces & demie de cette espece de poussiere dans une petite rétorte placée sur un bain de sable. Il a poussé le feu à sa plus grande force : alors il s'est élevé un flegme limpide, immédiatement après une liqueur alkaline colorée ; celle-ci a été suivie de quelques vapeurs blanches qui fournissoient du sel alkali volatil en très-grande quantité & un peu d'huile jaunâtre. Dans le fond de la rétorte il étoit resté des petits globules de couleur cendrée, & qui se réduisoient en poudre subtile, quand on les pressoit ; le tout pesoit une once sept gros. Comme par la couleur il sembloit qu'il y avoit dans cette poudre encore du phlogistique, puisqu'elle n'avoit pas perdu toute son huile, M. Schlosser l'a calcinée : d'abord il en est sorti d'épaisses fumées ; elle est devenue de la couleur d'un blanc-cendré, & le total ne pesoit plus qu'une once trois gros. Notre Chymiste a lessivé cette cendre avec de l'eau bouillante, jusqu'à ce qu'enfin elle soit devenue insipide : c'étoit pour-lors une poudre terreuse, insoluble dans l'eau, qui étant séchée pesoit sept gros.

Il ne restoit plus à examiner que cette même eau qui avoit servi à édulcorer cette terre saline, elle avoit un goût salé qui n'approchoit ni de l'acide ni de l'urineux, mais plutôt du sel marin. Dans l'évaporation, M. Schlosser a observé qu'il se formoit des crystaux cu-

boïdes, comme il arrive quand on veut faire cryſtalliſer du ſel marin, tout le fond du vaſe étoit rempli de ces mêmes cryſtaux. Le ſirop de violettes n'a point changé de couleur, quand on l'a mêlé avec cette eau ; l'alkali fixe ni l'alkali volatil n'ont produit aucune éffervefcence avec elle : elle n'a pas été plus agitée de ſon union avec l'eſprit de ſel. Une petite portion de ce ſel ſéchée, ſur laquelle on a verſé de l'huile de vitriol concentrée, a produit ſur le champ des vapeurs blanches en grande quantité d'une odeur ſinguliere, piquante, âcre, & qui reſſembloit parfaitement à celle de l'acide du ſel. Quand on jettoit de ce ſel dans de l'eau-forte, elle ſe changeoit ſur le champ en eau régale très-active. Ce ſel ſur le feu petille, comme quand on fait décrépiter le ſel marin. D'où M. Schloſſer conclut, que c'eſt un véritable ſel marin, & que ces cendres que l'on retire de la chauſſe, ſont unies à quelques parties d'urine épaiſſie, & qu'elles ſont formées d'un ſel marin combiné avec une terre très-pure, de ſorte que la terre fait la ſeptieme partie du poids ; car onze gros de ces cendres ont produit quatre gros de ſel & ſept gros de terre.

Ne peut-on pas dire, après ces expériences de M. Schloſſer, qu'il eſt démontré que le ſel marin que nous prenons dans les alimens, ne ſe décompoſe pas dans notre corps ? Mais un phénomene ſingulier que notre in-

génieux Chymiſte a trouvé dans cette eſpece de cendre, après avoir été parfaitement édulcorée, c'eſt qu'elle devient attirable à l'aiman.

Comme l'illuſtre Marggrave a dit qu'après la diſtillation de l'urine en putréfaction, on trouvoit deux ſels en égale quantité, dont l'un eſt volatil & l'autre eſt fixe; qu'il s'eſt contenté d'aſſurer que celui qui eſt volatil, tient de la nature du ſel ammoniac préparé avec la chaux vive, ſans entrer dans aucun détail d'expériences; qu'il a examiné avec le plus grand ſcrupule le ſel fixe de l'urine, & qu'il a démontré par des expériences faites avec toute la ſagacité poſſible, que c'étoit un véritable ſel acide, & un des plus puiſſans qu'il connut, M. Schloſſer a voulu faire voir que l'urine nouvelle jouiſſoit des mêmes propriétés. M. Schloſſer a pris une once de ſel d'urine préparé comme il le preſcrit, il l'a miſe dans une rétorte bien lutée avec un récipient, & l'a pouſſée à un feu modéré & conduit par dégrés, juſqu'à ce qu'il ait apperçu une eſpece de roſée qui couloit dans le récipient: pour-lors il a conſervé le feu dans le même dégré, tant que la rétorte a fourni de cette roſée. Après cette opération, il a laiſſé réfroidir inſenſiblement ſes vaiſſeaux, & il a trouvé dans le récipient une liqueur limpide qui n'offroit au goût ni à la vue, ni huile ni ſel. Dans le col de la rétorte, il y avoit des filamens ſalins qui formoient une petite chaîne

de cryſtaux ; mais ils étoient trop petits, & en trop petite quantité, pour en pouvoir faire l'examen. Dans le fond de la rétorte, M. Schloſſer a vu une maſſe griſe poreuſe qui peſoit une demi-once.

La liqueur dont nous venons de parler, & qui ſe trouvoit dans le récipient réfroidie & évaporée, n'a fourni aucuns cryſtaux : elle étoit très-volatile ; ſa couleur étoit jaunâtre, ſon odeur irritante, & ſi reſſemblante à celle de l'eſprit du ſel ammoniac préparé avec la chaux vive, que le plus habile s'y ſeroit mépris ; elle avoit un goût d'urine qui brûloit la langue ; elle a verdit le ſirop de violettes. Cette liqueur précipitoit le ſublimé corroſif diſſous dans de l'eau, & la diſſolution devenoit très-blanche ; elle précipitoit auſſi la diſſolution d'alun. En mettant cette liqueur dans un vaiſſeau ouvert, auprès duquel on avoit placé un autre vaiſſeau de la même grandeur & également découvert qui contenoit de l'acide vitriolique très-concentré, quoique ces deux vaiſſeaux fuſſent aſſez hauts, qu'ils euſſent une ouverture étroite, & qu'ils ne fuſſent remplis que juſqu'au tiers, il s'éleva cependant ſur le champ une fumée blanche ſur la ſurface de leur ouverture. Quand on eut verſé quelques gouttes de cette liqueur ſur l'huile de vitriol, on auroit dit qu'il ſeroit tombé un charbon ardent dans l'eau ; on entendit un ſifflement, une légére effervеſcence

accompagnée d'un peu de fumée, qui avoit une odeur aromatique singuliere qui ne portoit point trop d'âcreté : l'acide nîtreux ne causa aucun dérangement dans cette liqueur dont il s'agit ; il en fut de même avec l'acide du sel le plus parfait. M. Schlosser fit ensuite quelques tentatives avec du vinaigre concentré & préparé avec la craie ; il le plaça, comme ci-dessus, dans un vase, à côté de celui qui contenoit sa liqueur. Il sortit une fumée blanche, mais qui se formoit deux fois plus vîte, & qui étoit en bien plus grande quantité. Les deux vaisseaux séparés à la distance d'un pied, de sorte cependant qu'ils se communiquoient par la façon dont l'air étoit chassé, produisoient toujours cette même vapeur : en mêlant ces deux liqueurs, il n'y eut pas d'effervescence, mais il s'en fit une dissipation considérable.

Ces expériences prouvent que cette liqueur est d'une nature volatile & alkaline, qui paroît approcher de celle du sel ammoniac.

Passons à l'examen de ce qui restoit dans la rétorte. M. Schlosser, après l'avoir mis dans un creuset, l'a fait rougir au feu le plus violent ; & quand il s'est apperçu que cette matiere étoit en fusion, il l'a étendue sur une plaque de cuivre très-polie, & la laissée refroidir en cette maniere. Elle étoit réduite pour-lors en une masse de terre compacte, très-transparente, qui se partageoit en plu-

ſieurs fentes en ſe réfroidiſſant : elle n'étoit ni parfaitement ſéche, ni parfaitement humide dans l'air ; ſa ſurface extérieure reſſembloit à de la poix, & s'amolliſſoit inſenſiblement. Cette ſubſtance ſe diſſolvoit dans trois fois autant d'eau ; en la faiſant évaporer, on n'en retiroit aucuns cryſtaux : en verſant deſſus de l'alkali volatil très-vigoureux préparé avec de l'urine putréfiée, il ſurvenoit une effervefcence aſſez conſidérable, quelquefois même elle étoit très-vive. Quand la liqueur étoit parfaitement ſaturée, il ſe faiſoit par l'évaporation des cryſtaux qui n'étoient autre choſe que le ſel naturel de l'urine, que l'on pouvoit appeller du ſel naturel régénéré : l'alkali fixe produiſoit avec cette liqueur les mêmes phénomenes.

Après toutes ces expériences, M. Schloſſer ſe croit en droit de conclure que le ſel naturel de l'urine que l'on retire de l'urine nouvelle, eſt préciſément le même que celui que produit l'urine en putréfaction, dont la partie acide a été ſi bien développée par Marggrave ; mais comme cet Auteur n'a fait que très-peu d'expériences ſur cette matiere vitrifiée dont nous venons de parler, M. Schloſſer a cru devoir faire quelques tentatives ſur cet objet.

Cette matiere n'a éprouvé aucun changement dans l'eſprit de vin froid ou dans celui qui étoit bouillant, mais ſon poids y diminue.

Quand on met le feu à l'esprit de vin chargé de cette matiere, il s'enflamme à l'ordinaire, sans acquérir une couleur nouvelle. L'esprit éthéré de térébenthine n'a pu entamer cette masse vitrifiée.

Marggrave prétend que ce verre salin dissous dans de l'eau fermente, quand on y verse de l'alkali fixe. M. Schlosser a réitéré cette expérience, & a éprouvé le contraire : les deux matieres restent dans le repos le plus parfait, la liqueur se trouble cependant par le mêlange; ce qui paroît mériter attention. Le syrop de violettes n'a altéré ce verre en aucune maniere. L'esprit de sel, comme l'esprit de sel ammoniac préparé avec de la chaux, n'ont produit aucune effervescence; la liqueur est devenue laiteuse & trouble. Par l'évaporation elle n'a donné aucuns crystaux ; après l'évaporation, on a trouvé l'alkali fixe au fond, & l'esprit s'étoit dissipé. La craie jettée dans la dissolution de ce verre, n'a produit aucun mouvement; le thermométre de Fahreinheit n'y a point varié. Ainsi après ces expériences il ne paroît pas que Marggrave ait eu raison de regarder ce sel comme un acide. Cette espece de sel traité avec le sable, seroit-il du verre ? Quelles sont ses vertus, quand il est uni à un alkali fixe ? Enfin seroit-il de quelque usage en Médecine ? c'est sur quoi M. Schlosser ne veut pas prononcer.

La saveur du sel naturel de l'urine est lé-

gérement saline, mais point acide ni urineuse. La quantité nécessaire de l'eau pour mettre ce sel en dissolution est si variée, qu'on a de la peine à déterminer rien de positif sur cet objet.

Voici ce que M. Schlosser a fait pour parvenir à la vérité.

Il a plongé son thermométre de Fahrenheit dans une once d'eau très-pure ; le mercure étoit à 56 dégrés. Il a jetté tout à la fois dans cette eau une demi-once de sel naturel d'urine très-purifié & très-pulvérisé. Il a remué le vase pour bien unir la liqueur & le sel. Le thermométre descendit à 52 ; il y resta quelque tems, & revint à son premier dégré. Pour-lors M. Schlosser sépara avec soin le liquide du sel qui restoit au fond du vase : il le fit sécher, le pesa ; le poids étoit de deux gros & demi. D'où il conclut qu'une once d'eau pouvoit dissoudre un gros & demi de ce sel, en remuant le vase, & la liqueur ayant 56 dégrés de chaleur. Notre Chymiste a fait dissoudre de nouveau ces deux gros & demi de sel qui restoient, & il a chauffé la liqueur de façon qu'on pouvoit encore y laisser les mains ; il s'en est dissous un demi-gros de plus. Il prétend que s'il eût fait bouillir cette liqueur, la dissolution auroit été encore bien plus forte ; néanmoins il a retiré par l'évaporation deux gros de son sel.

Ce sel se crystallise en petits prismes pa-

ralleles & égaux entr'eux, qui ont quatre faces oblongues & égales entr'elles, & dont les deux extrémités font tronquées : quand on le met fur le feu, il fe fond & fe cryftallife de nouveau après, comme le borax. L'acide vitriolique, comme l'efprit de nître & le vinaigre fait avec la craie, n'excitent avec lui aucune effervefcence ; il en eft de même de l'efprit alkali volatil de l'urine de l'homme putréfiée. Le fyrop de violettes verfé avec ce fel diffous dans de l'eau, n'a point changé de couleur ; l'alkali fixe n'a point produit d'effervefcence. Ce fel fe conferve très-fec dans l'air. Quand on jette de ce fel fur le nître en fufion, il excite un frémiffement jufqu'à ce qu'il foit diffous ; on ne voit plus le nître fcintiller ni s'enflammer, mais il s'éleve un peu de fumée. Ce fel ne fe diffout pas dans l'efprit de vin, pas même quand il eft en ébullition. De l'efprit de vin qui contenoit de ce fel, & auquel on avoit mis le feu, avoit une flamme plus verdâtre qu'à l'ordinaire. De nouvel efprit de vin verfé fur de l'eau qui étoit faturée de ce fel, & qui étoit très-limpide, l'a rendu trouble fur le champ & blanchâtre ; elle dépofoit au fond & fur les côtés du vafe des cryftaux : le thermométre pendant ce tems monta de dix dégrés. La chaux vive fur laquelle on jetta de ce fel, ne donna aucune odeur ; quand la chaleur fut un peu forte, il s'éleva une vapeur légérement alkaline. En

pilant dans un mortier de la chaux vive & de ce sel très-sec, il s'en exhala très-peu d'alkali volatil qui à peine se faisoit sentir. Dans une eau remplie de ce sel jusqu'à la saturation, M. Schlosser avoit jetté des paillettes d'or, de la raclure d'étain, des grains de plomb, des globules de mercure & des petits morceaux d'argent; tous ces mixtes resterent sans aucune altération. La limaille d'acier rendoit cette dissolution blanchâtre, mais assez claire. Le cuivre étoit légérement corrodé & couvert d'un peu de verd-de-gris; le bismuth étoit intact; le zinc se dissolvoit assez lentement, quand on échauffoit la liqueur; la poudre d'antimoine crud ne put pas se dissoudre. La même liqueur versée sur de la dissolution d'or dans de l'eau régale ne produisit aucun phénomene; elle précipita, sous la forme d'une poudre noire, de l'argent dissous dans de l'eau-forte. Le vif argent dissous dans de l'eau-forte s'agita sur le champ, & & se changea en une masse très-blanche. Il en fut de même du cuivre, du fer & de l'étain dans l'eau forte. Le plomb dissous dans de l'eau-forte n'éprouva aucun changement. Le bismuth fut précipité en une poudre toute blanche. Le zinc également dissous dans l'eau-forte, resta en repos. La dissolution de l'antimoine dans l'eau-forte fut précipitée sous la forme d'une poudre blanche.

M. Schlosser n'a rien éprouvé de particulier

ſur les vertus médecinales de ce ſel naturel de l'urine. Il s'en rapporte à Boerhaave qui lui donne une vertu diurétique & diaphorétique, & à Quincy qui dans ſa Pharmacopée dit qu'il eſt très-efficace pour les rhumatiſmes.

Nous ſommes redevables de pluſieurs connoiſſances très-utiles aux expériences ingénieuſes de M. Schloſſer. Il nous a appris d'abord que le ſel que l'on retire de l'urine nouvelle, ou de celle qui a été en putréfaction, eſt préciſément le même; 2° que ce ſel naturel de l'urine eſt un vrai ſel neutre; 3° que l'acide qu'il contient, eſt un acide animal; 4° que ce même acide uni à l'alkali volatil ordinaire produit le ſel naturel de l'urine régénéré. 5° Enfin il nous a découvert que cet acide change la nature de l'alkali volatil auquel il s'unit, & qu'il lui donne des propriétés ſingulieres. Une expérience nouvelle confirme cette derniere propoſition. Prenez de l'alkali fixe pur & bien ſec; pulvériſez-le, & jettez-le dans la liqueur qui tient en diſſolution du ſel naturel de l'urine : diſtillez le tout; conduiſez le feu doucement. Alors vous aurez, non un alkali volatil ordinaire, mais un eſprit alkalin qui ne peut ſe cryſtalliſer, qui ne fermente pas avec les acides, mais qui, mêlé avec l'acide vitriolique & le vinaigre concentré, excite une fumée épaiſſe dans l'air; c'eſt ce que Boerhaave appelle l'eſprit igné, *ſpiritus igneus*.

LETTRE

A l'Auteur du Journal, sur un fœtus trouvé dans une des trompes de la matrice, par M. VAN-DER-BELEN, Docteur en Médecine, Professeur Royal d'Anatomie & de Chirurgie, à Louvain.

MONSIEUR,

Quoiqu'il y ait plusieurs exemples rapportés par différens Auteurs de fœtus qui avoient été trouvés dans une des trompes de la matrice, je crois que vous voudrez bien me permettre de vous faire part d'une Observation nouvelle à ce sujet.

La femme dont il s'agit, s'appelloit Marie Limbos, âgée de vingt-huit ans, mariée depuis sept : elle a mis deux enfans au monde, dont l'un est mort au bout de huit mois & dix-sept jours, & l'autre a vécu plus de deux ans ; l'un & l'autre ont péri dans des convulsions.

Elle étoit enceinte du troisieme le 2 Octobre 1755, lorsqu'elle fut attaquée d'une toux continue, séche & violente, qui dura jusqu'au 23 du même mois : quatre jours après le sang commença à se faire jour par le vagin goutte à goutte, comme si elle avoit eu continuellement ses régles ; le sang couloit si lente-

ment, qu'il ne faisoit que tacher le linge, sans laisser aucun grumeau ni aucun coagulum. Depuis le commencement de sa grossesse, cette femme avoit ressenti des douleurs si vives dans le bas-ventre, sur-tout lorsqu'elle vouloit aller à la selle, qu'il lui sembloit qu'on lui arrachoit les entrailles, & qu'elle étoit obligée de se tenir le bas-ventre avec les deux mains. Le 2 Mars de cette année, elle entra dans un cabaret à biere où elle but deux pintes de cette boisson avec son mari : elle retourna chez elle, & y fut saisie de douleurs de ventre cruelles & de syncopes fréquentes qui l'obligerent de se mettre promptement au lit jusqu'au 14, où elle mourut le matin dans une foiblesse.

Après la mort de cette femme, on lui fit l'opération césarienne, pour tirer l'enfant du danger où il étoit, & pour lui donner le Baptême, s'il étoit encore en vie ; mais on fut bien étonné, quand on vit que l'enfant n'étoit pas dans la matrice, mais dans la trompe de Fallope du côté gauche. On fit l'amputation de la matrice, des trompes & d'une partie du vagin, & on m'apporta chez moi toutes ces piéces anatomiques. Voici ce que j'ai observé.

La trompe de Fallope du côté gauche formoit un sac très-vaste depuis son milieu jusqu'à son pavillon : dans cette espece de sac étoit renfermé le fœtus qui étoit mâle, très-

bien conformé, & qui avoit trois pouces & demi de grandeur : je n'ai pas pu observer quelle étoit sa situation, à cause de l'opération césarienne que l'on venoit de faire. Le placenta étoit adhérent à toute la circonférence de la partie interne du sac, à l'exception d'une petite portion qui avoit été enlevée par l'opération ; il formoit une grosseur assez considérable. Dans le reste de la trompe, on n'observoit rien de particulier ; elle n'avoit éprouvé aucun changement dans ses parois ni dans son diamétre. La matrice étoit plus grosse & plus épaisse que dans l'état naturel, de façon qu'elle avoit de long deux pouces huit lignes & un demi-pouce d'épaisseur sur les côtés : sa cavité me parut plus grande qu'à l'ordinaire, il y avoit neuf lignes de distance entre les ouvertures des trompes. Le célebre Sanctorinus a déja remarqué cette augmentation de la matrice dans une observation semblable d'un fœtus trouvé dans une trompe. *Observat. Anatom. cap. 2. n. 19.* Au reste j'ai observé dans la cavité de la matrice beaucoup de glaires sanguinolentes ; je les conserve dans de l'esprit de biere.

Voici, Monsieur, quelques autres Observations assez rares que je vous envoye, au sujet des corps jaunes des ovaires. Vous sçavez que M. de Haller dit dans sa Physiologie, chap. 36. n. 825, que ces corps jaunes ne paroissent qu'immédiatement après la concep-

tion, & qu'on ne peut les découvrir que dans les femmes enceintes & dans celles qui sortent de couches ; cependant Sanctorinus, chap. 11. n. 15 du livre ci-dessus, assure les avoir observés dans des filles qui avoient été d'une conduite irréprochable.

Au mois de Décembre 1755, j'ouvris une fille qui pendant sa vie n'avoit donné aucune preuve de libertinage, & de la sagesse de laquelle j'étois moralement sûr. J'ai vu sensiblement dans un des ovaires un corps jaune, de la grosseur d'un pois, qui remplissoit une grande partie de l'ovaire ; il étoit d'un rouge-brun, rempli de petits grains : je le dégageai facilement de sa capsule qui étoit pleine à l'intérieur d'une humeur jaunâtre, & que je déchirai facilement avec le manche de mon scalpel. Je trouvai plusieurs vésicules remplies de cette liqueur jaunâtre ; elles étoient placées sur le contour extérieur de l'ovaire. J'observai la même chose dans l'autre ovaire, mais je n'y vis pas de corps jaune.

Au mois de Janvier de cette année, j'assistai à l'ouverture d'une femme de vingt-quatre ans, qui étoit mariée depuis cinq mois. Je trouvai dans un des ovaires un corps jaune, plus petit que celui dont je viens de vous parler, qui touchoit presque à la surface de l'ovaire par une de ses parties : je l'ouvris de ce côté, & j'apperçus une vésicule pleine d'une liqueur jaune, semblable à celle que l'on

trouve dans les petits corps que l'on appelle œufs dans les femmes ; je vis auſſi une eſpece de conduit qui ſe terminoit à la membrane de l'ovaire. La matrice dans cette femme étoit très-conſidérable, & il y avoit une légére phlogoſe à ſa ſurface interne ; j'y trouvai auſſi des glaires mêlées de ſang.

J'ai l'honneur d'être, &c.

VAN-DER-BELEN.

NOUVELLES OBSERVATIONS

Sur les effets de la Saignée, par rapport à la dérivation & à la révulſion, par M. le Baron DE HALLER, *Préſident de la Société Royale des Sciences de Gottingue, Membre de l'Académie Royale des Sciences de Paris, Londres, Berlin, Stokholm, &c.*

La ſaignée eſt un des remedes les plus communs en Médecine, & un de ceux dont il eſt le plus important d'apprécier la valeur. M. Silva, Médecin de la Faculté de Paris & très-habile Praticien, a publié un Ouvrage ſur ce ſujet, où il a tâché d'établir le ſyſtême de Bellini ſur la dérivation & la révulſion. Pluſieurs Auteurs illuſtres ont frondé ſon ſentiment

timent (*a*); aucun d'eux ne s'y font opposés avec plus de fagacité, & ne l'ont plus folidement combattu que MM. Senac (*b*) & Quefnay (*c*), dont tout le monde connoît l'efprit & les talens fupérieurs. Il falloit, pour terminer cette difpute litteraire, en venir à l'expérience qui feule pouvoit avoir le droit de fixer l'efprit des Médecins. De Heide a fait plufieurs tentatives à ce fujet fur des animaux; elles ont commencé à jetter quelque jour fur cette matiere. M. de Haller a fuivi la route que cet Obfervateur lui a ouverte, & a pouffé fes recherches bien plus loin & bien plus avantageufement que fon prédéceffeur.

La premiere chofe que M. de Haller a voulu vérifier, c'eft de fçavoir fi la vîteffe du fang augmente dans la veine qu'on ouvre & dans les veines voifines, parce que fi elle diminue, tout le fyftême de Bellini s'écroule. Après bien des expériences, M. de Haller a vu, auffi fouvent qu'il l'a voulu voir, que quelque fût la direction du fang dans la veine qu'il ouvroit, foit qu'il allât naturellement du côté du cœur, foit que par un autre mouvement

(*a*) M. Chevalier, Obfervat. Critiques fur le traité des faignées, in-12. 1730. M. Roger Buttler, Effay on blood letting. London 1734. M. Browne, Langrish. modern. Theor. and pract. of Phyfic. London 1738. M. Martin, de la Phlébotom. & de l'Artériotom. in-12. Paris, 1741. M. Roland Jackfon, de verâ Phlebotom. Theor. Lond. 1743. Gilles Watts, of revulfion and derivation, Lond. 1754.

(*b*) Lettres fur le choix des faignées, in-12. Paris, 1730.

(*c*) Obfervat. fur la faignée, in-12. Paris, 1730.

il fût porté vers les inteſtins, ſoit qu'il ſe balançât ou qu'il fût en repos, qu'on eût arraché le cœur, ou lié ou coupé les aortes, le ſang dans toutes ces circonſtances ſortoit de la veine coupée avec une vîteſſe beaucoup plus grande que celle qu'il a dans aucune autre veine entiere, & même plus vîte qu'il ne parcourt les arteres. Il ſort d'abord en faiſant des tourbillons, comme s'il étoit lancé par le poids d'une grande colomne d'eau qui forceroit un tuyau, & ſa vîteſſe qui eſt la plus grande au ſortir de la plaie, diminue à meſure qu'il ſe répand dans les lames du méſentere (*a*) ; & les globules qui étoient d'abord ramaſſés ſous la forme d'un jet fort ſerré, s'éloignent peu-à-peu, & le lit du courant s'élargit conſidérablement. Deux courans oppoſés rapides, l'un & l'autre ſe hâtent de ſe jetter dans l'ouverture de la veine ; il ſort cependant plus de ſang & avec plus de vîteſſe du côté du cœur, & la colomne qui en vient repouſſant celle qui part du côté des extrémités, fournit preſque ſeule tout le ſang qui coule par la ſaignée.

M. de Haller a obſervé enſuite que l'ouverture d'une veine occaſionne un mouvement très-rapide du ſang veineux, même après qu'il a été long-tems en repos, & que le cœur a été enlevé. Cette vîteſſe a lieu

(*a*) M. de Haller a fait ces expériences ſur les veines méſentériques des grenouilles & des crapauds, qui ſont très-viſibles & s'ouvrent aiſément avec la lancette.

dans la veine ouverte, dans les rameaux qui s'y jettent, dans les troncs voisins qui communiquent avec elle, & même dans les petites veines capillaires. Cette expérience ne manque jamais, à moins que la veine n'ait déja vuidé tout le sang. Enfin la saignée paroît si efficace pour changer le cours du sang, qu'elle occasionne un mouvement contraire aux loix les plus ordinaires de la circulation, en faisant rebrousser le sang du côté du cœur vers l'incision, & elle accélere le mouvement de celui qui venoit du côté des intestins. C'est un spectacle amusant, si l'on en croit M. de Haller, de voir l'espece de combat qui se livre entre ces deux colomnes, & qui quelquefois est d'autant plus sensible que leurs couleurs sont différentes, le courant du côté du cœur étant d'un rouge beaucoup plus éclatant que celui qui vient du côté des intestins qui est plus pâle.

Ce mouvement rapide désemplit presque entiérement les veines voisines. Le sang qui retourne du cœur, a plus de vîtesse que celui qui vient du côté des intestins; son cours se soutient aussi plus long-tems: quelquefois le courant du côté du cœur est le seul qui fournisse du sang.

Les veines voisines vuident le sang par l'incision, par un mouvement direct & par un mouvement retrograde; & si le sang est en repos, la saignée l'agite, & rend la fluidité à ces amas de globules que le repos avoit fait

dégénérer en une eſpece de maſſe d'huile.

M. de Haller prétend qu'il arrive peu de changement par rapport à la vîteſſe & par rapport à l'évacuation dans les veines du méſentere les plus éloignées de celles qu'on ouvre. Après avoir fait ſept ſaignées, notre Obſervateur a vu le mouvement du ſang ſe conſerver encore pendant deux heures, même dans les petits vaiſſeaux capillaires. L'on voit par tous ces faits combien la ſaignée eſt propre à rétablir la circulation ſuſpendue dans les noyés & dans les perſonnes attaquées de maladies ſoporeuſes.

La ſaignée, ſelon M. de Haller, attire le ſang du voiſinage ſur la partie ſur laquelle on la fait ; ainſi la doctrine de la dérivation s'accorde aſſez bien avec l'expérience, pourvu cependant que ſon effet ne ſoit pas détruit par les valvules. La ſaignée de la jugulaire vuide le cœur, l'oreillette droite & le poûmon, parce qu'il n'y a point de valvules entre deux, comme M. de Haller s'en eſt aſſuré ſur un chien & ſur d'autres animaux. Il eſt très-connu de tous les Médecins que la ſaignée de la jugulaire débarraſſe le cerveau. On a donc raiſon, d'après ces expériences de M. de Haller, de ſaigner dans les coagulations du ſang produites par la peur, le froid, ou par quelqu'autre cauſe, puiſque cette opération donne de la fluidité & du mouvement au ſang.

Comme toutes les veines du corps ſont liées les unes aux autres, les plus proches de cell s

qu'on ouvre ſont celles qui ſe vuident le plus conſidérablement ; celles qui ſont plus éloignées, ſe déchargent très-peu & très-lentement. Dans celles-là, le ſang acquiert un peu plus de vîteſſe ; mais ces effets vont toujours en diminuant, à meſure qu'on s'éloigne de la veine ouverte, & il ceſſe enfin abſolument. Les veines qui ſont éloignées de la ſaignée, ſe déſempliſſent très-peu. Ainſi ces expériences démontrent *l'exiſtence réelle de la dérivation*.

La ſeconde queſtion dont il s'agit, eſt la plus importante ; c'eſt de ſçavoir ſi la ſaignée accélere auſſi le mouvement du ſang artériel. Ce qui prouve l'importance de cette queſtion, c'eſt que ce n'eſt pas ſur la dérivation & ſur la révulſion des veines qu'on ſe fie en pratique, mais ſur celle qui doit ſe faire par les arteres correſpondantes à la veine ouverte : d'ailleurs les maladies inflammatoires, telles que la phrénéſie & la pleuréſie, ſont regardées comme des maladies des arteres ; & le grand Boerhaave prétend par ſa doctrine prouver qu'en ouvrant une veine, on y détermine le cours du ſang qui gonfle la partie enflammée, & qu'on peut de cette maniere deſobſtruer les extrémités capillaires.

M. de Haller a fait ſoixante-deux expériences, pour s'aſſurer de la vérité dont il s'agit. Dans les trente-ſix premieres, il n'a fait aucune attention au ſang artériel ; ſon mouvement étoit trop prompt, pour que la ſaignée ait pu en augmenter la vîteſſe. Dans les vingt-

fix autres, M. de Haller a examiné attentivement le changement que cette opération y a occafionné, & il a obfervé dans le plus grand nombre que la faignée augmentoit le mouvement du fang dans les arteres, foit qu'il ne fût que rallenti, foit qu'il fût fufpendu ; il paroît que fa vîteffe augmentoit comme fa quantité. L'ouverture d'une veine après la mort de l'animal, après que le cœur a été arraché, a fait renouveller ce mouvement dans l'artere. Ces augmentations du mouvement du fang ont trop conftamment fuivi la faignée, pour qu'on puiffe les attribuer à quelqu'autre caufe accidentelle. Ainfi après ces expériences de M. de Haller, on peut conclure que la faignée accélere le mouvement du fang dans les arteres correfpondantes & voifines de la veine; ce qui prouve la bonté de la doctrine de Bellini fur la révulfion.

M. de Haller prétend que ce qui établit auffi folidement la révulfion artérielle, c'eft que le fang s'amaffant dans l'endroit de la veine ouverte, & la quantité de la maffe totale du fang n'augmentant pas pendant ce tems-là, il faut que les arteres voifines de celles qui fe font déchargées par l'ouverture, vuident leur fang dans ces dernieres, comme dans un endroit où elles trouvent moins de réfiftance ; & cette diminution ayant lieu de proche en proche, l'effet doit s'étendre jufqu'à des arteres affez éloignées : il ne s'enfuit pas que cela fe communique jufqu'à

celles qui le sont le plus, parce que les petites anastomoses qui se trouvent entre deux, ne suffisent pas pour un mouvement fort prompt du sang d'une artere à une autre fort éloignée. Ainsi l'on ne sçauroit penser que le sang du cerveau puisse se jetter sur l'artere crurale au travers des petites anastomoses de la moëlle épiniere ou des vaisseaux du bassin. Si l'on ajoute à cela qu'un homme s'affoiblit en perdant son sang, & que la force du cœur étant moindre par-là même, la résistance que font les arteres dans les parties opposées à celle de la saignée, se trouve proportionnellement plus grande que dans un homme sain; c'est une nouvelle raison qui détermine une plus grande quantité de sang du côté de la veine ouverte, plutôt que du côté du cerveau, ou des autres parties dans lesquelles rien n'a diminué la résistance des vaisseaux.

M. de Haller étaie ses expériences avec de très-bonnes raisons, qui se trouvent aussi dans l'Ouvrage excellent de M. Silva, & il prouve qu'il y a une véritable révulsion de la tête, toutes les fois qu'il s'y porte moins de sang du cœur, & que les vaisseaux du cerveau sont moins gonflés. Il avoue cependant que tout cela n'est vrai que dans le tems que le sang s'écoule : quand la plaie est fermée, tout se rétablit dans l'ordre naturel; le mouvement du sang perd seulement un peu de sa force & de sa vîtesse. On peut appliquer cette

vérité dans les fiévres ; car le but principal des Médecins qui font faigner dans le commencement des fiévres, c'eſt d'abattre les forces trop grandes du cœur qui durciſſent le coagulum du ſang, qui rempliſſent les vaiſſeaux déja trop dilatés, qui occaſionnent de dangereuſes exſudations des vaiſſeaux obſtrués dans la tunique celluleuſe, & augmentent par une plus grande chaleur, la diſpoſition naturelle du ſang a une putridité volatile.

OBSERVATION

Sur une maladie ſinguliere d'un homme dont le viſage eſt devenu d'une difformité monſtrueuſe, & que l'on appelle communément la Tête de Veau. *Par M.* RANSON, *Médecin du Roi pour la Ville, la Juriſdiction & les Hôpitaux de S. Jean d'Angely.*

Celui qui fait le ſujet de la maladie ſinguliere que je vais décrire, s'appelle François Izambard, âgé de trente-trois ans, du bourg de Fontenai en Saintonge. Il avoit un frere & une ſœur, & il étoit l'aîné de cette petite famille. Il naquit auſſi ſain que les deux autres, & il a joui des avantages d'une aſſez bonne ſanté juſqu'à l'âge d'environ quinze ans ; il étoit cependant ſujet à quelques bouffiſſures ſur les paupieres ſupérieures.

Ce fut à cet âge qu'il commença à ſentir

les avant-coureurs des maux qu'il éprouve aujourd'hui. Il essuya d'abord une maladie très-grave qui le fixa chez lui pendant plusieurs mois. Les circonstances qui ont accompagné cette maladie, lui sont échappées ; il m'a dit seulement qu'il fut saisi d'un mal de tête accablant, & qu'il perdit connoissance pendant très-long tems. Ce pauvre malheureux étoit orphélin, destitué de toutes ressourses ; il fut par conséquent trés-négligé, & il languit un an entier chez lui, sans avoir reçu aucun soulagement, & sans avoir trouvé personne qui cherchât à calmer sa peine ou à remédier à ses maux.

Cette époque fatale devint pour Izambard celle du dépérissement de la machine. Les parties de son corps affoiblies ne prirent plus qu'un accroissement imparfait; les chairs sans action demeurerent émaciées ; la séve trop grossiere ne pouvoit pénétrer dans les plus petits vaisseaux. Dès cet instant ce pauvre infortuné demeura maigre, foible, & d'une très-petite stature ; il avoit pourtant d'assez bonnes couleurs, il conservoit son appétit & dormoit fort bien. Ce qu'il y a de plus singulier, c'est que son visage qui jusques-là n'avoit rien de difforme, changea de caractere, prit un accroissement démesuré, & qu'il se métamorphosa insensiblement en un masque hideux, & sa tête en un portrait capable d'inspirer le dégoût & l'horreur. Cet homme mendie son pain dans la ville de S. Jean d'An-

gely : on le connoît ſous le nom de la *Tête de Veau* (*a*).

L'origine & les progrès de cet état ont été remarqués d'aſſez près, pour détromper le Public, en l'inſtruiſant que l'homme dont il s'agit n'eſt point né avec cette difformité, & qu'il eſt de fait qu'après la grande maladie dont on vient de faire mention, lorſqu'il reprit ſa vie ordinaire, la peau de la moitié du front du côté droit commença à s'épaiſſir & ſe gonfla inſenſiblement, ſans qu'il y ſurvînt de douleur, ni de changement à ſa couleur naturelle : cette tumeur molle & ſouple s'eſt ainſi ſoutenue pendant plus de douze ans, ſans s'étendre au-delà de la naiſſance des cheveux & des oreilles qui ne ſont pas plus altérées que la plus grande partie des tégumens de la tête, qui reſtent dans leur état naturel, aſſez fournis de cheveux, ſans aucune malpropreté. Cet épaiſſiſſement de la peau s'eſt augmenté plus notablement vers le ſourcil droit, ſur lequel elle tomboit en forme de ſac replié, & recouvroit preſqu'entiérement l'œil ; la joue du même côté gonfla enſuite, & s'étendit. La tumeur du front ſe jetta en dehors de plus d'un pouce, en formant quelques replis ou ſillons enfoncés, dans leſquels le ſéjour de la ſueur cauſe une grande incommodité par ſon irritation.

(*a*) On trouvera à la fin de l'Obſervation cette figure monſtrueuſe, gravée au plus naturel. On doit avoir obligation à M. Ranſon de ce préſent qu'il fait au Public.

Les paupieres, originairement flasques, & qui avoient été sujettes les premieres à l'engorgement, ont pris leur accroissement plus lentement par proportion que les autres parties du visage; le nez aussi a été long-tems avant de s'éloigner de son état naturel.

La lévre supérieure a acquis plus de volume, & a formé une espece de languette, dont le poids forçant le ressort déja affoibli des fibres, la fait souvent tomber sur la bouche qu'elle cache, ou plus communément elle devient vacillante, selon les mouvemens que se donne cet homme, de même que les autres parties gonflées de sa face, sur-tout depuis qu'elles ont plus de volume & qu'elles sont plus relâchées.

Ce côté droit a resté ainsi cinq à six ans, avant que le gauche se soit enflé; ce qui lui est ensuite survenu de la même façon que de l'autre côté, en commençant par le front & s'étendant à la joue. Ce dernier accroissement s'est fait en moins de tems que l'autre, & il n'est pas si considérable, sur-tout au front. Tout cela s'est ainsi maintenu avec cette enflure médiocre & successive, sans augmentation ni diminution, jusqu'à l'hiver de 1753, dans lequel ce malheureux souffrit plus de froid & prit de plus mauvaise nourriture; son corps a été toujours plus maigre depuis, & sa peau plus jaune, tandis que sa face a grossi prodigieusement.

Depuis cette époque, l'épaississement de la peau s'est augmentée dans son total au point

qu'il se trouve d'un tiers plus fort qu'il ne l'a été pendant huit à neuf ans, sans qu'il s'y soit fait sentir plus de douleurs qu'auparavant, ni que la couleur en soit changée, sans aucune altération notable dans les fonctions essentielles. Le gonflement de la face se trouvant de beaucoup augmenté en peu de tems, il a fait des progrès vers la partie postérieure, par le dessus de chaque oreille, d'une étendue de huit travers de doigt de longueur, formant deux lignes recourbées sous les cheveux qui y figurent comme deux grosses cordes mollasses, & qui ont une tendance à se réunir vers le sommet de la tête, laissant le reste de la partie chevelue aussi séche qu'elle l'a été jusqu'ici.

Le cou, la gorge, le menton, les oreilles & la lévre inférieure n'ont encore rien éprouvé de cette enflure vicieuse. L'examen de la bouche, naturellement petite, a présenté toutes les dents entieres; mais les incisives sont noirâtres & décharnées, & les molaires d'un jaune qui dénote leur corruption prochaine, d'autant plus que les gencives sont gonflées d'un sang obscur, & que la salive paroît altérée par un virus scorbutique. Le régime de ce malheureux qui s'est nourri de ce que la Providence lui fournissoit, a cependant été réformé, depuis qu'on lui a représenté que les choses âcres & salées lui étoient nuisibles; il est d'ailleurs sobre, boit peu de vin & même peu d'eau, quoiqu'il convienne qu'il a souvent

la bouche échauffée & l'estomac froid. Cette petite réforme ne produira pas chez lui un grand changement dans la qualité & la consistance des humeurs, si l'on ne lui procure plus de repos, en lui épargnant les peines qu'il prend pour sa subsistance, & en lui donnant un logement plus commode ; c'est ce qu'on espere lui procurer dans un Hôpital, assez bien tenu, pour lequel il ne paroît pas avoir tant d'éloignement, qu'il en a témoigné avant que son indisposition fût venue au point qu'elle l'est : il la supporte cependant avec une patience merveilleuse, de même que sa difformité.

Cet état monstrueux dans lequel est tombé Izambard, est certainement l'effet d'une maladie réelle, quoique rare & singuliere ; elle est la suite & comme la crise de celle qui se fit sentir, il y a dix-huit ans. L'origine & les progrès de cette derniere sont trop sensibles, pour les méconnoître ; elle s'étend & prend des accroissemens. La partie chevelue epargnée pendant environ quinze ans, ayant commencé à être entreprise par les deux côtés de la tête, à l'instar du visage, fait juger par ces progrès récens que l'enflure n'en restera pas là ; & si ces progrès extérieurs sont proportionnés à ceux qu'on a vus ces trois dernieres années, quel volume la tête ne formera-t-elle pas ? Sans attendre même que cet accroissement soit entier & prodigieux, que n'a point à craindre l'œconomie intérieure du cerveau ? L'assoupissement habituel & la pesanteur dont se

plaint cet homme, n'en font-ils pas comme le préfage ? Ne peut-on pas ajouter enfin qu'il y aura tout à craindre du gonflement du cou & de la poitrine ? La refpiration eft déja plus courte, & le malade marche plus courbé que de coutume.

Ces raifons qui fe fourniffent des appuis mutuels, prouvent affez ce qu'on a avancé, & le prognoftic annonce des accidens affez férieux pour tenter de les prévenir, en prenant les mefures que la charité & la connoiffance dans le traitement des maladies pourront fuggérer de plus convenable au cas dont il s'agit.

Il ne refte qu'à demander de quel nom l'on caractérifera cette maladie ? à quelle caufe on l'attribuera ? de quels moyens fur-tout on fe fervira pour le foulagement de cet homme ?

C'eft ce qu'on n'a pas jugé indigne de l'attention des Obfervateurs zélés pour les progrès & la perfection de la Médecine, auxquels on expofe cette defcription, auffi fimple que vraie, pour obtenir d'eux ce que par leur fublime théorie ou par leur pratique heureufe ils pourront communiquer en faveur du malade.

APPROBATION.

J'Ai lû, par ordre de Monfeigneur le Chancelier, *le Journal de Médecine* du mois de Novembre. A Paris, ce 23 Octobre 1756.

LAVIROTTE.



RECUEIL PÉRIODIQUE
D'OBSERVATIONS
DE MÉDECINE,
CHIRURGIE,
PHARMACIE, &c.

DÉCEMBRE 1756.

TOME V.



A PARIS,

Chez VINCENT, Imprimeur-Libraire, rue S. Severin, à l'Ange.

Avec Approbation, & Privilege du Roi.

LIVRES NOUVEAUX

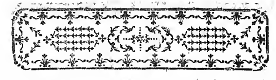
Qui se trouvent chez le même Libraire.

TRAITÉ des maladies occasionnées par les excès de chaleur, de froid, d'humidité & autres intempéries de l'air, par M. Raulin, *in*-12. tome I.	*Prix reliés.* 2 l. 10 s.
Observations pratiques sur les maladies de l'urethre, par M. André, *in*-12. 1 vol.	2 l.
Deux Mémoires sur le mouvement du sang & sur les effets de la saignée, par M. de Haller, *in*-12. 1 vol.	2 l. 10 s.

AVIS

TRÈS-IMPORTANT.

On avertit les Souscripteurs qui font venir ce Journal par la Poste, que MM. les Fermiers Généraux des Postes ont bien voulu en diminuer le port, & qu'il n'en coûtera désormais que quatre sols *par cahier ou mois, dans toutes les Villes du Royaume.*



RECUEIL PÉRIODIQUE D'OBSERVATIONS DE MÉDECINE, CHIRURGIE, PHARMACIE, &c.

SUITE des Expériences sur l'Irritabilité; Par M. LORRY, *Médecin de la Faculté de Paris.*

JE vais à présent entrer dans le détail de mes expériences sur la poitrine. J'avois fait sur un chien d'une taille moyenne, fort vigoureux d'ailleurs, différentes expériences, & je lui avois extraordinairement fatigué le bas-ventre par mes recherches. J'avois conservé en leur entier la tête & la poitrine; mais l'animal qui depuis un quart d'heure avoit souffert sur le bas-ventre différentes épreuves plus cruelles les unes que les autres, étoit fort affoibli. Je lui ouvris la poitrine, coupant promptement avec des ciseaux les cartilages

des côtes près du sternum : alors je jettai de l'esprit de nître fumant sur la plévre ; l'animal tressaillit beaucoup plus vivement que je ne l'aurois cru en état de le faire. La plévre & le médiastin sont une seule & même membrane, leur continuité est évidente ; cependant il s'en faut de beaucoup que l'impression de l'esprit de nître soit aussi forte sur le médiastin que sur la plévre, à peine y apperçoit-on la moindre marque de sentiment. J'ai réitéré cette expérience sur un chien frais, en commençant à l'ouvrir par la poitrine, & j'ai vu à-peu-près autant de sentiment dans la plévre, & presqu'aussi peu dans le médiastin; mais ce qui paroît surprenant, c'est que dans cette seconde expérience ni la membrane extérieure des poûmons ni le péricarde ne me donnerent aucune marque extérieure de sensibilité, ou du moins de celle qui excite un sentiment de douleur. Au reste quoique la plévre soit à-peu-près dans la poitrine ce que le péritoine est dans le bas-ventre, c'est-à-dire, la mere des autres membranes, il faut remarquer que dans la partie qui est adhérente aux côtes, en premier lieu, elle est couverte de nerfs, comme ne l'est aucune autre membrane ; en second lieu, qu'elle est aponévrotique & fort chargée de fibres tendineuses ; en un mot, qu'elle a des propriétés de structure très-différentes de celles des autres membranes, qu'il est donc moins éton-

nant qu'elle ait aussi des phénomenes singuliers.

Pour le poûmon, j'y ai fait une incision, & j'ai porté dans sa substance une plume chargée d'esprit de nître ; l'animal a eu des soubresaults violens, car dans cet état il lui étoit impossible de faire autre chose. Je suis cependant persuadé, par l'observation des maladies du poûmon & l'analogie de sa substance avec celle des autres visceres, que la cause de la sensibilité que j'ai apperçue, réside dans l'intérieur des bronches ; mais je réserve les phénomenes que j'ai observés sur cet article, à un Mémoire particulier sur la sensibilité de ces parties.

Le cœur enfin, de quelque façon qu'on l'irrite, présente toujours les mêmes phénomenes, dont je ferai mention en tems & lieu ; mais dans quelque état que j'aie essayé d'exciter de la douleur dans sa substance, je n'ai jamais pu y en produire la moindre espece : quoique j'y aie porté successivement de l'esprit de nître fumant, de l'huile de guayac, du sublimé corrosif, les phénomenes étoient toujours les mêmes. Jamais dans les chiens le cœur ne donne aucune marque de sentiment ; il continue son mouvement avec la même régularité, & l'animal ne fait aucun effort, il n'a aucun soubresault, bien loin qu'il soit agité d'aucune convulsion.

Au surplus, quoique cette insensibilité soit

ſurprenante, elle doit cependant moins étonner les Médecins qui ſçavent que la cauſe de notre ignorance ſur les maladies du cœur eſt le défaut de ſymptomes univoques à cette partie (*a*) ; ignorance qui ne ſubſiſteroit certainement pas, ſi la douleur ſe faiſant quelquefois ſentir dans le cœur, on pouvoit y reconnoître le ſiége du mal : au ſurplus nous devons remercier la Providence de n'avoir pas donné à cette partie un ſentiment vif, puiſque ſi elle eût ſenti de la douleur, l'exercice de la vie eût été inſupportable.

Du cœur j'ai paſſé à l'examen des vaiſſeaux qui en ſortent & qui s'y portent ; mais les arteres ni les veines ne donnent aucune marque extérieure de ſentiment, quand on a ſoin de les prendre ſeules & ſéparées de toutes les fibrilles nerveuſes qui rempent ſouvent à leurs ſurfaces, & qui dans les rameaux capillaires excitent ſouvent des douleurs fort vives : au ſurplus la plus grande partie de la ſubſtance de ces vaiſſeaux eſt compoſée d'un tiſſu cellulaire, & je ne connois point dans le corps animal de tiſſu cellulaire qui ait un ſentiment bien diſtinct. Quelque partie de ce tiſſu que j'aie irritée, quelque eſpece d'irritant que j'aie employé, elle m'a toujours paru fort inſenſible. Mais je ne m'arrêterai pas au détail des expériences qui conduiſent à cette

(*a*) Voyez ſur cet article le traité du Cœur de M. Senac, vol. II.

conclusion ; car on convient assez entre les Auteurs de cette insensibilité.

Il faut avoir grand soin, dans la dissection des animaux vivans, de ne point tirailler le tissu cellulaire dans l'endroit où il est adhérent aux membranes aponévrotiques ; telle est celle qui recouvre les muscles droits du bas-ventre. J'ai souvent été étonné de la douleur que j'excitois dans ces animaux par le simple tiraillement du tissu cellulaire, quand je cherchois à découvrir la gaîne tendineuse de ces muscles ; mais il est très-aisé de reconnoître que la sensibilité apparente du tissu cellulaire ne dépend que de l'irritation de l'aponévrose qui est dessus les muscles : car dans tout autre endroit ce tissu est absolument insensible. J'ai fait la même expérience sur l'extension aponévrotique qui recouvre en partie la cuisse, & je l'ai faite avec le même succès ; les autres membranes qui recouvrent les muscles, n'ont pas à beaucoup près autant de sensibilité : je n'en ai même apperçu que quelques traces légeres.

Cependant M. de Haller qui s'est fort étendu sur la sensibilité des aponévroses & des tendons, refuse aussi cette propriété aux aponévroses. La grandeur de l'autorité qui s'éleve contre le sentiment des tendons, la bonne foi de M. de Haller reconnue par tant de travaux utiles à la Médecine & à l'humanité, que personne ne respecte plus sincérement

que moi, m'empêchent de prononcer sur cet article. Je propose mes doutes, c'est à chaque Sçavant à se déterminer d'après l'expérience.

Ayant lié sur le dos un gros chien, de façon cependant à me conserver la liberté de détacher les jambes postérieures, j'ai relâché les muscles qui dans ces animaux tiennent lieu de jumeaux, & alors j'ai percé à travers les tégumens la substance même des tendons, plus dure & plus difficile à traverser que la peau : je n'ai pas apperçu un sentiment de douleur bien vif, en perçant le tendon, ni tant que le muscle a été dans l'état de relâchement. J'ai été par conséquent moins étonné de la proposition qu'avoit annoncé le Disciple de M. de Haller, & que celui-ci a confirmé dans sa Physiologie ; mais ayant voulu après cette expérience attacher de nouveau la cuisse de l'animal, je fus obligé de tirailler toute la jambe ; alors l'animal jetta des cris aigus, & exprima par ses mouvemens les marques de la plus violente douleur. Le chien étoit entier, & n'avoit été endommagé que par cette seule piquure que j'avois faite avec une aiguille très-fine. Ainsi il est clair par cette expérience que la douleur avoit été excitée par le tiraillement, mais occasionnée par la piquure. J'ai cru devoir refaire cette même expérience, mais dans des circonstances toutes opposées. J'ai tenu le tendon dans un état de

tenſion, en tiraillant fortement la cuiſſe, & alors dans le tems même de la piquure, il ſentit une vive douleur. Après ces tentatives, je fis diverſes autres expériences ſur ce chien; & après ſa mort ayant diſſéqué l'endroit où j'avois fait ces piquures, j'obſervai exactement tous les changemens qui étoient arrivés pendant cette expérience dans la partie. Le tendon n'avoit changé ni dans ſa couleur ni dans aucune de ſes dimenſions ; le muſcle auquel il étoit attaché, étoit d'un rouge beaucoup plus vif que ne le ſont ordinairement les muſcles : le tiſſu cellulaire & la gaîne qui l'environne, étoit toute chargée de ſang.

J'ai recommencé la même expérience, quoique d'une autre façon, ſur un autre chien plus jeune & de moindre volume, mais auſſi entier & auſſi ſain ; car ayant découvert ce tendon, j'ai jetté deſſus de l'eſprit de nître fumant. J'ai reconnu d'abord ce qui en avoit impoſé à M. Zimmermann, car je n'obſervai pas des ſignes de douleur fort conſidérables ; mais par les expériences que je viens de rapporter, il eſt aiſé de ſe convaincre que la propriété des acides minéraux eſt de peu irriter les parties aponévrotiques & tendineuſes. Sitôt que l'on jette un acide minéral ſur un tendon, le tendon ſemble relâché par ſon action; ſes fibres paroiſſent durçir & groſſir, & leur ſubſtance en les ratiſſant ſemble détruite, déſunie par lames, &,

pour parler en termes de l'Art, exfoliée : elles ne peuvent pas ſentir dans cet état, & il paroît que l'impreſſion de l'acide minéral attaque leur ſubſtance terreuſe.

L'on ſçait aſſez par obſervation que l'irritation différe non ſeulement dans ſes dégrés, mais qu'il y a auſſi une modification particuliere, dépendante d'un côté de la partie irritée, de l'autre de l'action des différens irritans qu'on peut employer : ainſi les tendons ne paroiſſent ſentir qu'un moment l'impreſſion de l'huile de girofle ; & quand j'en ai verſé ſur les tendons que j'avois piqués, l'animal m'a paru ſoulagé & ſentir beaucoup moins vivement.

Pour les muſcles & ce qui regarde proprement les fibres muſculaires, il eſt difficile de rien décider ſur le ſentiment de douleur qu'éprouvent ces parties. Le muſcle eſt un organe compoſé d'une infinité de parties différentes qui toutes conſervent leurs propriétés : ainſi vraiſemblement des fibres qui le compoſent, les unes ſont ſenſibles, les autres ne le ſont pas, ſans qu'on puiſſe décider au juſte ſi la fibre muſculaire l'eſt en elle-même.

Tout ce que j'ai vu dans mes expériences ſur cet article, ſe réduit à ceci. J'ai eu beau couper à moitié, tirailler & irriter avec les liqueurs chymiques différentes eſpeces de muſcles, tantôt recouverts de leurs membranes, tantôt ſans cette membrane ; je n'ai pu exci-

ter les cris de l'animal ; tels sont les muscles des extrémités & ceux du bas-ventre : dans d'autres c'étoit le contraire, tels sont ceux du cou. J'ai vu dans des pigeons, dans des chats & dans des chiens, les symptomes les plus violens, les plus douloureux, en un mot presque convulsifs. Quoique j'aie fait ces expériences avec soin, la différence énorme qui se trouve entre leur effet sur certains muscles & l'insensibilité des autres, ne peut être attribuée qu'au grand nombre de nerfs qui se répandent sur ces parties; car d'ailleurs si l'on doit ajouter foi à l'observation, souvent trompeuse, nous lisons dans plusieurs Auteurs de Médecine, & nous avons un exemple encore plus récent dans les Actes d'Edimbourg de muscles entiérement détruits, sans qu'il soit fait mention d'aucune espece de douleur.

Il paroît assez, par tout ce que nous avons exposé jusqu'ici, que le principe du sentiment doit être cherché & ne peut être trouvé que dans les nerfs ; la moëlle qui les produit étant sensible, ils le sont aussi, & il est même convenu entre tous les Auteurs qu'ils sont sans contredit la partie du corps la plus sensible. Je me suis assuré du fait par mes expériences, & j'ai constamment trouvé entre tous les Auteurs l'uniformité qui seroit à souhaiter dans toutes les expériences, & qui malheureusement se rencontre rarement. Ainsi en irritant avec un scalpel le nerf crural d'un

chien, l'animal pousse des cris aigus, se débat considérablement; il s'excite des convulsions dans la partie à laquelle tend le nerf. Tout ce que j'ai à déduire de ces expériences sur le sentiment, se réduit à convenir,

1° Que la propriété de sentir, la douleur, appartient à moins de parties qu'on ne l'avoit pensé jusqu'à présent, puisqu'on en doit exclure la plûpart des viscéres & des membranes, à l'exception de celles qui sont aponévrotiques, telles que la plévre, la dure-mere dans tout son cours, celle qui recouvre les nerfs, les aponévroses, le périoste; mais qu'on en doit exclure toutes les membranes cellulaires, l'extérieur des vaisseaux, l'extérieur des intestins.

2° Les parties qui sentent le plus vivement à leur extérieur, sont celles où aboutissent les nerfs & où est proprement la fin de ces instrumens, & sans doute la disposition particuliere de ces agens différencie & détermine les variations de la sensibilité; c'est ce que j'aurai lieu de prouver dans les Mémoires suivans. On découvre cette disposition dans la peau, dans la langue, dans l'intérieur des intestins, dans l'intérieur de la trachée-artere & des bronches. Je ne crains point d'être démenti par l'observation & l'expérience, quand je mettrai ces parties à la tête de celles qui sont sensibles.

Mais les effets de la sensibilité ne consistent

pas ſeulement dans le ſentiment douloureux qui s'excite dans les parties, un autre effet eſt de produire le mouvement ; car quoique ce mouvement ne porte pas une impreſſion manifeſte à nos ſens, s'il eſt toujours proportionné au dégré de l'irritation, ſi les ſeules parties vivantes en ſont capables, ce n'eſt plus un mouvement méchanique : la propriété de ſentir qui appartient aux animaux, en eſt donc la ſeule origine. On a bien apperçu du mouvement dans les parties capables de ſentir l'irritation ; mais on a regardé ce mouvemnt comme l'effet & la ſuite de la douleur, & toutes les fois que l'on a vu évidemment des criſpations ſans douleur dans les viſceres, on ne s'eſt jamais imaginé que la cauſe fût locale, mais on a accuſé le cerveau d'en être le principe. A la vérité les Auteurs qui ont écrit ſur l'œconomie animale, ont admis dans l'état naturel des *ſtimulus* qui étoient capables d'exciter une action qui n'étoit ſenſible que par ſes effets ; c'eſt une propriété de la ſenſibilité, auſſi générale que le ſentiment même, qu'une partie puiſſe être capable d'un mouvement, ſans l'être de ſentir de la douleur. On n'a pas déterminé quelles étoient les parties capables de ſentiment, quelles étoient celles qui n'étoient capables que de mouvement : cependant nous voyons ces effets bien ſéparés dans les organes extérieurs des ſens, puiſque la lumiere reſſerre la pupille ſans y exciter de ſentiment, & réveille le ſen-

timent dans la rétine ſans y produire de contraction. Après les recherches que j'ai cru devoir faire précéder ſur le ſentiment, je vais commencer à examiner quelles ſont les parties dont l'irritation excite du mouvement, en commençant par l'examen de la peau.

Il y a deux méthodes de porter l'irritation ſur les parties ; il y a auſſi deux méthodes d'examiner le mouvement qu'excite l'irritation. Ainſi en premier lieu, quand on coupe les parties ſenſibles, ces parties ſe retirent & s'écartent les unes des autres. On n'apperçoit pas la même choſe dans la piqure, parce que les parties voiſines empêchent l'écartement, & que la diviſion n'eſt pas aſſez conſidérable pour cauſer une rétraction qu'on puiſſe appercevoir. Je ſçais qu'on peut attribuer cet écartement, & qu'on le doit même en partie à la tenſion naturelle qui ſe trouve dans pluſieurs parties du corps. Mais je me ſuis aſſuré par l'expérience d'un fait qui eſt d'ailleurs aſſez connu ; c'eſt que la rétraction des parties vivantes eſt beaucoup plus forte que celle des parties mortes, & qu'ainſi l'irritation qu'excite l'inſtrument diviſant y a grande part. J'eſpérois même pouvoir donner une table des différences qui ſe trouvent entre la rétraction des parties vivantes & celle des parties mortes ; mais les premieres varient ſi fort dans leur ſenſibilité & dans leur rétraction, que j'ai enfin jugé la choſe impoſſible.

Il ne s'agit donc dans cette méthode que de comparer la peau aux autres parties, & d'examiner sa rétraction : pour y réussir, j'ai fait attention à ne prendre aucun endroit où les parties contenues fussent gênées, & pussent procurer à la peau un écartement étranger.

J'ai fait sur la peau de la tête & du dos de plusieurs jeunes chiens quelques incisions longitudinales ; elle ne tarde pas à s'écarter. Après quelques minutes, l'ouverture est dans les jeunes chiens d'une ligne & demie, & dans les chiens plus avancés en âge, elle est tout au plus de deux lignes.

J'ai jetté de l'esprit de nître fumant sur la peau saine & entiere d'un de ces chiens ; on vit dans l'instant évidemment la peau se retirer. Cette contraction est d'autant plus sensible, que l'épiderme incapable d'autre contraction que de celle qui lui vient de la peau, forme sur l'endroit retiré une espece d'étoile froncée. Il paroît par cette expérience que la peau qui a un sentiment vif, a aussi une constriction marquée : on peut jusqu'à un certain point augmenter cette constriction ; je m'en suis assuré en ouvrant la peau d'un jeune chien, & quand elle a été retirée jusqu'à un certain point, les parties se sont resserrées, l'ouverture a diminué totalement, & les lévres se sont écartées l'une de l'autre. Nous avons donc dans la peau & la sensation & la contraction dépendantes également toutes les deux de l'irritation.

Pour le tiſſu cellulaire qui eſt toujours immédiatement ſous la peau, il eſt inutile de s'arrêter long-tems ſur ce qui le regarde, auſſi peu capable de contraction que de douleur : il contient cependant des nerfs, ces nerfs ſont ſenſibles ; mais il eſt impoſſible de ſçavoir au juſte, ſur-tout dans un animal lié, où ſe rapporte le ſentiment qui s'excite dans le nerf, lorſqu'on l'irrite. Il ne ſeroit pas difficile de prouver par des obſervations médicinales que, quoique les nerfs ayent un ſentiment marqué dans tout leur cours, ce ſentiment même ſe rapporte à d'autres parties ; c'eſt ce que j'eſpere démontrer par l'expérience dans d'autres Mémoires.

Après le tiſſu cellulaire, j'ai porté mon examen ſur les membranes d'un jeune chien ; car plus les animaux ſont jeunes, plus ils ſentent vivement. J'ai donc ouvert, avec le plus de promptitude que j'ai pu, le bas-ventre de cet animal, & j'ai examiné le mouvement du péritoine avec les mêmes précautions que j'avois employées pour obſerver ſon ſentiment. J'ai jetté de l'eſprit de nître à pluſieurs repriſes ſur cette membrane, mais elle n'avoit pas plus de mouvement que de ſentiment ; elle ne ſe contractoit en aucune façon. Mais lorſqu'après avoir ſéparé cette membrane, je ſuis parvenu au méſentere qui eſt pourtant auſſi membraneux que le péritoine, j'ai été fort étonné que cette partie ſe contractât évi-

demment

demment & fortement ; & d'après cette différence, j'ose avertir que tous ceux qui s'appliquent à faire des expériences sur l'œconomie animale, ne doivent pas se laisser séduire dans la recherche des propriétés par une continuité réelle de substance. J'ai démontré la même différence dans la duremere qui recouvre le cerveau & celle qui tapisse la moëlle de l'épine : j'aurai occasion de faire bientôt encore la même remarque. En un mot la substance peut être continue, & les propriétés toutes différentes. Le mésentere a donc la facilité de se contracter, sans donner d'ailleurs aucune marque de sentiment, en sorte qu'il ne paroît sensible que dans ce seul article. Il en est de même de la membrane extérieure des intestins : si on jette dessus de l'esprit de nître, elle se contracte prodigieusement, sans que l'animal paroisse par ses efforts s'en appercevoir, ni donner la moindre marque de douleur. Pour les membranes qui recouvrent les visceres, j'ai éprouvé de même qu'elles n'étoient point capables de mouvement. Quand j'ai jetté de l'esprit de nître sur ces visceres, il s'est toujours produit un petit resserrement ; mais ce qui prouve qu'on ne doit point attribuer ce resserrement aux membranes, c'est qu'elles se froncent sur le viscere, & forment une espece d'étoile ridée,

autour du centre sur lequel est tombé l'esprit de nître.

En effet si l'on réfléchit sur la nature même des visceres & sur la structure de leur substance, on sent qu'ils doivent participer aux propriétés des vaisseaux qui composent leur plus grande partie, & ainsi se contracter ; au lieu que leurs membranes n'ont aucune raison de structure qui les y détermine nécessairement. La contraction est plus marquée dans la rate que dans le foie, elle est plus sensible dans les reins encore ; mais les visceres où elle est évidente, sont les visceres musculeux : c'est-là qu'on la voit dans tout son jour.

J'ai porté mes irritations sur trois especes de muscles. J'ai premiérement ouvert la cuisse d'un chien, & j'ai irrité avec de l'esprit de nître un muscle de ceux qui servent aux mouvemens volontaires ; c'est celui qui répond aux jumeaux des hommes. J'ai irrité le diaphragme, dont les mouvemens sont en partie volontaires & en partie méchaniques par les mêmes opérations. Et enfin j'ai porté les mêmes irritans sur le cœur, sur le mouvement duquel nous n'avons aucun empire ; & quoique tous ces muscles soient également capables de contraction, c'est avec des phénomenes différens.

Dans le premier de ces muscles soumis aux

mouvemens volontaires, il s'excite une contraction, mais moins forte ; le muscle n'en est pas moins capable d'exécuter son mouvement ordinaire, & la contraction musculaire est plus forte de beaucoup que cette contraction produite par des irritans. Le muscle blanchit dans l'endroit où l'irritant fait son impression ; les fibres paroissent comme se séparer les unes des autres, & grossir dans dans leur substance.

Le diaphragme se contracte évidemment & bien au loin, de façon que presque tout le côté sur lequel on a porté l'esprit de nitre, est entiérement contracté ; cependant malgré cette contraction qu'on voit se former successivement du centre de l'irritation vers les parties voisines, le diaphragme continue à se contracter & à se relâcher alternativement, c'est-à-dire, que dans son relâchement il parvient au point de contraction qui lui a été donné par l'irritation.

Dans les tendons de l'un ni de l'autre de ces muscles, on n'apperçoit aucuns changemens ; dans le diaphragme même la partie tendineuse paroit borner le mouvement qui s'excite dans les fibres, sans l'action d'un irritant. Du muscle, j'ai porté mon irritation au tendon ; mais autant il est capable de sentiment, autant il est incapable de mouvement : c'est ce dont je me suis convaincu plusieurs fois dans les chiens par les épreu-

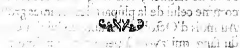
ves que j'ai faites, tant ſur le mouvement que ſur le ſentiment.

Pour le cœur, quand on y parvient, l'animal eſt néceſſairement fort affoibli. Cependant j'ai pris un chien, & après l'avoir lié ſur le dos, j'ai ouvert promptement les côtes du côté gauche; j'ai percé le péricarde, & j'ai été droit au cœur qui battoit régulièrement: alors ayant irrité ce viſcere avec la pointe du ſcalpel, ſon mouvement augmenta, de façon que deux battemens s'exécutoient dans le même tems qu'on n'en avoit apperçu qu'un ſeul. Mais ce mouvement commençant à diminuer, j'y portai de l'eſprit de nître au bout d'une plume: la partie irritée pâlit; mais je n'apperçus d'ailleurs d'autre changement, qu'une précipitation violente de battemens qui d'abord étoient aſſez forts, & qui diminuerent tout d'un coup de force & de fréquence, lorſque l'animal fut près de mourir. Au ſurplus la violence de ces battemens ne me permet pas de pouvoir conclure au juſte ſi le volume du cœur étoit diminué; je ne pus l'examiner qu'après la mort, où le relâchement naturel de toutes les parties ne me laiſſa pas la liberté d'en pouvoir tirer beaucoup de conſéquences. Mais ce que je puis déduire, ſans crainte d'erreur, de ces trois expériences, c'eſt que de toutes les parties, celles qui ſont les plus mobiles à l'irritation, ſont celles auſſi qui dans le corps excitent le mouvement

le plus considérable, quoique j'aie d'ailleurs allégué, à ce que je pense, de fortes raisons pour regarder ces parties comme destituées de sentiment.

Au surplus, une réflexion qui se présente naturellement à tous ceux qui font des expériences sur l'irritation, c'est la sympathie : or je puis répondre qu'il y a non seulement sympathie entre les parties qui ont du sentiment, mais aussi entre ces parties & celles qui n'ont qu'un mouvement. Ainsi quand j'ai irrité le tendon d'un muscle, ce tendon sent, mais il est incapable de mouvement ; cependant les fibres du muscle sont froncées & retirées. De-là quand on irrite l'intérieur des intestins, non seulement les fibres qui y répondent, mais celles du voisinage, sont toutes contractées & froncées. L'Observation a appris aux Médecins beaucoup de circonstances pareilles, dans lesquelles de plusieurs parties fort éloignées, les unes sentent & les autres sont en mouvement ; mais outre qu'il ne s'agit point ici d'applications médecinales, ce sujet a besoin d'être éclairci de nouvelles recherches que j'espere faire avec le tems.

La suite à un autre Journal.



OBSERVATION

Au sujet d'une femme à laquelle on a tiré par le nombril un fœtus mort qu'elle a porté vingt-sept mois dans le ventre, & qui néanmoins a conçu de nouveau, & a accouché naturellement d'un enfant à terme, quatre mois avant l'extraction du premier. Par M. BOCHARD, Docteur en Médecine, à Bourg-d'Oysans en Dauphiné.

Une femme demeurant à Alemon, village voisin de Bourg-d'Oysans, tomba du haut d'un arbre le 8 Août 1754, étant pour-lors enceinte de sept mois : depuis ce moment son enfant ne fit aucun mouvement, & elle commença à croire que cette chûte avoit occasionné sa mort. Elle passa un mois tout entier dans la douleur & l'inquiétude, sans cependant apporter aucun remede à ses maux. Au bout de ce tems, se trouvant toujours dans le même état, elle prit le parti de se transporter à Bourg-d'Oysans pour me consulter. Je la fis saigner ; son sang étoit couenneux, comme celui de la plûpart des femmes grosses. Au mois d'Octobre suivant, on lui tira encore du sang qui avoit à-peu-près le même caractere que le premier : elle ne sentoit point

remuer son enfant ; mais il n'y avoit aucun symptome qui pût faire conjecturer qu'il étoit mort.

Au mois de Décembre, cette femme me parut fort inquiéte sur son état ; car rien ne pouvoit la distraire des idées noires qu'elle se formoit. Je fis, pour la tranquilliser, tout ce que je pus : je la visitai ; je ne découvris qu'une masse roulante de côté & d'autre, aussi-tôt qu'on lui comprimoit le bas-ventre, & je ne pus rien lui dire de positif sur l'état actuel de son enfant. A la fin du mois, il survint à cette femme par les parties naturelles un écoulement de sang qui charioit avec lui des cheveux & du poil. Je lui ordonnai une potion pour soutenir ces especes de vuidanges, qui coulerent naturellement pendant quatre jours de suite. Huit jours après, son ventre diminua considérablement, & l'on sentoit beaucoup moins ce corps roulant dont je viens de parler.

Pendant tout ce tems, la santé de cette femme n'étoit point altérée ; elle avoit de fort bonnes couleurs, n'avoit point perdu l'appétit, & elle vaquoit à ses affaires comme à son ordinaire.

Au mois de Février 1755, elle conjectura (apparemment par la suppression de ses régles) qu'elle étoit grosse ; elle ne se trompa point. Elle fut saignée dans le troisieme, le cinquieme & le septieme mois ; elle n'eut pas

une grossesse fâcheuse, & elle accoucha le 8 Décembre d'un enfant qui se portoit très-bien. Sa couche ne fut pas aussi heureuse que sa grossesse : les vuidanges se supprimerent ; il survint des coliques, des tranchées, des douleurs de reins. Ces symptomes la tinrent au lit pendant le mois de Janvier, & la tourmenterent cruellement jusqu'au 5 Février 1756. Je lui fis tout ce que je crus convenable pour la rétablir dans une parfaite santé.

Le 8 Mars, les douleurs se renouvellerent dans les reins & dans presque tout le bas-ventre. Il parut une tumeur vers le nombril, dans laquelle cette femme ressentoit des élancemens très-vifs qui lui ôtoient son sommeil & sa tranquillité. Je fis appliquer sur la tumeur un onguent émollient. Le lendemain, M. Glodat Chirurgien Juré, résident à Bourg-d'Oysans, s'y transporta : il trouva la tumeur qui avoit percé au milieu du nombril, & qui avoit jetté une sanie purulente. Après avoir nettoyé la partie, M. Glodat découvrit une autre tumeur : il en fit l'ouverture, & en retira une écuelle pleine d'une matiere purulente d'une très-mauvaise odeur. La femme fut pansée fort simplement pendant quatre ou cinq jours : la suppuration pour-lors se supprima ; on la rétablit, en dilatant l'ouverture avec une tente spongieuse.

Le lendemain en levant l'appareil, il sortit de la matiere & deux petits os qui étoient

des véritables côtes du fœtus ; ce qui effraya beaucoup le mari ; le Chirurgien même en fut étonné, & avoit peine à croire ce qu'on lui disoit à ce sujet. Nous conférâmes ensemble sur l'état fâcheux de cette femme, & nous conclumes que pour la sauver, il falloit nécessairement lui tirer son enfant par l'ouverture faite au nombril. M. Glodat sonda d'abord s'il y avoit quelque corps étranger ; il sentit les os séparés, & sur-tout ceux de la tête : il en fit l'extraction avec toute la dextérité & l'intrépidité possibles. Nous trouvâmes les os découverts, & le fœtus étoit comme un vrai squelette, sans chair ni peau ; le placenta étoit pétrifié, ou du moins d'une consistance de pierre. Nous avons embaumé toutes ces parties, & nous les conservons pour les faire voir à ceux qui pourroient douter de ce fait extraordinaire.

Cette opération heureuse a délivré cette femme de la mort dont elle étoit menacée : elle jouit à présent d'une santé parfaite.

Signé BOCHARD, Médecin, GLODAT, Chirurgien.

A Bourg-d'Oysans, ce 14 Août 1756.

LETTRE

A l'Auteur du Journal, sur une héméralopie, par M. POMME le fils, Docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier, à Arles.

MONSIEUR,

Je profite du précieux avantage de votre Journal, pour publier mes sentimens de reconnoissance envers M. Fournier; c'est aux merveilleuses Observations qu'il nous a données dans le Journal du mois de Mars dernier sur l'héméralopie, que je suis redevable d'une cure de ce genre. Un jeune Berger me fut présenté le mois passé avec tous les symptomes d'une héméralopie confirmée : son récit fut si conforme au détail que M. Fournier en fait, qu'il ne m'auroit pas été possible de prendre le change.

Le relâchement des fibres de la rétine me parut, comme à lui, être la véritable cause de la maladie. Les fatigues d'un si rude métier dont il faisoit seulement apprentissage, les fréquentes veilles sous un ciel très-humide & au milieu des eaux dont notre pays a été généralement inondé, me parurent aussi les véritables sources où il avoit puisé son mal. Mes

indications furent par conféquent les mêmes, & les mêmes remedes remplirent mes vues. Il fut donc faigné au bras pour défemplir les vaiffeaux : il prit l'émétique le lendemain, qui le vuida prodigieufement ; & le troifieme jour on lui appliqua deux larges véficatoires derriere chaque oreille, après avoir fait rafer la partie, pour avoir une plus large plaie qui pût attirer la quantité de férofité fuffifante pour dégorger la rétine & en ferrer le tiffu, Les véficatoires coulerent abondamment pendant fix jours, au bout defquels fa vue fut parfaitement rétablie.

J'ai l'honneur d'être, &c.

POMME.

LETTRE

A l'Auteur du Journal, fur un fait très-fingulier, par M. MAJAULT, Docteur Régent de la Faculté de Médecine de Paris, ancien Médecin des armées du Roi, & un des Médecins de l'Hôtel-Dieu de Paris.

MONSIEUR,

Je vous envoie un bocal rempli d'efprit de vin, dans lequel je conferve depuis quelques années une portion d'inteftin, dont je vais vous faire toute l'hiftoire.

Une femme âgée d'environ trente ans, grosse de six à sept mois, fut attaquée d'une colique très-violente, accompagnée de fiévre & de vomissemens de matiere stercorale. Cette femme du peuple accoutumée à vivre durement dans l'état de santé, crut devoir se traiter de même dans l'état de maladie : elle souffrit avec constance tous les tourmens imaginables, sans se faire le moindre remede, sans discontinuer même sa nourriture ordinaire. Fatiguée cependant par la longueur de sa maladie, & épuisée par la violence de la douleur, elle consentit à la fin qu'on lui donnât du secours. On vint me chercher le huitieme jour de sa maladie ; je la trouvai dans un état déplorable & désespéré : je prescrivis sans effet les remedes que je crus appropriés aux circonstances. La malade ce jour-là même rendit par les selles cette portion d'intestin que vous voyez, & que j'ai conservée ainsi dans de l'esprit de vin : je fis part dans le tems de cette curiosité à M. Winslow, notre Confrere, qui décida que c'étoit le cœcum & une partie du colon avec quelques portions du mésentere ; le tout formoit un paquet qui étoit extrêmement gonflé par l'inflammation, & qui étoit noir & gangréné dans plusieurs endroits, & sur-tout aux deux extrémités. Ce qu'il y a de plus singulier, c'est que la malade qui jusqu'à ce jour avoit toujours continué de prendre des alimens solides, rendit par

l'anus, pendant deux ou trois jours après la sortie d'une partie des intestins, des excrémens moulés & enveloppés de matieres très-fœtides. Cette femme accoucha le douzieme jour de sa maladie d'un enfant mort qui étoit en pourriture. Après qu'elle eut rendu son enfant & une partie de ses intestins, les douleurs cesserent, & elle mourut le quatorzieme jour, victime de ses douleurs & de sa négligence.

On fit l'ouverture du cadavre. Tout le bas-ventre étoit dans un délabrement inexprimable ; il étoit inondé d'une sérosité purulente, si abondante & si fœtide, que le Chirurgien & moi nous n'eumes pas le courage de pousser plus loin nos recherches.

Cette maladie, comme vous pouvez en juger par les symptomes, étoit un véritable volvulus : elle présente deux objets difficiles à concevoir. Comment une portion aussi considérable d'intestin a-t-elle pu se séparer, sans causer la mort sur le champ à la malade ? Comment, malgré cette solution de continuité, la malade a-t-elle pu rendre pendant plusieurs jours des excrémens solides ? Il falloit donc qu'il y eût une véritable digestion dans l'estomac, & que le passage du jejunum au cæcum fût rétabli par l'inflammation : on voit tous les jours des adhérences pareilles, après les inflammations du bas-ventre ou de la poitrine. Pour expliquer ce fait, il suffit de se représenter ce qui se passe dans le volvulus :

il se fait une introsusception, les intestins rentrent les uns dans les autres ; la partie qui tient immédiatement à celle qui est rentrée, est tiraillée, & doit nécessairement soutenir tout le feu de l'inflammation. La gangrene doit donc se former dans cet endroit-là même, & la portion d'intestin rentrée étant une fois coupée, se détache, & les deux extrémités qui tiennent au reste des intestins, étant saines & déja contigues l'une à l'autre, sont resoudées par l'inflammation : c'est ainsi qu'il s'est formé un nouveau canal, mais moins long, de toute la partie qui avoit été enlevée par la gangrene. On ne peut pas dire que les excrémens que cette femme a rendus, étoient formés dans le colon, le cæcum ou le rectum, avant l'expulsion de cette portion d'intestin ; car celle-ci n'auroit pas pu se faire jour au dehors, qu'elle n'eût en même tems chassé tout ce qui étoit contenu dans le canal intestinal. Quoi qu'il en soit, voici le fait : on peut lui donner telle explication qu'on voudra.

J'ai l'honneur d'être, &c.

MAJAULT.



OBSERVATION

Sur un vomissement habituel occasionné par une obstruction au pilore, par M. RAZOUX, Médecin aggrégé au Collége des Médecins de Nismes, & Médecin en survivance de l'Hôtel-Dieu de la même ville.

Un Maître d'école d'un village voisin entra dans l'Hôtel-Dieu de cette ville, dans le tems que j'y exerçois mes fonctions. Il se plaignoit d'un vomissement habituel depuis quelques années; ce mal avoit augmenté peu-à-peu, & étoit parvenu au point que ce malade rendoit tous les alimens qu'il prenoit. Il y avoit (lorsqu'il entra dans cette Maison) plus d'un mois qu'il n'avoit été à la garde-robe; il avoit appétit, & il mangeoit souvent dans la journée. Il gardoit la nourriture une, deux, trois ou quatre heures : il se sentoit pendant tout ce tems un poids sur son estomac; il étoit inquiet; il avoit du malaise & de fréquentes nausées. Le vomissement venoit ensuite sans nul effort, & il rendoit tout ce qu'il avoit pris : après quoi il étoit entiérement soulagé, il n'avoit aucune sensation de douleur, & il n'éprouvoit qu'une grande foiblesse. L'appétit revenoit peu de tems après; il reprenoit des alimens, &

c'étoit toujours à nouveaux frais, quoiqu'il ne prît que du bouillon, de la tiſanne, de l'eau même, il vomiſſoit tout, comme auparavant.

Il étoit extrêmement décharné; il avoit les yeux creux, les joues enfoncées, & ſa peau paroiſſoit collée ſur les os. Pendant tout le tems de ſa maladie, ſon pouls fut aſſez réglé, mais lent & foible. Le ventre fut toujours ſouple; je n'y reconnus jamais ni douleur ni tenſion.

Tous les remedes que je lui preſcrivis, furent inutiles : émétiques, minoratifs, apéritifs, calmans, narcotiques, eaux minérales, &c. tout fut en vain employé. Le malade tomba inſenſiblement dans un maraſme affreux qui l'enleva trois mois & demi après ſon entrée dans cette maiſon.

Il étoit naturel de conjecturer que la cauſe du mal étoit une obſtruction invétérée au pylore, & que cet orifice inférieur de l'eſtomac ne donnoit aucun paſſage aux liqueurs qui étoient contenues dans ce viſcere.... Cette conjecture devint bientôt une réalité, & nous fumes pleinement convaincus de la nature de cette maladie par l'ouverture du cadavre.

Nous trouvâmes une eſpece de *fungus* d'un pouce & demi d'épaiſſeur, qui bouchoit exactement l'orifice inférieur de l'eſtomac; c'étoit une excroiſſance formée par pluſieurs couches l'une ſur l'autre, qui partoient toutes

du

du pylore, comme d'une racine ou d'un pédicule commun, & venoient s'épanouir sur la surface de l'estomac. Ce fungus étoit composé de cinq à six couches assez distinctes d'une substance membraneuse & charnue ; elle étoit dure en certains endroits, & paroissoit presque calleuse. Nous examinâmes ensuite les principales parties contenues dans l'abdomen : voici quel étoit leur état.... Les intestins, sur-tout les grêles, étoient tellement rétrécis, qu'ils avoient à peine la moitié de leur diamétre ordinaire.... Les reins étoient à-peu-près dans leur état naturel.... La rate avoit beaucoup diminué de sa grosseur ; elle étoit flétrie, & paroissoit comme desséchée aussi-bien que le pancréas.... Le foie seul étoit assez gros, si l'on avoit égard aux autres visceres ; il étoit adhérent avec le ventricule : les deux membranes extérieures de l'un & de l'autre s'étoient intimement collées dans leur point de contact, & on ne pouvoit les séparer qu'en les déchirant.

Cette Observation sert de preuve, & confirme ce que dit l'Auteur d'un Mémoire sur une maladie singuliere de l'estomac qu'on trouve dans le premier volume de ce Journal, pag. 428. Il y a cette différence entre le malade dont on vient de parler dans cette Observation, & celui qui est le sujet du Mémoire en question, c'est que lorsque le premier se mit dans l'usage des remedes, le mal

étoit porté à son comble ; le fungus étoit formé, la communication de l'estomac avec les intestins totalement interceptée, & l'incurabilité décidée : au lieu que l'autre auroit dû naturellement guérir, ou du moins être beaucoup soulagé, en suivant la méthode curative qu'on lui avoit ordonnée, & que des heureux essais devoient engager à continuer ; mais les conseils auxquels le malade s'abandonna, lui furent pernicieux & occasionnerent sa perte.

LETTRE

A l'Auteur du Journal, sur l'usage du mercure camphré pour guérir de la vérole, par M. RAISIN, Docteur en Médecine à Montbelliard.

MONSIEUR,

Je prends la liberté de vous faire part de quelques Observations sur l'usage du mercure camphré dans le traitement de la vérole, tant pour confirmer la sage Observation de M. Danié Despatureaux, que pour assurer mes Confreres de la grande utilité de ce remede dans la cure de cette maladie.

Un homme, âgé de vingt-deux à vingt-trois ans, vint me consulter pour une vérole

bien décidée, accompagnée d'un virus scrophuleux ; voici l'état où je trouvai le malade.

Il m'avoua qu'il avoit eu, il y a quelque tems, un écoulement verdâtre par la verge, & qu'ayant été traité par un Chirurgien, l'écoulement avoit cessé, que depuis il avoit apperçu de certaines tumeurs aux aînes. J'examinai le malade, & je trouvai que la couronne du gland étoit toute entourée de chancres, le gland couvert d'éruptions véroliques. le malade n'urinoit qu'avec cuisson; tout son coû étoit rempli de tumeurs scrophuleuses : il avoit un teint plombé, une grande peine à avaler, & de grandes douleurs dans les articulations.

Après la vérification de ces différens symptomes, je lui dis qu'il étoit absolument nécessaire de passer par les remedes. Ce jeune homme qui étoit assez connu dans le public, eut beaucoup de peine à se conformer à mes intentions; ce ne fut qu'après beaucoup de sollicitations qu'il s'y rendit. Je commençai à préparer mon malade par les remedes généraux; ensuite je vins aux frictions de mercure camphré de deux jours l'un, & pour chaque friction deux gros de mercure camphré pendant les six premieres frictions. J'augmentai la dose jusqu'à une demi-once; mais le malade n'ayant pu le supporter, & la salivation commençant à se déclarer, je fus

obligé de lui faire mâcher une petite quantité de camphre qui fit cesser la salivation. Je mis en usage pour toute la cure dix onces de mercure camphré. Pendant le tems que le malade faisoit ces remedes, on voyoit disparoître tous les chancres, & il reprenoit un teint plus naturel qu'il n'avoit : en un mot, il est parfaitement rétabli, tant de la vérole que de ces obstructions glanduleuses du cou, sans salivation.

J'ai l'honneur d'être, &c.

RAISIN.

ESSAI

SUR LE MOUVEMENT MUSCULAIRE.

Je ne m'occuperai point à rapporter les opinions & les différens systêmes des Physiciens sur le mouvement musculaire. Le Public satisfait sans doute que j'expose à sa critique mes propres idées, n'exigera pas que je lui fasse le récit de celles des Auteurs qui m'ont précédé ; & afin d'avoir le mérite de ne point ennuyer, si je n'ai pas le bonheur de plaire, je donnerai simplement mes conjectures, sans faire aucune description & sans entrer dans aucun détail.

Je ne doute pas qu'il ne soit facile de com-

battre mon opinion ; mais peut-être quelqu'un plus ingénieux, plus instruit, plus libre que moi, entreprendra de l'autoriser, & pourra par des expériences faites avec discernement la rendre probable : en ce cas j'aurai l'avantage d'avoir ouvert le chemin, en produisant une idée qui me paroît nouvelle ; & dans le cas où elle sera reconnue pour fausse, il en résultera toujours que ce sera une combinaison épuisée à laquelle on ne pensera plus.

Je commence donc.

Dans les muscles, les troncs des vaisseaux sanguins ont une direction parallele à la direction des fibres musculaires ; les premieres ramifications font des angles aigus avec elles ; les secondes, les troisiemes, les quatriemes, &c. font d'autres angles qui le sont moins ; les dernieres ramifications sanguines & les vaisseaux lymphatiques artériels & veineux doivent avoir des directions qui forment à-peu-près des angles droits, & qui coupent sous ce même angle la direction des fibres musculaires.

Les nerfs accompagnent ces vaisseaux, & se divisant, ou plutôt se séparant, ils les environnent. Tout ceci admis, expliquons ce qui arrive dans l'action musculaire. Considérons d'abord ce qui se passe dans les vaisseaux lymphatiques ; nous parlerons ensuite des vaisseaux sanguins.

L'ame commandé, le nerf eſt tendu ; il ne peut ſe tendre, qu'il ne reſſerre l'endroit du vaiſſeau qu'il environne : les parois conſéquemment ſe rapprochent de l'axe. Les nerfs n'étant pas par-tout également diſtribués ; dans certains endroits il ſe trouve des faiſceaux, là ils ont plus de force ; dans d'autres de ſimples filets ou des faiſceaux moins forts, là ils ſont plus foibles. Que s'enſuit-il ? des preſſions inégales ; la liqueur gênée inégalement diſtend les vaiſſeaux inégalement : dans les endroits les plus foibles, il ſe forme des nodoſités, ou plutôt des véſicules ; ces véſicules ſoulevent les fibres muſculaires, la partie mobile ſe rapproche néceſſairement du point fixe. Ces véſicules ſont infiniment petites & proportionnées aux vaiſſeaux lymphatiques ; les plus fins des capillaires ſanguins peuvent ſouffrir les mêmes compreſſions & les mêmes étranglemens.

Que ſe paſſe-t-il dans les vaiſſeaux ſanguins ? La cauſe eſt la même ; cependant j'en conçois les effets différens. Ces vaiſſeaux ont pluſieurs tuniques, les tuniques ſont beaucoup plus épaiſſes ; ils reſſerrent plus puiſſamment l'impulſion & la force du cœur : ils peuvent donc réſiſter davantage à la compreſſion ; ils y cédent cependant, mais non juſqu'au point d'interrompre totalement la circulation. Il eſt vrai que les parois, en ſe rapprochant, rétréciſſent le canal ; ils y laiſ-

ſent entrer moins de ſang, & celui qui y eſt déja, doit s'échapper avec une vélocité incroyable : cependant il en abonde de nouveau qui s'inſinue, quoiqu'avec plus de peine ; mais plus l'obſtacle croît, plus la force du cœur augmente.

Voilà en peu de mots tout le méchaniſme de ce phénomene(*a*). Des milions de véſicules ſont des milions de poulies, par leſquelles ſont écartées de leur direction & rapprochées au point fixe les fibres & les faiſceaux muſculaires, & ſur leſquelles ils roulent. Ecoutons Baglivi.

» *Fibræ carneæ majores, earumque fibrillæ* » *minimæ penè infinitæ ſunt totidem vectes,* » *vel funiculi quorum ſingula puncta veluti* » *ſuper totidem trochleas tracta & ſemicir-* » *culariter mota magnam admodùm vim in* » *tendineis extremitatibus producunt, & po-* » *tentiæ moventis vis, ob earum innumera-* » *bilem ſeriem, in immenſum creſcit.* »

PREUVES DE MON OPINION.

I. Leeuwenhoek & Cowper ont obſervé ces véſicules ; ils les plaçoient mal-à-propos dans le tiſſu de la fibre ſimple. La plus ſubtile Anatomie ne pouvant pas avec le ſecours des microſcopes découvrir la fibre ſimple, comment pourroit-on découvrir des véſicules dans

(*a*) Il ne faut pas confondre ce ſyſtême avec celui de M. Privat de Molieres.

ſon tiſſu ? Il faut donc les placer dans les vaiſſeaux lymphatiques.

II. Si l'on ſouffle dans les vaiſſeaux lymphatiques qui rampent ſur la ſurface du foie, l'air produit une irritation qui fait contracter les nerfs ; tous les vaiſſeaux lymphatiques reſſerrés forment des milliers de véſicules, & repréſentent des chapelets.

III. Que l'on injecte de l'eau chaude dans une artere muſculaire après la mort de l'animal, la chaleur de l'eau irrite les nerfs ; & paſſant dans les lymphatiques, la contraction & l'action muſculaire s'opérent ſur le champ.

IV. La facilité d'expliquer toutes les difficultés qui dépendent de cette action. Le ſang y a-t-il quelque part ? Et quelle part a-t-il dans le mouvement muſculaire ? D'où vient la blancheur du muſcle plus ou moins grande, & ſon raccourciſſement ? Pourquoi ſe gonfle-t-il, ou ne le fait-il pas ? Pourquoi ſe gonfle-t-il ſi peu ? Par-là on rend raiſon de l'impoſſibilité où l'on eſt de tenir pendant longtems le bras ou la jambe, &c. dans une contraction ſuivie, & pourquoi l'on reſſent dans cette partie des coups violens qui dépendent de ce que le cœur veut ouvrir aux liqueurs des routes qui lui ſont fermées.

La force immenſe des muſcles, & ce point déterminé de laſſitude après la contraction qui, dans le ſyſtême des véſicules remplies par les eſprits animaux, n'eſt pas aſſez conſi-

dérable (*a*), & dans les autres n'eſt pas aſſez expliqué.

V. L'inſuffiſance des autres ſyſtêmes pour expliquer ces phénomenes ; la multitude de leurs ſuppoſitions gratuites ; la multiplicité, la complication des différens reſſorts qu'il faut faire pour l'action ; le doute ſur des eſprits animaux (*b*), & leur exiſtence admiſe ; le doute qui reſte ſur leur concours pour l'action muſculaire, que l'on la réveille après la mort avec une injection d'eau chaude.

VI. Tout eſt ſimple, méchanique, intelligible dans mon ſyſtême.

VII. La théorie des inflammations. Ecoutons Baglivi.

» *Pariter ſi extremitas nervi quæ vas ſanguineum magnum circumdat, aut in glandulam vel aliam deſinit partem, convellatur fluidorum impeditâ circulatione, in tumorem ſtatim elevatur pars, ut quotidie contingit, &c.*

Voilà des nerfs qui ſe tendent, *convelluntur ;* des vaiſſeaux qui ſont contractés, *impeditâ circulatione ;* des tumeurs ou véſicules qui ſe forment, *in tumorem elevatur pars.* Dans la contraction du muſcle, ſoit dans ſon état de ſanté, ſoit dans ſon état de maladie, la cauſe prochaine eſt la même : lorſqu'un muſcle ſe contracte, il com-

(*a*) Phiſiolog. d'Heiſter.
(*b*) Mémor. de l'Acad. Royale des Sciences.

mence à paſſer dans un état d'inflammation ; s'il reſte trop long-tems en contraction, il s'enflamme, & réciproquement, &c. La ſeule différence eſt que dans le cas d'inflammation, ſouvent les globules ſanguins pénétrent dans les vaiſſeaux lymphatiques.

Enfin la derniere preuve que j'expoſe, ſe tire de l'avantage qu'a mon ſyſtême d'expliquer la promptitude inconcevable avec laquelle s'exécute le mouvement muſculaire (*a*) des vaiſſeaux ſanguins ; les lymphatiques ſont remplis, les nerfs ſont tout diſpoſés. Ainſi dans l'opinion de la vibratilité, l'irritation des nerfs & la contraction muſculaire s'exécutent, & doivent s'exécuter dans un moment indiviſible.

Dans l'opinion qui admet une cavité dans les nerfs remplie par une colomne d'eſprits animaux, la détermination ou l'impulſion de la derniere goutte placée à l'extrémité du nerf, lieu de ſon origine, ſuffit, à cauſe de la contiguité des gouttes qui forment la colomne, pour mettre dans un moment indiviſible tous les reſſorts du mouvement.

COROLLAIRE.

Il ſuit de cette théorie qu'un homme affoibli par les maladies, chez qui le ſang & la lymphe ſont en très-petite quantité, ou

(*a*) Winſlow, Mémoires de l'Acad. Royale des Sciences.

chez lequel l'énergie de ces liqueurs est affoiblie, doit exécuter les mouvemens musculaires moins promptement; ce qui est confirmé par l'expérience.

Il en est de même de celui chez lequel les esprits animaux sont altérés, ou dans la quantité, ou dans la force, ou bien, suivant d'autres systêmes, le ressort & la vibratilité des nerfs : la raison en est facile à trouver.

Je finis, en priant ceux qui liront ce Mémoire, s'ils n'approuvent pas mon idée, de louer mon dessein; & ceux qui la goûteront, de vouloir bien prendre la peine de la mettre dans tout son jour. On peut par les injections, les ligatures, &c. trouver de nouvelles preuves. Je prendrois volontiers ce soin, mais je suis trop privé des secours nécessaires.

. . . . . . Dum brevis esse laboro,
Obscurus fio. . . . .

HOR. Art Poët.



OBSERVATION

Sur un ulcere chancreux guéri au sein d'un homme par un Charlatan, avec les funestes suites de cette guérison. Par M. HAZON, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris.

Un homme âgé de cinquante-cinq ans, d'un tempérament gros & replet, fut attaqué au mammelon gauche d'une rougeur avec sentiment de chaleur & de brûlure, qui dégénéra peu-à-peu en ulcere chancreux; les bords devinrent durs & calleux, & le centre étoit occupé par une sanie noire & quelquefois roussâtre. Cet homme qui étoit de mes parens, me consulta avec un autre Médecin, & nous lui conseillâmes de pallier le mal au-dehors, & de penser plutôt à corriger le vice des liqueurs. Notre sentiment ne fut point suivi; mais on prêta l'oreille à un Charlatan qui promit la guérison. Il appliqua sur l'ulcere un plumaceau, imbibé vraisemblablement d'une liqueur stiptique que nous n'avons pas examiné, parce que nous nous étions retirés. Le Charlatan étoit resté maître du malade, & il pansoit à sa mode. Bientôt le mauvais se sépara du bon; ce qui étoit vicié, s'enleva, tomba, & laissa apper-

cevoir une chair naturelle, vive, une excellente cicatrice : ce qui étoit séparé & tombé, étoit une mauvaise chair fongueuse, toute poreuse & percée comme un crible d'une infinité de petits trous. Le Charlatan crioit victoire, & le malade s'applaudissoit. Cependant à peine l'ulcere commença à sécher & se séparer du vif, que le malade fut attaqué inopinément d'une petite toux séche qui fut suivie par dégré d'oppression de poitrine, sans que ni l'air froid (c'étoit en Eté), ni le mauvais régime, ni aucune cause sensible ayent pu donner occasion à cet embarras de poitrine : la difficulté de respirer augmenta de plus en plus, & à la fin le malade mourut hydropique de la poitrine. On l'ouvrit. On trouva huit pintes d'eau du côté du cancer, avec le poûmon tout flétri & tout en suppuration ; l'autre poûmon étoit moins altéré, & nageoit dans quatre pintes d'eau. Lorsque le Charlatan apperçut la toux, l'oppression & les mauvais symptomes, il dit que la maladie de poitrine n'étoit point son affaire, & qu'il falloit mander les Médecins, & se retira. Nous jugeâmes que cet ulcere si bien guéri avoit produit la maladie de la poitrine ; que l'humeur cancéreuse dont l'issue avoit été fermée, s'étoit portée sur le poûmon, viscere trop voisin, mol, spongieux, peu capable de résister, & qu'il eût mieux valu pallier, que guérir.

NOUVELLES OBSERVATIONS

CHYMIQUES ET PRATIQUES

Sur le sel essentiel de lait, par M. VULLYAMOZ, Docteur en Médecine, à Lauzanne.

Tous les Chymistes sçavent que le lait & la graisse jouissent d'un privilege que n'ont pas toutes les liqueurs tirées des animaux; c'est de ne point tourner en putréfaction. Quand on laisse fermenter le lait, il s'aigrit, il se divise en trois parties différentes : l'une est celle qui forme le beurre; la seconde constitue le fromage; la troisieme est la partie séreuse, qui est celle qui tient en dissolution le sel essentiel dont il est ici question.

L'illustre M. de Haller dit (*a*) que Kempfer rapporte, que les Brachmanes ont connu autrefois la maniere de faire le sucre de lait. Quoi qu'il en soit, Fabricius Bartholetus, Médecin Italien, est le premier qui ait fait mention, au commencement du siécle dernier, du sel essentiel de lait, sous le titre de manne ou de nître du lait : Ettmuller en a donné une description qu'il a empruntée de

(*a*) *Not. ad pag.* 341. *p.* 11. *tom.* 5. *Boerh. prælect. Acad.*

cet Auteur. Testi, Médecin Venitien, est le second qui, sur la fin du dernier siécle, a trouvé le moyen de retirer ce sel, & il l'a appellé le sucre de lait. Ce Médecin composoit quatre especes de sucre de lait : la premiere étoit fort grasse ; la seconde l'étoit moins ; la troisieme ne contenoit presque pas de parties grasses ; la derniere étoit mêlée avec quelqu'autre médicament. Ce sel étoit sujet à se rancir comme la graisse des animaux, sur-tout lorsqu'on le conservoit dans des vaisseaux fermés ; c'est pourquoi l'Auteur conseilloit de le laisser exposé à l'air libre.

Verrheyen a fait aussi mention du sel essentiel de lait dans un procédé par lequel il fait évaporer à feu lent une certaine quantité de lait de vache ; il réduit en poudre le résidu, il le fait fondre dans de l'eau de pluie. Après avoir filtré la liqueur, elle avoit l'odeur & la saveur du lait ; elle faisoit effervescence avec les alkalis, de façon que Verrheyen conclut que c'est un véritable sel acide. M. Vullyamoz a répété cette expérience : il a toujours retiré un sel neutre à très-petite quantité, & il n'a jamais observé la moindre effervescence.

M. Fickius en 1710 publia en Allemagne la maniere de faire le sel de lait : voici comment il s'exprime. « Prenez du petit-lait bien » clarifié ; faites-le évaporer doucement sur » un bain de sable, jusqu'à ce qu'il ait presque

» acquis une consistance de miel. Mettez-le » pour lors en repos quelque part ; il dépo- » sera des crystaux légers & friables. Décan- » tez légérement la sérosité surabondante : » faites dissoudre vos crystaux dans de l'eau » pour enlever l'âcreté du nître ; faites éva- » porer l'eau, & laissez sécher votre sel qui » doit être d'un blanc-jaune & d'une saveur » douce.

Enfin on a poussé en Suisse à sa perfection la maniere de préparer cette espece de sel ; mais on a tenu la préparation secrette. M. Cartheuser en a donné une description particuliere, qu'il attribue mal-à-propos à M. Testi. M. Vullyamoz a suivi de point en point la méthode prescrite par M. Cartheuser ; il n'a pas pu retirer un seul atome de ce sel.

Il y a en Suisse un Chymiste, nommé Creuzius, qui a une maniere admirable de composer ce sel, mais malheureusement il ne fait part de son secret à personne ; ce qui est d'autant plus fâcheux, que celui dont il a la propriété, est infiniment plus beau que les autres : il est plus blanc, plus doux ; il se dissout mieux sur la langue.

Voici comment on prépare ce sel dans bien des Boutiques. On prend dix livres de bon lait de vache ; on le laisse en repos pendant vingt-quatre heures ; on ôte la crême ; on expose le lait qui reste à un feu lent, afin de séparer la partie caseuse : pour-lors on filtre

par

par la chauffe le petit lait ; & ensuite à travers le papier gris, on le fait évaporer dans un alambic de verre, jusqu'à ce qu'il soit réduit à la sixieme partie ; après quoi on le place dans un lieu très-froid pour le faire crystalliser : on lave les crystaux, & ensuite on les fait sécher sur du papier. Cette méthode ne vaut rien : ce sel de lait se rancit ; ce qui fait qu'on est obligé de le garder dans des vaisseaux de verre. Il n'en est pas de même de celui qui est préparé en Suisse ; il se conserve pendant quatre ans dans des boëtes sans déchet, il devient seulement un peu plus jaune. En attendant qu'il plaise à M. Creuzius de publier son secret, voici la méthode la meilleure de faire ce sel que nous propose M. Vullyamoz : il la tient d'un très-bon Chymiste & d'un très-habile Apothicaire,

On prépare dans les Alpes, du côté de la Suisse, deux especes de sucre de lait : l'une est en crystaux, l'autre se vend sous la forme de tablettes ; la derniere espece se fait de cette maniere. On écrême le lait à l'ordinaire ; on le fait prendre ensuite avec de la présure, pour en tirer le petit-lait que l'on filtre à travers un linge propre, & que l'on fait évaporer sur un feu lent, en le remuant doucement, jusqu'à ce qu'il soit réduit en consistance de miel. Quand il est épaissi de cette façon, on le moule, on lui donne différentes figures, & on le fait

sécher au soleil ; c'est ce qu'on appelle le sucre de lait en tablettes. L'autre espece se tire de celle-ci. On fait dissoudre dans de l'eau le sucre de lait en tablettes ; on le clarifie avec le blanc d'œuf ; on le passe à la chausse ; on le laisse épaissir jusqu'à ce qu'il ait la consistance d'un syrop, & on le met reposer pour que la crystallisation se fasse. Les crystaux se trouvent séparés, formant des masses cubiques, brillantes & très-blanches ; ils sont attachés aux parois du vase par couches. Si l'on veut encore faire épaissir la liqueur qui reste & la mettre en repos, on en retire de nouveaux crystaux : on peut répéter ce manuel trois fois. La crystallisation de ce sel est comme celle du sucre candi. Les premiers crystaux sont d'un blanc éblouissant ; les seconds sont paillés ; les derniers sont d'une couleur brune : en les faisant dissoudre de nouveau dans de l'eau pure, on leur rend leur premiere blancheur.

Le printems, dit M. Vullyamos, contribue beaucoup à la perfection de cette opération ; c'est à-peu-près dans le mois de Mai que le lait des animaux est le meilleur, & qu'il contient une plus grande quantité de sel essentiel, comme l'illustre M. *Malouin* l'a remarqué dans sa Chymie médicinale, tom. I. part. 2. pag. 107. M. Vullyamoz prétend que quoique le lait de tous les animaux qui

en portent, soit également propre à fournir du sel essentiel, celui de la femme (*a*) est le meilleur, ensuite ceux d'ânesse, de chevre & de vache.

Le sel essentiel de lait se dissout plus ou moins promptement dans l'eau, selon son dégré de chaleur. M. Vullyamoz a fait dis-dissoudre sept gros de ce sel dans une once d'eau bouillante, avant qu'il se formât la moindre pellicule, tandis que la même quantité de sel a eu bien de la peine à fondre dans une livre d'eau qui étoit froide au 167 dégré du thermométre de Fahreneith.

Notre Chymiste a mêlé ce sel avec plusieurs liqueurs différentes, pour voir s'il pourroit s'y dissoudre : il s'est servi pour ses opérations du sucre de lait fait en Suisse, qui est assez bien fait. L'acide vitriolique a dissout ce sel sur le champ, à l'exception de quelques molécules suspendues dans la liqueur, sur lesquelles l'acide vitriolique n'a rien fait : au reste ces molécules ne peuvent se dissoudre, ni dans l'eau, ni sur la langue; elles ne se trouvent pas dans le sel que prépare M. Creuzius en Suisse. M. Vullyamoz a jetté des quantités

(*a*) Nous ne concevons pas trop pour quelle raison M. Vullyamoz assure que le lait de femme doit donner le meilleur sucre de lait. La femme se nourrit à son gré de toutes sortes d'alimens; elle fait beaucoup d'excès en ce genre, surtout lorsqu'elle nourrit. En outre qui peut dire que ce lait est pur & privé de tous les mauvais levains auxquels elle est exposée? Au reste la quantité de lait que peut donner une femme, est bien peu de chose.

différentes de ce ſel dans du vinaigre concentré, dans de l'eau-forte très-pure, dans de l'huile de tartre par défaillance, dans de l'eſprit de ſel ammoniac, dans de l'eſprit de vin, & au bout de vingt-quatre heures il n'étoit pas diſſout, quoiqu'il fût expoſé à 45 dégré de chaleur. Quand on mettoit les liqueurs ſur feu, le ſel commençoit à ſe diſſoudre; mais notre Obſervateur cherchoit ſeulement à s'aſſurer des phénomenes que ce ſel produiroit dans différentes liqueurs au même dégré de chaleur. Une quantité de ce ſel mêlée avec de l'eſprit de nître eſt reſtée pendant une heure dans le fond d'un vaſe couvert, ſans éprouver le moindre changement : au bout de ce tems, il s'eſt élevé une eſpece d'efferveſcence ſemblable à celle qui arrive quand on verſe de l'eſprit de vitriol ſur le ſel marin; cette efferveſcence étoit beaucoup moins prompte, & l'eſprit fumant qui en ſortoit avoit une couleur verte.

M. Vullyamoz prétend que ce ſel eſſentiel eſt du genre des ſels neutres : il le prouve, parce qu'il ne fermente ni avec les acides, ni avec les alkalis, qu'il ne change point le ſyrop de violettes. Après avoir fait fondre dans de l'eau chaude une quantité de ce ſel, après avoir paſſé la liqueur & l'avoir partagée dans pluſieurs vaſes, M. Vullyamoz a verſé dans chaque une des liqueurs ci-deſſus; il n'y a point eu d'efferveſcence, ni de chan-

gement remarquable, ſi ce n'eſt quand il a fait le mêlange de l'acide vitriolique qui eſt devenu d'un jaune-roux : le ſyrop de violettes n'a changé la liqueur ni en rouge ni en verd. Ce ſel diſſous dans de l'eau précipite au fond du vaſe les parties martiales de l'encre, comme le fait le ſucre ordinaire fondu dans l'eau. Tout ceci prouve que le ſucre de lait eſt un vrai ſel neutre ; mais eſt-ce un ſel neutre formé de deux ſels ſimples, ou d'un ſel uni à une terre abſorbante, ou à quelqu'autre principe ?

Les ſels neutres, proprement dits, compoſés des acides & des alkalis, ne donnent aucune preuve de principe inflammable : dans les autres eſpeces de ſels neutres, ceux qui ſont formés de ſel uni avec de l'huile, ſont les ſeuls qui puiſſent s'enflammer. L'huile, comme on ſçait, eſt en grande partie inflammable ; elle contient cependant de l'eau & de la terre : c'eſt cette eau & cette terre qui la rendent ſoluble dans les mentrues aqueux. C'eſt pour cette raiſon que le ſoufre ne ſe diſſout pas dans l'eau, quoiqu'il ſoit compoſé d'huile unie à l'acide vitriolique ; mais cette même huile eſt trop pure, & ne contient pas aſſez de terre & d'eau.

Quand on jette du ſucre de lait dans un creuſet, & qu'on le pouſſe à grand feu, il entre en fuſion & devient noirâtre ; quelque tems après il s'épaiſſit. Si alors on le met ſur

le feu, il s'enflamme, sans se consommer en entier : il reste au fond du vase des molécules noires, fixes & terreuses, qui ne peuvent nullement s'enflammer ; au lieu que le soufre se dissipe entiérement. Ce résidu terreux que l'on retire du sel de lait, se réduit en cendres par le moyen du feu, & contient de l'alkali fixe : la preuve en résulte de ce qu'il entre en effervescence, quand on le mêle avec l'esprit de nître. M. Vullyamoz a saturé d'esprit de nître cet alkali fixe : il a filtré la liqueur, l'a évaporée, & il en a retiré une poudre qui est un vrai nître, qui détone sur les charbons ardens. M. Vullyamoz a jetté sur cette espece de *caput mortuum* quelques gouttes d'huile de vitriol, & il a reconnu une odeur semblable à celle de l'acide du sel marin ; & il conclut que c'est peut-être cet acide qui donne au sucre de lait sa saveur piquante & salée.

Notre ingénieux Chymiste compare le sucre de lait avec le savon, & en fait voir la différence. Comme ces deux substances sont composées d'un alkali fixe & d'une huile, il sembleroit qu'elles devroient avoir les mêmes propriétés ; cependant le savon est toujours âcre au goût, & le sucre de lait a une saveur gracieuse. Le savon reste des années entieres sans subir le moindre changement ; le sucre de lait au contraire ainsi conservé fermente, & dégénere en vin & en vinaigre. Le prin-

cipe ſalin du ſavon eſt le produit du feu, celui du ſucre de lait eſt naturel : tous ces deux mixtes contiennent de l'huile, puiſqu'ils s'enflamment. Il eſt impoſſible de tirer le ſel alkali fixe du ſucre de lait, ſi ce n'eſt par la combuſtion, au lieu que le mêlange des acides le démontre ſur le champ dans le ſavon.

M. Vullyamoz prétend 1° que le ſucre de lait contient une huile véritable, & qu'il contient auſſi un acide : il le démontre, en diſant que ſa ſaveur eſt la même que celle qu'acquiert le vinaigre, quand il diſſout le plomb & qu'il ſe change en ceruſſe ; ce qui lui vient de la partie phlogiſtique du métal qu'il a décompoſé. 2° M. Vullyamoz fait voir que le ſucre de lait fermente naturellement ; c'eſt le propre des acides. Quand une liqueur qui eſt en fermentation eſt moins propre à s'enflammer, elle contient le plus de parties acides ; c'eſt le même acide que la fermentation, & qui ſe rend plus ſenſible par la diſſipation du phlogiſtique. 3° M. Vullyamos s'eſt aſſuré de la préſence de cet acide, en diſtillant ſur un bain de ſable dans des vaiſſeaux fermés du ſucre de lait, qui lui a donné une petite quantité d'une liqueur véritablement acide. 4° En traitant le ſucre de lait avec de l'acide vitriolique, il eſt arrivé une décompoſition : l'acide naturel, comme le plus foible, a été chaſſé ; l'acide vitriolique a pris ſa place. Il eſt ſorti une vapeur qui

étant condensée dans le récipient, donnoit une liqueur, telle que celle que l'on retire du lait écrêmé, quand on le distille ; mais elle avoit une saveur plus acide. Cette même liqueur fermentoit avec la craie ; & quand on faisoit le mêlange de l'acide vitriolique, la vapeur qui sortoit avoit l'odeur d'un acide végétal.

Notre ingénieux Chymiste a pris deux vases cylindriques qu'il a presque remplis de lait : dans l'un, il a jetté quelques gros de sel essentiel de lait ; il a agité fortement les deux bouteilles, & il les a laissées reposer. Vingt-quatre heures après, il a vu le lait dans lequel il avoit fait dissoudre le sel, qui n'avoit point formé de crême, tandis que l'autre dans lequel il n'avoit rien ajouté, en étoit tout couvert. M. Vullyamoz fait voir qu'en abandonnant à elles-mêmes deux liqueurs laiteuses, celle qui ne contient pas du sel de lait, se décompose, & qu'en mêlant ces deux liqueurs, on empêche la désunion prochaine des principes. Par les deux expériences qui suivent, M. Vullyamoz prouve que le sel de lait retarde le développement de l'acide du lait, quand il ne se fait pas encore sentir ; mais qu'il l'accélere, quand il est déja développé. Il a mis dans deux verres du lait tout frais : dans l'un, il a fait dissoudre quatre gros de sel de lait ; l'autre contenoit du lait pur. Le lait du dernier verre étoit aigre ; le premier ne sentoit rien. M.

Vullyamoz a rempli de nouveau deux verres de bon lait ; il a recommencé le même procedé que ci-dessus, & il s'est apperçu qu'en mettant du sel de lait dans celui qui étoit acide, il en avoit accéléré le développement.

M. Vullyamoz remarque, avec assez de fondement, que s'il convient d'avoir égard aux éloges que Boerhaave & Hoffmann ont donnés au sucre ordinaire, on doit les accorder, à plus forte raison, au sucre de lait. Il est composé des mêmes principes, mais il est dépouillé de cette âcrimonie malfaisante, inséparable du sucre ; ce qui fait qu'il échauffe, & qu'il corrode les dents de ceux qui en font beaucoup d'usage. Le sel essentiel de lait produit le même effet que le petit-lait ; c'est le même remede plus étendu : on peut en tirer profit pour les estomacs paresseux qui ne sont pas en état de soutenir de grandes boissons ; on peut y suppléer avec du sucre de lait dissous dans une liqueur convenable à l'état & aux forces du malade. C'est un savon très-doux, très-léger ; en un mot, c'est un petit-lait concentré. Il fond la graisse dans les tempéramens gras ; il sert d'apéritif fort doux dans les personnes qui ont les fibres séches : *Testi*, *Aloysius à fabra*, & beaucoup d'autres Auteurs le croient merveilleux dans la goutte ; ils rapportent plusieurs Observations des bons effets de ce remede dans les affections goutteuses & rhumatisantes. M. Vul-

lyamoz ne croit pas beaucoup à cette propriété que l'on donne au ſucre de lait ; il dit que ſon expérience lui a prouvé le contraire.

OBSERVATION

Sur un fœtus trouvé dans le bas-ventre après la rupture de la matrice, par M. CRANTZ, Docteur en Médecine, de l'Académie Impériale des Sciences.

Je fus appellé le 20 Août 1755 dans le fauxbourg de S. Léopold à Vienne pour une femme qui étoit à la derniere extrémité, à ce que me dit celle qui vint me chercher. Elle m'aſſura que cette femme avoit environ trente-ſept ans ; qu'elle étoit groſſe de ſon ſecond enfant ; qu'à ſa premiere couche elle avoit mis au monde, après trois jours & trois nuits de douleurs très-cruelles, un enfant monſtrueuſement gros & d'une odeur fœtide ; qu'il n'y avoit point d'eſpérance qu'elle fût déſormais délivrée de celui-ci ; que c'étoit bien autre choſe qu'à la premiere fois, ſi l'on en jugeoit par ſes agitations, ſes angoiſſes, ſes contorſions & ſes hoquets ; qu'elle avoit reſſenti les premieres douleurs le 18 Août vers les neuf heures du ſoir ; qu'en même tems elle avoit perdu ſes eaux ; que ſes douleurs

avoient été entrecoupées ; qu'elles étoient tantôt insupportables, & tantôt modérées ; que la sage-femme n'avoit point dit jusqu'alors ce qui se présentoit à l'orifice de la matrice ; qu'elle avoit en vain comprimé le bas-ventré, & qu'elle avoit conseillé d'aller chercher le Médecin ; que cependant la malade se mouroit ; que ses membres perdoient leur chaleur naturelle, & que son ventre s'enfloit.

Lorsque j'arrivai avec M. Lebmacher, Docteur en Médecine, je trouvai que la malade avoit rendu les derniers soupirs : il n'y avoit qu'une demi-heure qu'elle étoit morte, & le bas-ventre étoit encore chaud ; ainsi nous nous disposâmes à faire l'opération césarienne. Elle nous découvrit le fœtus situé dans le ventre de telle sorte que sa tête étoit tournée vers l'os pubis, le visage vers la droite de la mere ; l'oreille & l'épaule gauche reposoient sur la matrice comme sur un oreiller, ensorte que le dos de l'enfant se portoit sur le côté gauche de la mere, & ses fesses lui pressoient les vertebres des lombes ; les cuisses & les pieds de l'enfant repliés sur son ventre, se trouvoient dans la cavité de l'os ilium droit de la mere ; le long des cuisses & du ventre étoient les bras, les mains & une partie du du cordon ombilical.

Nous retirâmes le fœtus, & nous découvrîmes la matrice sur laquelle il reposoit, & qui étoit telle qu'elle a coutume d'être après l'ac-

couchement, dure, épaiſſe & rouge. Dans la partie antérieure qui regarde la veſſie urinaire & l'os pubis, nous la trouvâmes ouverte préciſément dans ſa jointure avec le péritoine ; l'ouverture n'étoit pas plus large que le poing, de maniere qu'il eût été impoſſible à qui n'eût pas connu le reſſort de la matrice, de s'imaginer que tout ce volume de corps & de tête eût paſſé par une ſi petite ouverture. Quant à la chair de la lévre antérieure, elle étoit aſſez apparente & épaiſſe dans toute ſa longueur, ſéparée du péritoine dans l'endroit où il la borde, mais dans tout le reſte ne laiſſant qu'une fente aſſez étroite. Le péritoine dans toute cette longueur étoit entier, & même il étoit plus épais qu'à l'ordinaire ; il avoit une ligne & demie & plus d'épaiſſeur. Au reſte la chair des bords déchirés étoit flaſque, maltraitée par la contuſion & noire. L'enfant dans le ventre étoit ſec, plutôt meurtri qu'enſanglanté ; car il n'étoit pas aſſez ſorti de ſang des vaiſſeaux rompus pour baigner les inteſtins, ou y former des caillots.

Pour ce qui regarde l'enfant, il étoit très-gros, ſa tête étoit monſtrueuſe ; il peſoit vingt-trois livres. Les tégumens du crâne formoient un hémiſphere noir & gangréneux ; les os du crâne étoient comprimés & preſque briſés ; la membrane du tympan de l'oreille droite ſortoit au-dehors en forme de globule. Dans tout le corps la peau ſe détachoit, dès qu'on

la touchoit ; le ſcrotum étoit gangréné, ainſi qu'il arrive d'ordinaire dans ces occaſions.

Nous nous informâmes dès-lors plus exactement, M. Lebmacher & moi : nous apprimes que la malade avoit reſſenti pendant ſa groſſeſſe un poids & une douleur opiniâtre dans l'hypocondre droit, qui avoit toujours été en augmentant ; que les douleurs de l'enfantement s'étoient déclarées le 18 d'Août, à neuf heures du ſoir ; qu'elles avoient continué toute la nuit & une bonne partie du jour ſuivant, mais dans un dégré d'intenſité différent, y en ayant trois ou quatre accès médiocres pour deux ou trois violens ; que ſes eaux, répandues dès les premieres douleurs, avoient inondé le lit. Ceci nous fut univerſellement confirmé.

La ſage-femme qui, pour ne point avouer ſon ignorance, n'avoit pas eu honte d'en impoſer à M. Lebmacher, lorſqu'il la queſtionna d'abord, nous avoua en particulier qu'elle avoit découvert que la tête de l'enfant étoit dans une ſituation oblique, & qu'après cela elle avoit lâché le cordon ombilical. Elle nous dit de plus que dès le commencement de la nuit, il s'écoula des parties génitales une matiere très-puante, ce qui continua toujours depuis, & que la mere n'avoit plus ſenti remuer ſon enfant ; que le lendemain, c'eſt-à-dire, le 19 Août ſur les deux heures, elle mit la malade ſur un lit propre à l'aider dans ſon tra-

vail, où elle reſſentit des douleurs très-vives ; qu'au milieu de ces douleurs elle lui avoit comprimé le bas-ventre de haut en bas, depuis l'hypocondre droit & le ventricule, & qu'elle avoit répété cette opération toutes les ſois que les douleurs ſe faiſoient ſentir, & ſans diſcontinuer, juſqu'à ce qu'elles fuſſent ceſſées ; qu'elle avoit cru que cette méthode devoit ſervir à hâter l'accouchement ; mais que tandis qu'on faiſoit cette compreſſion (ceci eſt encore de l'aveu de la ſage-femme) la malade avoit ſenti une douleur inſupportable au pubis, & qu'il avoit paru dans cet endroit une tumeur conſidérable & dure au toucher ; que bientôt dans l'endroit où étoit cette tumeur ſi dure, il s'étoit fait un vuide, & que dans l'inſtant toutes les douleurs avoient ceſſé ; qu'enſuite la malade remiſe dans ſon lit eût la liberté de ſe coucher ſur les côtés, ce qui ne lui étoit pas poſſible auparavant à cauſe de la violence de ſes tourmens, mais qu'elle étoit tombée évanouie ; qu'ayant été ſaignée du pied, afin de prévenir la gangrene, elle avoit vomi beaucoup de mateire verdâtre ; que ſur les cinq heures ayant été remiſe dans le lit deſtiné à ſon travail, elle n'y avoit reſſenti aucune douleur d'enfantement ; que ſeulement il étoit ſorti des parties génitales des membranes ſanglantes, mais qu'il n'avoit point coulé de ſang tout pur ; qu'elle avoit de nouveau ſenti dans le côté droit une douleur in-

ſupportable ; que ſur le ſoir il étoit ſurvenu un hoquet qui ne la quitta preſque point ; qu'il s'étoit cependant appaiſé ſur le minuit, & qu'il avoit repris ſur les quatre heures, pour ne plus finir que ſur les neuf heures du matin 20 Août, & que le placenta encore adhérent au cordon ombilical, s'étoit fait jour par le vagin ; que la ſage-femme avoit coupé le cordon avec des ciſeaux ; mais qu'enfin la malade épuiſée de tourmens ſi longs & ſi cruels, avoit expiré au milieu des hoquets & des convulſions.

Il me reſte à faire quelques remarques ſur cet accident & les mauvais procédés qui y ont donné lieu.

1° La naiſſance du placenta ſur telle ou telle partie de la matrice devient la ſource des phénomenes de l'accouchement ; & l'obliquité, ſoit du fœtus, ſoit de la matrice, provient en bonne partie de cette cauſe. On a cherché des moyens de reconnoître cette obliquité pendant la groſſeſſe, pour en prévenir les effets, & de fréquentes obſervations ont appris qu'alors la malade ſe plaint toujours d'un poids dans une partie. Bochmerus dit que l'on reconnoît l'adhérence contre nature du placenta ſur le côté à l'inégalité de groſſeur du bas-ventre, à ſa dureté, à ſon élévation, à une douleur & une peſanteur dans le côté dans lequel le fœtus fait le plus de mouvement. On a en-

core obſervé que ce poids & cette douleur dans une partie, qui dénotent l'adhérence du placenta ſur le même côté de la matrice, ne ſe rencontrent pas auſſi fréquemment au côté gauche qu'au côté droit.

2° Les douleurs de l'enfantement arrivent, lorſque l'hémiſphere ſupérieur de la matrice diminue de capacité par la contraction des muſcles; car alors les eaux cherchant à s'échapper par l'endroit où elles trouvent moins de réſiſtance, dilatent violemment l'orifice: ce qui explique pourquoi il s'oppoſe aux premiers efforts que les eaux font ſur lui; pourquoi, une fois vaincu, il s'élargit de plus en plus; pourquoi enfin durant la contraction de l'orifice la partie ſupérieure de la matrice eſt plus enflée, & l'effort ſe porte ſur elle.

La raiſon de la contraction & du relâchement alternatifs de la matrice, ne ſe trouve point ni dans ces explications, ni ailleurs.

Quant à ce que les douleurs étoient entrecoupées, tantôt médiocres & tantôt violentes, cela doit arriver, ſelon les obſervations de M. Levret, toutes les fois que le placenta eſt adhérent au côté de la matrice, parce que la tête de l'enfant ne ſe préſentant pas directement à l'orifice, ſes efforts ne peuvent ni durer long-tems, ni opérer ſa délivrance.

3° La quantité des eaux dans leſquelles nage l'enfant, eſt conſtamment plus grande en

en raison inverse de l'âge du fœtus, sauf les exceptions. Dans l'accouchement naturel où le placenta adhere au fond de la matrice, l'orifice est directement au-dessous dans l'axe du bassin, & alors le fœtus se fixe dans l'axe de la matrice, & sa tête se porte vers le bas dans l'axe du bassin : tout étant ainsi disposé, les douleurs sont constantes, & insensiblement la tête s'avance vers l'orifice. Or comme elle est une espece de sphéroïde, elle touche de tous côtés le sphéroïde creux & flexible dont elle se dégage : d'où il arrive que les eaux qui dévancent la sortie de la tête, forment un globe, l'orifice de la matrice prenant la forme d'un cercle. Ces circonstances annoncent aux sages-femmes une heureuse délivrance ; mais les membranes une fois déchirées, si la tête bouche entiérement l'orifice, il ne sort d'eau que celle qui étoit interceptée entre la tête & l'orifice ; & s'il y en a encore une plus grande quantité derriere le fœtus, leur écoulement est retardé, mais il n'est pas difficile de leur donner passage. Si la tête ne bouche point l'orifice, toutes les eaux s'écoulent, & l'accouchement est naturel : or lorsque la matrice a perdu son équilibre par l'adhérence du placenta sur son côté, ou par quelque situation du fœtus contre nature, l'orifice ne se rencontre plus dans l'axe du bassin, & il faut nécessairement que la tête de l'enfant se porte sur les bords osseux de

l'ouverture supérieure du bassin & presse davantage le côté de l'orifice sur lequel elle est poussée ; & alors, les membranes rompues, il arrive que les eaux se perdent subitement, ou qu'elles coulent goutte à goutte : deux signes d'un accouchement laborieux, comme le prouve notre Observation. Au reste je crois qu'il y a dans le rapport de la sage-femme sur cette matiere puante qui commença à couler dès la premiere nuit & ne cessa plus, sur ce que la mere ne sentit plus dès-lors remuer son enfant, quelque chose qui s'écarte de la vérité ; au moins n'ai-je jamais vu ni lu qu'un enfant mort ait rompu la matrice.

4° On trouve dans plusieurs Auteurs des descriptions du lit propre aux femmes en couche & des cas où il est utile : je n'en parlerai qu'à l'occasion des secours que les femmes en couche y reçoivent de la part des sages-femmes. J'en ai vu pousser avec leur tête le ventre de la femme en travail, jusqu'à le déformer, le comprimer avec les deux mains, y enfoncer une boule de bois ou d'étain : les peines que prennent les Maîtres de l'Art pour les détourner de ces pratiques erronées, sont inutiles, parce que de grands hommes les y encouragent encore. M. de Gorter dit, *act. nat. curios. vol. ix. Obs. lxxvij. pag. 323*, avoir employé avec succès cette méthode de comprimer le ventre, & avoir enseigné aux sages-femmes dans quelles cir-

constances elle devenoit utile. Ce sera, selon cet Auteur, lorsque le fœtus s'efforce de sortir en étendant les pieds. Mais 1° cette circonstance est très-rare, & il est difficile de s'en assurer, lorsqu'elle se rencontre, parce que la contraction violente de l'orifice de la matrice & l'enflure du ventre accompagnée de douleurs infructueuses qu'il en donne pour signes caractéristiques, ne la déterminent pas suffisamment.

2° Le méchanisme de la contraction de la matrice ne lui est pas assez bien connu : car il suppose que le ventre céde aux efforts de l'enfant, & qu'à cause de cela toute la force de la pression n'agit plus sur l'orifice de la matrice ; qu'au contraire le ventre étant soutenu & comprimé, tout l'effort se porte sur l'orifice de la matrice : ce qui n'est conforme ni aux régles de l'Art, ni à la vérité. On peut même croire qu'au lieu d'empêcher la rupture de la matrice, cette opération l'accéléreroit, puisqu'elle expose de nouveau aux efforts de l'enfant une partie qui leur obéit ; & l'on ne peut pas dire que la pression les modérera. Dans les cas même où l'on ne craindroit point la rupture de la matrice, il ne seroit pas plus sûr de s'opposer à son élargissement, parce que dans l'état où elle est alors, on pourroit très-bien la blesser, ou détourner le fœtus de l'axe de la matrice & la matrice de l'axe du bassin ; car les sages-femmes sçavent que la situation

que l'on donne à la mere, suffit pour cela. Il est vrai que M. de Gorter ne fixe point le dégré de pression que l'on doit employer ; mais les sages-femmes imprudentes le mesurent à la résistance du bas-ventre, & cette faute retombe sur M. de Gorter qui s'est mal expliqué. En quoi Bartholin a été bien plus coupable, lorsqu'il conseille, *Hist. Anat. & Med. rar. Hist. 83. cent. 6*, d'enfoncer une boule de bois ou d'étain, & d'employer une violente compression.

RELATION d'un accident très-fâcheux arrivé à S. Ouen, par M. FAUR, Chirurgien de l'Hôtel-Dieu de S. Denis.

La nuit du Jeudi au Vendredi 2 Juillet dernier, il y eut aux environs de Paris un orage considérable qui causa un accident des plus funestes.

Sebastien Cornille avoit fait un trou au milieu de sa cour, qu'il avoit comblé avec du fumier. Vers les deux heures du matin, ce paysan se leva pour voir si la quantité d'eau qui tomboit, ne pénétroit pas dans la cave, parce que sa porte étoit basse & vis-à-vis du trou à fumier. Il ouvrit la porte, & descendit pour s'assurer si son vin ne courroit aucun risque ; il tomba mort sur le champ. Sa femme descendit peu de tems après lui, & eut

le même sort. Le fils & la fille dudit Cornille appellerent au secours : les voisins accoururent ; six personnes furent ensevelies dans cette cave fatale, sans qu'on ait pu les secourir. Cinq en ont rechappé, mais en employant toutes les ressources de l'art ; car les accidens qu'elles ont éprouvés, étoient aussi effrayans que ceux que produit le poison le plus violent.

Il y a plusieurs exemples pareils de ces morts subites. En 1731, au village de Campousi, Diocése d'Alet en Languedoc, on remua les immondices d'un puits, qui furent également funestes à tous ceux qui voulurent y descendre.

En 1737, les Religieuses Ursulines de S. Denis firent nettoyer un puits dans leur jardin; ceux qui le fouillerent, tomberent morts sur le champ les uns sur les autres.

Il y a quelques années qu'on trouva à Argenteuil trois hommes morts dans un trou à fumier; on croit qu'ils étoient pris de vin.

Nota. M. *Faur* conseille à ceux qui seront présens à de pareils accidens de jetter promptement de la paille dans ces souterrains, ou toute autre matiere combustible à laquelle on mettra le feu, & de répéter cette opération plusieurs fois. Cette précaution est fort sage ; c'est celle que prennent tous ceux qui sont occupés à vuider des latrines. S'ils négligeoient de le faire, & qu'ils descendissent tout d'un coup avec leur lumiere, ils courroient les risques d'être étouffés ou brûlés par la matiere qui sortiroit de la fosse, & qui en s'enflammant leur causeroit la mort ; c'est ce qu'on appelle le *plomb*.

A l'égard des puits ou puisards, tels que la fameuse grotte du chien en Italie & la cave de ce pauvre Cornille,

où l'air est privé de son élasticité, & qui sont également funestes à ceux qui y descendent imprudemment, on ne sçauroit être trop attentif à y jetter de même des poignées de paille enflammée : elle s'y éteint d'abord ; mais il faut recommencer cette manœuvre, jusqu'à ce qu'elle y brûle toute entiere. Ce qui arrive, quand l'air extérieur par le moyen de cette ventouse artificielle a été chassé ou attiré dans le souterrain. Les garçons Boulangers & les pauvres gens qui sont obligés d'entrer dans des caves où l'on a éteint du charbon, doivent agir avec la même circonspection.

S'il arrive que, faute de ces précautions, quelque pauvre malheureux se trouve dans l'espece d'apoplexie causée par ces vapeurs, on aura d'abord recours aux frictions des bras & des jambes, & de toutes les parties du corps, pour tâcher de ranimer la circulation : on excitera sur-tout les organes de la respiration par l'éternuement, par l'odeur des esprits volatils, ou par le moyen de la fumée de tabac que l'on insinuera par le nez ; on donnera des clysteres avec la décoction de la même plante. Quand on verra revivre le jeu de la respiration, on prescrira au malade quelque léger cordial. Ramazinni qui a beaucoup écrit sur ces sortes de maladies, prétend que la saignée y est pernicieuse ; il vaut mieux, pour la faire, attendre que la circulation soit un peu rétablie.

Il est bien difficile de remédier aux accidens qui donnent le *plomb ;* ces sortes de vapeurs qui s'enflamment, causent une mort subite & comparable à celle de ceux qui sont frappés du tonnerre : on a presque toujours trouvé leur poûmon flétri, contus, lacéré, avec un épanchement de matiere ichoreuse & sanguinolente dans la poitrine. Tous ces effets sont produits par la commotion subite, & sont sans remede. Ceux qui ont échappé à la mort & qui ont le corps tout brûlé, ont une difficulté de respirer très-grande, & on doit les traiter comme s'ils avoient une pleurésie séche.

Les exemples de ces morts subites ne sont que trop fréquens ; c'est pourquoi nous avons cru être obligés d'indiquer ici les moyens qui sont propres à préserver de pareils dangers, & les remedes qui peuvent soulager ceux qui ont eu le malheur de se laisser surprendre.



DESCRIPTION d'une Rougeole épidémique qui s'est répandue dans les campagnes de Geisling, depuis le mois de Janvier 1751 jusqu'à celui de Juin de la même année, par M. RAU, Docteur en Médecine, de l'Académie Impériale, &c.

Cette maladie a commencé à se déclarer pendant un hiver pluvieux dans un bourg nommé *Aufhausen*, situé sur une montagne élevée & exposée à un ciel assez froid. Ce bourg renferme très-peu d'habitans; cependant il y en a eu environ quatre-vingt, tant enfans qu'adultes, qui en trois ou quatre semaines ont été attaqués d'une rougeole douce, bénigne & réguliere : ce qui le prouve, c'est que si l'on en excepte trois ou quatre, tous les autres ont été conduits selon la méthode de la campagne, c'est-à-dire, avec un régime fort chaud, & se sont tirés d'affaire, sans faire presque aucun remede; mais l'épidémie changea bientôt de caractere, & dans le mois de Février & les suivans elle fit beaucoup de ravages. Le tems étoit pour-lors incertain, pluvieux, couvert de nuages, & il faisoit beaucoup de vent. Les adultes n'étoient point sujets à cette maladie; mais les enfans de tous les âges en étoient cruellement attaqués.

Dans la plûpart, cette maladie s'annonçoit

par la perte de l'appétit, l'abattement, une petite toux : ces ſymptomes étoient ſuivis immédiatement après d'un épuiſement total des forces, d'une toux ſéche, violente & opiniâtre, accompagnée d'efforts inutiles pour vomir. Les uns ſe tourmentoient vivement, & ne dormoient point ; d'autres étoient dans un ſommeil preſque continuel, avec une ſoif & une chaleur dévorantes, les paupieres tuméfiées & un larmoyement fréquent. Pluſieurs, c'étoit ſur-tout ceux dont le traitement m'étoit confié, ſe plaignoient de douleurs dans le bas-ventre, qui le ſecond ou le troiſieme jour étoient ſuivies d'une diarrhée, pendant laquelle la rougeole rentroit, ou du moins ne pouſſoit pas convenablement; il y avoit cependant toujours une fiévre aſſez irréguliere. Les uns ſe trouvoient couverts d'exanthêmes après les premieres vingt-quatre heures. Dans ces deux cas, la reſpiration étoit difficile ; les malades éprouvoient un malaiſe,une peſanteur de tête, une douleur obtuſe, une chaleur conſidérable, une toux, & quelquefois le délire. Quand au contraire les taches paroiſſoient à la peau le troiſieme ou le quatrieme jour, qu'elles étoient diſtinctes, un peu élevées & d'un beau rouge, tous ces ſymptomes ceſſoient, & les malades étoient le ſeptieme, ſans fiévre & avec appétit.

Quand l'éruption des boutons ne ſe faiſoit pas aſſez promptement, ſoit par rapport à la

diarrhée, soit par quelqu'autre cause, les exanthêmes paroissoient livides, la peau s'enfloit, & la tête, le bas-ventre, les cuisses, & quelquefois tout le corps devenoit leucophlegmatique : dans quelques-uns, il survenoit un vomissement que rien ne pouvoit arrêter; à tout cela se joignoit une toux séche & importune qui enlevoit les malades, & les faisoit périr étiques.

Quelques-uns, sur-tout les habitans d'Altenstatt, ont éprouvé des rechûtes, mais avec peu de fiévre : dans quelques autres sujets, il survenoit un pourpre blanc qui s'unissoit le sixieme jour à la rougeole qui étoit déja poussée. Quand cette espece étoit accompagnée de convulsions, les malades ne réchappoient point, la fiévre étoit toujours plus forte jusqu'au quatorzieme ou vingtieme même de la maladie : quelquefois, quand ce tems étoit écoulé, la rougeole se déclaroit de nouveau.

Pour ce qui regarde la méthode curative générale, j'ai observé que le régime rafraîchissant & celui qui étoit échauffant, nuisoient également aux malades. Il en étoit de même du froid, quand on s'y exposoit imprudemment. Il falloit une diéte tempérée, & qui ne poussât pas trop aux sueurs.

Parmi les médicamens que j'ai employés, ce qui m'a le mieux réussi, c'est une poudre bézoardique faite avec des yeux d'écrevisse, de la corne de cerf préparée sans feu, de l'antimoine diaphorétique, du nître, & très-

peu de cinnabre : je faifois délayer de cette poudre dans des eaux légérement diaphorétiques. Quand la diarrhée venoit au commencement de la maladie, je faifois ajouter du cryftal de roche & du corail. Si la rougeole paroiffoit plus tard, & fi elle caufoit du malaife, je donnois la racine de contrayerva avec la poudre ci-deffus & quelques gouttes de l'effence alexipharmaque de Stahl. Dans les intervalles je prefcrivois aux malades des juleps fébrifuges & agréables au goût. Je ne dirai rien de la faignée, car je n'en ai pas fait ufage.

Quant à la méthode curative particuliere, j'ai remarqué que rien ne convenoit mieux que les véficatoires, quand les exanthêmes étoient rentrés, ou quand la rougeole pouffoit lentement. La fiévre & la chaleur qui duroient jufqu'au feptieme, fe calmoient par l'ufage des émulfions avec les quatre femences froides & le chardon argentin, & coupées avec des eaux diaphorétiques. Ces mêmes boiffons émulfionnées faifoient rentrer les exanthêmes, quand on les donnoit dans le fort de l'éruption : en les mêlant avec l'huile d'amandes douces, elles faifoient des merveilles pour adoucir la poitrine fur le déclin de la toux qui attaquoit tous les malades, pourvu cependant qu'on fît prendre en même tems des relâchans, des fyrops pectoraux & de l'oximel fcillitique. Tous ceux qui avoient confervé quelques vomiques à la fuite de

cette toux, ou qui avoient essuyé un crachement de sang, sont péris phthisiques. L'extrait de cascarille fait avec de l'eau appaisoit le vomissement, sur-tout lorsqu'on le donnoit délayée dans quelque boisson stomachique; le plus souvent cependant ce remede ne faisoit rien sur le vomissement, jusqu'à ce que la peau fût désenflée, & que la leucophlegmatie fût dissipée. Quand l'enflure étoit opiniâtre, & que le vomissement empêchoit de rien prendre pour la détruire, la rhubarbe & les extraits amers réussissoient, sur-tout lorsqu'on les faisoit fondre dans une dissolution de terre foliée du tartre dans de l'eau. Une vessie pleine de lait chaud avec un peu de camphre, & appliquée chaudement sur la tête, calmoit le délire; la tumeur érésipellateuse de la gorge cédoit à l'essence de la pimprenelle prise par gouttes. Les tumeurs aux aînes & aux aisselles ont été détruites avec des pilules mercurielles. Quand les convulsions suivoient la toux, les malades périssoient. Quelques-uns enfin, après avoir été guéris de cette maladie, ont éprouvé une douleur mordicante occasionnée par des vers, & accompagnée de fiévre & d'un gonflement du ventre qui les jettoient dans un état fâcheux. Quand les malades ne pouvoient rien prendre à l'intérieur, l'onguent d'arthanita fait avec le savon de Venise, le galbanum & la thérébentine, les purgeoit, & en détruisant les vers, les rétablissoit en parfaite santé.

Fin du Tome V.

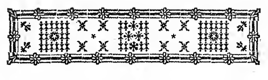


TABLE GÉNERALE DES MATIERES

Contenues dans les six derniers mois de 1756.

APPROBATION.

J'Ai lû, par ordre de Monseigneur le Chancelier, *le Journal de Médecine* du mois de Decembre. A Paris, ce 23 Novembre 1756.

LAVIROTTE.